

LYAUTEY

VERS LE
MAROC

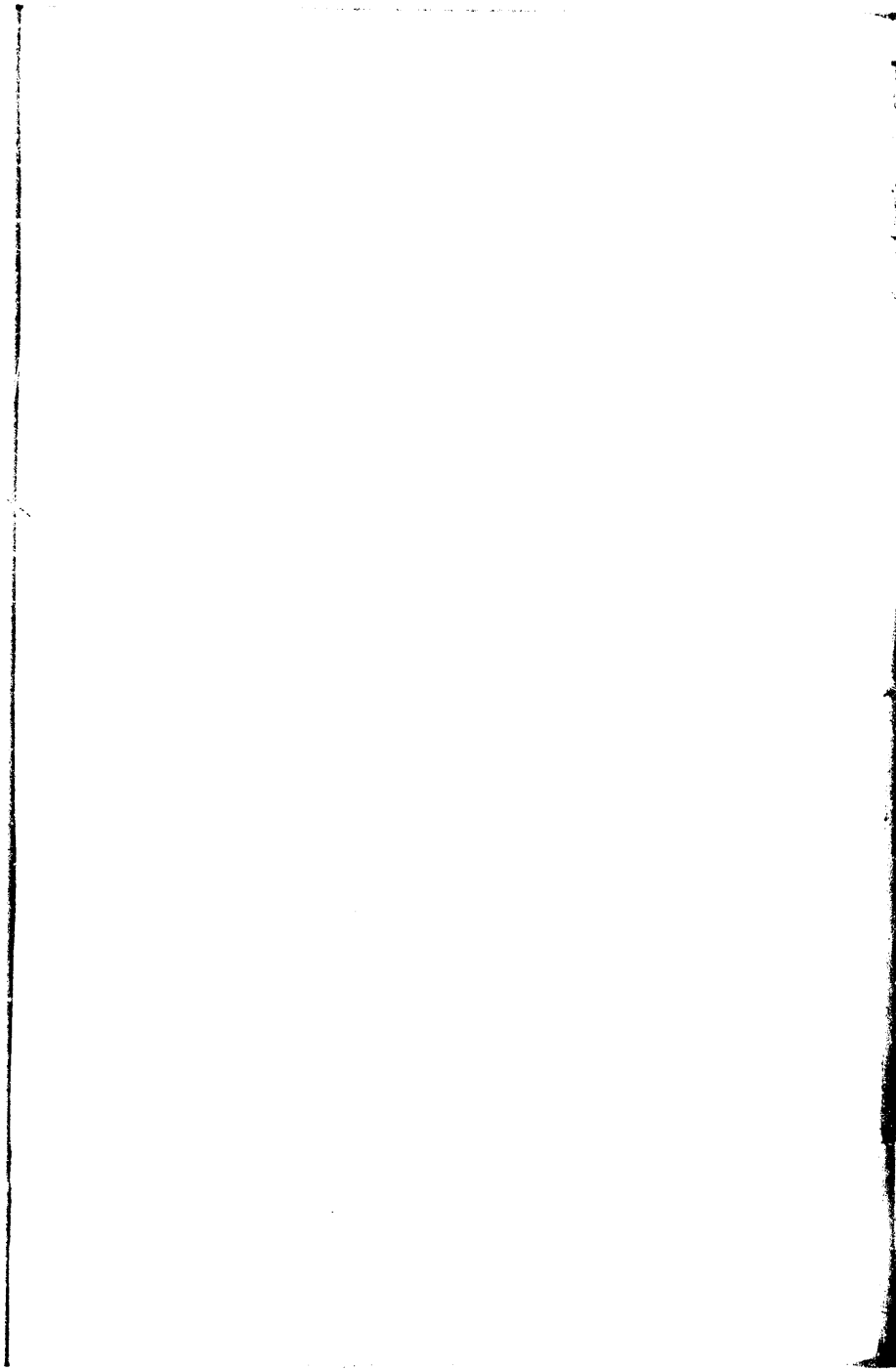
LETTRES DU SUD-ORANAIS

1903-1906

*Avec un portrait en frontispice
et une carte hors texte*



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS



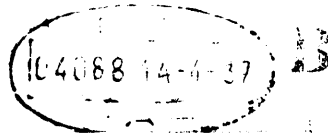
VERS LE
MAROC

LETTRES DU SUD-ORANAIS

1903-1906



8 0³ j
734



DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Du rôle colonial de l'Armée. Une brochure in-16 (10,5×16,5) de 40 pages.

Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899). Un vol. in-8 (16×23) x-666 pages, avec 23 croquis dans le texte et 5 cartes en couleur hors texte (3^e édition), broché.

Paroles d'action: Madagascar - Sud-Oranais - Oran - Maroc (1900-1926). Préface de LOUIS BARTHOU, de l'Académie française. Un vol. in-8 (14×22) xxxvi-480 pages (2^e édition), broché.

Lettres du Sud de Madagascar (1900-1902). Un vol. in-8 (14×22) 312 pages, un portrait et une carte hors texte, 7 cartes et plans dans le texte, broché.

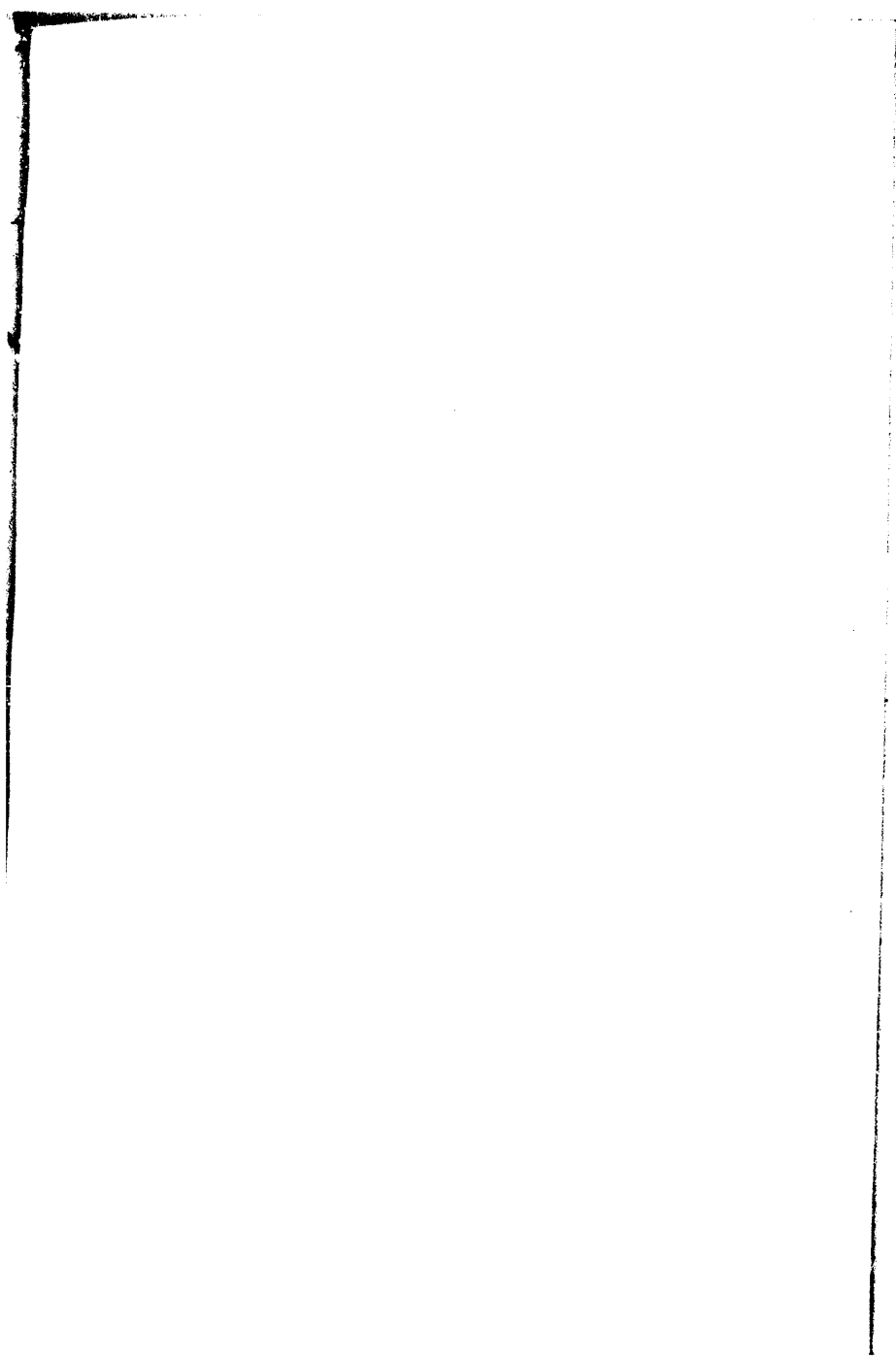
Vers le Maroc. Lettres du Sud-Oranais (1903-1906). Un vol. in-8 (14×22) 350 pages, avec un portrait en frontispice et une carte hors texte, broché.

Dans le Sud de Madagascar. Charles Lavauzelle.

Lettres de jeunesse. Italie 1883. Danube. Grèce. Italie 1893. Bernard Grasset.

La réunion de la Lorraine à la France. Plon.

Le rôle social de l'officier. Plon.





LE GÉNÉRAL LYAUTÉY DANS LE SUD-ORANAIS.

LYAUTEY
—
VERS LE
MAROC

LETTRES DU SUD-ORANAIS

1903-1906
—

*Avec un portrait en frontispice
et une carte hors texte*



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1937

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright 1937 by Max Leclerc and C^o,
proprietors of Librairie Armand Colin.

VERS LE MAROC

LETTRES DU SUD-ORANAIS

CHAPITRE PREMIER

PRISE DE COMMANDEMENT¹

OCTOBRE 1903-JUIN 1904

L'arrivée à Aïn Sefra. — Le Général Lyautey demande et obtient l'autonomie de sa subdivision. — Colonnes au Sud du Maroc : vers Bechar, vers les massifs montagneux au Nord du chemin de fer en construction et vers Forrhassa Gharbia, à l'Ouest. — Organisation des forces mobiles et action politique.

Aïn Sefra, le 3 octobre 1903.

A MA SŒUR². Reçu ta lettre du 27 aujourd'hui, avec quelle joie ! C'est tout de même plus près que Madagascar. Dire qu'il n'y a que onze jours que nous nous sommes quittés³. Ce me semble des mois ; les distances et les événements

1. Le Maréchal avait rassemblé à Thorey ses lettres et ses dossiers du Sud-Oranais. Comme pour les « Lettres du Sud de Madagascar », le capitaine d'Amécourt, son neveu, a bien voulu poursuivre la collaboration dont il avait été jadis chargé. Il a fallu rechercher des lettres qui n'étaient pas encore revenues à leur auteur et terminer le classement qui n'avait pas été achevé. Je dois aussi remercier le général de Ganay, commandant la cavalerie d'Algérie, ancien officier d'ordonnance du général Lyautey à Aïn Sefra, qui a accepté de vérifier les textes publiés aujourd'hui. Le Maréchal avait joint aux lettres qu'il adressait à ses amis des notes explicatives. Il tenait beaucoup à cette publication complète afin de répondre aux vœux de ceux qui lui demandaient des détails sur la genèse de ses méthodes sociales, coloniales et militaires. Sa volonté a été respectée. —

PIERRE LYAUTEY, janvier 1937.

2. La Comtesse de Ponton d'Amécourt.

3. En septembre 1903, le colonel Lyautey, qui commandait alors le 14^e régiment de hussards à Alençon, était nommé en Algérie, dans la division d'Oran, au commandement de la subdivision d'Aïn Sefra. La subdivision d'Aïn Sefra s'étendait au Sud de l'Oranie, tout le long du Maroc. La situation y était extrêmement grave, en raison de l'anarchie marocaine. Les agitateurs pénétraient aisément chez nous,

font de ces coupures. Je ne fais que te résumer. Embarquement à Marseille. Navigué avec le prince Nam-Nghi, empereur d'Annam dépossédé, et l'évêque d'Alger, Monseigneur Oury.

Passé seulement le vendredi à Alger ; dîné le jeudi soir chez le gouverneur, dont un officier d'ordonnance m'attendait au bateau avec le général Bailloud.

Journée de bureau et de conférences. — A peine eu le temps de réentrevoir ma chère Kasbah, qui reste encore bien charmante, et de pousser jusqu'à la villa Chamborant¹, que j'ai retrouvée. Le vendredi arrivait à Alger, venant d'Oran, le général O'Connor avec qui je suis reparti le samedi matin ; passé à Oran, du dimanche au mercredi, à travailler avec tous les services et surtout avec le général qui eût évidemment infiniment préféré ne pas me voir venir. Il a été aimable et s'y résigne ; mais il a un commandement si différent de celui de Gallieni, et j'aurai bien de la peine à m'habituer. Il est vrai que je crois qu'il y aura sous peu des solutions qui arrangeront tout ; mais si la situation actuelle, de multiplicité et de contradiction de commandement, devait durer, je ne resterais certainement pas ; c'est le gâchis, le conflit, à un état tellement aigu qu'on ne peut rien faire et que les accidents comme El Moungar sont fatals puisque tout le monde et personne ne commande et que si cela devait durer il y

parce que le traité de 1845, conclu entre le Maroc et la France, indiquait qu'« il n'y a pas de limites territoriales à établir entre les deux pays puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent camper pour trouver les pâturages et l'eau qui leur sont nécessaires ». Les textes les plus récents, les accords franco-marocains de 1902 relatifs à la sécurité des confins et à la police, n'étaient guère appliqués par suite de la faiblesse des sultans d'alors et de leur Makhzen. Les incidents se multipliaient sur la frontière. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, s'étant rendu le 31 mai 1903 dans le Sud-Oranais en inspection près de Figuig, échappait par miracle à l'attaque de son escorte au col de Zenaga. Le 17 août, une harka de 4 000 guerriers avait assiégé le poste de Taghit ; le 2 septembre, un convoi de ravitaillement avait été attaqué près d'El Moungar et avait perdu 36 tués et 47 blessés. La sécurité de l'Algérie française était menacée. Les musulmans de l'intérieur observaient avec inquiétude la carence de l'autorité française. Il fallait sans tarder une politique algéro-marocaine et un chef à Ain Sefra. Jonnart estimait que seule la « méthode Gallieni », qui avait porté ses fruits à Madagascar et au Tonkin, pouvait sauver le Sud-Oranais d'un désastre. Il avait rencontré le colonel Lyautey chez Charles-Roux et l'avait entendu exposer les principes et les modalités de son action sur la Rivière claire, à Ankazobé et à Fianarantsoa. Il demandait alors au général André, ministre de la Guerre, de le lui confier pour lui donner le commandement du Sud-Oranais.

1. Lyautey, alors lieutenant, avait habité à Alger la villa Chamborant en 1884.

en aurait d'autres. Mon point d'appui est évidemment le gouverneur, mais tout cela est bien compliqué.

Parti d'Oran mercredi soir, j'ai trouvé à la gare à Mecheria le jeudi matin le capitaine du Jonchay, qui commande sous mes ordres, très sympathique ; il a sa femme avec lui, M^{lle} de Sonis.

Arrivé ici jeudi à 10 heures 30 du matin, les officiers à la gare, tout le tremblement ; je les ai reçus officiellement une heure après, et j'ai visité ensuite tous les établissements militaires ; bonne journée sur pattes ; à diner les officiers supérieurs et le lieutenant de Ganøy, fils du général, qui vient de se couvrir de gloire à Taghit et repart en France en congé ; vu à l'hôpital les blessés d'El Moungar ; retrouvé là une bonne atmosphère de guerre.

Je suis bien installé : la subdivision est confortable ; un rez-de-chaussée avec de grandes pièces ; très suffisamment meublée et fournie. J'y mangerai dans deux ou trois jours avec mes deux officiers d'ordonnance : capitaine Mangin et lieutenant Renouard. Actuellement, je prends mes repas à l'hôtel. Pays affreux, pas de verdure, du caillou, des montagnes dénudées, mais des tons et un ciel superbe et c'est quelque chose. J'ai pris aux chasseurs d'Afrique un cheval qu'on déclare magnifique et que je trouve médiocre après mes chevaux du 14^e hussards.

En somme tout va aussi bien que possible, accueil bon, à condition que la situation soit réglée nettement, ce qui ne sera possible que lorsque le général en chef actuellement enfoncé dans le Sud sera revenu, c'est-à-dire dans quinze jours au moins ; il y a un ou deux mois de patience à avoir.

Hadjerat el M'Guil, le 9 octobre 1903.

AU VICOMTE Après quatre jours d'Aïn Sefra consacrés
E.-M. DE VOGÜÉ. à me retourner, à voir les papiers — j'ai,
 avant-hier, pris ma course au Sud. -- Hier,
j'ai fait le tour de Figuig — en longeant les murs à l'aube : tout étincelait, les montagnes roses, les coupoles blanches des koubas, la brume du matin sur les palmiers ; un essaim de spahis en fourrageurs, éclairait l'horizon ; un goum de burnous rouges, burnous bleus, burnous blancs, m'escortait dans la joie du galop allongé. Les Figuigiens nous regardaient des terrasses.

A 9 heures au Nord de Figuig, reconnaissance serrée de l'emplacement d'un nouveau poste à El Ardja pour compléter l'investissement matériel et politique des oasis ; choix du terrain, recherche des puits, examen des abords, sous le couvert d'une compagnie de tirailleurs l'arme au pied prête à nous protéger contre toute facétie des Beraber restés au Nord dans le Beni Smir depuis la dernière harka.

Le déjeuner sous une toile tendue entre quatre palmiers, avec une dizaine d'officiers, joyeux et cordial, le nouveau poste baptisé au champagne (en ai-je baptisé de ces postes sur tant de points du monde) — ensuite, étendu sur une natte, l'heure du sommeil qui répare le lever trop matinal — ce sommeil respecté du chef, entouré de précautions attentives, tel qu'on ne le trouve que dans les pays où il y a encore des chefs.

Ce matin, chevauchée pareille dans le même appareil à l'aube encore pour venir voir ici les blessés d'El Mungar, dont le plus grand nombre est encore à Hadjerat, centre administratif du peloton qui y fut démoli. — Ils étaient là à l'entrée du poste et le fourrier Tisserand et le caporal Betz et tous les autres, dont j'ai serré la main un à un pour réunir ensuite les quarante survivants et leur dire ce que nous sentons tous. Et à la question finale : « Eh bien ! les garçons, qui parmi vous a déjà marché avec moi ? » cinq, six sortent des rangs : « Moi mon colonel, j'étais avec vous à Mirken — j'étais avec vous à Ké Toung, à Fort-Dauphin — c'est moi qui vous ai escorté tel jour — qui vous ai apporté tel renseignement » ; et il en est de même à chaque poste que je visite et où je retrouve mes vieux légionnaires. Et vous ne sauriez sentir comme c'est bon — à chaque fois les larmes me montent aux yeux — à lire dans ceux de ces braves qu'ils m'ont depuis longtemps donné leur confiance. Ils ont tous l'air de me dire : « Allons encore une fois au baroud ensemble, ça marchera ! »

Il est certain que je trouve dans tout ce qui est subordonné une confiance et un appui sans réserves — et en somme c'est l'essentiel. — Pour le moment ma situation est stupide, rien n'est arrangé, je n'ai aucun pouvoir, les mains ligotées. Aucune attribution définie, je n'ai pas le droit de déplacer un homme, un chameau.

AIn Sefra, le 11 octobre 1903.

A MA SŒUR. Eh bien ! voilà mes étoiles : je ne m'attendais guère à ce que ce fût si vite, et actuellement j'en suis encore au regret de quitter mon dolman bleu et ai l'impression de vieillissement que me donne cette vénérable appellation ; il n'y a plus moyen de me prendre pour un jeune homme. Chaque fois, depuis avant-hier, que mes officiers m'appellent mon général, je regarde autour de moi pour voir si c'est sérieux.

Je viens de faire une charmante tournée autour de Figuig. Par exemple, il y a du travail, c'est la grande usine coloniale, celle de Fianarantsoa et de Langson, où les télégrammes arrivent par tous les bouts, les uns des Oasis Sahariennes, les autres de Figuig, d'autres d'Oran. Rien n'est amusant comme de trouver le matin dans son courrier le rapport d'In Salah, les renseignements d'émissaires sur les conversations du représentant du sultan à Figuig, etc., etc. C'est le bon surmenage où il faut manger vite, dormir vite, lire vite, travailler vite, et où tout le monde est sur le pont.

AIn Sefra, le 28 octobre 1903.

A E. ÉTIENNE¹. Je vous ai remercié par un télégramme de la bonne nouvelle de ma promotion, mais si je ne vous ai pas écrit de vraie lettre, c'est parce que j'aurais voulu pouvoir vous dire que j'avais commencé à faire quelque besogne ; or voici un mois perdu, et malgré les promesses qui m'avaient été faites à Paris et aussi à Alger, aucune solution fixant ma situation, me donnant l'indépendance indispensable et la moindre initiative, n'est encore intervenue. Je continue à rester entièrement étranger à la politique de ma subdivision, à tout ce qui s'y passe en dehors des mesures strictement militaires, parce que tout continue à y être mené directement par le général de division.

Cela ne peut durer davantage : je ne puis conserver, dans ces conditions, une telle responsabilité. J'y ai mis un mois de patience,

1. Député d'Oran, vice-président de la Chambre.

mais j'ai peur de ne pouvoir continuer à l'occasion de la prochaine occupation de la région de Bechar. Voici une mesure politique au premier chef qui va être effectuée dans quinze jours sans que je sois initié en rien à sa préparation politique ; je suis chargé simplement de préparer les mouvements de troupes comme aux grandes manœuvres de France.

Je crois m'être rendu compte de la situation locale et je suis prêt à me passionner pour l'œuvre à faire ici et, je l'espère, à y réussir, mais, comme la manière dont je l'envisage est diamétralement opposée à celle d'Oran, cela ne peut pas marcher dans les conditions actuelles. Pardonnez-moi de vous parler aussi franchement, mais j'ai pris au sérieux les missions qui m'incombent et j'estime qu'il était inutile de me faire venir ici si c'était pour exercer le métier d'archiviste et d'adjutant de place.

Aïn Sefra, le 28 octobre 1903.

A AYNARD¹. Je viens d'être avisé par le général de division qu'il avait reçu l'autorisation officielle d'occuper la région de Bechar et qu'il allait exécuter l'ordre du 10 au 15 novembre. Je suis certes enchanté qu'on se décide à cette solution que mes conversations au Quai d'Orsay m'avaient fait pressentir, et que j'avais préconisée de toutes mes forces, mais les conditions où elle se présente modifient bien la question. Vous savez quelles sont mes doctrines, mes procédés d'application de pénétration coloniale ; j'estime que toutes les conséquences politiques et économiques de l'occupation d'un pays découlent, forcément, de la manière dont il est procédé à cette occupation, en unissant, dès le début, de la manière la plus étroite, la préparation et l'action politique à l'occupation militaire, et en ne perdant jamais de vue le but politique et économique du lendemain. C'est la doctrine Gallieni, c'est celle pour laquelle j'avais cru qu'on me faisait venir. Or je ne crois pas que ce soit celle de la division d'Oran. C'est une simple manœuvre militaire que je vais exécuter, c'est-à-dire que c'est tout l'inverse et la négation même de ce que je croyais ma raison d'être à Aïn

1. Directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie.

Sefra. Ma conception de la politique du Sud-Oranais et de la forme à donner au développement de notre influence vers l'Ouest est diamétralement opposée à celle de la division d'Oran. Malheureusement, l'opinion qui a cru que ma désignation avait un sens (car ce n'est certes pas ma personne, mais les idées de Gallieni, que je représente, qui ont donné quelque portée au choix que l'on a bien voulu faire de moi), l'opinion, dis-je, me laissera la responsabilité de cette politique et n'imaginera jamais que j'aie exécuté passivement des mesures que je désapprouve, ce qui serait pourtant mon devoir militaire strict, si je restais dans cette situation.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1903.

A MA SŒUR. Je suis ici en pleine lutte ; je l'ai menée dure depuis un mois mais je crois que je l'ai gagnée après avoir posé à Paris des ultimatums décisifs ; on va me rendre indépendant. En attendant que ce soit officiel, je fais tout comme. Je me suis décidé, à la stupeur de mes officiers, à tout faire sans attendre d'ordre ; c'était trop long. Aussi cela se remue : la semaine dernière j'ai fait, en mettant six cents hommes en mouvement, un nettoyage des montagnes qui a assuré pour longtemps la sécurité du chemin de fer ; je viens de mettre en route une grosse colonne vers l'Ouest ; j'irai la rejoindre dans huit jours après avoir été faire d'abord un tour chez les tribus Hamyane, 1 500 guerriers, campés aux confins de Bou Amama¹ et que je vais aller voir sous leurs tentes, en chef de hordes. Voilà la vraie vie, mais dame, c'est l'usine, les officiers au bureau jusqu'à 10 heures du soir, un secrétaire de garde de nuit ; on n'avait jamais vu cela et je jubile.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1903.

A MAX LECLERC. Ici, tout va bien, ma situation se règle, mon monde est bien en patte, je sens la confiance générale, je circule le plus que je peux — je crois avoir

1. Bou Amama, célèbre agitateur, né vers 1846, s'était établi, vers 1874, près d'Aïn Sefra. Il avait été l'instigateur et l'âme de l'insurrection de 1881. Après l'échec de celle-ci, il se réfugia au Maroc, aux confins de l'Algérie, et fut l'organisateur de tous les attentats commis contre nos postes et nos troupes.

vu clair dans ce qu'il y a à faire et je le ferai. — Venez donc me voir un jour.

Aïn Sefra, le 14 novembre 1903.

AU GÉNÉRAL
GALLIENI. Mon Général, j'ai attendu d'être un peu en selle pour vous écrire afin de pouvoir vous mettre au courant de la question.

Je vous raconterai plus tard les circonstances extravagantes dans lesquelles j'ai été désigné, à l'improviste, pendant les grandes manœuvres, rappelé à Alençon par un télégramme du ministre rédigé de telle sorte que je ne pouvais que croire qu'on me mettait en non-activité. C'est ensuite par l'*Officiel*, en arrivant à Paris, que j'apprends ma désignation. Deux jours après, veto du général commandant la division d'Oran, qui ne voulait pas de moi pour des motifs qu'il est superflu d'écrire ; mon refus d'accepter dans ces conditions ; l'ordre impératif du ministre de partir tout de même et de m'embarquer sans répit. L'arrivée à Oran : têtes de bois de tout le monde ; l'opinion publique affolée depuis l'affaire d'El Moungar, les officiers divisés ; comme seul soutien le gouverneur général qui, appelé à Paris au même moment, ne pouvait me donner son appui sur place. L'hostilité visible des grands chefs militaires, et les bâtons dans les roues, dès le premier jour ; mon arrivée ici pour y trouver une subdivision dont le chef n'était rien, Oran y commandait par-dessus lui, par-dessous lui ; trois ou quatre politiques occultes menées dans mon commandement hors de moi, habitudes anciennes tolérées par mes prédécesseurs qui s'étaient laissé réduire à l'état de machines à signer, mais en encourageant néanmoins toutes les responsabilités ; une organisation telle que je ne commandais rien, ni les troupes, ni les services, et que pour déplacer un homme ou une cartouche il fallait une autorisation d'Oran et d'Alger, pas le droit de disposer d'un seul officier, ni même d'avoir ceux que je désirais : un lieutenant que j'avais amené d'Alençon m'a été brutalement retiré par son chef de corps et par le général commandant la cavalerie, et placé au dépôt de son régiment hors de mon commandement ; bref cinquante commandements latéraux et, à mon sens, pas d'autre explication au gâchis actuel, car avec des moyens

énormes : 8 000 fusils ! de l'artillerie, 4 escadrons de cavalerie, 500 irréguliers montés, on n'était pas fichu de parer au moindre imprévu et on laissait des bandes de 25 dissidents maîtres de la situation faute de pouvoir leur opposer un homme en temps utile : la garnison de France, le service intérieur, la réglementation dans toute leur horreur.

Bref, une fois la situation reconnue, j'ai pris mon parti, et j'ai envoyé mes ultimatums, mettant à Paris le gouverneur au courant d'une situation dont il ne se rendait pas compte et qui est la cause initiale de tout le mal, et lui demandant :

- 1° le commandement de mes troupes ;
- 2° l'autonomie de ma subdivision avec constitution, sous mes ordres, de tous les services : intendance, santé, génie, artillerie ;
- 3° la correspondance directe avec lui, sous le couvert de la division et du corps d'armée, si l'on y tenait, mais ne pouvant intercepter ma correspondance ;
- 4° une délégation de crédits ;
- 5° le droit de mouvoir mon monde, de faire de petites opérations et de parer aux imprévus, sans attendre l'autorisation et en rendant simplement compte.

J'ai déclaré que faute de ces conditions, je demanderais mon rappel et que si on me le refusait, en invoquant, ce qui eût été légitime, l'avantage qu'on m'avait fait en me donnant le grade de général, j'étais résolu à demander ma mise à la retraite. Et c'était sérieux, je l'aurais fait plutôt que de subir les responsabilités d'une situation sans y avoir l'initiative ; et je m'étais arrangé pour qu'à Paris on sût bien que ce n'était pas une plaisanterie et que j'étais décidé à m'en aller le cas échéant. Bref, la chose a porté et, d'après les nouvelles que je reçois aujourd'hui même, le principe est accepté et signé à Paris.

Je vais donc marcher. Je ne me dissimule pas qu'en engageant et en gagnant cette bataille préliminaire, et en obtenant une chose que le ministère de la Guerre n'avait jamais admise, j'assume une énorme responsabilité et que je suis condamné à réussir ou à me casser les reins, mais vous m'avez appris depuis longtemps que la carrière coloniale se mouvait toujours entre ces deux alternatives et qu'il fallait l'envisager froidement ; c'est ce que je fais, jouant quitte ou double.

Pour vous mettre au courant, pour peu que la question vous intéresse, je vous envoie deux documents :

1^o un aperçu que j'ai envoyé au gouverneur dix jours après ma prise de commandement. J'avais d'ailleurs enlevé avant de quitter Paris l'autorisation d'occuper la région de Bechar ; ce document a déterminé l'exécution, et j'ai fait commencer l'opération le 7 novembre ; un télégramme d'aujourd'hui m'annonce que le commandant Pierron qui en est chargé a occupé Bechar avant-hier sans incident (il est entendu que pour ménager des susceptibilités diplomatiques, Bechar ne s'appelle plus Bechar mais Colomb, il suffit de s'entendre) ;

2^o les instructions que j'ai données au commandant Pierron pour cette occupation et qui tracent ma ligne politique au Sud-Ouest.

Ceci vous donnera un premier aperçu et vous permettra de suivre l'ultérieur.

Du reste mon affaire, qui est très difficile, très lourde, et me rappelle énormément à tous les points de vue notre frontière de Chine, n'est qu'une petite partie de la grosse question d'ensemble, le Maroc, qui doit se traiter plus haut, par Tlemcen, Oudjda, Oran et *ne me regarde pas*. Tout mon souci est au contraire de séparer les deux questions.

Depuis un mois et demi que je suis ici, je me suis constamment déplacé, allant au moins une fois par semaine aux écoutes vers Figui qui est le gros point. J'ai remis les choses sur le pied de la bonne usine de travail qu'était Langson, les secrétaires rouspètent ; mais le personnel n'est pas au point, les éléments sont excellents, mais ankylosés par leur atavisme de l'armée métropolitaine, par des années de formalisme, de hiérarchie, de terreur de l'initiative. Mes marsouins, ma chère équipe, me manquent rudement.

Et maintenant, mon Général, il me reste à tâcher de ne pas être trop indigne de vous, de justifier une confiance que je sais bien ne devoir qu'à votre reflet, à vos hauts témoignages, à l'opinion que vous avez bien voulu donner de moi. Ce sera dur ; je suis bien sûr que c'est du Gallieni, et rien que du Gallieni qu'il faut faire ici, mais dame ! il y faudrait votre griffe et je ne l'ai pas.

I

APERÇU SUR LA SITUATION DE LA FRONTIÈRE
DE LA SUBDIVISION D'AIN SEFRA

Je diviserai la question en deux, bien qu'au fond elle se ramène probablement à une, mais l'exposition en sera ainsi plus claire. La frontière Sud-Ouest, c'est-à-dire la question des Doui Menia et Oulad Djerir — et la frontière Nord-Ouest, c'est-à-dire la question Bou Amama.

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la situation est celle-ci : un long cordon de postes échelonnés de Mecheria à Igli, sur le chemin de fer et la Zousfana, sur une ligne dont l'absurdité est d'être à la fois une frontière et une ligne de communication et de ravitaillement. Il en résulte ce paradoxe que cette ligne, où la présence des magasins et la circulation de nombreux convois constituent un appât constant, est obligée de se défendre sur elle-même, ce qui aboutit à de véritables impossibilités.

Les tentatives contre cette ligne vont en croissant aussi bien sur la Zousfana que sur la ligne du chemin de fer, où des djicouch successifs viennent d'opérer jusqu'à quelques kilomètres de Duveyrier, Djenien, Ain Sefra même, où la présence de populations européennes si facilement émotionnables en accroît la portée et maintient un état d'insécurité intolérable. Or, pour le moment, je n'ai pas le moyen d'y porter un remède efficace : nos postes, nos convois et nos trains forment, selon une expression déjà employée, des cibles fixes ou mobiles entre lesquelles nous ne pouvons que « hannetonner » toujours trop tard.

L'urgence est donc de porter le plus vite possible cette protection en dehors et à l'Ouest de la ligne, que cette protection soit politique ou militaire, ou les deux à la fois comme je vais vous l'exposer :

AU SUD. — *Protection de la Zousfana. Question des Doui Menia et des Oulad Djerir.*

Il faut tout d'abord et sans tarder s'installer à Bechar. Il y a là un groupe d'oasis et de points d'eau, où se forment, se ravitaillent, s'abritent, se replient toutes les harkas qui ont pour objec-

tif la Zousfana. Les groupes assez nombreux disposés à se donner à nous dans cette zone, notamment sous l'influence du marabout de Kenadza, sont excédés parce que leurs velléités francophiles ne leur ont valu, jusqu'ici, que d'être raziés et molestés par les Beraber. Si donc nous voulons arriver à faire, un jour, des Doui Menia et des Oulad Djerir le véritable matelas de protection contre le Tafilalet, il faut de toute nécessité leur donner un appui efficace en nous établissant au milieu d'eux. C'est le procédé qui nous a réussi sur la frontière de Chine ; c'est le seul. Après les mécomptes qu'ils ont déjà subis, nous ne les gagnerons pas à notre cause tout d'un coup ni tout de suite, il n'y a pas d'illusion à se faire ; il y aura d'abord de nombreuses défections et hésitations ; mais j'ai la conviction que peu à peu ils se mettront presque tous dans notre main, quand ils seront bien assurés de la permanence de notre établissement, parce que la grande majorité de leurs intérêts et de leurs ressources est sur le Guir dans la région de Bechar et même pour quelques-uns sur la Zousfana. Ce sera une question de doigté, de patience et de méthode. Nous avons déjà là des éléments favorables : pour les Oulad Djerir, les quelques tentes ralliées nous fournissent déjà un point d'appui et des émissaires, et à Bechar nous sommes chez eux, nous les tenons. Pour les Doui Menia, les groupes ralliés nous serviront encore mieux d'intermédiaires, et l'action du marabout de Kenadza peut être très efficace. En attendant la constitution ultérieure, que j'escompte, de goums de Doui Menia et d'Oulad Djerir, le commandant Pierron installé à Bechar y transporterait le goum de Taghit qui formerait la base de cette action mobile et légère appuyée sur un noyau solide, par exemple une compagnie montée, soit de légion, soit de tirailleurs, et quelque artillerie. Je regarde que ce groupe mobile, à la condition qu'il soit réellement mobile, par son exploration à longue distance, par son action toujours prête sur le Guir (où il serait temps d'examiner ultérieurement s'il convient d'établir ou non un point d'appui fixe au Baharia), par son aptitude à aller au-devant des harkas et même au besoin à servir de point de départ à des contre-harkas, assurerait la sécurité de la Zousfana infiniment mieux que les nombreux postes qui s'y échelonnent actuellement et permettrait d'en supprimer le plus grand nombre. En dehors de cette

action de protection immédiate vers l'Ouest, ce groupe mobile aurait une puissance offensive vers le Nord, lui permettant de prendre de flanc et de revers les tentatives contre la voie ferrée, d'être, en un mot, accroché au flanc de Bou Amama et de contribuer ainsi de la manière la plus efficace par cette action de flanc à la protection directe de la voie ferrée que nous envisageons tout à l'heure.

Voilà pour le rôle militaire de Bechar.

Quant à son rôle politique, il est autrement important encore. C'est d'abord le seul moyen de prendre en main les Oulad Djerir et les Doui Menia, parmi lesquels de nombreux groupes nous ont déjà fait des ouvertures. Ces tribus arriveraient à former, je le répète, notre véritable matelas de protection de la Zousfana, et fourniraient petit à petit non seulement les goums, mais encore les convoyeurs libres qui assureraient le ravitaillement de nos postes et seraient ainsi intéressés à notre établissement par l'appât du gain, ce qui n'a pu avoir lieu sur la Zousfana faute de population, et ce qui entraînerait la suppression des convois administratifs, première et véritable cause des harkas. Mais je compte surtout qu'avec un commandant supérieur avisé comme le commandant Pierron, Bechar deviendrait un véritable centre d'action politique sur le Tafilalet, avec lequel j'ai tout lieu de croire qu'il serait possible d'entamer des relations politico-économiques.

Si l'on objecte les protocoles contre l'établissement fixe à Bechar; il y a d'abord à insister sur ce que la sécurité immédiate de nos postes et la vie de nos nationaux, qui rendent cette protection de flanc indispensable, valent bien une large interprétation des protocoles qui sont toujours interprétables, mais en outre il sera toujours possible d'habiller cette installation à Bechar en « entente cordiale ». Ce que nous y faisons ne sera présenté que comme un point d'appui pour notre police, pour aider *nos amis marocains* à sortir d'une situation à laquelle ils ne peuvent remédier tout seuls.

AU NORD. — *Protection du chemin de fer. Question de Bou Amama.*

Au point de vue de la protection militaire, la question se pose

ici de la même façon que sur la Zousfana. Nos postes sont sur la ligne même qu'il s'agit de protéger, condition qui rend toute protection efficace illusoire, avec cette aggravation que les tentatives contre le chemin de fer, que je m'étonne de n'avoir pas encore vu se produire, auraient une portée et une répercussion autrement grave que sur la Zousfana. Par suite de la proximité des massifs montagneux, les centres de formation de djiouch (Beni Smir, Djebel M'Zi, Djebel Morghad) affleurent la ligne même.

Je n'engage pas sans trembler le moindre détachement sur la route de terre d'Aïn Sefra à Djenien par le col de Founassa, parce qu'elle passe en plein cœur de la zone de circulation des djiouch. Cette situation ne peut se prolonger. Là encore, il faudrait au plus vite reporter la protection à l'Ouest en occupant El Attatich et, sinon Ich, qui de par les traités est marocain, du moins un point auprès d'Ich et le commandant, absolument comme Beni Ounif commande Figuig ; en un mot, fabriquer une doublure française d'Ich comme nous avons fabriqué à Beni Ounif une doublure française de Figuig. Notre établissement à El Attatich et près d'Ich entraînera à son tour une réduction de l'exagération actuelle des postes de la voie ferrée. Du reste cette installation je la conçois sous forme de groupes mobiles très légers et peut-être presque exclusivement de goums.

En résumé la protection globale de la frontière de la subdivision m'apparaît sous la forme de la constitution à l'Ouest de notre ligne actuelle de groupes mobiles :

A *Bechar*, protection de la Zousfana contre les Beraber, avec laquelle coopéreraient par le Sud, les groupes mobiles d'Igli et Beni Abbès et auquel *Ben Zireg* servirait de point d'appui et de liaison avec Beni Ounif.

Vers El Attatich, près d'Ich, peut-être Sfissifa.

Ces trois derniers postes englobant les massifs montagneux qui avoisinent le chemin de fer et en assurant ainsi le nettoyage permanent, et en même temps servant avec Aïn ben Khelil et Mecheria de bases d'action contre Bou Amama.

Question Bou Amama.

Tandis qu'au Sud une action politique à la « manière douce »

m'apparaît possible et désirable chez les Doui Menia et les Oulad Djerir, ici au contraire, je suis porté à croire à la seule efficacité de la « manière forte ». Il me semble que c'est toujours à Bou Amama, en fin de compte, qu'il faut faire remonter tous les désagrèments qui nous arrivent. Il est connu qu'à diverses reprises la question aurait pu être heureusement résolue, soit d'une façon radicale, soit par l'acceptation à propos de sa soumission. Je crois qu'actuellement l'occasion est passée d'envisager une solution pacifique au moins pour commencer. Son attitude est depuis trop longtemps trop nettement hostile. C'est sa patte qu'on retrouve partout, dans la harka de Taghit, dans l'affaire d'El Moungar, dans les djiouch même qui nous ennuient vers Aïn Sefra. Pour tous nos partisans c'est l'ennemi, c'est chez lui que se forment tous les orages, c'est avec lui qu'il faut en finir. Et tandis que partout ailleurs nous chercherons à nous faire des amis, c'est pour en faire autant d'ennemis à Bou Amama contre lequel il faudrait carte blanche. Je désirerais très prochainement à la première occasion pouvoir lancer contre lui tous les goums disponibles : Hamyane, Trafis, Amour, appuyés en arrière par quelques groupes réguliers restant sur notre territoire incontesté, mais à proximité des goums et prêts à les appuyer et à leur servir de repli, et alors une chasse sans merci, sur laquelle, s'il le faut, nous fermerions les yeux en nous en lavant les mains et qui aboutisse, sinon à sa capture à laquelle je ne crois guère, du moins à la dislocation complète de sa zaouia. Alors si, mis aux abois, il veut causer, eh bien ! l'on causerait, mais c'est nous qui serions en bonne posture.

II

PROGRAMME D'ACTION QUE SE PROPOSE D'APPLIQUER
LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA SUBDIVISION D'AÏN SEFRA

Fin novembre 1903.

Le gouverneur général de l'Algérie doit me préciser par écrit les attributions qui sont conférées au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra au point de vue politique et militaire. Ce n'est donc que sous la réserve expresse de ces instructions que

je puis indiquer ici les lignes générales d'un programme d'action, et encore ma connaissance très imparfaite de la situation et d'un pays où je suis depuis moins de deux mois, ne me permet de le faire qu'avec la plus extrême discrétion et en posant en principe qu'une connaissance plus approfondie de la question et les incidents qui surgiront certainement m'amèneront selon toute vraisemblance à modifier mes prévisions. En un mot, il ne serait pas, je crois, dans l'esprit de la mission qui m'a été confiée de m'enfermer dès maintenant dans un programme étroit et trop défini.

Les vues très générales que je vais exposer s'inspirent des documents que j'ai trouvés sur place, des renseignements que j'ai recueillis au cours de mes tournées, des correspondances de mes prédécesseurs.

Déjà en ce qui concerne une partie importante de mon commandement, la région entre la Zousfana et le Guir, j'ai été amené, au moment où le commandant Pierron a procédé à l'occupation de cette région et à l'établissement d'un poste à l'Ouest du Djebel Bechar, à donner à cet officier supérieur à la date du 11 novembre des instructions d'ensemble que je crois devoir reproduire ici, parce qu'elles tracent la ligne de conduite que j'estime devoir être suivie dans cette région, où nous nous installons pour la première fois....

1° Ce qui doit dominer avant tout notre installation « à l'Ouest du Djebel Bechar », c'est l'idée que nous devons y constituer un « centre d'attraction » et non un « pôle de répulsion » : que tous nos efforts, ceux de tous vos agents, doivent tendre non seulement à maintenir sur place les habitants qui s'y trouvent, mais encore à y faire revenir le plus tôt possible ceux qui s'en seraient éloignés et à en attirer d'autres.

Je proscriis donc de la manière la plus formelle, et du reste vos vues personnelles me donnent toute assurance à cet égard, toute rigueur intempestive, toute brutalité, toute exaction.

Il faut que, dès l'abord, ces gens sentent que nous apportons chez eux la paix, que nous venons les protéger et que les paisibles ont tout intérêt à venir s'installer à notre abri.

2° Aussitôt qu'il sera possible, il importe également de donner à notre installation une *orientation économique*, en faisant de notre

premier poste un centre de trafic, en y attirant les caravanes, en cherchant à créer un mouvement d'affaires vers Ben Zireg, Figuig et Ounif, bref en donnant l'impression que nous n'apportons pas seulement des *promesses de sécurité* mais de *prospérité matérielle*. A cet égard vous verrez s'il n'y aurait pas moyen d'entretenir des relations avec le Tafilalet : relations dont on pourrait peut-être jeter les bases dès maintenant. Il vous appartient d'examiner s'il n'y aurait pas intérêt à laisser les Israélites de cette région venir s'installer, à bref délai, auprès de nous, et à former ainsi les premiers et les plus efficaces agents d'échange entre la région de Figuig et le Tafilalet. Il me semble d'ailleurs que le concours du marabout de Kenadza, — avec lequel il y a lieu de reprendre le contact sans retard et qu'il faudrait déterminer à revenir le plus tôt possible du Tafilalet, — doit être un de nos facteurs les plus favorables.

3^o Ne perdez pas de vue, dès l'origine, que notre établissement à l'Ouest du Djebel Bechar ne consiste pas seulement dans l'occupation d'un *point*, mais d'une *zone*. Ce dont il s'agit, ce n'est pas de créer un poste militaire mais un centre d'action et d'influence. Il faut que, très prochainement, toute la région se sente dans nos mains matériellement et moralement ; matériellement par l'action rayonnante de nos forces mobiles, moralement par l'acceptation de notre domination de la part de tous les groupements qui ont à y venir pour faire leurs récoltes ; il faut, à leur tour, leur faire sentir les avantages économiques de notre voisinage, de manière à ce qu'ils n'abandonnent pas leurs points de culture comme ils l'ont fait depuis notre établissement sur la Zousfana, mais à ce qu'ils les reprennent et même les développent.

Votre établissement à l'Ouest du Djebel Bechar doit en effet avoir pour première conséquence la sécurité complète de la ligne de la Zousfana et par suite la réduction de ses postes et donc la réduction notable des convois, cause principale de toutes les difficultés actuelles, par conséquent le retour aux convois libres. Il faut que très rapidement notre progression vers l'Ouest se chiffre par une économie. Cette considération en a été le motif essentiel et doit en être la justification.

Si telles doivent être vos directives à l'égard de ce que j'appellerai votre « front Ouest », il faut également considérer votre

« front Nord ». De ce côté ce sont les Beni Guil, c'est Bou Amama. Tous mes efforts dans la suite de mon commandement tendront à aboutir de ce côté à une solution pacifique et définitive. Mais nous n'en sommes pas encore là. L'attitude générale des Beni Guil, de ceux notamment qui se réclament de Bou Amama, est nettement hostile et c'est chez eux que se recrutent tous les djiouch qui inquiètent les abords de la voie ferrée et nos postes entre Figuig et Mecheria.

De ce côté j'envisage donc comme mode de procéder :

D'abord la surveillance militaire la plus exacte et la plus attentive au Nord de la ligne Bechar, Ben Zireg, Bou Yala et Ounif, la protection constamment assurée de nos convois et de nos détachements circulant sur cette ligne ; à cet égard il ne faut admettre aucun relâchement de la part de qui que ce soit.

En second lieu, envisager l'éventualité prochaine d'une action rayonnante vers le Nord des groupes mobiles, qui sont ou seront constitués à Tagda et à Ben Zireg, afin d'étendre la zone de sécurité et d'écartér tout danger de notre ligne de communication. Agir s'il le faut offensivement contre les Beni Guil et Bou Amama, en coopération avec Mecheria et Ain Sefra. Il est à désirer, en effet, que les Beni Guil et l'agitateur sentent à bref délai l'action de la « pince » constituée par notre nouvelle ligne de postes.

En troisième lieu et concurremment avec ce qui précède, nouer des intelligences avec les gens du Nord et pratiquer à leur égard une action politique de dissociation, chercher ainsi à les détacher du marabout, à isoler les plus réfractaires, de manière à faire sentir à tous que, si nous sommes désormais résolus à ne tolérer aucune insulte et en bonne posture pour les réprimer, nous sommes par contre toujours disposés à accueillir toutes les ouvertures et à aboutir à un *modus vivendi* pacifique.

Telles sont, à mon sens, les lignes principales de votre mission. Je m'en remets entièrement à votre expérience, à votre connaissance du pays, pour les rectifier s'il y a lieu. J'ai tenu à vous donner les directives dont s'inspirera désormais mon commandement, mais vous aurez dans la pratique, je vous en donne l'assurance, la plus large initiative.

Il ressort de ce qui précède que, si tous mes efforts tendent à donner à notre installation au milieu des Doui Menia et des Oulad

Djerir un caractère nettement pacifique, tout en nous y établissant dans une situation suffisamment forte pour prévenir toute insulte et pour assurer une protection complète aux populations que le protocole de 1901 a reconnues être dans notre sphère d'action, par contre j'ai été amené à prévoir qu'il n'en serait pas de même à l'égard des populations établies au Nord de cette zone, c'est-à-dire les Beni Guil et tous les dissidents qui ressortissent de Bou Amama.

De ce côté en effet, la question est engagée, l'hostilité est manifeste, et ce sont nos voisins qui ont pris une offensive qui n'a été que trop marquée par les incidents qui ont rempli ces derniers mois, les attaques violentes et nombreuses contre nos postes de la Zousfana, les incursions incessantes jusque près de la voie ferrée d'Ounif à Mecheria, aux abords de nos postes et contre nos populations pacifiques, les razzias opérées contre nos ressortissants Amour et Hamyane.

Certes, là aussi, la situation pacifique est celle qu'il ne faut cesser d'envisager comme objectif final, et le but qui me semble m'être assigné est de parvenir à réaliser sur toute la frontière de la subdivision la fin de l'état de guerre de fait entre nos voisins de l'Ouest et nos tribus. Mais ce résultat ne peut être atteint :

1° qu'en prenant à l'égard de ces derniers l'attitude la plus ferme, en nous montrant résolus à ne plus laisser sans répression aucune tentative, à répondre aux coups par des coups, à protéger de la manière la plus efficace nos ressortissants pour leur rendre confiance en nous et leur démontrer qu'il est de leur intérêt matériel de rester sous notre domination ;

2° qu'en reportant à l'Ouest de la voie ferrée notre ligne de protection à une distance suffisante pour assurer la sécurité d'une manière efficace.

Il suffit, en effet, de regarder la carte pour se rendre compte combien illogique et inefficace est la constitution actuelle de cette ligne qui est simultanément ligne de ravitaillement, de communication et de protection avec son cordon de postes échelonnés sur la ligne elle-même.

Cette situation est contraire à tout principe. Au Sud, notre occupation récente de la région de Bechar, d'une part, et, au Nord, notre poste avancé d'Aïn ben Khelil couvert en avant

jusqu'au chott Gharbi par les campements des goums Hamyane, d'autre part, donnent à notre établissement sur la frontière du Sud-Oranais l'aspect de deux avancées entre lesquelles s'intercale comme un coin le rentrant formé par le massif montagneux, qui, à l'Est et au Sud du chott Tigri, vient affleurer la voie ferrée et les postes qui y sont établis, offrant ainsi un terrain de choix aux dissidents pour s'avancer à l'abri jusqu'à la voie ferrée et aux abords de nos postes.

Il paraît donc évident que le but à atteindre est de faire disparaître ce rentrant si dangereux en englobant dans notre système de protection le massif montagneux.

D'une manière générale, et sous la réserve de modifications ultérieures qu'une connaissance approfondie du pays pourra me suggérer, j'envisage la constitution de cette protection au moyen de deux groupements intermédiaires entre Aïn ben Khelil et Bechar, en des points que je ne pourrais encore préciser. Le noyau de ces groupements serait formé par les compagnies montées de nouvelle formation ; il semble d'ailleurs que ce soit le but essentiel de leur création. Mais c'est surtout par l'emploi des forces indigènes groupées autour de ces compagnies et organisées plus solidement qu'elles ne le sont actuellement, que j'envisage que notre protection pourrait être réellement efficace.

Établies dans deux points solidement installés, où elles laisseraient une garnison fixe, fournie s'il est nécessaire, au moins au début, par d'autres éléments réguliers, les compagnies montées, avec la mobilité qui doit les caractériser, serviraient d'appui et de repli aux forces indigènes.

Celles-ci seraient constituées : au Nord par les goums Hamyane ; au Centre par ceux des Oulad Djerir qui se rallieront à nous et qui depuis notre occupation de la région de Bechar en témoignent déjà l'intention, et, en attendant, par une partie du makhzen de Bechar, dont je demande instamment le renforcement à cet effet : au Sud, c'est-à-dire dans la région de Bechar, par les Doui Menia, dont le goum nous a déjà donné 400 cavaliers lors des opérations du colonel d'Eu et qui nous en fourniront bien davantage à mesure que les Doui Menia non ralliés encore constateront le caractère définitif de notre installation, et par l'autre partie du makhzen de Bechar. Mais, pour que ces forces

indigènes aient toute leur efficacité, pour que la force vive qu'elles représentent soit pleinement utilisée, pour qu'elles prennent la cohésion qui leur manque, il est essentiel d'entrer résolument dans la voie de les encadrer d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers français prélevés sur les troupes régulières suivant une combinaison que je ne saurais aujourd'hui préciser davantage.

En résumé, constitution de notre ligne de protection par quatre groupes seulement mais solidement constitués, échelonnés d'Ain ben Khelil à Tagda, le premier constitué par les éléments tirés d'Ain ben Khelil et de Mecheria, les trois autres ayant comme noyau chacun une compagnie montée, mais tous les quatre ayant, au moyen de l'essaim des forces indigènes groupées autour de chacun d'eux, une action rayonnante à grande envergure, en liaison entre eux, communiquant incessamment de l'un à l'autre.

Je crois fermement à l'efficacité d'un tel système, il entraînera, je n'en doute pas, la réduction progressive de nos postes et de nos garnisons de la voie ferrée et de la Zousfana, avec toutes les économies de ravitaillement qui en résulteront. La 4^e compagnie montée resterait en réserve à Beni Ounif prête à parer à tout imprévu.

Tel est le caractère militaire de notre système de protection. Quant à son caractère politique, j'estime nettement qu'il doit avoir pour base les accords de 1901, c'est-à-dire qu'il doit s'inspirer en tout des principes de police mixte et d'entente avec le Makhzen.

J'ignore encore quelles sont à cet égard les directives qui me seront données et quelles sont les intentions actuelles de l'autorité supérieure relativement à l'entente avec le gouvernement marocain. J'estime toutefois, depuis que je suis sur place, qu'il y a là un instrument précieux dont on peut et dont il faut jouer.

Il importe peu, ici du moins, oserai-je avancer, que le titulaire du pouvoir, chez nos voisins, soit tel ou tel ; le Makhzen d'aujourd'hui sera le Makhzen du sultan de demain. Rien ne nous empêche d'ailleurs de nous servir du Makhzen à l'égard des tribus qui lui ont conservé leur obéissance et de nous en passer à l'égard des tribus qui la lui refusent.

Du reste la constitution définitive du système de protection que j'envisage ne se fera que très progressivement ; il me serait impossible de lui assigner une date même approximative, bien que je ne sois pas éloigné de croire que le résultat puisse être obtenu plus rapidement qu'on ne pense. Il se fera non pas par colonnes, ni par coup de force, mais par tache d'huile, par une progression faite pas à pas, en jouant alternativement de tous les éléments locaux, en utilisant les divisions et les rivalités des tribus entre elles et de leurs chefs.

Il est bien entendu que cette action de dissociation des éléments adverses est une de celles à poursuivre dès maintenant en y appliquant tous les moyens. Il est essentiel que, dès l'abord, les dissidents soient convaincus que la porte est toujours ouverte à la soumission et que le passé est oublié du jour où ils se rallient franchement à nous.

Le moyen le plus sûr d'obtenir ce résultat est d'ailleurs de leur montrer constamment notre force et notre résolution de ne pas nous laisser intimider.

Certains résultats récents sont déjà des plus probants à cet égard.

Il a suffi de la petite opération de police effectuée dans le Beni Smir, du 20 au 25 octobre, pour arrêter net toutes les tentatives contre la voie ferrée entre le Beni Ounif et Ain Sefra : elles avaient été presque quotidiennes jusqu'au 20 octobre ; et depuis cette date, c'est-à-dire depuis plus d'un mois, il ne s'en est pas produit une seule. Ce résultat sera définitivement acquis le jour où une partie des Amour auront poussé leurs tentes dans le massif même, réoccupant dans la vallée de l'oued In'Zil, leurs anciens terrains de parcours sous la protection de leur makhzen dont j'ai demandé le renforcement en vue de cette éventualité.

Dès l'occupation de la région de Bechar, les Meffalah, fraction importante des Oulad Djerir, et les Oulad Belguiz, fraction des Doui Menia, ont annoncé la ferme intention de faire leur soumission.

Au Nord, dès la correction infligée aux Beni Guil par les Hamyane au commencement de novembre, certains éléments modérés des Beni Guil ont fait des ouvertures de paix et les habitants de Ras el Ain ont été jusqu'à nous demander de nous établir chez eux.

Ce dernier point est intéressant, puisque Ras el Ain est un des marchés mixtes prévus par les accords commerciaux de 1902 et qu'à la faveur de cette convention il nous sera ainsi possible, à un moment donné, d'exercer sur ce point une action effective.

Ce sont là des symptômes qu'il ne faut pas négliger et qui donnent des notations intéressantes au sujet de notre ligne de conduite à venir et des résultats immédiats que ne manque jamais de produire la fermeté de notre attitude.

Toutefois il importe essentiellement de ne pas les exagérer et de ne pas les prendre pour autre chose que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des indications utiles pour l'avenir ; mais le moment n'est pas encore venu de céder à l'optimisme et il ne faut pas perdre de vue que les Beni Guil hostiles forment l'immense majorité, qu'ils sont nombreux, guerriers, plus forts, semble-t-il, que les Hamyane, extrêmement agressifs et que leur esprit d'entreprise et leur misère momentanée les attirent tout naturellement sur nos convois, sur nos ressources, sur les troupeaux de nos tribus et que nous avons encore devant nous une longue période d'incidents.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, qu'outre les Beni Guil il y a les Beraber, réservoir toujours abondant d'agresseurs, toujours prêts à mettre sur pied des harkas d'un effectif aussi sérieux que celle qui a attaqué Taghit. Il ne faut pas perdre de vue surtout qu'il y a Bou Amama, l'éternel ennemi, le foyer de toutes les agressions.

C'est le nœud de la question et c'est à en finir avec lui que doivent tendre tous mes efforts. Lui tombé, tomberont du même coup *presque* toutes les difficultés de notre frontière sud-oranaise.

Je ne me permettrais pas de suggérer un programme précis en ce qui le concerne. Je crois toutefois que les dispositions favorables ou hésitantes de plusieurs groupes que j'ai signalés plus haut doivent être exploitées avec le but constant de dissocier les éléments qui gravitent autour de l'agitateur, de ruiner moralement son influence, en opposant la sécurité matérielle et la protection efficace que nous apporterons désormais à ceux qui viennent à nous, à la situation précaire qu'il faut nous attacher

à créer à ses partisans, en essayant d'opposer d'autres influences religieuses à la sienne ; mais tout ce qu'on peut en usant de ces divers procédés est simplement de réduire le nombre de ses adhérents et de créer parmi les Beni Guil notamment un état d'hésitation et des éléments de dissociation qui arrivent à diminuer la force de ses contingents et à l'isoler dans une certaine mesure. Si ce résultat se produit, le moment viendra peut-être alors d'agir directement *sur lui*, mais sur ce point je tiens essentiellement à ne pas insister davantage.

Il s'agit là d'une situation qui ne se développera qu'ultérieurement, d'une seconde phase, pour ainsi dire, qui succédera à la phase actuelle où je ne veux envisager que l'établissement d'une zone de protection et la sécurité de nos communications.

Tel est dans ses grandes lignes le programme d'action que j'essaie d'envisager dès maintenant, avec infiniment de réserve, je ne saurais trop y insister ; programme que j'ai essayé de préciser en ce qui concerne la forme immédiate à donner à notre action ; programme qui ne peut être encore que très imprécis pour la période ultérieure.

Afn Sefra, le 20 décembre 1903.

A MA SŒUR. En ce moment nous sommes sous la neige et il y en a pour trois mois à Afn Sefra. Je viens de faire une tournée très intéressante, mais purement militaire à Bechar, où il y a de bien beaux palmiers. Revenu depuis huit jours, je mène une vie de chien, ne sortant pas de mon bureau, en grosses, grosses difficultés avec l'autorité militaire, division et corps d'armée avec qui c'est presque le conflit ; ils ne sont pas habitués à voir des gens qui montrent les dents et qui se fichent de la discipline quand les intérêts qui leur sont confiés sont en jeu. Ils n'ont jamais reçu de lettres comme celles que je leur envoie. Les bureaux sont affolés, je le sais et m'en amuse. Cela ne pourrait durer indéfiniment ainsi, la grosse question est que cela dure jusqu'au retour du gouverneur, qui maintenant retarde jusqu'à fin janvier. Je sauterai plutôt que de céder, mais je ne crois pas que cela saute et je crois bien que je suis le plus fort et tiens le bon bout. Mais quelle boutique !

22 décembre 1903.

A MAX LECLERC. Si vous saviez dans quelles conditions je suis parti, à l'improviste, presque emballé comme un colis, pour tomber ici dans la situation la plus embrouillée que j'aie jamais vue ! Politiquement et militairement, elle m'apparaît assez facilement remédiable et je pense y voir assez clair pour la mener, mais à condition que l'organisation actuelle soit changée de fond en comble ; elle est instituée contre l'action, c'est la négation de tout, un chef-d'œuvre d'absurdité. Je dépends de dix personnes et ne puis prendre une décision, si minime soit-elle, déplacer un homme, sans en référer à dix personnes qui, ne s'entendant pas, n'aboutissent jamais. Si cela devait durer, je ne resterais pas. Il me faut ici l'unité de direction, comme à Madagascar et au Tonkin, et ne dépendre que du gouverneur général.

Aïn Sefra, le 25 décembre 1903.

A JACQUES SILHOL¹. Votre lettre me touche, — gardons le contact, — j'aime les jeunes passionnément quand ils sont de pensée et de volonté et non de sport et de snobisme, ce qui est votre cas.

Ne vous excusez pas de me livrer vos impressions peu favorables sur la vie de caserne — je ne sais pas si j'aurais pu la supporter — ne vous défendez pas d'être traité d'intellectuel — c'est le plus beau nom. La vieille Armée s'est suicidée, il y a cinq ans, en ne voulant pas *comprendre*. Certes, il en faut une contre l'Europe armée — mais il en faut une autre que cette tourbe incohérente, entassée vaille que vaille dans les cadres vermoulus, et je serai très heureux si ma carrière me donne assez d'autorité pour travailler à cette révolution.

Ici, où l'œuvre qui m'est assignée est belle, passionnante et pourrait être féconde, *toutes* mes difficultés — qui seront peut-

1. Fils du général Silhol, camarade de promotion du Maréchal Lyautey. Secrétaire de la Conférence des Avocats, il devait tomber au champ d'honneur comme lieutenant d'infanterie en 1914.

être des impossibilités, — viennent de l'organisation militaire, de ses routines, de son incapacité à se plier à quoi que ce soit de pratique, de ses préjugés surannés, de sa réglementation rigide, inadéquate à l'action efficace.

Ayez du courage et sauvez la face — la seule manière de s'en tirer est d'avaler le morceau en souriant et puis, vraiment, je vous assure que vous avez du bien d'âme à faire autour de vous. Croyez-moi, il faut percer de force l'écorce des humbles, et on est épaté de ce qu'on y trouve, et le champ d'observation en vaut la peine, — je l'ai dit et écrit — c'est une bonne fortune pour un de l'élite de pouvoir étudier de près ce peuple pendant un an dans toutes les couches géologiques représentées à la caserne. Bonne leçon pour savoir plus tard jouer de l'instrument.

J'ai éprouvé à Saint-Cyr presque la même ranceur que vous.

Oui, *Sagesse et Destinée* est beau.

Lisez *Libre pensée et protestantisme libéral*, par Ferdinand Buisson et Charles Wagner, chez Fischbacher. Je suis avec Buisson dans ses prémisses et contre lui dans ses conclusions, et l'inverse avec Wagner.

Ain Sefra, le 29 décembre 1903.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Excusez-moi de ne pas vous écrire encore plus régulièrement, — cela viendra quand les choses seront tassées. Pour le moment je suis surmené; n'ayant pas de second, je suis mon propre chef d'état-major, ce qui, depuis qu'on m'a laissé la direction de tous mes services, est intenable — j'ai deux jeunes officiers débarqués en Algérie il y a six mois pour faire la besogne de tout mon état-major. Là-dessus se greffent mes déplacements — je reviens de Bechar — et comme personne ne me remplace, je trouve des monceaux d'affaires en retard, les papiers m'écrasent et je ne me couche pas.

Ce qui différencie ce pays-ci des colonies que j'ai pratiquées, c'est que rien n'y aboutit.

On a déplacé le général O'Connor et on a décrété sur le papier pour ma subdivision une autonomie (très relative), mais sans me donner aucun des moyens de l'assurer.

Ce que je reproche à la plupart des chefs civils, c'est de se payer de mots — et de croire que lorsqu'une chose est décidée en principe sur un papier, elle est faite. — Or depuis 3 mois, je n'ai pu obtenir que du noir sur du blanc et *pas une seule solution*, ni un seul des collaborateurs que j'ai demandés, ni même un commencement de forces indigènes légères et mobiles, ni une réorganisation de mes cercles assurant l'unité de commandement. Il en résulte la prolongation d'une situation transitoire, non définie, l'impossibilité de donner un commencement d'impulsion — et un malaise que je perçois fort bien — je me rends compte que mes agents, confiants au début, se demandent maintenant : qu'est-ce qu'il attend pour commencer ?

C'est bien simple : aucune de mes demandes de détail à la division, au corps d'armée, ne reçoit de réponse — vous n'avez pas idée combien cette obstruction inerte est lassante.

Le plus grave, c'est que s'il arrivait un à-coup, si les Beraber me collaient une grosse harka, je n'aurais aucun moyen de plus qu'il y a trois mois d'y parer. On m'a poussé à Bechar sans augmenter mon effectif, sans rien prévoir pour l'occupation de ce point, et sans répondre à une seule de mes demandes matérielles. Ils s'imaginent que la guerre et les affaires se mènent avec des phrases, et que, parce qu'on a soufflé sur moi en me disant : « Vous êtes autonome », il y a eu une opération du Saint-Esprit qui suffit à tout.

J'ai de ce fait une énorme responsabilité, et pour le moment cela ne tient que parce que les Beraber ne nous sont pas tombés dessus — mais si l'envie leur en prend je suis aussi mal en point que possible et il y aura un gros incident.

C'est très joli de me trouver nerveux, mais quand on a le commandement de 8 000 hommes aux avant-postes, les deux tiers de la frontière marocaine sur les bras — la vie journalière à assurer, la sécurité la plus précaire à maintenir, et que depuis trois mois à toute demande précise on ne vous répond que par des phrases creuses — il y a de quoi s'énerver et perdre patience.

Et j'oublie que cette lettre avait pour premier but de vous envoyer mes vœux les plus ardents pour vous, tous les vôtres, et vous dire combien, à cette date, je pense à vous comme au meilleur, au plus fidèle, au plus sûr des amis.

29 décembre 1903.

A MAX LECLERC. Cette école saharienne est très dangereuse et peut me gêner beaucoup un jour, parce que j'ai les Oasis Sahariennes sous mon commandement et que je voudrais les amener à regarder et à se garder surtout à l'Ouest, du côté Beraber, tandis qu'ils ont la manie de regarder au Sud vers Tombouctou — or, jusqu'à nouvel ordre, je suis tout ce qu'il y a de moins transsaharien et ne vois pas la nécessité d'engloutir dans ces sables des millions et des hommes. Regardons et gardons-nous à l'Ouest.

Vous avez dit le mot, il faudra « digérer » et non conquérir le Maroc. Dès maintenant, pour ce qui me concerne, j'ai préparé, je crois, de bons jalons — et suis décidé à faire rendre tout ce qu'elle peut à la police mixte et aux accords. Autant j'ai été anti-Quai d'Orsay pour le Siam, autant j'y adhère pour l'œuvre qu'il accomplit ici. Je crois sincèrement que Delcassé y a vu très clair — et je n'étais pas arrivé dans ces dispositions. — Je crois que les accords de 1901 sont une mine de choses — et je commence à le faire comprendre à nos militaires. Avec du doigté, du droit de suite exercé à propos, des répliques très fermes et immédiates aux moindres agressions, mais doublées d'un état de négociations quasi permanent, on peut faire beaucoup. Voici trois opérations de police que je fais *assez loin*, tout en louchant chez l'amel de Figuig et en cherchant à soudoyer des chefs de tribus marocaines et tout cela en sourdine et sans que personne crie. Il y aura tout de même des incidents, car personne ne peut empêcher cinq cents méharistes résolus de fondre comme le vent et de chaparder un convoi ; mais ça, c'est du brigandage à main armée et ce n'est ni de la guerre, ni de la politique. Qu'on ne s'en émeuve donc pas.

Jusqu'ici, j'ai peu le temps de lire. Pourtant, si vous aviez quelques nouveaux mémoires historiques, c'est ce qui me délasse le plus. Et le Japon ??

Aïn Sefra, le 5 janvier 1904.

A MA SŒUR. Je n'ai plus bougé depuis ma dernière lettre, très pris par ma correspondance et mes papiers, réception du 1^{er} janvier, grande tenue, en colonel, les tenues de général qu'on m'a envoyées vont trop mal. A 9 heures 30 j'ai reçu les fonctionnaires civils, à 9 heures 45 les aghas, les caïds, plus éclatants les uns que les autres, à 10 heures les officiers. Tous passaient, après avoir défilé devant moi, dans la salle à manger où punch et champagne étaient servis. J'ai eu à déjeuner les officiers du bureau arabe avec mon état-major. Puis, j'ai fait avec un de mes officiers, Renouard, mes visites aux femmes d'officiers, quinze, c'est fini ce soir.

J'ai eu hier et aujourd'hui à ma table un ménage d'officiers, le capitaine B. Ayant fait venir cet officier de son poste (poste perdu où sa femme l'a accompagné) pour lui parler service, je l'ai invité à amener celle-ci pour la désennuyer, et il a paru fort sensible au procédé. Gens bien élevés, vivant dans une hutte en torchis, et j'ai plusieurs ménages dans ce cas : décidément la Française commence à circuler. Mes officiers et moi étions enchantés de voir un peu de civilisation féminine dans la maison. Ici c'est du reste un va-et-vient perpétuel.

Le service marche et je crois que je réussirai ; je fais en somme à peu près ce que je veux et les latitudes qu'on ne me donne pas, je les prends, mais je sens de rudes hostilités à Alger et à Oran chez les militaires, et au contraire l'appui des civils comme toujours. Ils en entendent de belles, mes petits officiers, quand je leur sors mes boutades le soir après dîner. Nous nous comprenons admirablement.

Quel dommage de ne pas te faire venir ici, en ballon, sans fatigue, ce serait si exquis de t'installer au coin du grand feu, et surtout de t'avoir dans mon cadre, dans mon action, dans mon usine où je suis toujours de bonne humeur et entraîné, au lieu de toujours nous voir dans mes permissions où je traîne mon absence d'occupations, et où je ne suis plus moi ; ces séjours de campagne loin des affaires publiques sont pour moi la vraie fatigue ; je ne puis me passer de l'action et tout ce que je demande au ciel, c'est

de mourir avant ma retraite ou de trouver d'ici là une occupation qui puisse se prolonger sans limite d'âge.

Aïn Sefra, le 13 janvier 1904.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Je suis venu ici, sans aucune instruction, sous les ordres du général O'Connor qui avait une ligne politique diamétralement opposée à celle que m'avait très vaguement indiquée le gouverneur. Et depuis, c'est la nuit : je suis entre les quatre parois d'un tombeau. Les lettres officielles que je reçois sont exactement l'inverse des lettres privées. Dans celles-ci on m'écrit : « marchez, allez de l'avant, on vous couvre ». Et dans les autres on m'écrit : « ne bougez pas ». On ne me couvre plus, et on résout les choses à l'inverse de mes propositions. Il y a de quoi y perdre son latin. Or vous pensez bien que j'ai marché tout de même tout le temps. Mes troupes sont sans cesse en mouvement, sans bruits, sans histoires. J'ai déjà fait avancer jusqu'au Guir, j'ai poussé mes avant-postes à 60 kilomètres à l'Ouest, vers Galloul et El Attatch. Les gens d'en face sentent bien la poussée sur toute la ligne et le résultat, à prévoir d'ailleurs, c'est que des négociations se sont ouvertes, qu'au Sud deux grosses tribus Beraber me demandent l'aman, au Centre les Doui Menia sont venus au nombre de 1 550 tentes sur 1 950 faire amende honorable à Bechar,

— que les Oulad Djerir demandent à causer,

— qu'avant-hier une députation des trois plus grosses tribus Beni Guil m'est tombée à Figuig demandant à me voir — que Bou Amama m'a écrit trois lettres, sans qu'il me soit possible de savoir ce que j'ai le droit de leur répondre, sans que je reçoive, malgré tous mes télégrammes, une réponse ferme, sans que je sache sur quel pied on veut que j'entende l'accord franco-marocain, et que je finis devant ce mutisme et cette obscurité par être acculé à de véritables difficultés — parce que, après tout, si j'ai la liberté de marcher et en use, je n'ai pas celle de traiter et d'engager le gouvernement et que c'est à cela pourtant qu'il faut aboutir, et alors je me défile par des échappatoires, je laisse perdre des occasions et tout cela est fort mauvais.

Quant à entendre, en France, parler de moi par les « coups

que je frapperai », comme vous semblez l'escompter, on peut se... fouiller, — si vous me passez l'expression — car on ne les entendra pas — j'ai déjà fait trois opérations de police assez raides dont personne n'a parlé et il en sera, plaise au ciel, toujours ainsi, car je ne crois ici qu'aux coups frappés en sourdine et au terrain gagné en tapinois. C'est aux résultats seuls que les gens de bonne foi pourront juger l'œuvre. Personne ici ne reçoit le *Correspondant*. Envoyez donc, s. v. p., celui du 25 décembre.

En m'envoyant, comme vous me l'annoncez, le prochain numéro de la *Revue latine*, envoyez-moi aussi celui qui l'a provoqué afin que j'y lise le premier Faguet, celui où il « ne comprend pas l'officier colonial ».

Et vive la 22^e édition du *Matre de la mer* ! J'en ai la joie du triomphe de tant d'idées au culte desquelles je suis voué.

Racontez-moi l'impression sur le passage du Prince Louis Napoléon à Paris.

Votre amitié est de plus en plus l'honneur et la grande force de ma vie et je vous fais ici une bonne clientèle de jeunes amis qui savent le *Matre de la mer* par cœur.

Ain Sefra, le 31 janvier 1904.

A MA SŒUR. Je ne puis plus t'écrire qu'en courant ; bousculade de huit jours à Alger où je n'ai pas fait une promenade d'agrément, bureaux et palabres, puis trouvé ici les Beni Guil avec qui je négocie péniblement depuis six jours ; ils sont partis ce matin mais rien n'est encore nettement résolu et l'avenir seul décidera. Après-demain je pars pour Ain ben Khelil décorer un officier et pousser une reconnaissance au chott Tigri. Avant-hier j'ai décoré ici les blessés d'El Moungar de la médaille militaire. Belle revue, c'était émouvant d'avoir devant soi ces cinq lapins criblés de balles, à l'un manquait une jambe, à l'autre un bras, le sixième était à l'hôpital où je lui ai attaché sa médaille sur son lit.

Susbielle était à mes côtés, voici le speech que je leur ai adressé sur le terrain avant de les médailler :

« Blessés d'El Moungar et de Taghit, je vais vous remettre les médailles militaires que vous avez si glorieusement gagnées.

Je suis heureux d'avoir, en cette circonstance, à mes côtés le capitaine de Susbielle dont le nom reste inséparable du souvenir des journées où vous avez été frappés. Sa défense héroïque du poste de Taghit a ajouté une page ineffaçable aux fastes militaires de l'Algérie ; quelques jours après, n'écoulant que son courage et son cœur, sachant le prix des minutes, sans perdre un instant, il volait au secours des combattants d'El Moungar. Les survivants savent ce qu'ils lui doivent. Je suis sûr que pour vous tous sa présence ajoute encore au prix de la récompense qui va vous être remise et que vous avez si noblement gagnée. »

Le soir, je recevais Susbielle à la subdivision en présence des officiers, et voici le toast que je lui adressais :

Mon cher Susbielle,

Ce que nous pensons tous, je vous l'ai dit déjà sous les armes, ce qui convient mieux certes que le verre en main. Nous avons tristement commencé cette journée en conduisant à sa dernière demeure l'un de ceux que vous aviez pourtant sauvés de la mort une première fois¹, mais cette matinée douloureuse rend plus poignant encore le souvenir des faits pour lesquels, ce soir, nous vous glorifions.

Les camarades de la garnison d'Aïn Sefra m'en auraient voulu si je vous avais laissé passer sans vous dire, en leur nom, ce que ressentent pour vous tous les cœurs qui battent sous un uniforme. Ah ! je me rappelle cette journée des manœuvres du 4^e corps où nous apprîmes la défense de Taghit et ses glorieux détails. Les officiers s'abordaient : la nouvelle sonnait comme un coup de clairon — et un même frisson faisait tressaillir tous ces cœurs de soldats. Ce sont là des heures trop rares, hélas ! pour qu'on n'en reste pas à jamais reconnaissant à ceux qui nous les ont values.

1. Le lieutenant danois Selchauhausen de la légion étrangère.

16 février 1904.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ. Je vous envoie ce mot rapide pour vous remercier avec effusion de votre dernière lettre — oui je sens que ça marche — en tout cas c'est intéressant — Jonnart est parfait et me couvre à fond. Mais cette sacrée guerre d'Extrême-Orient vient tout gêner — détourner de nous les yeux, l'attention et la presse. C'est parfait, comme vous le dites. Malheureusement la crainte d'autres et plus sérieuses éventualités détourne également l'argent dont j'ai tant, tant besoin, et rendra timide dans l'action. Or j'avais l'intention de ne pas l'être du tout, timide.

Reçu le *Correspondant*, merci. Reçu les *Reves latines*, vous jugez avec quel intérêt l'allusion à notre amitié m'a profondément touché et il est évident que le public et notamment le nationalisme auquel se rattache Faguet ne soupçonne pas l'état d'âme du « groupe Gallieni ».

Je pars en reconnaissance au chott Tigri — jamais je n'ai été aussi surmené de besogne — les journées ne suffisent pas.

Ain Sefra, le 17 février 1904.

A E. ÉTIENNE. M. Jonnart vous aura mis au courant de l'ensemble de la situation. D'une manière générale, ça se dessine assez bien : pourtant il ne faudrait pas s'emballer et j'ai regretté que la presse ait autant crié victoire pour les Beni Guil. Il n'y a eu là que des pourparlers échangés avec les représentants d'une partie de la tribu seulement, de simples jalons posés, et c'est l'avenir seul qui nous dira quels sont les résultats pratiques à en recueillir. La grosse difficulté reste toujours Bou Amama et c'est à l'isoler, à l'acculer, à le mettre à notre merci que tendent tous mes efforts. Y réussirai-je ? Comme on l'a manqué pendant 22 ans, je n'ai pas la prétention d'en venir à bout en 6 mois.

Au Sud, il n'y a pas d'illusions à se faire sur le calme relatif de ces trois derniers mois dû principalement à la période du Ramadam et à l'exceptionnelle mauvaise saison qui a paralysé tous les mouvements. Mais voici qu'avec le beau temps nos

adversaires se réveillent. Les djiouch et les rezzous me retombent sur les bras ; il y a huit jours, un fort rezzou s'est accroché à mes gens au Nord de Figuig ; un fort djich rôde en ce moment autour de nos chantiers d'Ounif-Ben Zireg et l'on me signale plusieurs centaines de Beraber, partis du Tafilalet vers la Saoura et la Zousfana, pour menacer les convois libres et les détachements. Nous n'en avons donc pas fini avec les incidents, et il faut à tout prix les forces mobiles, formations sahariennes, makhzen et méharistes, depuis longtemps promis.

J'ai bien compris, étant donné la forme et l'esprit dans lesquels elle était présentée, que vous n'avez pas accepté la proposition de Jaurès pour faire attribuer un million à la « pénétration pacifique » du Maroc. Il n'en est pas moins vrai que, si cette proposition pouvait être reprise sous une autre forme, et même avec un chiffre moindre, cela nous rendrait un fier service. Ce qui nous manque le plus ici, c'est la « cavalerie de saint Georges » et je trouve inconcevable qu'on n'en ait pas fait encore un plus large usage : les Anglais en connaissent bien l'efficacité. Cela permettrait bien des choses : avance de semences à des populations besogneuses, indemnité pour pertes subies par nos auxiliaires, installations de marchés, organisation d'un service sanitaire d'assistance médicale, de dispensaires, créations d'écoles, rétributions d'agents commerciaux, créations de lignes télégraphiques, organisation d'un bon service de renseignements, etc., tout cela ce sont des moyens excellents, essentiellement pacifiques, faciles à présenter au Parlement et qui doubleraient d'un rude appoint notre organisation militaire et les manifestations de notre force. Cela coûterait certes moins cher que des colonnes et cela rapporterait plus.

Ain Sefra, le 23 février 1904.

A MA SŒUR. Je suis donc parti le jeudi 18 vers l'Ouest par Sfissifa, vers Forthassa Gharbia où je suis arrivé à 4 heures du soir. J'emmenais avec moi le commandant Henrys, Chaix, le lieutenant Gauthier des Affaires Indigènes, Si Mouley, l'agha des Amour, un peloton de chasseurs d'Afrique d'escorte et cinquante cavaliers arabes du makhzen. J'avais prié l'agha

d'emmener son fils et ses neveux, trois jeunes gens de dix-neuf à vingt-trois ans qui sont mes fidèles, ils ne s'en tenaient pas de joie. Mon préféré, son fils Mohammed ould Si Moulay, dix-neuf ans, faisait sa première tournée sérieuse; il avait pris son plus beau cheval, son plus beau harnachement de maroquin tout brodé d'argent, et, de toute la tournée, il s'est attaché à moi comme un écuyer du moyen âge, ne me quittant pas d'un pas, me précédant le fusil haut dans les passages difficiles, le premier dans ma tente à me demander des nouvelles de la nuit, me préparant le café, m'arrangeant mon burnous : un jeune guerrier sarrazin de la *Jérusalem Délivrée* rayonnant de jeunesse et d'élégance, quelles jolies mœurs chevaleresques !

Nous venions d'avoir huit jours de temps superbe ; à peine partis, le vent du Nord a soufflé et, à 4 heures, il gelait et cela n'a plus cessé ; les nuits, — 4° et, le jour, à peine au-dessus de zéro. Nous avons horriblement souffert du froid. A Lunéville on a, du moins, au service en campagne, la perspective de retrouver au retour son poêle allumé et la chambre chaude, tandis que là on sait qu'on n'aboutira qu'à la tente glacée. Voyageant rapides et légers, tout notre bagage était dans quelques sacoches, sur quelques chevaux de main, c'est-à-dire sans lits et sans trop de couvertures. Le chef Hamyane, Badami, m'avait d'ailleurs sur mon ordre transporté une tente qui m'a suivi le lendemain, beaucoup plus confortable que nos tentes de campement, et où il avait mis assez de tapis pour que je ne sente pas le sol et m'en tire à peu près. Mais tout de même, le 19, quand je suis allé reconnaître l'emplacement d'un poste sur un mamelon où le vent du Nord faisait rage, il y avait à 10 heures du matin — 2° au thermomètre du docteur ; les mares étaient gelées et les moustaches aussi, ce qui est tout de même un comble. Le burnous noir et le burnous blanc superposés, que nous portions tous, font une assez bonne pelisse.

J'ai retrouvé là le caïd Abd er Rahman des Beni Guil, l'un de ceux venus négocier à Ain Sefra il y a 15 jours ; il y a malheureusement des complications dans cette affaire, d'abord bien emmanchée ; il y a eu des bêtises de faites, j'ai dû crier fort. Notre premier dîner sous la tente s'en est ressenti. Le froid et ma mauvaise humeur donnaient aux convives peu l'envie de causer.

Le lendemain 19 j'ai été camper à Tichehert, la neige nous y a pris et, au matin, il y avait un tapis blanc qui a vite fondu, mais nous étions de nouveau très gais ; j'avais avec moi 120 tirailleurs, dont la moitié montés à mulets, leurs trois officiers, mon peloton de chasseurs d'Afrique avec deux officiers, les officiers de mon état-major et les Arabes de ma suite. Les hommes s'en tiraient avec de grands feux d'alfa entretenus toute la nuit et finissant par faire de vrais brasiers.

Le 20, journée froide, mais belle, sauf une bourrasque de neige d'une demi-heure. Je suivais une ligne très intéressante au point de vue militaire, objet principal de ma reconnaissance : la vallée de l'oued Souf Kser, qui a vers l'Ouest de larges embrasures sur le chott Tigri et sur la plaine de Tamlelt, points qu'il faudra que j'occupe un jour et dont je voulais reconnaître les accès ; dessiné des panoramas.

La plaine de Tamlelt mène à Ain Chair, la ville où la colonne du général de Wimpfen a été arrêtée en avril 1870 et qui, depuis lors, se regarde comme intangible et où je suis résolu à pénétrer un jour ou l'autre. Nous avons déjeuné avec un peu de neige, mais le dos à une touffe d'alfa et les pieds à un bon feu.

Les chefs arabes ont un art singulier pour s'assurer leurs aises pendant ces tournées. Sans que nous puissions savoir d'où cela sortait, à la fin de chaque repas, l'agha nous envoyait le café servi sur un grand plateau de cuivre dans de petites tasses de porcelaine comme chez lui, et à déjeuner il nous offrit la surprise d'un gâteau de Savoie qui semblait sortir du four, dans le désert ! et d'ajouter en souriant : « c'est un produit de Souf Kser ».

A 4 heures, je rejoignais à El Attatich la colonne du lieutenant-colonel Quiquandon, partie la veille d'Ounif et commençant une tournée de huit jours au Nord des montagnes Djebel Matz et Djebel Grouz.

Nous nous trouvions 22 officiers, très en train malgré le froid terrible, — 4°, debout, en cercle, enveloppés de nos burnous autour de grands feux, Clermont-Gallerande dans sa peau de bique. Mais les hommes me faisaient froid ; il est vrai que la jeunesse les réchauffe et puis, avec le moindre mot cordial, on en fait tout ce qu'on veut.

Le 21, je quittais Quiquandon et piquais sur Figuig après avoir déjeuné sur le pouce au poste d'El Ardja.

Je devais une visite à l'amel¹ et puis je voulais présenter à Henrys ce Figuig que je réverais tant de te montrer : merveille de couleur et de lumière. Bien que froid, le temps étincelait, mes écuyers fidèles avaient sorti de leurs bagages leurs plus beaux vêtements de velours, grenat, bleu, vert, brodés d'or. C'était magnifique ; visite protocolaire, paroles fleuries, café et thé, sur les tapis ; retour d'une heure à travers Figuig, la descente en lacets sur l'immense palmeraie de Zenaga, le défilé un par un, par les jardins, dans les rues resserrées où les palmiers débordent des murs, sous les voûtes sombres ; la sortie par la grande porte ogivale, ce chatolement d'uniformes, de costumes, de couleurs, d'armes. Je ne m'en lasse pas.

A 3 heures, j'étais à Beni Ounif où m'attendaient les djemaas (conseils municipaux) des 7 ksour de Figuig qui venaient de terminer le paiement en armes et en argent que leur avait imposé le général O'Connor après le bombardement et à qui je rendais les otages conservés depuis lors.

Je faisais mes remerciements aux chefs arabes qui m'avaient accompagné, et comme je demandais à l'un des moins jeunes et des moins valides s'il n'était pas trop fatigué, il me répondit : « marcher derrière l'agha Si Moulay préserve de la maladie, et te suivre la guérit ».

Et puis, hélas ! à peine à Ounif, l'immense courrier, le monceau de papiers et de télégrammes, la rançon terrible du commandement et la bonne moitié de la nuit à lire, à dicter, à chiffrer ; et le lendemain aussi, puis reprendre à 2 heures le train d'Aïn Sefra, et depuis hier soir, je n'arrête pas de lire et de dicter.

Ce soir on m'annonce un rezzou de Beraber parti du Tafilalet vers le Saoura où mes convois circulent.

Depuis hier on me signale dans le Djebel Grouz un parti de fantassins venus de l'Ouest pour faire un mauvais coup sur les chantiers du chemin de fer.

Il y a trois jours on a pillé les voitures de la ligne téléphonique

1. Représentant du sultan du Maroc à Figuig.

en construction entre Ounif et Bechar et volé les mulets, sans que je puisse savoir d'où le coup est parti.

Vraiment, ce sont de lourds commandements où de temps en temps on voudrait une heure de répit et de détente.

Aïn Sefra, le 15 mars 1904.

A E. ÉTIENNE. Il faut que je dissipe un malentendu et que je vous demande également de le dissiper autour de vous en cas de besoin au sujet de ma façon d'entendre la politique franco-marocaine. Je me regarde comme étant essentiellement ici le représentant de l'entente franco-marocaine, et chargé d'appliquer les accords en ce qui me concerne. C'est l'attitude que j'ai prise dès le début. Les faits sont là : J'ai pris dès mon arrivée l'initiative de rétablir les relations avec l'amel de Figuig : échange de visites officielles, de lettres, rapports constants, courtoisie sur toute la ligne. Quand les Beni Guil ont manifesté leurs premières velléités de rapprochement, bien qu'ils aient demandé à s'entendre directement avec moi, et qu'ils aient été jusqu'à me témoigner par écrit leur désir de faire leur soumission entière aux autorités françaises, c'est-à-dire à se reconnaître en somme comme « tribus algériennes », je ne m'y suis pas arrêté un seul instant et j'ai exigé qu'en leur qualité de Marocains ils passent par l'intermédiaire de l'amel de Figuig. C'est donc à Figuig qu'ils se sont rendus, et ils ne sont venus à Aïn Sefra négocier qu'avec le khalifa de l'amel et c'est ce fonctionnaire marocain qui, au cours de toutes les négociations, a été l'intermédiaire, le porte-parole ; je dois dire que cela m'a gêné beaucoup parce qu'il ne faisait qu'embrouiller les affaires, cherchant toujours à tirer « son petit bénéfice » et défaisant la nuit ce que je faisais le jour. Néanmoins, m'armant de patience, j'ai tenu jusqu'au bout pour respecter intégralement l'esprit de l'accord franco-marocain.

En outre, chaque fois que je fais un mouvement de troupes, une reconnaissance, que je cours après un djich, j'en tiens scrupuleusement l'amel au courant en donnant à tout ce que je fais l'étiquette de « police mixte ». C'est sur la même base que marche ma politique de Bechar et de Beni Abbès. A Beni Abbès,

Regnault est en train d'établir une entente avec les Ait Khebbach et les Beni M'hammed, tribu beraber, par des conventions écrites où figure formellement l'obédience au sultan. Pierron en fait de même à Bechar, et je viens d'écrire à Moulay Rechid, représentant du sultan au Tafilalet, dans le même esprit, la lettre la plus diplomatique. Il m'écrit de son côté des choses excellentes, tout miel et tout accord.

Vous voyez donc que j'ai pris sur toute la ligne le drapeau de l'entente franco-marocaine. C'est la politique du gouvernement, c'est conforme à ma conviction, c'est le procédé que j'ai déjà appliqué et vu si bien réussir avec le maréchal Sou et la police franco-chinoise sur notre frontière de Chine. Je suis donc en plein accord franco-marocain, avec conviction, c'est la base de mon action. *Seulement* dites-vous bien qu'il a fallu remonter un rude courant, qu'il y faut beaucoup de doigté, que, sous l'impulsion antérieure, tous mes officiers et chefs d'annexe avaient été engagés dans une politique inverse, et que j'ai dû, dans la forme, ménager beaucoup de susceptibilités. D'autre part cette politique ne peut et ne doit s'appliquer qu'en sauvegardant formellement notre dignité, en aidant le Makhzen, mais sans nous mettre à la remorque de ses plus infimes agents, et qu'il ne peut être question surtout de se mettre en campagne pour aller, sans provocation, châtier en territoire marocain une tribu marocaine à la première réquisition d'un fonctionnaire du Maghzen.

Ain Sefra, le 12 avril 1904.

A AYNARD. Je vous écris à cause de la question fort grave des compagnies sahariennes. Vraiment le ministère de la Guerre dépasse un peu la mesure des plaisanteries permises.

Quand je suis arrivé ici, il y a 5 mois, la « tarte à la crème » résultant de la mentalité créée par les incidents de Taghit, de Moungar et autres — c'était la constitution immédiate de forces mobiles spéciales, — seules capables de modifier la situation d'une manière durable, et de permettre ultérieurement une réduction des forces régulières et des postes. Les journaux de France en retentissaient — et c'est la première chose dont le

gouverneur m'ait entretenu à Marseille. — J'avais donc tout lieu de croire le principe admis — et je pensais que leur création était presque une question de semaines.

Et voici que les bureaux déclarent la création d'une formation saharienne à Colomb *prématurée* !!! Mais sapristi, c'est au contraire maintenant et maintenant seulement qu'elle est opportune. Elle urge même plus, à mon sens, que celle de Beni Abbès. En somme depuis Moungar au point de vue *formations mobiles* il n'y a rien eu de fait. — Les deux compagnies montées ne peuvent rien seules, si elles ne sont couvertes, éclairées, précédées d'un essaim d'indigènes rapides, qui d'ailleurs servent journellement, tandis que les compagnies ne sont que d'un emploi exceptionnel.

Tout ce qu'on a pu obtenir depuis 4 mois, ce sont les malheureux 80 mokhazenis de Colomb, et encore en déduction de 80 goumiers de Géryville; ce n'est donc même pas une augmentation, mais une simple transformation. La clef de notre sécurité sud-oranaise c'est la constitution de deux bons groupes mobiles et rapides de 150 à 200 cavaliers ou méharistes; l'un à Beni Abbès, l'autre à Colomb, et à eux seuls ils assureront efficacement notre sécurité et notre protection sur la Saoura et le Guir. Je n'ai cessé de le dire et l'écrire depuis mon arrivée, et cette création *seule* modifiera sérieusement la situation, mais elle la modifiera du tout au tout: ce sera la contre-harka toujours prête. A son défaut, je me lave les mains des incidents, et en somme rien n'est modifié, car, avec le printemps et l'été, nous aurons de nouveau rezzous et harkas sur les bras, et les leçons de l'an passé devraient pourtant porter.

Maintenant, il est vrai que j'ai trouvé les premiers projets trop lourds et trop compliqués. C'est pourquoi je les ai récemment repris globalement en proposant de supprimer la fraction à pied de la compagnie de Beni Abbès et de ne créer que la fraction montée. Qu'on en simplifie tout ce qu'on voudra, qu'on remanie mon projet, qu'on prélève sur le Gourara, tout cela m'indiffère; que même, au lieu de faire des *compagnies* Sahariennes avec les administrations compliquées, on appelle cela comme on voudra, « makhzen encadré », en y mettant quelques officiers et sous-officiers, tout cela m'est parfaitement égal, pourvu que cela soit payé par le ministère de la Guerre.

En un mot, qu'on leur donne l'étiquette qu'on voudra, qu'on leur colle des burnous rouges, bleus, jaunes ou verts, des turbans ou des chechias, cela m'est bien égal, pourvu que j'aie *avant l'été*, respectivement à Beni Abbès et à Colomb, les 180 cavaliers partie en chevaux partie en mehara qui y sont indispensables.

Je suis le premier à reprocher à l'organisation préparée d'être trop grosse et trop onéreuse ; j'accepte d'avance toute organisation plus simple et moins coûteuse pourvu qu'elle me donne vite, à Colomb et à Beni Abbès, les 400 cavaliers indispensables. Je crois que le gouverneur y attache autant d'importance que moi. Il y a cinq mois, il se rendait compte bien mieux que moi que c'était la seule solution, et il n'y a aucun motif pour qu'il ait changé. Il faut donc qu'il se fâche, qu'il prenne cela en main et que cela aboutisse ; car c'est vraiment trop bête de ne pas avoir fait un pas sur ce point depuis septembre.

Quant à la question de l'escadron de spahis, que L. prévoit avoir beaucoup de peine à obtenir, c'est encore un enfantillage. Il n'y a pas un sou de dépense puisque c'est simplement le transport d'un escadron de l'Est algérien à l'Ouest, avec recrutement local ; et c'est de plus en plus important depuis les derniers incidents Hamyane. Ce sera un vrai makhzen Hamyane, Beni Guil, que nous créerons ainsi, sans frais (il y a déjà 200 demandes d'enrôlement), mais cette fois absolument encadré et ne risquant plus de m'échapper comme le makhzen non soldé. C'est la solution la plus élégante pour protéger les Hamyane tout en les tenant, elle a une grosse portée politique, il faut donc encore que le gouverneur la fasse sienne.

Les derniers incidents Hamyane, la remise en confiance des Beni Guil, la nécessité de prendre le contact avec eux et de les couvrir de notre protection exigent que, sans retard, je commence, enfin, d'appliquer mon programme d'installation d'une bonne police active à l'Ouest du massif montagneux sur l'alignement Aïn ben Khelil, Bechar, tel que je l'ai encore exposé au gouverneur il y a trois jours et qu'il a pleinement approuvé ; mais, faute de moyens mobiles, je suis immobilisé et ne peux plus avancer.

29 avril 1904..

A MAX LECLERC. Il ne faut pas m'en vouloir d'avoir tant tardé à vous répondre ; mais vous savez ce que c'est que le surmenage et je l'ai bien — mais je ne m'en plains pas, certes.

Depuis six semaines, deux reconnaissances en plein Maroc, un voyage à Oran, un à Alger et des papiers, des papiers, combien ! Je ne vous envoie pas encore de photos, surtout d'Aïn Sefra, car ici, hélas ! je ne colonise ni ne construis. Tout cela est minutieusement réglementé, on ne pose pas une brique sans que ce soit étudié à Paris un an d'avance, contrôlé, réglé à très grands frais et au rebours de tout sens pratique. J'organise et je politique et c'est quelque chose comparativement au néant auquel étaient réduits mes prédécesseurs. Mais avec la multiplicité des rouages, la lenteur des réponses, les beautés des traditions prélectorales de ce pays, le rendement est vraiment trop faible et ne répond pas à l'effort. Je voudrais avoir le temps de faire copier quelques rapports et vous les envoyer.

Comme bouquins, envoyez-moi : *Notes et souvenirs* de Thiers ; les deux derniers volumes de *l'Affaire Dreyfus* de Reinach (III et IV) ; *Une petite garnison française* (de ?) ; *Iéna ou Sedan* ; le deuxième volume du *Richelieu* d'Hanotaux ; le *Mercur* de France, livraison d'avril ; *Souvenirs* du baron Hue.

NOTES SUR LE SUD-ORANAIS

I. — *Aperçu historique.*

Avril 1904.

L'occupation de Mecheria en août 1881 a été le premier pas fait vers l'occupation des Hauts Plateaux, puis vers celle du Sud-Oranais, qui s'est progressivement développée surtout depuis l'année 1900.

A la fin de 1881 nos troupes s'installent à Aïn Sefra, en 1887 à Djenien bou Rezg, en février 1900 à Duveyrier (Zoubia), où le chemin de fer arrive en novembre de la même année.

En même temps que le lieutenant-colonel d'Eu, le colonel Ménestrel et le général Servière, partis d'El Goléa (division d'Alger) occupent le Tidikelt (1900), le Touat et le Gourara (1901), le colonel Bertrand, le colonel Billet et le général Risbourg, partis de Duveyrier, descendent la Zousfana jusqu'à Igli (1900) ; la Saoura jusqu'à Beni Abbès et Kerzaz (1901) et créent les postes de Djenan ed Dar (mars 1900), Igli (avril 1900), Taghit (juin 1900) et Beni Abbès (mars 1901).

Après les travaux de la Commission franco-marocaine (6 février-19 mars 1902) entre Beni Ounif et Kenadza, un poste est créé à Beni Ounif plus rapproché de Figuig que Djenan ed Dar, et le commissaire français y est installé.

L'attaque du gouverneur général près de la palmeraie de Zenaga (31 mai 1903) amène le bombardement de Figuig (8 juin) ; en même temps les postes de Bou Yala et de Ben Zireg sont créés à la suite de la colonne de Bechar, pour protéger au Nord-Ouest notre ligne de communications de la Zousfana (juin) ; les combats de Taghit et d'El Mungar (17, 18, 19, 20 août, puis 2 septembre) démontrant la nécessité de couvrir cette ligne à l'Ouest contre les incursions des Beraber du Tafilalet, un poste est installé à Tagda près de Bechar (12 novembre) ; il reçut, par la suite, le nom de Colomb, en souvenir du général de ce nom qui a joué autrefois un rôle actif dans le Sud-Oranais.

A cette extension vers le Sud-Ouest devait correspondre le prolongement du chemin de fer, cet agent indispensable de pénétration. De Duveyrier il est poussé sur Beni Ounif, où il arrive dans le courant de 1903 ; les travaux de construction vers Ben Zireg sont entrepris dès les premiers mois de 1904, et la gare de Ben Zireg sera vraisemblablement inaugurée en octobre de cette année. Les progrès du télégraphe précèdent ceux du chemin de fer : la ligne de Beni Ounif à Taghit est terminée le 31 janvier 1904, celle de Beni Ounif à Colomb en avril 1904. Dès maintenant nos postes les plus avancés vers le Sud-Ouest sont en relations rapides avec le centre du commandement du Sud-Oranais.

II. — *Organisation militaire actuelle.*

Le Sud-Oranais forme en partie le territoire de la subdivision d'Aïn Sefra qui comprend en outre une certaine région des Hauts Plateaux de la division d'Oran (le Kreider, Mecheria, Géryville).

Le général qui commande cette subdivision a sous ses ordres directs les troupes non embrigadées de la division d'Oran et, depuis le mois de novembre 1903 seulement, des unités détachées de régiments ayant leur centre dans le Tell, c'est-à-dire :

- 2 bataillons de tirailleurs algériens,
- 2 bataillons et demi de légion étrangère,
- 2 escadrons de chasseurs d'Afrique,
- 3 escadrons de spahis,
- 1 section d'artillerie de montagne,
- 8 sections de mitrailleuses,
- 1 détachement de sapeurs du génie,
- détachements du train des équipages, d'infirmiers, d'ouvriers et de commis d'administration.

Chacun des bataillons étrangers et un des bataillons de tirailleurs possède une de ses 4 compagnies montée à mulets ; pour un effectif de 250 hommes, cette compagnie spéciale compte 120 mulets ; en défalquant les hommes à laisser au moment d'un départ comme malades ou malingres, elle a donc un mulet pour 2 hommes qui montent à tour de rôle sur l'animal, l'homme à pied marchant sans sac. Les compagnies peuvent ainsi aisément faire 50 kilomètres par jour.

Une quatrième compagnie montée est détachée dans la subdivision d'Aïn Sefra. Elle fait partie d'un bataillon du 1^{er} étranger, en garnison à Sidi bel Abbès.

En outre de ces troupes, le général commandant la subdivision dispose de troupes spéciales, stationnées dans l'extrême Sud : les 4 compagnies Sahariennes qui occupent le Tidikelt, le Touat et le Gourara et la vallée de la Saoura. Elles ont une composition mixte et ne comprennent à peu près que des indigènes.

Enfin, à côté de ces forces, existent des contingents auxiliaires, presque tous montés à cheval, et commandés par des officiers du

service des Affaires indigènes : les mokhazenis, cavaliers attachés d'une façon permanente à un poste ou à un bureau arabe, et les goumiers levés temporairement, en vue d'une action bien définie et généralement de courte durée.

Les effectifs stationnés dans la subdivision d'Aïn Sefra y compris les 1 100 hommes des compagnies Sahariennes comptent environ 8 000 hommes.

L'importance qu'avaient autrefois les postes des Hauts Plateaux étant passée à ceux du Sud, la plus grosse partie de ces effectifs est stationnée dans les postes au Sud d'Aïn Sefra.

Le chef-lieu de la subdivision, centre du commandement et des services, n'a plus comme garnison qu'une compagnie de légion et un escadron de chasseurs.

Géryville, qui avait une grande importance alors que le Gourara et la Zousfana n'étaient pas encore occupés par les troupes françaises, n'a plus que deux compagnies de légion et un peloton de spahis et le Kreider deux compagnies et demie du bataillon d'infanterie légère.

Sur les Hauts Plateaux, il a cependant fallu organiser un groupement solide dans la région de Mecheria, Aïn ben Khelil, pour servir d'appui aux goums de nos tribus exposés aux agressions des nomades non ralliés ; trois compagnies d'infanterie légère, une compagnie de discipline, tiennent ces postes qui disposent en outre de forces mobiles : d'une compagnie montée de légion avec une section de mitrailleuses, d'un escadron de chasseurs et d'un peloton de spahis.

Entre Aïn Sefra et Beni Ounif, la voie ferrée est gardée par de simples postes : Djenien bou Rezg, Hadjerat el M'Guil, Duveyrier ; une demi-compagnie de légion et un peloton de spahis suffisent à cette tâche.

Situés à proximité du centre important de Figuig à la tête des deux routes d'étapes que suivent nos convois soit vers Bechar, soit vers la Zousfana et la Saoura, l'ancien poste de Djenan Dar et le nouveau poste de Beni Ounif, réunis dans l'appellation commune de Djenan-Ounif, devaient avoir une forte garnison. C'est là, en effet, que l'on prend les escortes des convois, les troupes de garde des chantiers de la voie ferrée en construction vers Ben Zireg ; c'est là aussi qu'il faut avoir un nombre

suffisant de troupes pour faire des reconnaissances fréquentes dans le massif montagneux du Grouz, à l'Ouest de Figuig, où opèrent des bandes de pillards venus de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Djenan-Ounif est devenu le centre militaire le plus important de la subdivision. Un lieutenant-colonel y a reçu du général Lyautcy délégation de ses pouvoirs pour la région avoisinante ; il y est responsable de la sécurité du territoire, de l'organisation des convois sur Bechar et sur la Zousfana et de la garde de la voie ferrée.

Il dispose à Djenan-Ounif de :

2 compagnies et demie de légion, dont une montée,

3 compagnies et demie de tirailleurs,

5 pelotons de spahis,

1 section d'artillerie de montagne,

1 section de mitrailleuses,

1 détachement du génie.

La surveillance de Figuig est complétée au Nord par l'action du poste d'El Ardja, occupé par une demi-compagnie de tirailleurs.

La ligne d'étapes de Bechar, qui est maintenant la plus exposée puisqu'elle couvre à l'Ouest celle de la Zousfana, est tenue par les postes de Bou Aïech (un peloton de spahis, une compagnie de légion), de Ben Zireg (une compagnie de légion, une compagnie montée de tirailleurs, un peloton de spahis) et de Colomb-Bechar, où, en raison de la situation en face du Tafilalet d'où sont parties les harkas qui nous ont attaqués depuis 1901, on a dû constituer une garnison sérieuse (deux compagnies de légion dont une montée, un demi-escadron de spahis et un groupe nombreux de mokhazenis à cheval). Chacun des postes de Ben Zireg et de Colomb dispose en outre d'une pièce de 80 de montagne et de 2 mitrailleuses système Hotchkiss.

La ligne de la Zousfana-Saoura, qui de Djenan-Ounif conduit aux Oasis Sahariennes, est gardée par les postes de Taghit (une compagnie et demie de tirailleurs), Igli (une demi-compagnie de tirailleurs) et Beni Abbès (une compagnie de tirailleurs, une compagnie Saharienne). Ce dernier poste a une importance particulière par suite de sa situation sur la route qui va du Tafilalet au Gourara et un décret récent vient d'y organiser une force

de 200 cavaliers indigènes sous le nom de 4^e compagnie Saharienne.

Au Sud de Beni Abbès, le Gourara, le Touat et le Tidikelt sont gardés chacun par une compagnie Saharienne qui comprend une proportion variable de fantassins, de cavaliers, de méharistes, d'artilleurs et de sapeurs indigènes avec une section de mitrailleuses. Ces compagnies se relient au Nord-Est aux troupes de la division d'Alger qui occupent, au Sud d'El Goléa, le fort Mac-Mahon (Hassi el Homeur) gardé par une section du 1^{er} tirailleurs Algériens.

III. — *Critiques de la situation militaire actuelle.*

L'organisation militaire actuelle du Sud-Oranais consiste simplement, en en exceptant les 4 compagnies Sahariennes, à y détacher un certain nombre d'unités de troupes de toutes armes semblables en tous points à celles destinées à opérer dans le Tell en cas de guerre contre une puissance européenne et à les mettre sous les ordres du général qui commande à Ain Sefra. Ceci seulement depuis le mois de novembre 1903 ; car auparavant, pour déplacer une compagnie et même moins, le commandant de la subdivision devait en demander l'autorisation à Alger d'où on devait la demander à Paris et généralement l'autorisation arrivait lorsque la circonstance qui l'avait provoquée avait disparu.

Or la situation sur les confins sud-oranais est absolument différente de celle qui existerait dans le Tell, au moment d'une guerre ; dans le Sud, nous avons affaire non à un adversaire européen mais à des tribus indigènes essentiellement mobiles ; ce n'est pas une guerre régulière que nous y faisons, ce n'est même pas une guerre, c'est du Nord au Sud une action de police permanente sur cette véritable marche frontière.

Il y a assez de troupes dans le Sud-Oranais, il y en a même trop ; il s'agirait simplement de les transformer et cette transformation ne disloquerait pas le 19^e corps d'armée, car les troupes de la subdivision d'Ain Sefra ne sont qu'une infime partie de ce corps : 6 bataillons et demi — si l'on y comprend les 4 compagnies Sahariennes — sur 42 ; 5 escadrons sur 40 ; une section d'artillerie sur 12 batteries.

La transformation à faire est indiquée par la nature du pays et par le genre d'opérations qu'il y a à diriger.

Devant un adversaire sans consistance, il est vrai, mais doué d'une mobilité extrême, qu'il soit à cheval ou à mehari, une des manières les plus efficaces, pour ne pas dire la seule, d'éviter les incidents : attaques de convois comme à El Moungar ; attaques de postes comme à Taghit ou à Timimoun, consiste à être renseigné en temps opportun. Le renseignement, ce ne sont ni les compagnies montées ni les escadrons de spahis qui peuvent le fournir dans les conditions de temps voulues. Les premières ne sont pas assez mobiles, malgré la rapidité de marche dont elles sont capables, et ont besoin elles-mêmes d'une force de cavalerie pour s'éclairer, tout comme les compagnies cyclistes de la métropole. Quant aux seconds, notre fâcheuse tendance à l'uniformité en a fait des cavaliers européens comme nous avons fait de nos turcos des fantassins français ayant les mêmes besoins de casernement, de couchage, d'habillement et de vivres, s'en distinguant seulement par une résistance plus grande au climat et par une endurance remarquable à la fatigue. De sorte que nos escadrons indigènes d'Algérie, qui devraient suffire en principe au service d'exploration de nos convois et de nos colonnes, alourdis par les besoins que nous leur avons créés, n'ont plus la légèreté nécessaire pour assurer ce service dans un pays où les ressources sont presque entièrement nulles et où, pour vivre loin de tout convoi, il faut se contenter de presque rien.

Les spahis, fussent-ils déshabitués du confort inconnu pour eux avant leur engagement dans nos rangs et du formalisme régimentaire auquel nous les avons accoutumés, ne seraient pas assez nombreux dans le Sud-Oranais comme sur la frontière d'Oudjda, pour y remplir le rôle qui devrait logiquement leur incomber. Le 2^e spahis (division d'Oran) ne compte pas plus d'escadrons que le 1^{er} ou le 3^e régiment qui, dans les divisions d'Alger et de Constantine, n'ont d'autres frontières à surveiller que celle du Sud, où un escadron au maximum sur cinq dans chaque régiment est employé. Si les spahis au lieu de constituer un régiment par division territoriale de même effectif, quelque variable que soit leur service d'une division à l'autre, étaient organisés en escadrons formant corps, il serait possible d'aug-

menter la cavalerie indigène sur la frontière marocaine tout en la réduisant considérablement dans la division d'Algérie et de Constantine où elle n'a qu'une mission de gendarmerie en territoire militaire et où elle ne pourrait avoir en cas de guerre contre un ennemi européen qu'un rôle de cavalerie régulière pour lequel elle a peu d'aptitude.

Il a donc fallu trouver un remède à cette situation et jusqu'ici on ne l'a trouvé que dans l'emploi de mokhazenis et de goumiers. Mais les makhzens ou les goums actuels ont, comme tous ceux levés et recrutés jusqu'à cette époque, le grand défaut de ne pas avoir de cadres : 100 ou 200 cavaliers ou fantassins irréguliers confiés à un officier français ne peuvent, surtout en face de l'ennemi fort bien armé auquel nous avons maintenant affaire sur nos confins du Sud-Oranais, rendre les services qu'ils pourraient rendre s'ils étaient conduits par un nombre proportionné à leurs effectifs, de sous-officiers et d'officiers européens. Échappant forcément à l'action du seul officier placé à leur tête et trop livrés à eux-mêmes, ils manquent trop souvent de la cohésion et de la ténacité au feu que leur donnerait un solide encadrement par des gradés européens.

Mais ici, l'on touche à l'un des plus graves défauts de notre organisation militaire d'Algérie : goums et makhzens dépendent du service des Affaires Indigènes, et des officiers ou des sous-officiers de troupes d'infanterie ou de cavalerie ne peuvent être appelés à les commander. Or les bureaux arabes, organes essentiellement administratifs, ont peu d'officiers et aucun sous-officier, de sorte que, ne pouvant donner aux forces irrégulières des cadres pris au service des Affaires Indigènes qui n'en a pas, on ne peut non plus en enlever dans ce but aux troupes régulières. N'étant pas organisées pour cela, celles-ci n'ont pas de cadres complémentaires, en dehors de ceux qui leur sont nécessaires pour leurs unités propres ; elles sont d'ailleurs tenues soigneusement à l'écart de tout ce qui touche aux questions administratives et politiques par une organisation qui n'est plus en rapport avec les principes aujourd'hui reconnus de toute organisation coloniale dans un pays neuf tel que les territoires du Sud de l'Algérie, principes qui ont fait leurs preuves dans le Haut-Tonkin et à Madagascar, et dont le premier consiste à donner au com-

mandant du territoire la libre disposition des forces chargées d'y assurer la sécurité ; le chef militaire est en même temps l'administrateur de la région, alors qu'en Algérie ces deux fonctions sont absolument distinctes.

Quels services, cependant, pourraient rendre à nos extrêmes avant-postes, nos jeunes officiers et nos sous-officiers de tirailleurs et de spahis déjà habitués à commander aux indigènes et ayant sous leurs ordres des cavaliers et des fantassins indigènes, vêtus et équipés à la légère, débarrassés de ces convois, de ces rations européennes et ces *impedimenta* qu'une trop complète et fâcheuse assimilation a donnés aux tirailleurs et spahis actuels !

Le nombre des escadrons de chaque régiment de spahis a été fixé par une loi, mais celui des bataillons des régiments de tirailleurs n'est déterminé que par décret (loi du 9 février 1899). Il serait dès maintenant possible de supprimer quelques-unes des compagnies du 2^e tirailleurs stationnés dans le Sud, tout en conservant les cadres, et d'affecter ceux-ci aux makhzens à pied de la partie montagnaise de la frontière ; cette transformation serait une économie pour l'État et une augmentation de sécurité pour nos confins. Il faudrait l'intervention du Parlement pour supprimer quelques escadrons de spahis aux 1^{er} et 3^e régiments et en affecter les cadres aux makhzens à cheval de la frontière, mais il n'est pas douteux que devant des considérations d'économie et de sécurité cette modification serait adoptée.

Le service des renseignements n'est pas tout ; les principes de la guerre sont partout les mêmes et, de même qu'en Europe la cavalerie d'exploration est appuyée par des bataillons équipés à la légère ou par des compagnies cyclistes, dans le Sud-Oranais, goums et makhzens ont besoin pour avoir du mordant de se sentir soutenus à distance par une force régulière mobile mais solidement constituée sur laquelle ils puissent se replier en cas de besoin. Les compagnies montées sont tout à fait désignées pour ce rôle ; leurs 250 fusils, leur section de mitrailleuses, si elles en possèdent une, constituent un appui des plus sérieux ; elles n'ont pas besoin de convoi, portant 6 jours de vivres sur leurs mulets et pouvant sans trop augmenter la fatigue des fantassins emmener plus de 6 jours de vivres en transformant quelques mulets de selle en mulets de bât. Organes de marche rapide et de combat,

elles ont toujours besoin d'être constamment éclairées par une petite unité de cavalerie, qui leur évite les surprises.

A ces forces mobiles : goums et makhzens, pour renseigner et poursuivre, compagnies montées pour les appuyer et pour combattre s'il y a lieu, il faut des postes où elles puissent venir se reposer et se refaire, et qui maintiennent l'occupation du pays.

L'attaque de Timmimoun en 1901, celle de Taghit en 1903, pendant 4 jours, ont prouvé qu'il fallait dans nos postes de première ligne des troupes de défense solide, infanterie régulière, tirailleurs, légion ou bataillons d'Afrique disposant de quelques cavaliers pour surveiller les abords du poste, et de pièces d'artillerie (80 de montagne) ou mitrailleuses pour les balayer de leur feu.

L'on arrive ainsi au système actuel de défense du Sud-Oranais :

organes d'exploration (goums et makhzens),

organes d'appui et de repli (compagnies montées),

organes de résistance (infanterie et artillerie des postes).

Le premier de ces organes est aujourd'hui incomplet, il ne tiendrait qu'au Parlement de modifier cet état de choses en l'améliorant sans dépense pour l'État, par transformation de quelques-unes de nos compagnies et de nos escadrons indigènes suivant les idées exposées plus haut.

Pour que ces unités ainsi transformées et pour que les autres troupes (légion et bataillons d'Afrique, tirailleurs, spahis, chasseurs) puissent rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elles, il ne faudrait plus avoir dans le Sud-Oranais ce système de relève annuelle de tout le personnel qui existe dans toute l'Algérie-Tunisie.

Il faudrait dans cette marche frontière, où l'on est réellement toujours en campagne, adopter le système colonial d'une durée de séjour imposée mais en donnant en même temps aux officiers et à la troupe la solde coloniale. L'un ne va pas sans l'autre. La situation budgétaire d'un officier dans le Sud-Oranais est extrêmement difficile ; tout y est fort cher par suite des distances auxquelles on se trouve des lieux de production, et, alors qu'un officier des troupes coloniales reçoit aux colonies une solde double de celle qu'il a en France, un officier à Beni Abbès ou à Bechar ne reçoit que cette solde de France augmentée de 2,50 par jour.

Avec sa solde élevée, un officier des troupes coloniales peut se donner les aises et le confort indispensables à l'existence pendant deux ou trois ans sous un climat pénible ; l'officier du Sud-Oranais ne connaît que des installations rudimentaires, et pourtant il devrait être traité sur le même pied que l'officier colonial qui trouve souvent dans le pays ce dont il a besoin, au moins comme nourriture, alors que les ressources du Sahara sont presque totalement nulles sous ce rapport.

Le problème se déplaçant actuellement, surtout depuis la conclusion de l'accord franco-anglais, du Sud vers l'Ouest, il y aurait tout au moins à accorder, à titre de mesure transitoire, l'indemnité saharienne aux officiers des postes que nous serons fatalement amenés à créer dans l'Ouest, la solution véritable étant d'instituer pour toute notre marche frontière le séjour et la solde coloniaux.

IV. — *Rapports du Sud-Oranais avec le Maroc.*

Il ne peut venir à l'idée de personne, au courant des affaires algériennes et marocaines, de penser que la conquête du Maroc — si conquête il y a — doive se faire par le Sud-Oranais à travers les sables et les pierres du Sahara. On a souvent dit que la question du Sud-Oranais et celle du Maroc étaient entièrement distinctes. Il est pourtant certain que si, lorsque l'on se décidera à agir par Oudjda et par Fez, une solide organisation frontière existe de Ras el Aïn des Beni Mathar à Aïn Chaïr et Bechar, étendant son action à Kenadza et au Tafilalet par une police mixte franco-marocaine, cette situation facilitera singulièrement notre pénétration venant du Nord et du Nord-Ouest.

L'Algérie a été très longue à soumettre, pour plusieurs raisons, dont l'une et non la moins importante est que notre action ne pouvait s'exercer que dans le sens Nord-Sud et que les dissidents trouvaient constamment un refuge assuré dans les Hauts Plateaux et le Sahara. Qu'au Maroc la route du Sud soit fermée aux agitateurs refoulés de l'Ouest et du Nord comme celle de l'Est l'est déjà, ils ne pourront pas continuer longtemps la lutte et poseront les armes.

Ce n'est pas par le Sud-Oranais que peut se faire la partie

essentielle de notre pénétration au Maroc mais par Oudjda et par Fez ; celle-ci peut cependant être considérablement facilitée, lorsqu'elle se décidera, par la situation que nous aurons su créer d'El Aricha au chott Tigri et de là au Tafilalet.

Les accords franco-marocains de 1901 et de 1902 ont certainement accru notre liberté d'action ; mais ils ont aussi augmenté nos difficultés, car, lorsqu'ils seront bien connus des populations de la frontière indépendantes en fait du sultan, ils seront exploités contre nous par les chefs anti-makhzen, et des rezzous, des djiouch, peut-être des harkas nombreuses, comme celle qui a assiégé Taghit en 1903, seront dirigées contre nous.

V. — *Situation économique du Sud-Oranais.*

La raison de l'occupation du Sud-Oranais est avant tout d'ordre général ; c'est pour protéger le Tell et les Hauts Plateaux que nous sommes installés à Aïn Sefra, Beni Ounif et Bechar et non pour permettre à nos colons de mettre en valeur les régions du Sud.

L'on pourrait ici discuter une fois de plus la question posée souvent déjà, notamment à propos du Haut-Tonkin et de l'Ouest et du Sud de Madagascar.

« Était-il utile d'occuper ce pays sauvage, peu fertile, et n'était-il pas plus économique et plus simple de se borner à établir, à la lisière des Hauts Plateaux, une ceinture de postes qui l'isoleraient des régions pacifiées et productives ? »

Le général Gallieni et le colonel Lyautey ont déjà suffisamment traité cette question dans diverses publications pour qu'il soit utile d'y revenir encore ici. Les « murailles de Chine » sont toujours onéreuses et illusoires ; il faut y accumuler les effectifs et le filet n'est jamais assez serré pour empêcher de le traverser des groupes aussi mobiles et aussi endurants que les nomades du Sud-Ouest. Il n'existe qu'un moyen d'avoir prise sur ces populations, obligées, somme toute, de venir se ravitailler aux ksour des tribus sédentaires, c'est d'aller chez elles et de s'installer dans ou près de ces ksour. Ce n'est que depuis le bombardement de Zenaga que l'on ne tire plus sur les fonctionnaires de Duveyrier ou de Beni Ounif.

D'ailleurs si le pays, vu de wagon par les voyageurs, leur paraît absolument pauvre et désolé, cela tient à ce que les nomades qui y constituent la majeure partie de la population nous évitent le plus possible. La terre n'y est pas fertile, il est douteux que l'agriculture y obtienne jamais de grands résultats ; mais les troupeaux sont fort nombreux, ils forment la principale richesse du pays. Les pertes de bétail causées par la rigueur de l'hiver 1903-1904 sur les Hauts Plateaux et dans le Sud-Oranais ont atteint le chiffre de 5 millions de francs, ce qui laisse entrevoir un total considérable pour la valeur de l'ensemble du cheptel de nos tribus sud-oranaises.

D'autre part, si les possibilités de richesses soupçonnées dans le sous-sol se vérifient, si par exemple la mine de cuivre d'Hassi ben Hendjir près d'Aïn Sefra arrive réellement à un rendement rémunérateur, l'avenir de ce pays peut être totalement changé ; après les surprises réservées par les déserts de la Rhodesia à l'Angleterre, et par les glaces du Klondike aux États-Unis, il n'est pas défendu d'espérer que la France pourra peut-être trouver dans les montagnes du Sud-Oranais une compensation, si faible soit-elle, aux sacrifices consentis par elle pour l'occupation de ces régions.

Enfin le commerce de ce pays commence seulement à naître ; les transactions entre Figuig et Beni Ounif datent d'un an à peine et sont déjà très importantes. Beni Guil et Doui Menia commencent à connaître le chemin de l'entrepôt franc de Beni Ounif où, en mars dernier, les affaires ont atteint le chiffre de 380 000 francs, en ne tenant pas compte naturellement du trafic nécessité par l'occupation militaire.

Lorsque le chemin de fer sera à Ben Zireg et plus encore s'il va à Bechar et Kenadza, l'exemple de Beni Ounif permet de supposer que le nouveau terminus de la voie ferrée, à proximité du Tafilalet et de sa population très dense, deviendra un centre commercial d'une certaine importance centralisant les affaires et les transactions du Sud-Ouest du Maroc.

NOTE AU SUJET DES GRANDS POSTES A ÉTABLIR SUR LA FRONTIÈRE

Avril 1904.

La manière dont je conçois l'organisation définitive de la frontière sud-oranaise entre le chott Gharbi et le Guir pour assurer d'une manière efficace, d'une part, la protection de la voie ferrée entre Mecheria et Ben Zireg et, d'autre part, la ligne de la Zousfana entre Ounif et Taghit est la suivante :

Reporter la protection qui, jusqu'ici, était établie sur la ligne elle-même, c'est-à-dire dans les conditions les plus défectueuses, en avant du massif montagneux.

Au lieu de la maintenir derrière ce massif, c'est-à-dire derrière un mur, la reporter au delà de ce mur, c'est-à-dire sur le vaste glacis formé par les chotts Gharbi et Tigri, la plaine de Tamlelt et la plaine qui sépare Bechar du Guir.

J'estime que, dans ces conditions, la sécurité peut être assurée par quatre grands postes fortement constitués, distants d'environ 60 kilomètres l'un de l'autre, pouvant par conséquent communiquer dans l'espace d'une journée, constamment reliés entre eux.

J'envisage que chacun de ces postes, pour remplir efficacement son rôle d'exploration, de protection, d'offensive contre les rezzous signalés, de poursuite et de représailles contre les rezzous ayant opéré, doit comporter les trois éléments suivants :

1^o une force mobile formée d'éléments indigènes réguliers ou irréguliers, mais ayant la mobilité maxima pour l'exploration, la liaison et les contre-rezzous ;

2^o une force régulière légère mais solide, servant d'*appui* et de *repli* à la précédente ;

3^o une troupe fixe d'infanterie destinée à la défense du poste et en assurant la sécurité absolue en l'absence des forces mobiles.

Les deux postes extrêmes de système existent déjà :

Aïn ben Khelil,
Colomb.

Le premier surveillant le chott Gharbi, le second la région du Guir.

Des deux postes intermédiaires, l'un est en voie de création : Forthassa Gharbia, surveillant le chott Tigri.

Le dernier, destiné à surveiller la plaine de Tamlelt et à boucher le trou entre Forthassa Gharbia et Bechar, est encore à créer. Je pense qu'il devra être placé en un point à déterminer d'après les conditions d'eau et de terrain vers Tanezzara. Sa création s'imposera pour protéger la voie ferrée entre Bou Aiech et Ben Zireg et surtout entre Ben Zireg et Colomb.

Pour donner à chacun de ces postes les éléments constitutifs indiqués plus haut, voici les ressources dont je dispose et celles dont je manque encore.

Aïn ben Khelil.

Force mobile : le makhzen des Hamyane : existe.

Force d'appui et de repli : l'escadron de spahis territorialisé dont j'ai demandé la création dans mes propositions au Ministre.

Force fixe : une compagnie du bataillon d'Afrique : existe.

Forthassa Gharbia.

Force mobile : le makhzen d'Aïn Sefra : il comprend actuellement 50 mokhazenis soldés, dont j'ai détaché 40 à Forthassa Gharbia, 10 restant à Aïn Sefra pour le service intérieur. Ce nombre est insuffisant. Il en faudrait 80 à Forthassa Gharbia, pour remplir efficacement leur rôle dans le chott Tigri, appuyer les Beni Guil et participer au besoin à une offensive vers l'Ouest, et 20 pour le service intérieur du cercle. Je demande donc que le makhzen d'Aïn Sefra, qui comprend 50 mokhazenis, soit porté à 100.

Force d'appui et de repli : la 21^e compagnie de la légion montée déjà sur place.

Force fixe : une compagnie du bataillon d'Afrique déjà sur place.

Poste à créer vers la plaine de Tamlelt.

Force mobile : 100 mokhazenis (75 montés, 25 à pied) à créer de toute pièce. En attendant que le poste soit créé, ces mokhazenis, qui appartiendraient au cercle de Colomb, auraient comme point d'attache Ben Zireg, et serviraient à protéger dès maintenant la construction du chemin de fer, à battre le terrain du Nord du Djebel Matz et du Grouz et à prévenir le retour des incidents qui ont marqué ces temps derniers, les djiouch pouvant actuellement traverser impunément ces deux massifs, contourner nos postes de Bou Afech et de Ben Zireg dépourvus de forces mobiles, et venir razzier nos protégés jusque sur la Zousfana.

Force d'appui et de repli : la 13^e compagnie de tirailleurs montée, actuellement à Ben Zireg, est destinée au poste projeté.

Force fixe : une compagnie de légion ou de tirailleurs dont je dispose dès maintenant.

Colomb.

Force mobile : la formation saharienne dont la création est annoncée ; son rôle sera double : au Nord, contre les incursions des gens de Bou Amama en liaison avec la précédente ; à l'Ouest vers le Guir, contre les incursions des gens du Tafilalet, en liaison avec celle de Beni Abbès : c'est pourquoi l'effectif prévu est à peu près le double des précédentes.

Force d'appui et de repli : compagnie de légion montée, existe sur place.

Force fixe : compagnie de légion à pied, existe sur place.

Je laisse en dehors Beni Abbès, où je ne prévois que deux éléments : la force mobile constituée par la nouvelle formation montée saharienne, et la force fixe constituée dès maintenant par une compagnie de tirailleurs. Je n'y crois pas, en effet, une force d'appui et de repli nécessaire, les opérations de police se faisant dans cette région sur de très vastes espaces dépourvus d'eau, où ne peuvent opérer que des formations extrêmement légères et mobiles, où une compagnie montée ne pourrait être employée utilement et comporterait des convois de ravitaillement considérables dont il ne faut plus envisager l'envoi sur la Zousfana et

la Saoura. J'estime que la formation saharienne montée combinant son action avec celle de Colomb suffira à assurer la sécurité de la basse Zousfana et de la haute Saoura.

6 mai 1904.

Je n'ai malheureusement pas vu le jeune de Fange comme je l'aurais voulu, parce qu'il est tombé dans une effroyable bousculade, entre Thomson, Reibell, qui me quittaient, et Étienne, qui m'arrivait. Je n'ai pu que l'avoir à dîner en courant, et causer un peu, assez pour deviner ce qu'il valait : je venais de le lire dans les *Débats*. Quel dommage de recevoir tant de gens et pas vous ! On nous promet bientôt des trains rapides et confortables. Je n'hésiterai plus alors à vous relancer.

Je viens de lire la réception de Bazin. Je dois dire que j'adhère presque sans réserves à tout ce qu'a dit Brunetière dans son cinquant discours.

Quelle est votre opinion sur l'*Affaire Dreyfus* de Reinach ? Je viens d'en lire les troisième et quatrième volumes après avoir lu les deux premiers en France ; je dois avouer que j'en suis saisi et qu'il me semble que cette lecture serait profitable à beaucoup.

Je me résigne à marcher avec ce que j'ai, bien qu'on m'ait mis beaucoup d'indépendance sur le papier et aussi presque rien dans la pratique. On est trop heureux que j'aie la *responsabilité* et on me « carotte » tout ce qu'on peut comme moyens, espérant toujours que je me casserai les reins dans un bon à-coup. Je tâcherai de ne pas donner cette joie — mais c'est un dur, dur métier. Je l'aime tout de même, mais avec la certitude que fort peu de mes confrères le goûteraient, quoi qu'ils en disent.

Les séjours de Chailley-Bert et d'Étienne m'ont sérieusement réconforté. Je pense que vous les verrez.

Cette affaire du Maroc serait tout à fait intéressante et même passionnante si les organismes étaient plus souples.

Récrivez-moi, je vous en prie, mes meilleurs moments sont ceux où je lis vos lettres.

Aïn Sefra, le 24 mai 1904.

A MA SŒUR. C'est vraiment le côté lamentable de ma vie que mes destinées, auxquelles je me sens si clairement appelé, ne puissent jusqu'à *nouvel ordre* que se dérouler hors de France, quand il me serait tellement doux d'être auprès de toi, et quand ta tendresse remplit mon cœur d'une manière si exclusive qu'il y reste bien peu de place pour d'autres vraies affections. Ce qui me console, c'est de penser que tu es un peu fière de moi et que tu comprends que je ne serais pas le Monsieur chic, que je commence après tout à être, si j'étais resté à piétiner dans la carrière en France ; il faut décidément choisir entre le home et ses douceurs, et la vie à toute allure avec au bout le pouvoir et l'influence.

Ici, l'hostilité du 19^e corps et des bureaux devient haineuse et arrête tout ; et à Paris même le général André, très bien disposé, a reconnu avec Étienne que ses bureaux ne voulaient pas marcher. Ce sont de telles obstructions que je suis toujours à la veille de les envoyer promener, et je me demande toujours si cela n'arrivera pas un de ces jours. Je sens bien que ma situation dans le monde officiel grandit chaque jour, mais avec ce régime-ci la roche Tarpéienne est toujours proche.

Je voudrais bien aller faire un tour en France, mais vraiment comme l'incident grave : attaque de poste, de convoi, est toujours possible, je n'ose pas quitter Aïn Sefra. Il me serait vraiment trop désagréable d'entendre crier sur le Boulevard à 5 heures : « *La Patrie* ! Attaque d'un poste dans le Sud-Oranais ! » et d'acheter le journal en simple curieux.

Aïn Sefra, le 26 mai 1904.

A E. ÉTIENNE. Je vous remercie pour votre « interview » du *Temps* qui, ainsi que toutes les lettres m'en apportent l'écho, m'apporte un tel appui, en France et dans l'opinion, ce qui est l'essentiel ; ici il suscite naturellement bien des jalousies et des hostilités dans les organismes qui se sentent visés, mais c'était fatal et c'est la loi de toute lutte. Permettez-

moi cependant d'y ajouter ces quelques réflexions. En ce qui concerne le projet de réunion de toute la frontière sous mon commandement, que vous avez envisagé, il est inutile de vous dire dans quel état de trouble cette suggestion a jeté les intéressés d'Oran et de Tlemcen. Pour le moment, la mesure serait prématurée ; c'est une question d'avenir ; actuellement il faut d'abord me laisser bien organiser mon affaire du Sud, lui laisser le temps de se souder ; le morceau est déjà assez gros avant de m'en coller un autre aussi gros et plus complexe encore.

Voulez-vous que nous parlions Maroc ? La question de l'organisation de la zone marocaine limitrophe de l'Algérie me paraît devoir subir un fort temps d'arrêt. Vous savez mieux que moi quelles difficultés on rencontre à faire admettre à Fez l'accord anglo-français. Nous en avons eu ici la répercussion directe qui m'a été signalée par le commandant supérieur de Marnia et par des renseignements venus d'Oudjda, spécifiant que c'est sur les instructions formelles de Fez que Si Rekina, le représentant du sultan, a dû modifier du jour au lendemain son attitude vis-à-vis de nos officiers. Je crois donc qu'il est sage, pour le moment, d'être très prudent de ce côté-ci.

Mais quand nous serons sortis de cette période préliminaire, ce qui primera tout, ce sera évidemment d'établir l'unité de vue et d'action entre Alger, Tanger et Fez qui, pour le moment, me paraît exister aussi peu que possible. Je persiste à croire que, pour ce côté-ci, la meilleure solution sera la constitution d'un commandement « à cheval » sur les deux pays, selon le projet Jonnart, et je me vois très bien, dans un avenir donné, général français pour la marche algérienne et sirdar marocain pour la marche marocaine, recevant pour la première les ordres d'Alger et pour la seconde des ordres de notre futur Lord Croner. Cette solution « chevauchante » effarouchera les symétriques, les formalistes et les réguliers, mais elle est certainement la plus pratique, la plus efficace, et, comme on dit en algèbre, la plus élégante. A cheval sur la Moulouya avec une résidence à Tlemcen et une autre à Taza, réunies par une voie ferrée, je vois très bien cela dans quelque avenir.

Je voulais vous reparler de la question de l'attribution de la médaille coloniale aux opérations effectuées par des troupes sous

mes ordres. C'est avec un véritable chagrin que tous ici ont lu la lettre qui vous a été adressée le 15 avril par le ministre de la Guerre à ce sujet. D'abord la liste restrictive qui l'accompagne exclut la colonne du chott Tigri, commandant Pierron, pourtant bien méritante ; ensuite le deuxième escadron du 2^e spahis arrivé si brillamment au secours de Taghit, puis au secours des gens d'El Moungar à 5 heures du soir avec Susbille et dont l'arrivée a seule assuré le salut des survivants. Mais en outre, les principes que pose la lettre du ministre sont déplorables si on les applique dans l'avenir. Elle parle en effet avec dédain des « reconnaissances et tournées de police rentrant dans les attributions normales des compagnies Sahariennes ou des troupes algériennes », en disant « qu'il faut réserver cette distinction aux opérations particulièrement pénibles ou dangereuses ».

Or j'estime que ce sont précisément ces petites opérations de police, ingrates, obscures, qui sont les plus pénibles, les plus dangereuses et les plus méritoires et que les deux contre-rezzous que viennent d'exécuter Pierron et ses officiers ont été autrement rudes, efficaces et méritant la médaille coloniale que la colonne d'Eu à Bechar où on s'est trimballé à gros effectifs, sans grands risques et sans grande fatigue, ou que le bombardement de Zenaga où les quatre cinquièmes des troupes amenées par chemin de fer ont simplement assisté à un beau spectacle.

L'inconvénient très grave de cette interprétation, c'est qu'elle est la négation même de notre méthode, de la méthode Gallieni, celle qui proscrit les « colonnes » proprement dites, les affaires à grand orchestre, à gros effectifs, et onéreuses, et qui préconise, au contraire, les petites opérations incessantes, sans bruit et sans dépenses. Il est certain que le meilleur moyen de tuer la tradition des premières au bénéfice des secondes, c'est d'en donner le goût aux officiers, et, pour cela, avant tout de leur donner la certitude que ces petites opérations, les plus rudes et les plus dangereuses de toutes, où il y a bien moins de confort que dans les grandes, nul moyen de transport, leur procureront les mêmes bénéfices et notamment les distinctions honorifiques auxquelles ils tiennent tant, à bon droit.

Merci enfin de ce que vous avez dit de mes officiers, de mes

chers et admirables officiers. Comme vous les avez compris et bien vus. Quelle pépinière !

Oran, le 14 juin 1904.

Je viens de causer longuement avec M. Vaffier, l'ancien lieutenant de vaisseau agent de la Compagnie marocaine à Oudjda. Il me confirme que la situation au Maroc est très difficile, il me dit combien les esprits sont montés à Oudjda et que tous s'accordent à dire que du jour où une troupe française entrera sur le territoire marocain, Rogui¹ et Makhzen ne feront plus qu'un contre nous. Il croit par contre qu'une organisation « à cheval » comme celle que nous avons envisagée et où l'officier supérieur français dépendrait complètement du sultan pour la zone marocaine et n'y emploierait que des noyaux algériens déguisés aurait chance d'aboutir.

Aïn Sefra, le 26 mai 1904.

A J. CHAILLEY. Un court moment pour vous écrire ; j'ai hâte de vous dire quel plaisir m'a fait votre article de la *Quinzaine* du 10 mai. Il est si rare de lire quelque chose qui est « tout à fait cela ». Nul certainement n'a jusqu'ici donné la note plus juste : l'organisation à donner aux troupes, la simplification des services ; et combien surtout je vous sais gré d'avoir proclamé qu'il n'y a encore rien de fait, que tous les accidents sont possibles, qu'il ne faut pas s'illusionner sur la trêve temporaire que nous a value l'hiver. Étienne l'a vu comme vous et est parti convaincu, je le sais, et s'emploie comme il sait s'employer, mais quels que soient les efforts individuels, l'autorité de ceux qui interviennent, nous n'arriverons pas à grand' chose parce que les bureaux sont les plus forts, parce que c'est le système qui est mauvais, parce que si un ministre peut être convaincu et qu'il préconise une solution, les bureaux veillent et s'arrangent pour que, dans la pratique, elle devienne inapplicable.

1. Le Rogui, prétendant au trône du Maroc, se faisait appeler Moulay M'Hamed, nom d'un frère du sultan Moulay Abd el Aziz. Son vrai nom était Bou Hamara.

Et alors c'est l'ergotage sans fin, les mais, les si, les car, les « mais qu'est-ce qu'il demande encore puisqu'on lui a donné tout ce qu'il demandait », tandis qu'on n'a en réalité donné que de l'écriture.

Ce qu'il faudrait c'est une conférence à Paris, avec ceux qui détiennent les signatures, devant les cartes, où je puisse une bonne fois les empaumer, leur faire voir clair, et rédiger les mesures d'application séance tenante, jusqu'au dernier point, et repartir avec les solutions en poche. Cela, du reste, ne m'est pas spécial mais s'applique à toutes choses coloniales ; que de fois, au Tonkin, à Tananarive, ne l'avons-nous pas dit.

Mais en somme je ne me plains pas ; ça va tout de même. La restitution de la razzia des Beni Guil est réglée, mon poste de Forthassa s'installe. Les Beni Guil y viennent commercer familièrement. Leur rapprochement s'affirme.

Chez Pierron, à Bechar, cela va tout à fait bien ; Doui Menia et Oulad Djerir se mettent en main d'une façon inespérée.

Les points noirs sont le Sud où, faute de forces mobiles, Beni Abbès et ses amis restent très exposés aux coups du Tafilalet qui y a déjà fait deux tentatives et s'apprête à recommencer plus sévèrement, je le crains.

A Mecheria, Regnault est enfin arrivé et m'a fait la meilleure impression. Je ne doute pas qu'il ne reprenne vite les Hamyane, mais de son côté Bou Amama a, depuis trois mois, gagné beaucoup de terrain ; il s'est joint à son fils et au prétendant, et bien qu'ils aient subi une petite pile sous les murs d'Oudjda, il n'en reste pas moins un gros morceau, centre d'attraction ; les éclats en sont dangereux et, au premier succès sérieux que remporterait le marabout, on verrait tous ses voisins, les Beni Guil eux-mêmes, se remettre dans son sillage.

J'ai reçu en coupure votre article du *Figaro*, pas les autres ; vous serez bien gentil de me les faire envoyer tous.

Je tremble un peu d'avoir une si bonne presse, parce que le vieux symbole de la « roche Tarpéienne » me sonne aux oreilles ; tant pis : marcher droit.

27 mai 1904.

A MAX LECIÈRE.

Bonne lettre de vous.

Je sais à quel point l'amitié de vous et de Bérard m'est sûre et fidèle ; la vôtre a une bonne priorité. Saint-Germain, ma carrière, mon escadron ; vous avez été si mêlé à tout cela. Et maintenant, c'est une autre musique, et une assez bonne musique. Vous avez raison de compter sur moi pour la politique humaine et civilisatrice. J'y suis attaché par une conviction croissante. Certes, toute politique indigène doit être appuyée sur la force, le seul porte-respect, surtout en pays musulman, et Bérard l'a bien vu en Crète et l'a bien raconté. Mais cette « force » ne doit être que le moyen, la sécurité assurée à tout l'effort civilisateur. Oui, ici, il nous faut des troupes alertes, entraînées, solides, mais pour couvrir nos chemins de fer, nos marchés, nos prospecteurs miniers, nos médecins, tout cet arsenal pacifique destiné à donner à ces peuples la vie qu'ils ignorent.

Ce n'était pas la note ici, et il y a à cet égard un rude courant à remonter.

Depuis que j'ai repris le contact avec la vieille armée métropolitaine, j'ai pris pleine conscience de ce que la « révolution » n'était pas faite. Le ministre actuel amuse le tapis en brimant les *personnes*. C'est insuffisant et c'est un mauvais moyen. Ils n'ont pas fait une réforme de principe et, pour la première fois de ma vie, voici que je désire devenir ministre de la Guerre pour donner le coup de hache aux « institutions ».

NOTE SUR LE SERVICE DE LA CAVALERIE DANS LE SUD

7 juin 1904.

a) *Reconnaissance et sûreté*. — C'est là le service le plus important de la cavalerie. Il comprend les reconnaissances à grande portée, les patrouilles autour des postes, en montagne ou en plaine, le service de sûreté des colonnes et convois, les vedettes de jour, etc.

Pour ce service, quel qu'il soit, les cavaliers *indigènes* sont

seuls utilisables. Eux seuls possèdent le sens du pays, la vue perçante qui permet de reconnaître à toutes distances le moindre objet insolite, la connaissance des indigènes qui les empêche de confondre amis et ennemis, point particulièrement délicat dans le Sud où ces confusions sont fréquentes, dans un sens ou dans l'autre ; l'habitude de suivre et de distinguer les traces, de flairer les points d'eau et passages possibles, de se diriger sans cartes, ce qui est une obligation absolue. Enfin et surtout, *ils parlent la langue du pays*, condition « sine qua non » d'une bonne information.

Pour toutes ces raisons, le dernier des éclaireurs indigènes vaut mieux que le meilleur patrouilleur d'un escadron de France.

b) *Combat.* — Le combat par le choc ne semble plus à envisager pour la cavalerie qui, dans le Sud, n'interviendra vraisemblablement au combat que comme groupe de fusils montés.

Le tir, l'utilisation du terrain, le dressage des chevaux pour le combat à pied, sont les premières qualités à rechercher.

En tous cas, il est incontestable que les mokhazenis bien recrutés et bien commandés sont excellents pour le combat à pied.

Les nombreux et magnifiques engagements du makhzen dans les combats de Taghit en sont une preuve.

Là encore j'estime que la cavalerie indigène va bien en général. Mais il serait bon qu'elle pût être soutenue, en attendant l'intervention de l'infanterie, par des groupes européens rapides, solides et bien dressés à ce genre de combat. Nous avons déjà les compagnies montées de légion ; un ou deux escadrons européens pourraient leur être adjoints. J'indiquerai plus loin comment j'envisage leur constitution.

c) *Services accessoires.* — Courriers, escortes, estafettes, service de chaouch, etc. Sous ce rapport les cavaliers indigènes sont incomparables, et ne peuvent être remplacés.

En résumé :

Emploi presque exclusif de la cavalerie indigène en la soutenant lorsqu'il y a danger sérieux :

- 1° par les compagnies montées de légion ;
- 2° par des escadrons européens constitués spécialement en vue du service dans le Sud.

Examinons maintenant comment les corps actuellement existants peuvent concourir à cette organisation :

I. *Makhzen*. — Le makhzen est presque, dans le Sud, la cavalerie idéale.

Son défaut est d'être inégal. Le recrutement, la remonte influent beaucoup. La personnalité de l'officier qui commande joue également un grand rôle. D'où de grandes différences de rendement.

Mais les cavaliers du makhzen ont des qualités de premier ordre.

D'abord ce sont les seuls qui sachent la guerre du pays, les seuls éclaireurs et agents d'information sérieux, les seuls qui combattent l'ennemi avec ses propres moyens, les meilleurs. Ils sont endurants, énergiques, utilisent au mieux le cheval arabe, le dressent bien au combat à pied. Très capables de discipline sinon de cohésion, en tous cas fidèles et dévoués, très braves au feu, ils demandent à être tenus, surtout s'il y a razzia dans l'air.

Je conclus donc à l'utilisation intensive des makhzens. Mais il faudrait avant tout, les armer en conséquence. Leurs carabines 74 sont juste bonnes pour tenir tête à l'armement des rezzous des Beraber ou des gens de Bou Amama. Je demande instamment qu'ils soient dotés de carabines de 90.

II. *Spahis*. — Le grand vice d'organisation des spahis est leur assimilation aux troupes régulières. Tout découle de là. Les escadrons de spahis devraient être des « makhzens » permanents et un peu plus solidement organisés. Il est évident qu'on perd dans les escadrons un temps énorme à faire du dressage à la française, qui n'apprend rien aux cavaliers indigènes et qui leur fait perdre leurs qualités natives.

Après des semaines de théories, de progressions, d'écoles de régiment et d'escadron, de travail en carrière, les spahis manœuvrent plus mal que des escadrons territoriaux de France, et perdent l'aptitude à la guerre arabe, que pourtant ils possèdent au même degré que les mokhazenis.

La meilleure preuve, c'est que les spahis choisis, mis à la disposition des bureaux arabes, deviennent dans le Sud des chefs de makhzen remarquables, ainsi qu'on l'a constaté aux combats d'Hassi el Begri (octobre 1902), de l'oued Kheroua (juin 1903), de

Taghit (août 1903) et à toutes les reconnaissances et contre-djiouch des makhzens de Taghit et d'Ounif (1902, 1903, 1904).

Le but est donc de « mokhazéniser » les spahis.

L'organisation régimentaire est le principal obstacle à leur emploi rationnel.

L'organisation type serait l'escadron indépendant, à effectifs variables suivant les circonstances de guerre et de recrutement, *créé et supprimé par décret*, comme les formations coloniales analogues.

Le capitaine commandant, seul maître de son recrutement, de sa remonte et de son administration. Les spahis commissionnés et non engagés, comme le principe vient d'en être admis pour les formations sanariennes; les hommes libres d'avoir auprès d'eux leur famille, ce qui les empêcherait de prendre en dégoût le service très dur du Sud; pas de terres de cultures, pour ne pas retomber dans les inconvénients des smalas.

Telles seraient, à grands traits, les bases de cette réorganisation.

Elle n'entraînerait pas de dépenses excessives, et même il est à présumer que, sauf le cas d'opérations sérieuses, elle amènerait de notables économies: suppression de tous les états-majors de régiments, casernements du Tell rendus disponibles, etc.

Toutefois une telle réorganisation exigerait une refonte complète des lois et règlements organiques, partant beaucoup de temps.

Pour aller au plus pressé, on pourrait adopter les solutions suivantes:

1^o Transporter des escadrons de l'Est dans la province d'Oran, ce qui s'est produit en 1903 pour l'escadron de Djelfa. Cette solution serait encore assez longue, car il ne faudrait pas songer à transplanter les escadrons tout faits, avec leurs effectifs recrutés dans d'autres régions, ignorants du Sud, dépaysés, facilement démoralisés. Il y aurait lieu de transférer à leurs nouveaux postes de simples noyaux d'escadrons, formés des cadres et des volontaires et de remplir ces cadres avec le recrutement du pays. Les tribus cavalières de la division d'Oran fourniraient toutes les ressources nécessaires.

2^o Avant tout, renforcer les escadrons du 2^e spahis réduits à

l'état de squelette, par les fatigues du Sud, les détachements, les services isolés. Ces renforcements se feraient par manquants dans les autres régiments sans toucher à la loi des cadres, ainsi que le fait a déjà eu lieu pour la création des spahis sahariens. A ce moment l'effectif budgétaire de 178 hommes par escadron de spahis algériens a été réduit à 150. Depuis, les spahis sahariens ont été supprimés et remplacés par des formations très différentes au point de vue organique ; la réduction de 1894 a été maintenue.

Le Sud-Oranais, c'est-à-dire la subdivision d'Aïn Sefra, pourrait comprendre 3 ou 4 escadrons de spahis à 175 sabres :

- un dans le cercle de Bechar,
- un dans le cercle d'Ounif,
- un dans le cercle de Mecheria,

si on le juge possible, à la rigueur, en arrière de ces trois escadrons de première ligne, se reposant et faisant du recrutement, un escadron à Géryville.

En résumé j'estime qu'avec une organisation plus large, mieux adaptée au pays, et la suppression du formalisme actuel, les spahis pourraient reprendre toute leur valeur et jouer leur vrai rôle. Les capitaines dirigeraient uniquement leur instruction dans le sens du tir, du combat à pied et du service de reconnaissance. Du reste, c'est un peu ce qui se passe dans les escadrons du Sud qui, bien que fatigués par suite de leurs faibles effectifs, rendent généralement de bons services et ne sauraient, dans aucun cas, être remplacés par les escadrons actuels de chasseurs d'Afrique.

III. *Légion.* — Les compagnies montées de légion sont un outil excellent quand on sait s'en servir. C'est par excellence le groupe de fusils montés. Discipline, endurance, solidité au feu, ils ont toutes les qualités d'une infanterie d'élite et en plus la rapidité et le rayon d'action.

Mais ce n'est pas de la cavalerie. Non seulement ils sont impropres à reconnaître, mais c'est à peine s'ils peuvent se garder. De plus leur masse encombrante et peu maniable, cibles offertes par les groupes de mulets, les exposent à des surprises graves — chott Tigri et les deux Mungar.

La constitution des escadrons de la légion est un projet qui a été souvent étudié et jamais résolu.

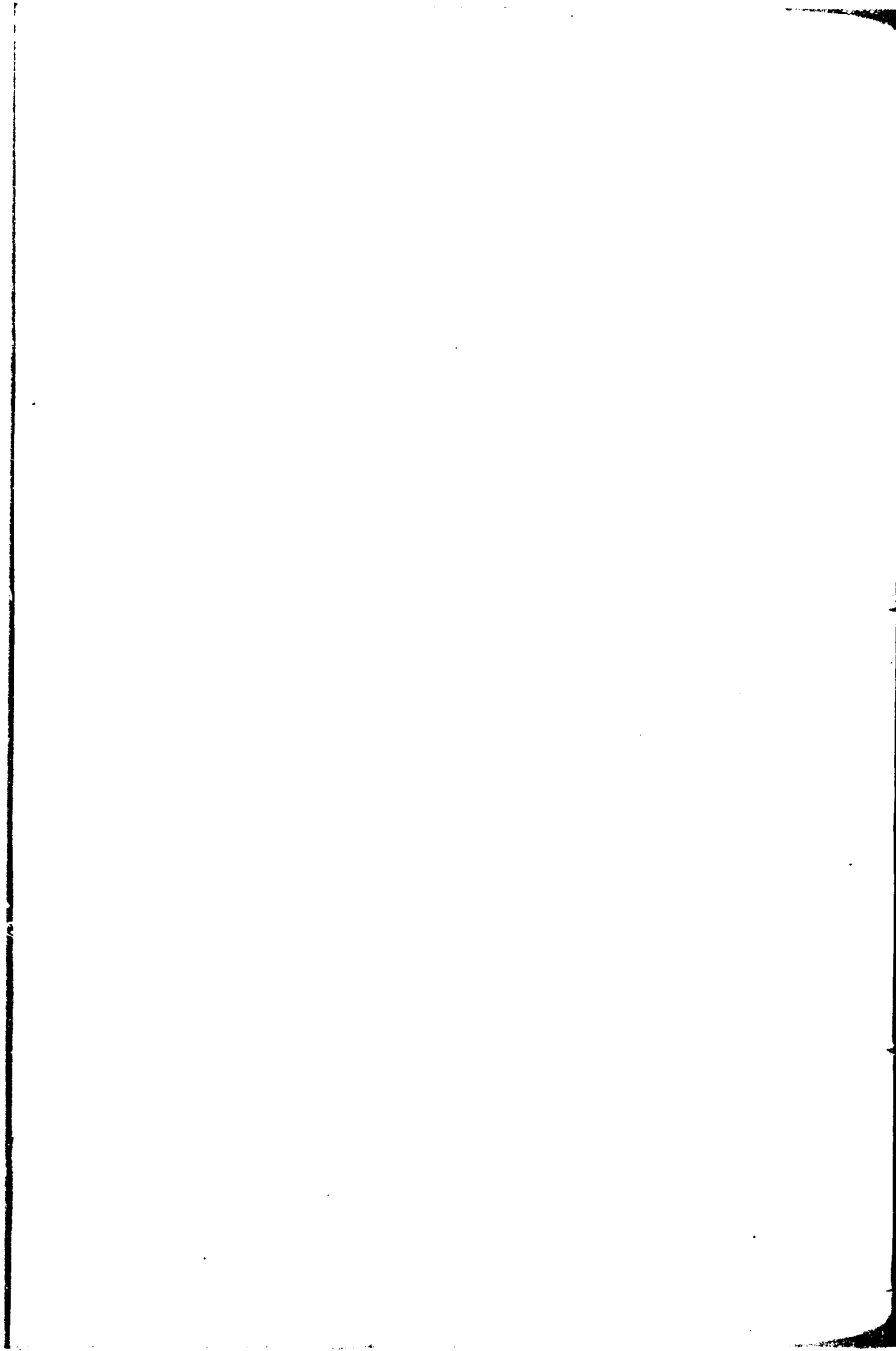
Très séduisante au premier abord, je l'avais présentée dès mes premières propositions en décembre 1903.

IV. *Chasseurs d'Afrique*. — J'estime, avec plusieurs officiers supérieurs ayant longtemps servi dans la cavalerie d'Afrique, qu'il serait possible de créer des escadrons de rengagés : par exemple un pour chacun des deux régiments de chasseurs d'Afrique à la division d'Oran. Ces hommes complèteraient d'abord un congé de cinq ans, et pourraient ensuite être admis à se rengager pour des périodes de deux ou trois ans. Ils auraient une haute paye, des primes spéciales et des congés périodiques (comme aux Sahariens), étant donné le service particulièrement pénible qu'on réclamerait d'eux dans le Sud. Ils seraient instruits et entraînés plus spécialement à la guerre du Sud, apprendraient l'arabe, s'adapteraient au pays et fourniraient ultérieurement de précieux éléments de colonisation.

Cette solution que je ne puis qu'indiquer mériterait d'être étudiée de près au point de vue cavalerie. Elle n'offrirait que des avantages, et un seul inconvénient, celui d'un accroissement de dépenses, qui peut la faire écarter *a priori*, pour le moment du moins ; j'ai cru néanmoins devoir l'indiquer.

En résumé, j'estime que la cavalerie dans le Sud devrait être réorganisée sur les bases suivantes :

- 1^o large emploi du makhzen ;
 - 2^o réforme complète des spahis : suppression de l'organisation régimentaire et constitution d'*escadrons makhzens* indépendants, dressés uniquement pour la guerre arabe et assimilés au point de vue organique aux formations de cavalerie coloniale. Trois ou quatre de ces escadrons renforcés à 175 sabres en moyenne, suffiraient en ce moment pour le Sud-Oranais ;
 - 3^o constitution d'escadrons de chasseurs rengagés, qui seraient, avec les compagnies de légion montée, la réserve de la cavalerie indigène en vue des éventualités qui pourraient se produire à l'Ouest. Deux de ces escadrons suffiraient largement.
-



CHAPITRE II
L'AFFAIRE DE BERGUENT

JUIN-SEPTEMBRE 1904

Protection de la zone Nord de la frontière algéro-marocaine. — Occupation de Ras el Aïn. — Ordre d'évacuation par le gouvernement. — Demande de mise en disponibilité. — Le général obtient le maintien du poste de Berguent.

Oran, le 17 juin 1904.

A MA SŒUR. Je suis à Oran depuis trois jours et j'y resterai cinq ou six jours pour y mener et y suivre une très grosse affaire engagée contre Bou Amama et dont l'issue me laisse extrêmement anxieux. D'autre part, j'ai de sérieuses inquiétudes du côté du Sud, où le Tafilalet me menace. Tout cela me met sur la brèche.

Voici qu'Étienne vient de me faire encore ovationner au banquet du Comité du Maroc ; il me fait trembler et va me casser les reins ; en attendant il me fabrique grand homme, mais saprelotte c'est un rôle difficile à tenir, bien qu'avec ses terribles risques d'accident je le préfère certes à la médiocrité. Mais les badauds qui se figurent que de telles situations vont sans une préoccupation de toutes minutes et une tension ininterrompue de tous les ressorts sont bien mal renseignés.

Oran, le 24 juin 1904.

A E. ÉTIENNE. Je viens de recevoir le texte complet de votre discours au banquet du Maroc ; je vous en remercie bien sincèrement ; mais vraiment, vous m'avez fait une part trop large, beaucoup trop large, et une telle confiance

si publiquement proclamée est un peu lourde à porter. Jamais je n'ai plus senti la responsabilité qu'elle m'impose.

Je suis à Oran depuis huit jours, pour y suivre de près une petite concentration de troupes que j'ai été obligé de faire près de Ras el Ain, car Bou Amama, installé tout à côté de nous, au Sud d'Oudjda, où nous ne pouvons aller l'attaquer nous-mêmes, à cause de la fiction de la frontière marocaine, y devient tout à fait dangereux. Il forme là noyau d'attraction, solidement établi dans la montagne. Il pèse sur toutes nos tribus, cherche à provoquer des défections. Il était indispensable d'accrocher à son flanc un détachement de trois ou quatre compagnies qui le surveille, l'empêche de déborder chez nous et couvre nos tribus et nos alliés tels que les Beni Mathar qui se sont mis sous notre protection. Seulement comme je ne pouvais pas constituer ce détachement avec mes propres troupes à cause de l'éloignement, j'ai dû demander des troupes au général de division. Il est essentiel que cela se fasse vite. Bou Amama que la mehalla n'ose pas attaquer, qui a pris franchement parti pour le Rogui et l'attend, qui exploite contre nous l'accord franco-anglais, devient tout à fait dangereux. Je sens parfaitement son influence dissociante sur toute la frontière, et je n'ai pas hésité à provoquer la constitution sur son flanc d'un écran qui couvre nos tribus ; sinon les Beni Mathar, Beni Guil, tout ce qui se réclame de nous, serait molesté, razié, et nous perdriens la face.

Oran, le 6 juillet 1904.

A MA SŒUR. Je t'ai bien négligée depuis quelque temps, c'est que j'ai mené une rude vie, bien que je ne coure pas après Bou Amama comme le racontent les journaux : c'est un canard qui m'agace. Je me borne simplement, en raison de sa venue près de nous au Maroc, au Sud d'Oudjda, à installer sur notre frontière un fort détachement d'observation composé d'une section d'artillerie, de trois compagnies d'infanterie, de trois pelotons de spahis et de 200 à 300 cavaliers irréguliers qui sont établis vers Ras el Ain sous le commandement d'Henrys. Ce groupe est destiné à surveiller le bled, à empêcher de se propager dans nos tribus les étincelles de la lutte actuellement enga-

gée entre Bou Amama et les troupes du sultan. Une fois le détachement constitué, les troupes n'on donc plus à remuer.

Ras el Aïn et du reste un point merveilleux, — j'en viens — des eaux superbes — je m'y suis baigné et j'ai nagé — quelques arbres, et des nuits froides. J'ai fait là avec Renouard une tournée de huit jours délicieuse, voyageant la moitié de la nuit, à cheval, sous une lune superbe, couchant dans mon burnous, et j'ai trouvé là mes troupes et mes goums bien campés et pleins d'entrain. Nous ne conquérons nullement le Maroc et je mène cette affaire avec la prudence du serpent, mais c'est un bond de 100 kilomètres en avant, et une base d'opérations parfaite le jour où on se déciderait à faire quelque chose ; nos avant-postes tiraillent quelques coups de fusil avec les gens de Bou Amama, ce qui amuse les hommes et les distrait.

Nous bivouaquions sous un mûrier colonial, près d'une source, entourés de tous les fanions des goums fichés en terre, et c'est là que je recevais les notables marocains qui n'ont cessé de venir palabrer.

Je quitte Oran après demain pour Aïn Sefra où je serai le 9, le 11 et 12 à Ounif, le 14 je passerai ma revue, le 17 je repartirai pour Ras el Aïn, absence d'une dizaine de jours.

Oran, le 7 juillet 1904.

A E. ÉTIENNE. Vous me demandez si mon opération contre Bou Amama est bien réglée et concertée avec Rekina¹. Or, premier point : je ne fais pas d'opération contre Bou Amama ; il est essentiel qu'il n'y ait pas de malentendu à cet égard et j'ai été ennuyé de voir quelques journaux, heureusement peu nombreux, partir sur cette piste ; ce n'est pas mon genre de me lancer dans des aventures de cet ordre. D'abord Bou Amama est en plein Maroc où nos troupes ne pourraient entrer sans déchaîner la tempête ; de plus, même si nous en avions la latitude, il y est très solidement établi et il ne faudrait à aucun prix, avec des goums aussi peu sûrs que les nôtres, risquer un échec.

Non, l'opération est toute autre, et il faut le dire bien fort.

¹. Rekina était le représentant du sultan du Maroc à Oudjda.

Bou Amama et la mehalla étaient en train de se battre en territoire marocain, mais très près de chez nous, et l'influence trop proche de Bou Amama ayant une action dangereuse sur nos tribus, j'ai jugé indispensable d'établir un pare-éclat, et de constituer dans la région de Ras el Ain, en un point de l'oued Charef qui doit s'appeler diplomatiquement Berguent, mais qui en réalité confine à Ras el Ain, un détachement que j'ai peu à peu renforcé de façon qu'il se suffise à lui-même, et assure la protection de tout le chott Gharbi (pâturages des Hamyane) et de toute ma frontière entre le chemin de fer et l'oued Charef, contre toute répercussion, toute étincelle, provenant de la querelle Makhzen et Bou Amama et de l'accroissement d'influence de ce dernier, s'il rosse la mehalla comme c'est très vraisemblable. D'autre part, ce détachement est en posture, dans le cas où par hasard Bou Amama serait battu, ou trouverait l'emplacement peu agréable, de l'empêcher de revenir au Sud, c'est-à-dire chez nous. Voilà le principe et je n'en sors pas : groupe d'observation et de préservation, cordon sanitaire, tout cela est dans mes strictes attributions de responsable de la sécurité sud-oranaise.

Maintenant, ce principe posé, j'ai pensé qu'il y avait intérêt à en tirer toutes les conséquences politiques et commerciales.

J'ai immédiatement averti le Makhzen à Oudjda en avisant Rekina que je venais me mettre là aux aguets, ne pouvant intervenir directement au Maroc, mais pouvant du moins appuyer par ma seule présence l'action des tribus fidèles au Makhzen, les encourager, et retenir dans le devoir les tribus les plus proches, telles que les Beni Mathar. C'est ce qui s'est produit puisque les Beni Mathar se sont immédiatement détachés de Bou Amama et sont tous venus se grouper autour de nous et qu'en outre le marabout de Guefaft s'est détaché du Rogui.

Rekina s'est mis immédiatement en communication avec moi et avec le commandant Henrys qui commande mon détachement, en lui envoyant des messages réguliers et en le tenant au courant de tous ses mouvements. De plus, il se montre très satisfait de notre présence, nous demande de ne pas lâcher notre position de surveillance et même nous a priés de pousser nos goums sur les positions mêmes de Bou Amama, et, pour un peu, il nous suppliait d'y aller nous-mêmes. Mais ici, halte-là, je ne

vais pas me lancer dans ces bêtises et, n'ayant aucune confiance dans le mordant de la mehalla, risquer de payer les pots cassés et surtout de provoquer une conflagration générale par cette intervention directe.

Mais, excepté que je ne veux pas marcher à leur place chez eux, l'accord est complet, et Rekina envoie à Henrys un de ses caïds, avec un drapeau et un détachement, de telle sorte que l'accord se trouve ainsi nettement affirmé aux yeux des populations, et que notre présence à Ras el Ain prend, avec la présence de ce détachement marocain, un net caractère de *police mixte*. Du reste, j'ai vu ici à Oran le capitaine Martin qui est à Oudjda ; nous nous sommes mis pleinement d'accord et il est entendu que, d'une part, il fait comprendre à Rekina qu'il nous est impossible d'intervenir directement en plein Maroc avec nos troupes régulières sans ordre de nos deux gouvernements, que, du reste, nous nous compromettrions et risquerions de déchaîner la tempête et, d'autre part, que notre seule présence vers Ras el Ain lui rend un extrême service en coupant à l'agitateur sa retraite vers le Sud et en retenant dans le devoir les tribus marocaines de ce côté.

Je suis en plein accord franco-marocain, et je crois que ce concours indirect sans intervention directe en est une des applications les plus heureuses.

Côté économique. Ce que j'ai vu d'essentiel dans cette occasion, c'est que cela nous installe à Ras el Ain et qu'il faut en profiter pour établir le marché mixte, prévu par les accords. Ras el Ain (j'en viens) est un endroit superbe : des eaux de quoi abreuver une armée et des terrains de culture comme dans la Mitidja, tout cela en friche faute de sécurité ; route directe de Debdou, Taza, par où on peut pénétrer commercialement vers l'Ouest, troupeaux sur place et à proximité. Il faut qu'immédiatement, à l'abri de nos troupes et du « poste mixte », il s'y établisse un centre de transactions. Cela commence, j'y fais passer avec les indigènes un marché de grains pour l'alimentation de nos chevaux et mulets, et des négociants d'Oran s'apprentent à y envoyer des agents pour y ouvrir si possible commerce de bétail et de grains, et tâcher de pallier un peu la crise qui va sévir à Oran sur ces deux objets. Je compte, parce que j'ai

vu ce phénomène se produire partout, que cette création d'un centre d'affaires à l'abri de nos troupes va être le grand agent de pacification, le grand dissolvant des dissidents (voir Ounif, Bechar). Le commandant Henrys, qui me mène cela de premier ordre, a déjà noué des relations avec les Juifs de Debdou et tend toutes ses ficelles dans ce sens. En un mot, à l'abri de bons fusils et de bons canons auxquels l'adjonction d'un contingent marocain laissera son caractère mixte, je vais mener là une jolie campagne commerciale et pacifique, sur le flanc des tribus en guerre, et cela sera le meilleur des dissolvants.

Vous allez voir d'autres personnes qui vous donneront une note toute contraire. Leur thèse c'est que notre présence va allumer la guerre sainte et rend des forces à Bou Amama, et que, pendant que nous y sommes, il faudrait aller à Taza ou au moins à Aioun Sidi Mellouk, sinon c'est un échec. Cette thèse m'a d'abord ému, mais je me suis aperçu qu'elle était surtout inspirée par des considérations locales ; or sur mon front Sud, jusqu'à Ain Chair, notre installation vers Ras el Ain a une répercussion énorme et assure la sécurité entière de notre glacis ; il n'y a pas besoin d'aller à Taza ou El Aioun Sidi Mallouk. Il y aura peut-être, en effet, recrudescence de fanatisme religieux et accroissement momentané des effectifs de Bou Amama. Et puis après ? Tout cela restera localisé dans ce petit canton et je réponds que cela ne sera que momentané et qu'avec la politique que vous savez le noyau d'attraction va lentement, mais sûrement, se former autour de nous ; je demande seulement six mois de crédit et de confiance. Il est très possible que Bou Amama inflige un échec à la mehalla, mais cela serait arrivé de toute façon, et si nous n'avions pas été là, son succès eût immédiatement remis dans sa main tous les Beni Guil, les Beni Mathar et amené de l'agitation chez nous, tandis que, nous étant là, même si Bou Amama triomphe momentanément, tous nos gens resteront en main. Il faut donc y rester à tout prix.

La thèse des opposants est la thèse des vieux qui ne conçoivent pas de mouvements de troupes sans *colonne, opération, attaque* et ne soupçonnent pas la méthode Gallieni, celle qui reconstruit un pays et mène une politique intensive à l'abri de la troupe. Je vais en un mot faire du Bechar à Ras el Ain, sous le pavillon

de la police mixte et de l'entente avec le Makhzen. Comme à Bechar il y aura au début des à-coups, des engagements d'avant-postes, des agressions de Bou Amama, et puis ça se tassera et dans six mois nous aurons gagné là un joli centre d'attraction et de transactions ; ce sera un premier exemple d'une œuvre faite d'accord avec le Makhzen et il montrera ce qu'on peut et doit faire sur la frontière.

17 juillet 1904.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Courant toujours après la longue lettre, je n'en trouve pas le temps et c'est pourquoi je ne vous ai pas écrit depuis deux mois — et j'en souffre — car vous êtes bien à la première place dans mon cœur, ma confiance et ma gratitude.

Étienne, Thomson, etc., m'ont rendu mauvais service en me faisant, malgré ce que je leur avais demandé, trop de réclame. Le journalisme les a entraînés. Cela a excité ici des jalousies et des amertumes féroces — elles éclatent sous mes pieds journellement et ma tâche devient très difficile.

Cette pénétration discrète du Maroc que j'ai commencée clandestinement et qui est désormais engagée, est tellement passionnante que ce serait vraiment pour moi un chagrin de la lâcher.

Oran, le 31 juillet 1904.

AU COMMANDANT
HENRYS¹

Voici le fatal télégramme :

« 30 juillet 1903. »

« Conseil des Ministres a décidé que la colonne d'observation de Ras el Ain devrait se retirer du territoire marocain et se tenir en territoire français.

« Prière de donner des ordres pour l'exécution de cette mesure et de rendre compte. »

Qu'y a-t-il là-dessous, je l'ignore encore absolument. Est-ce Tanger, est-ce l'Espagne, est-ce la campagne de presse ? La terrible complication, c'est que le gouverneur a quitté Alger le 26 avec son chef de cabinet Aynard pour un voyage en Méditerranée.

1. Le général Henrys, ancien commandant en chef de l'Armée française d'Orient et de la Mission militaire française en Pologne, commandait alors le poste de Ras el Ain.

née, m'écrivant à ce moment qu'il avait l'assurance que tout était arrangé ; c'est après son départ qu'est arrivée cette bombe et on ne sait où l'atteindre. Je vous envoie copie du télégramme que j'ai envoyé au ministre de la Guerre ; vous verrez comment j'y expose la situation et que je pose nettement la question de tablier. Serai-je appelé à Paris ? Je n'ose l'espérer. En tout cas je suis décidé, si la mesure est maintenue, à ce que ce ne soit pas moi qui en donne l'ordre.

J'ai écrit à Étienne, à Reibell, à Jonnart qui doit être en France dans trois jours ; tout ce que je cherche, c'est à gagner du temps. C'est pourquoi au lieu de vous envoyer l'ordre ferme que comportait la lettre que j'ai reçue, je n'ai demandé que des propositions espérant qu'avec le temps de leur retour, puis le temps de réunir les moyens de transport, de prendre les mesures préparatoires au retrait, tout cela usera les jours et donnera à Paris le temps de s'émouvoir. La grosse affaire, c'est que jusqu'à nouvel ordre les indigènes ne s'en doutent pas, et les officiers aussi peu que possible. En tout cas, maintenez-les dans le sentiment que tout cela s'arrangera.

Le général Herson pense que, si on y est acculé, il n'y aurait que demi-mal à ramener provisoirement la colonne à Magoura, qu'elle resterait ainsi à portée, prête à réoccuper Ras el Aïn dès que les difficultés diplomatiques seraient aplanies. Il me semble quant à moi que même cela serait désastreux. Pourtant si vous n'étiez pas aussi pessimiste que moi et si vous croyiez que cette demi-mesure n'eût pas tous les inconvénients que je redoute, et que, depuis Magoura, avec la compagnie montée, les spahis et le makhzen envoyés en reconnaissance, couverts par les goums de Si Allal, vous puissiez continuer à protéger Ras el Aïn d'une manière assez efficace, n'hésitez pas à le dire, franchement, parce que, si l'ordre est maintenu, c'est un devoir supérieur de ne pas jeter le manche après la cognée et de tirer le moins mauvais parti de la situation ; mais du moins ne sera-ce plus moi qui y serai, mais cela c'est un détail.

En un mot, envisagez la question froidement, *en soi* ; sans surtout vous préoccuper de moi ; il se peut que je la voie trop tragique, et vous restez entièrement juge.

Je ne vous fais pas davantage de commentaires, c'est inutile.

Oran, le 31 juillet 1904.

A E. ÉTIENNE. Les événements se sont précipités. Le 26 juillet, Aynard m'écrivait d'Alger qu'« il n'y avait plus rien à craindre pour Ras el Aïn, que son occupation provisoire, et d'un provisoire qui durerait plus longtemps que nous, était admise par le ministre et le gouvernement, que dans ces conditions je pouvais être tranquille et qu'en conséquence le gouverneur et lui partaient le même jour 26 en yacht, le premier pour les Baléares et la France après avoir coupé le fil de façon à avoir la paix et le second pour Tanger ». Je trouvais cette lettre rassurante le 29 à mon retour de Berguent d'où je revenais émerveillé des résultats politiques obtenus, de la besogne excellente d'Henrys, de l'agrégation progressive des populations autour de nous, de cette première si fructueuse et palpitante application de l'accord franco-marocain, quand hier 30 arrivait ici un télégramme du 19^e corps prescrivant au nom du Conseil des Ministres l'évacuation de Ras el Aïn.

Quel est l'incident qui a provoqué cette décision inattendue du Conseil des Ministres ? Je l'ignore. J'ai répondu immédiatement par un télégramme en triple expédition à la division, au Gouvernement Général, au ministère de la Guerre, où j'y expose les conséquences tragiques de la mesure ; j'y demande ma mise en disponibilité immédiate si elle doit être maintenue et je voudrais être appelé à Paris. N'ayez pas la moindre illusion : de l'avis de tous ceux qui ici connaissent le pays et les indigènes, ce serait un second Fachoda et amènerait sur notre frontière, comme une trainée de poudre, toute une situation insurrectionnelle et l'effondrement de tout l'échafaudage si laborieusement construit depuis 10 mois. Je n'y souscrirai pas. Je ne demande qu'à être sacrifié, de la façon la plus dure même, c'est un détail, pourvu que l'œuvre reste et que le drapeau et l'honneur français ne reçoivent pas ce soufflet.

P.-S. — Voici le texte du télégramme que j'ai envoyé à la Guerre :

Oran, 31 juillet 1904.

Revenu hier de Berguent où situation est la suivante :
Le Prétendant a traversé Moulouya et arrivé sur oued Za

en marche pour rejoindre Bou Amama actuellement dans Djebel Zekkara, avec lequel, d'après tous renseignements, il se dispose marcher sur Oudjda. Cette situation va produire répercussion immédiate dans région et sur toute frontière sud-oranaise. Présence seule de groupe observation Ras el Ain peut nous en garantir et contenir tribus qui faisaient précédemment cause commune avec Bou Amama. Les Beni Mathar, la zaouia de Guefalt et autres fractions voisines, qui se sont complètement engagées avec nous, nous demandent instamment leur maintenir protection et ne pas les abandonner à représailles Bou Amama. Je m'y étais engagé formellement ne croyant pas cet abandon possible. En raison emplacements occupés par Bou Amama avec ses 1 000 fusils sur territoire marocain mais contre notre frontière, Ras el Ain est seul point où nous puissions maintenir groupe observation, vu absence tout point d'eau suffisant dans voisinage. Abandon actuel ne peut être interprété par population que comme fuite devant Prétendant et Bou Amama. Quel que soit point où colonne soit ramenée, mesure entraînera vrai désastre et répercussion sur tout notre front jusqu'à Figuig et Ain Chair et entraînera défection de toutes les tribus hésitantes ramenées à grand'peine depuis six mois. Or, maintien provisoire à Ras el Ain absolument facile à justifier :

1^o par stricte nécessité protection frontière algérienne résultant nouveaux emplacements Bou Amama et de son renforcement par Prétendant ;

2^o par nécessité couvrir contre eux nos tribus Hamyane actuellement réinstallées dans chott Gharbi ;

3^o par situation spéciale de ce point où accords ont prévu marché et police mixtes et qui est à cheval sur terrain parcours de nos tribus et au Sud de la frontière délimitée ;

4^o par appui que notre présence y donne au Makhzen.

Ce recul contraire à tout engagement pris avec populations qui vont subir représailles immédiates porte atteinte mortelle à notre influence et à notre loyauté et fera perdre tout bénéfice de situation acquise depuis six mois. C'est avec la plus profonde conviction, le sentiment le plus grave de ma responsabilité pour sécurité Sud-Oranais que gouvernement m'a confié que je vous adjure présenter à gouvernement ces observations qui peuvent

échapper quand on n'est pas sur place et lui demander surseoir au moins exécution jusqu'à rapport détaillé et jusqu'à ce que situation locale créée par jonction Prétendant et Bou Amama s'éclaircisse, pour qu'on n'ait pas l'air fuir devant eux et abandonner populations à leur vengeance. M'étant d'ailleurs engagé personnellement vis-à-vis populations au nom de la France que nous ne les abandonnerions plus, les protégerions et les ayant ainsi amenées à se grouper autour de nous et à retrouver sécurité et trafic inconnus depuis sept ans, je ne pourrais, sans manquer à l'honneur, procéder moi-même à cette mesure et, si elle est maintenue, je demande respectueusement à être mis immédiatement en disponibilité, de manière être seul en cause vis-à-vis populations et à ce qu'elles se rendent compte que c'est moi seul qui ai indûment engagé parole gouvernement français et, me sachant désavoué, ne puisse que me suspecter seul et non pas la parole du gouvernement de la République.

Affirme sur l'honneur en terminant que situation acquise depuis dix mois, sans coup de force, sans qu'il y ait eu une goutte de sang français répandue, va être immédiatement compromise et exprime respectueusement vœu être appelé à Paris, si possible pour le démontrer, et que, au nom intérêt et honneur français, il soit sursis jusque-là à exécution cette mesure dont portée locale a certainement échappé.

Aïn Sefra, le 6 août 1904.

A E. ÉTIENNE. Vous êtes donc maintenant au courant et vous voyez qu'en ce moment on ne peut songer à reculer d'un pas d'autant plus que la situation s'est encore modifiée. Le Rogui marche et installe un de ses lieutenants près de Guefât, sous notre nez. La proximité de l'agitateur met en ébullition tous les indécis, Beni Guil, Beni Mathar; notre présence seule les maintient. Le moindre signe d'hésitation ou de timidité ferait tout crouler et c'est à une formidable insurrection que nous aurions à faire face. Comme il n'y a pas de point d'eau, ni de casbah pouvant servir de réduit, à proximité de la frontière, si nous reculions, il faudrait d'un bond reculer jusqu'à El Aricha ou Aïn ben Khelil, c'est-à-dire abandonner cent ou

cent cinquante kilomètres de terrain. Il n'y a pas de moyen terme, nous sommes à Ras el Ain parce que là seulement il y a de l'eau et une position défensive avec réduit en cas d'attaque. Il n'y a donc matériellement pas moyen de simuler même un mouvement de retrait ; outre l'effet moral, il n'y a pas de point matériel où l'on puisse stationner.

Ceci posé, le Quai d'Orsay et la légation de Tanger ne devraient vraiment pas se laisser bluffer par le Makhzen et en être les dupes. Il est impossible que le sultan et la légation de Tanger n'aient pas été avisés de notre mouvement.

1^o Les officiers de la mission militaire à Oudjda avec qui j'ai été en relation quotidienne ont rendu compte de tout à Tanger ; ils ont même reçu une communication de la légation le 22 juin qui se félicitait de la coopération de nos troupes avec le Makhzen.

2^o Rekina a certainement rendu compte de tout au Grand Vizir et si maintenant il est désavoué, cela est extrêmement fâcheux, parce que cela rendra désormais impossible toute collaboration pratique avec un fonctionnaire marocain.

3^o Rekina qui, en apprenant la présence de notre reconnaissance au chott Gharbi, m'a fait des demandes réitérées et instantes pour que nous occupions les points fermant les routes du Sud aux adversaires communs ; il a même insisté pour que nous occupions Guefait et que nous poussions nos goums et nos gens plus au Nord encore ; si je n'ai pas cédé à ces sollicitations, c'est parce que je tenais à me maintenir strictement au Sud du parallèle de Teniet Sassi, c'est-à-dire au Sud de la zone délimitée, puisque d'après le traité de 1845 le pays au Sud de ce parallèle n'est pas délimité ; les terrains de parcours de nos tribus et des tribus marocaines s'y enchevêtrent tellement qu'il est impossible de savoir chez qui on est ou l'on n'est pas. D'ailleurs les terrains de parcours des Hamyane s'étendent jusqu'à l'Ouest de Ras el Ain. Le caractère nettement marocain de la région de Ras el Ain est donc des plus contestables.

4^o Enfin Rekina a été en relation quotidienne avec moi, avec Henrys ; nous avons donc été d'entière bonne foi dans notre accord avec le Makhzen, et ce serait un comble que cette loyale et efficace application de l'accord fût contrebattue à Tanger et à Fez. Je crois au contraire qu'on pourrait et devrait le prendre

de très haut avec Tanger et Fez et montrer que la sécurité de notre frontière et notre honneur ne peuvent être à la merci de revirements du Makhzen et de ses agents et de l'anarchie qui règne entre les divers représentants de l'autorité chérifienne. Je reste convaincu qu'un peu plus de fermeté, de netteté à Tanger aurait un autre effet que les terreurs des messieurs de la Carrière, leurs chinoiseries et leurs phrases rondouillardes. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas être chargé de tout cela. Sur tous les points les timorés se trompent ; vous vous souvenez que certains avaient déclaré que désormais nous serions reçus à coups de fusil à Oudjda et que, dès que nous paraîtrions, l'unanimité se ferait contre nous. Eh bien ! depuis que j'ai séjourné 15 jours dans cette région, je me suis assuré que c'était absolument faux. Partout, jusqu'à la Moulouya, dans chaque tribu, il y a deux çofs, dont l'un serait avec nous parce que l'autre serait contre, et nous trouverions partout des points d'appui. Les gens de Guefait, les Beni Bou Zeggou ont demandé l'appui d'Henrys contre le Rogui, j'ai écumé de ne pouvoir le leur donner puisque je suis immobilisé par cette fiction diplomatique, tandis que si notre conception avait été réalisée, si j'avais, au nom du sultan, l'investiture du commandement de la région jusqu'à la Moulouya, dès maintenant j'y organiserais le pays, nommant des caïds, constituant des goums et poussant mes compagnies comme point d'appui jusqu'à la Moulouya, et le Rogui ne serait pas fier. Quel dommage qu'on n'ose pas prendre une solution nette et ferme !

Jusqu'ici tout est en suspens, j'ai reçu après mon premier télégramme, il y a huit jours, l'ordre de surseoir à l'évacuation et c'en est là. Il vaudrait mieux : « l'autorisation formelle, en raison de la situation et des nécessités de notre protection, d'y rester définitivement » ; car l'état de simple suspension, de retraite où nous sommes actuellement m'empêche d'envoyer à Henrys ses ravitaillements, ses relèves, et va le mettre dans une situation critique.

En toute cette affaire, le général commandant le corps d'armée s'est associé immédiatement à ma protestation. D'autres auraient voulu que je lâche tout, que j'évacue quoi qu'il advienne, que j'obéisse « en soldat » et il a fallu une vraie scène pour faire comprendre qu'il n'y avait pas de discipline qui pût imposer à

un chef d'exposer son pays aux plus graves accidents sans éclairer au préalable le gouvernement. Si l'on se décide à rester, je crois qu'on pourra me remercier d'avoir tenu bon et risqué ma personne et ma carrière plutôt que de me prêter à la mesure la plus néfaste, qui marquait un recul de vingt ans. Du reste je suis un peu sceptique sur la « pénétration pacifique » pure et simple. Quand on a en face de soi des gens qui ont des fusils excellents, des munitions et la manière de s'en servir, on ne les « pénètre » que s'ils veulent bien et à la condition formelle d'être toujours soi-même en force et de leur imposer le respect.

Je ne serais pas étonné que Tanger et Fez, qui ne s'étaient d'abord nullement émus, ne se soient troublés que devant la campagne de presse actuellement menée contre moi et qui, si je suis bien renseigné, a ses sources par ici. Je crois qu'actuellement le plus grand service qu'on puisse me rendre, c'est de parler de moi le moins possible et de ne pas faire mousser mon œuvre, tant du moins qu'on ne se serait résolu officiellement à m'en donner une plus étendue. Mais vraiment, en voyant les impossibilités qu'opposent à toute action l'organisation archaïque du commandement en Algérie, les hésitations du Quai d'Orsay, les passions des partis, le retard de toute décision, j'hésiterai bien avant d'ouvrir un nouveau chapitre.

Aïn Sefra, le 7 août 1904.

AU COMMANDANT HENRYS. Au moment où, d'après les lettres de Paris, je croyais que les choses allaient s'arranger, est arrivé hier le télégramme suivant :

« Général Commandant le Corps d'Armée avait demandé « maintien de l'occupation de Ras el Aïn, tout au moins évacuation lente, progressive et par échelons. Président du Conseil télégraphie ce qui suit à Gouverneur : Quant à l'évacuation de Ras el Aïn, il me parait, en tenant compte à la fois de l'opinion exprimée par le Général Commandant le 19^e Corps et par notre Ministre à Tanger, que les instructions doivent être données dès à présent afin que le retrait de la colonne soit effectué dans le plus court délai que la situation le permettra

« et par échelons successifs. Je vous prie de vouloir bien vous conformer scrupuleusement à ces instructions, donner des ordres en conséquence à l'autorité militaire. »

Je recevais, cependant, de nos amis de Paris des lettres d'où il ressortait que ce qu'on voulait, c'était surtout « sauver la face », donner au sultan et à Tanger un semblant de satisfaction, et que les négociations les plus actives étaient engagées pour obtenir du sultan de demander lui-même la réoccupation par nos troupes de Ras el Ain, en raison de la situation critique de la région et qu'on avait tout lieu de croire que ces négociations, qui nous donneraient enfin carte blanche, aboutiraient à bref délai ; on ajoutait que le 19^e corps marchait à fond et qu'après avoir protesté contre toute évacuation, il avait insisté pour que du moins elle fût assez progressive pour permettre de voir venir. On ajoutait que la légation de Tanger s'était à la légère engagée vis-à-vis du sultan au retrait des troupes et qu'il était impossible de ne pas avoir l'air de donner un semblant de satisfaction.

Du reste le télégramme en lui-même n'est pas mauvais : les deux phrases « que la situation le permettra » et « par échelons successifs » permettent d'en prendre à l'aise, de voir venir, et pendant ce temps de persuader Paris, à la condition que personne ne mette des bâtons dans les roues, ni ne perde la tête dans les échelons intermédiaires. Le télégramme a également cela de bon qu'il ne demande que des propositions ce qui donnerait le moyen de gagner beaucoup de temps.

Voici donc la copie des propositions que j'ai immédiatement adressées à Alger. Je crois que la proposition de l'envoi d'un peloton de zouaves à Magoura pourrait être présentée à Paris comme une première satisfaction ; sur place elle ne serait qu'une mesure de simple sécurité destinée à renforcer le poste trop faible de Magoura sans porter une atteinte réelle à notre effectif. Si on adopte mes propositions, cela ferait bien huit jours avant de prendre cette première mesure, puis quinze avant de songer à l'autre et pendant ce temps je pense que la question se serait arrangée à Paris, de sorte qu'en réalité il n'y aurait pas d'évacuation. Pour couper court à ces bruits vous pouvez dire hautement qu'on est en négociations avec le sultan qui nous demande de protéger Oudjda et que c'est pourquoi on est amené à faire des

mouvements de troupes en raison de l'arrivée du Rogui. Bref tout ce que vous voudrez comme explication.

Maintenez surtout votre monde en confiance, en donnant à tous la sensation qu'il n'y a là qu'une crise momentanée et qu'on remue ciel et terre pour en sortir.

Maintenant je dois vous dire qu'en même temps que ces propositions j'ai adressé au général en chef ma demande de mise en disponibilité ; je le devais et ne pouvais faire autrement, c'est la seule et dernière chance de les faire réfléchir ; la voici :

« Conformément aux prescriptions du télégramme de M. le Général en Chef la Division d'Oran, me transmettant le télégramme de M. le Président du Conseil relatif à l'évacuation de Ras el Ain, j'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier par la voie hiérarchique les propositions qui m'ont été demandées d'urgence.

« J'ai établi ces propositions, de façon à me conformer à l'ordre formel du gouvernement, tout en tenant compte des circonstances que comporte la situation et de manière à apporter toute l'atténuation possible aux conséquences de cette grave mesure — conséquences que j'ai présentées dans mes communications précédentes et que vous avez bien voulu appuyer de votre haute autorité et présenter à M. le Ministre de la Guerre.

« Aussitôt que j'aurai reçu communication de votre décision, je transmettrai les ordres d'exécution et j'apporterai tous mes efforts à en assurer l'application au mieux des intérêts si graves qui sont en cause.

« Mais, puisque le principe de l'évacuation est dès maintenant établi, elle ne tardera pas, quelles que soient les précautions qu'on prenne, à être connue sur place, surtout grâce à l'intervention de nos adversaires qui sont admirablement renseignés, exagéreront même la portée des mesures prises, les répandront dans le pays, en tireront le parti le plus efficace. Or, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, ma parole personnelle est absolument engagée vis-à-vis des populations qui se sont groupées — et ne cessent de se grouper — autour de nous, et à qui j'ai cru pouvoir garantir la protection de la France. Que je l'aie fait indûment, les faits le prouvent trop. Mais je dois seul en porter la responsabilité. Si je dois, en soldat, assurer la transmission

et l'exécution des premiers ordres, je ne pourrais, non seulement sans manquer à l'honneur, mais même sans compromettre gravement la parole et le prestige de l'autorité française, procéder moi-même jusqu'au bout à l'évacuation de Ras el Aïn, à l'abandon des populations à qui j'ai solennellement garanti la protection de la République Française.

« J'ai donc l'honneur de vous adresser ci-joint pour être transmise à M. le Ministre de la Guerre ma demande de mise en disponibilité.

« J'ai trop de confiance dans l'équité et les sentiments d'honneur de mes chefs et du gouvernement pour ne pas être assuré qu'ils m'approuveront. »

Je pense bien à vous. Comme moi vous avez besoin de tout votre moral, et je sais combien vous en avez : jamais je ne me féliciterai assez de vous avoir là-bas en ce moment, surtout maintenant que je vous ai vu sur place, aussi entièrement *chef*. Ne craignez pas de distraire vos troupes par de petites reconnaissances. Si les circonstances vous amenaient à promener la compagnie montée jusqu'à Guefait, je n'y verrais aucun inconvénient. Plus que jamais c'est le *volume* que vous ferez, l'*assurance* que vous montrerez qui seront le meilleur argument aux yeux des indigènes contre l'évacuation. Quant à Paris, j'ai demandé officiellement et officieusement à y être appelé et on ne m'a pas répondu. Quelle patience !

Aïn Sefra, le 8 août 1904.

A E. ÉTIENNE. Je viens d'envoyer des propositions pour *dessiner* le commencement d'évacuation de Ras el Aïn dans des conditions qui, tout en « sauvant la face » du sultan, sient le moins d'inconvénients possibles et « sauvent la face » également à nous, ce qui a bien son avantage. Il faudrait que le sultan demande de lui-même, pour sauvegarder la situation du Makhzen dans la région d'Oudjda, que nous réoccupions Ras el Aïn, avant que nous ne continuions l'évacuation.

Après avoir tout pesé, tout examiné, c'est le seul moyen pratique que je vois de sauver la situation, en conciliant, à la fois,

l'amour-propre du sultan, à qui l'on défère par un commencement d'évacuation, et nos intérêts les plus graves. Les autres moyens sont inexécutables dans la pratique : se retirer à la frontière ? D'abord, à hauteur de Ras el Aïn, il n'y a pas de frontière délimitée, et c'est bien pour cela que j'y étais sans scrupule ; de plus, pour trouver de l'eau et un endroit où les troupes puissent stationner, il faudrait reculer de 150 à 200 kilomètres. Matériellement, par la force des choses physiques, nous ne pouvons faire qu'une reculade énorme ; nous n'avons pas de point intermédiaire.

Pour l'effet moral, il est superflu de développer ce que je vous ai déjà dit, mais je vous assure qu'on ne saurait l'exagérer : c'est l'insurrection générale sur toute notre frontière. Si l'on se figure que c'est par l'opération du Saint-Esprit que j'ai ramené à peu près la paix depuis un an, et non par une action militaire en sourdine, mais constante, et que ce soit de gaieté de cœur que les harkas et djouch aient momentanément renoncé à leur gagne-pain, et l'aient fait autrement que sous l'action d'une organisation plus forte qu'eux. Ils en frémissent et au moindre relâchement de la surveillance, tout s'écroulera. Or ce bouclier placé en dernier lieu, au Nord, face à Bou Amama, couvrait tout notre Sud : il faut avoir été sur place pour voir avec quel soulagement tous les éléments pacifiques se sont réfugiés chez nous ; il y a actuellement 600 tentes de diverses tribus venues se mettre sous notre protection là où il n'y en avait pas une à notre arrivée. Et tout cela sera razié dès notre départ, ou fera cause commune contre nous, ou plutôt il arrivera les deux choses successivement : aucun de ces gens-là, qui sont du pays, ne pourra nous suivre et même si nous faisons des tournées de police (impraticables d'ailleurs à grande distance en cette saison avec la chaleur), elles seraient accueillies à coups de fusil par ceux que nous avions promis de protéger et que nous aurions lâchés. Vous savez du reste ce que je pense des tournées de police, c'est le renversement de toute ma méthode, de ma théorie du stationnement seul efficace, et de la nocivité des reconnaissances faites sans rester sur place, de tout ce, en un mot, pourquoi on m'a envoyé ici.

Nous allons donc au désastre, et aux coups de fusil pour sûr,

car nous ne reprendrons un jour que par la force et avec du sang répandu, ce que nous avons cette fois obtenu avec l'adhésion et le consentement des populations.

Je ne demande qu'à ce qu'on me sacrifie pourvu qu'on sauve les affaires. Ma situation serait du reste impossible : c'est contre les instincts et les tendances de tous les officiers que j'ai pratiqué l'accord franco-marocain ; l'amel de Figuig n'existe que par mon soutien. J'ai lutté contre l'ambiance, et, dans la circonstance où je suis le plus en plein dans la pratique de l'accord franco-marocain, je subis ce désaveu provoqué par ceux mêmes que j'aide. C'est le triomphe de la politique des coups de fusil, de toute la vieille école qui ricane depuis 10 mois de mes ménagements, de mes préparations politiques, de mes pénétrations pacifiques, et qui aujourd'hui se frotte les mains. Quand ce n'eût été que pour éviter cet échec de toutes les doctrines que je représentais, on n'aurait dû à aucun prix intervenir ainsi à la légère et avant toute explication. Décidé à disparaître de la scène et à ne pas risquer de nouvelles expériences, je veux du moins avant mon départ sauver la mise.

En un mot, c'est « l'éternel recommencement », Siam, Égypte, positions que nous avons en main, acquises sans coups de fusil, avec l'adhésion des populations, et que nous abandonnons bénévolement pour nous en mordre ensuite les doigts, ne plus retrouver l'occasion, et ne pouvoir plus reprendre qu'à grands frais et avec effusion de sang ce que nous avons sans l'un ni l'autre. Je ne serai jamais le complice d'un de ces crimes de lèse-nation, et, jusqu'à la dernière minute, je risquerai tout pour qu'on ne le commette pas.

9 août 1904.

A MAX LECLERC. Voici une grosse crise qui va, je crois bien, entraîner mon départ, et je tiens à vous mettre de suite au courant.

Au commencement de juin, Bou Amama, l'instigateur incontestable de tous les coups de main dirigés contre nous, ayant quitté les régions Sud que mon organisation lui avait rendues intenable, est remonté au Nord avec son entourage d'un millier

de fidèles bien armés et s'est installé en plein Maroc, au Sud d'Oudjda, dans une région qui, étant au Nord du parallèle du Teniet Sassi, se trouve dans la zone marocaine délimitée où nous ne pouvons pénétrer, mais très à proximité de notre frontière et restant ainsi une menace constante pour notre sécurité. Afin de l'observer, de l'empêcher de revenir au Sud et de constituer contre lui un pare-éclats, j'ai envoyé une forte reconnaissance commandée par le commandant Henrys, mon chef d'état-major ; elle avait pour première mission de couvrir les campements de nos tribus Hamyane vers le chott Gharbi auxquels le voisinage de Bou Amama, au Nord, ôtait toute sécurité.

Cette reconnaissance a dû se poster à Ras el Aïn, seul point d'eau suffisant de la région, le seul également qui réunit les conditions militaires et politiques pour y stationner et couvrir le Sud.

Les accords de 1902 ont désigné Ras el Aïn comme marocain mais en y prévoyant un marché mixte, et l'établissement d'un poste de police mixte ; j'ai donc, au préalable, pris le contact de Rekina, le représentant du sultan à Oudjda, qui s'est montré trop heureux que notre présence vint lui apporter un appui aussi efficace à la fois contre Bou Amama et le Prétendant et m'a accablé de lettres d'adhésion et de remerciements ; il est bien entendu que mes chefs étaient, par mes rapports, au courant de tout ; tout allait donc pour le mieux, j'y avais été moi-même deux fois, avais solennellement promis aux populations notre protection et y avais commencé en grand mon éternelle politique de tache d'huile et d'attraction qui avait déjà groupé autour de moi six cents tentes. L'occupation de ce point inquiétant, avec l'adhésion du Makhzen et de la population, sous les prétextes les plus plausibles, réalisée sans un coup de fusil, était un joli résultat.

Il y avait six semaines que cela durait et tout allait bien quand on a commencé une campagne de presse partie de Tlemcen, et, en même temps, coïncidence bizarre, le sultan, dont les agents marchaient avec moi depuis six semaines, s'est ému, a protesté (ou on l'a fait protester). Il a réclamé l'évacuation immédiate de Ras el Aïn et le Conseil des Ministres du 28 juillet sans demander d'éclaircissement l'a prescrite. J'ai immédiatement protesté par

...télégramme au gouverneur, au ministre, parce que cette évacuation est *impossible* et les termes de mon télégramme sont rigoureusement exacts, sans nulle exagération.

Il en est résulté un premier sursis dans l'ordre d'évacuation.

Mais, il y a trois jours, est arrivé l'ordre confirmatif avec, comme seule atténuation, que cette évacuation se ferait par échelons successifs, ce qui ne sauve rien — parce qu'elle est *impossible*. Vous connaissez toute ma doctrine sur « ne jamais faire un pas en avant sans le sanctionner par l'occupation ». Or, sous quelque forme que ce soit, *nous ne pouvons* dessiner le moindre mouvement de retrait, qui ne saurait, dans le pays, avoir d'autre interprétation que celle d'une fuite devant le Prétendant et Bou Amama.

Je me suis incliné devant l'ordre reçu en envoyant des propositions, mais, en même temps, je demandais ma mise en disponibilité parce que je ne dois et ne peux faire autrement. J'envoyai il est vrai au gouverneur un rapport où je lui suggère le moyen de tout sauver et de tout concilier. Il est absent en ce moment de sorte qu'il n'y a ici que les militaires qui ne sont nullement disposés à me tendre la perche. Les choses en sont là. Je me regarde comme en partance, non sans regret, puisqu'il aurait suffi d'un mot énergique pour empêcher cette mesure et faire accepter la situation que je propose. Étienne est au courant, mais il est à Paramé.

Alger, le 14 août 1904.

A MAX LECLERC. *All right!* Le gouverneur, atteint en Hollande par mes lettres et télégrammes, a marché à fond, et le général Servières s'est également montré sous un jour que je ne connaissais pas ; ils ont senti la gravité et la portée de la chose, et le président du conseil laisse désormais juge le gouverneur du moment où les circonstances permettent de procéder à cette évacuation. Comme nous ne pouvons matériellement ni moralement la faire tant que la situation du Rogui et de Bou Amama est ce qu'elle est, j'estime que nous devons la subordonner à la création du poste mixte prévu par les accords, c'est-à-dire que nous n'évacuerons les casbahs que pour les re-

mettre en mains sûres, c'est sur cette base qu'il faut maintenant travailler.

Il est du moins résulté de cette crise, où j'ai passé les heures les plus anxieuses de ma vie, un revirement complet en ce qui concerne le général Servières. Il a été énergique et très clairvoyant, et m'a donné un appui et témoigné une confiance exprimée de sa part dans des termes qui ne lui sont pas habituels : ce qui a amené entre lui et moi une vraie détente.

Je repars ce soir pour Sefra où je trouverai le commandant Laperrine ; je réglerai avec lui quelques questions Extrême-Sud, puis je filerai à Ras el Aïn remettre tout au point.

- Aïn Sefra, le 14 août 1904.

A. E. ÉTIENNE. Cela semble s'arranger. M. Jonnart touché en Hollande par mes télégrammes et rapports a vigoureusement agi ; il a compris la gravité de la chose. Bref, le président du conseil, tout en maintenant vis-à-vis du sultan le principe de l'évacuation, laisse le gouverneur entièrement juge du moment où cette mesure pourra se prendre sans compromettre les intérêts algériens. Or, étant donné la situation dans la région d'Oudjda, ce moment ne viendra pas de sitôt. Toutefois, pour entrer dans les vues du gouvernement, voici le terrain sur lequel je propose de se placer.

Le principe de l'évacuation est admis, mais les accords prévoient la création d'un marché et d'un poste mixte de police à Ras el Aïn. Or nous ne pouvons laisser à l'abandon ces cinq casbahs de Ras el Aïn si bien fortifiées et qui, le lendemain de notre départ, occupées par le Rogui et Bou Amama constitueraient sur le flanc de notre frontière, en plein dans nos territoires de parcours, une menace constante qu'il faudrait reprendre un jour à grand effort et avec de grosses pertes. Nous ne les évacuerons donc que pour les remettre en mains sûres, c'est-à-dire à la future garnison mixte ; il s'agit donc de l'organiser, de l'armer, et quand elle sera prête, nous lui passerons la main.

Je crois vraiment que c'est là le meilleur terrain d'entente, car il s'agit d'une condition précise, logique, réalisable et qui concilie tous les intérêts. En attendant nous restons à Ras el

Aïn et nous ne pouvions d'ailleurs plus nous en aller maintenant, car la foule de nos protégés a grossi : le marabout de Guefart et les trois cents personnes de sa zaoufa menacées par le Rogui, délivrées par nous, sont venues se mettre sous notre protection. Nous sommes de plus en plus les protecteurs et les seuls appuis de tous les éléments d'ordre de la région.

Il est juste de dire que dans toute cette affaire le général commandant de corps d'armée m'a complètement soutenu : il a été énergique et m'a appuyé à fond ; nous avons eu ici des conversations où nous nous sommes trouvés complètement d'accord ; c'est un bon facteur pour l'avenir.

Aïn Sefra, le 18 août 1904.

AU COMMANDANT
HENRYS.

Quelle quinzaine je viens de passer ; et vous aussi, je pense ! Dix fois j'ai cru la bataille perdue ; ma demande de mise en disponibilité est actuellement entre les mains du général Servières, qui l'a retenue. Le gouverneur voyageait entre l'Espagne et la Hollande quand l'incident a éclaté, et ce n'est que quand les télégrammes et lettres l'ont atteint que cela a commencé à chauffer, car il s'est employé complètement. Quand je suis parti d'Aïn Sefra, il y a huit jours, je croyais tout perdu et c'est à Perrégaux que j'ai reçu le premier télégramme de M. Jonnart me faisant envisager une solution. Je suis resté deux jours à Alger où sont arrivés les télégrammes du président du conseil qui donnent de l'espoir. Ce n'est pas encore riche, mais comme le gouverneur et le général Servières sont absolument hostiles à l'évacuation et que le gouverneur en est juge, je pense, d'après ce qu'il m'a écrit, qu'il jugera toujours qu'elle est impossible. Je regarderais donc la chose comme réglée s'il n'y avait Tanger, mais la légation ne désarme pas, ne veut rien savoir et continue à demander l'évacuation d'abord. Elle a déjà fait déplacer Rekina pour avoir trop bien marché avec nous. Vous voyez donc combien il faut être prudent. En ce moment il ne faudrait à aucun prix de nouvel incident plus à l'Ouest pour ne pas risquer de tout remettre en cause. Pour le moment tout le problème est de se tenir à Ras el Aïn, en *protection algérienne*. Par exemple cette crise a eu un



bon côté, c'est de dissiper tout malentendu avec le général Serrière. Il a marché à fond, m'a parlé en termes de confiance auxquels je ne m'attendais pas. Vous avez aussi la grande cote à Alger ; on trouve votre attitude épatante. Ça va bien.

Le gouverneur me demande instamment d'aller à Paris, mais comme toujours je lui ai répondu que je ne pouvais quitter mon poste en ce moment que s'il me convoquait, je pense que d'un moment à l'autre je vais y être appelé et que ce serait la seule et bonne solution.

Je reçois à l'instant une lettre de M. Jonnart : il tient ferme et me jure qu'on n'évacuera pas ; il a le président du Conseil pour lui contre les Affaires Étrangères. C'est très amusant ; mais j'ai en même temps copie du rapport de la légation de Tanger à Delcassé, rapport où sont exploités les appels à vous adressés par les marabouts de Guefait et les Beni bou Zeggou pour essayer de démontrer que nous nous sommes mis dans un engrenage ; on va certainement exploiter l'incident de Guefait. Pour le moment donc prudence vers le Nord-Ouest et pas d'engagement, ni de promesse, mais fermeté en même temps et ça vous connaît.

23 août 1904.

A. C. JONNART. Depuis que votre chef de cabinet m'a envoyé copie de votre lettre à M. Saint-René Taillandier au sujet de Ras el Aïn je n'ai cessé de réfléchir à cette question avec le très vif désir de trouver une solution qui concilie tous les intérêts en cause, sauvegarde les amours-propres du Makhzen et de la légation, sans mettre en péril aucun des intérêts dont nous avons la responsabilité et surtout avec le désir de faciliter votre tâche si lourde par ailleurs en vous permettant de présenter une solution qui vous dégage une bonne fois de ce côté.

J'ai fait venir ici le commandant Henrys qui a rencontré le commandant Monot et est reparti avec lui pour l'installer. Nous en avons causé à fond. Après avoir retourné la question dans tous les sens, voici, je crois, les points dans lesquels elle peut se résumer :

1^o A supposer, ce qui est peu vraisemblable, que le Makhzen et la légation acceptent de nommer Si Allal pacha marocain,

c'est là une solution qui aurait certainement de sérieux avantages, mais Si Allal ne saurait rester seul à Ras el Ain. Il ne présenterait, de quelque façon qu'on réussisse à « gonfler » son goum, ni la solidité suffisante pour tenir en cas de danger, ni les garanties de sincérité et de fidélité suffisantes pour pouvoir réellement compter sur lui.

2° Il faudrait qu'à côté de lui restât quelqu'un et quelque chose pour le surveiller, le soutenir et le renseigner.

3° En effet ce qu'il faut avant tout ne pas perdre de vue, c'est que, par suite du recul vers l'Ouest et vers le Nord des éléments hostiles repoussés par nos nouveaux postes, Ras el Ain est devenu un élément essentiel de notre sécurité, moins encore en tant qu'occupation qu'en tant que centre actif de renseignements et de surveillance.

On peut dire, en effet, que de ce côté aucun renseignement n'arrivait plus à nos postes extrêmes, Ain ben Khelil et Mecheria, qui avaient totalement perdu le contact : il y avait en avant d'eux un vaste glacis vide et de ce côté c'était devenu la nuit ; or nous ne vivons, nous ne nous gardons surtout que par le renseignement et par l'émissaire politique.

4° En nous établissant à Berguent, d'abord nous avons repris le contact et nous savons exactement ce qui se passe en face, ensuite par le fait seul que nous couvrons le glacis (c'est-à-dire les chotts et leurs pâturages), celui-ci s'est repeuplé à notre abri, mais il se redépeuplerait le lendemain de notre départ, les tribus ne s'y sentant plus en sécurité.

5° L'intérêt et la sécurité absolus de cette zone de la frontière algérienne exigent donc qu'on puisse maintenir, sinon à Ras el Ain même, du moins à côté, un service des Affaires Indigènes fonctionnant de la façon la plus active. Or on ne peut laisser à cette distance du dernier de nos postes (100 kilomètres d'El Aricha) des agents français isolés sans garde sous peine de compromettre gravement leur sécurité.

6° En outre on ne saurait vraiment envisager l'abandon de l'école, de l'assistance médicale, des essais de culture perfectionnée, qui réalisent déjà sur ce point une expérience intéressante au point de vue d'un mode d'action sur les indigènes tout nouveau dans cette région, et qui ne peuvent exciter que la bien-

veillance et la sympathie des pouvoirs publics. Ces institutions comportent forcément un personnel européen.

7° Il faut donc laisser une troupe de garde assez sérieuse pour ne courir le risque d'aucun accident fâcheux (indépendamment de l'obligation actuelle de la maintenir tant que Bou Amama sera là, puisqu'elle seule l'empêche d'envoyer au Sud des détachements de grande importance et que les faibles détachements qu'il ose risquer, tel que le dernier rezzou de 100 cavaliers, nous causent déjà assez de désagréments sans nous exposer de gaité de cœur à laisser la porte ouverte à de plus gros accidents).

8° Mais, si d'une part les deux solutions : l'abandon complet de ce point par les forces algériennes, ou le maintien de Si Allal et d'un goum seuls, ne peuvent ni l'une ni l'autre être envisagés sans sérieux périls pour l'Algérie qui a le droit primordial de sauvegarder ses intérêts, qui sont les intérêts de la France, d'autre part il faudrait, en y mettant du sien de chaque côté, trouver une solution qui satisfasse à la fois le Maghzen et l'Algérie et sauvegarde tous les intérêts.

9° J'estime que cette solution pourrait être la suivante :

Nos troupes sont actuellement établies :

1° dans celle des casbahs de Ras el Ain, située la plus à l'Est du groupe de casbahs, c'est-à-dire du côté algérien ;

2° dans un camp établi à 500 mètres à l'Est encore de cette casbah, c'est-à-dire encore plus du côté algérien et où l'on n'a élevé que des abris provisoires et un léger retranchement pour la sécurité.

Ce camp pourrait facilement, à peu de frais, être transformé en poste définitif.

Dans ces conditions je proposerais, le moment venu, d'accepter d'évacuer la casbah et de la remettre exclusivement aux Marocains (Si Allal dans l'espèce, d'autres s'il le faut), en n'y maintenant (si toutefois ils le désirent) que l'infirmier qui sert aux populations et l'école.

Mais alors de transformer en poste français dûment autorisé le camp actuel à 500 mètres en face. Là seraient établis notre service des affaires indigènes, nos officiers et la troupe de garnison force fixe et force mobile.

Comme, au Sud du Teniet Sassi, la frontière n'est pas déli-

mitée, comme les terrains de parcours de nos tribus s'étendent jusqu'à Ras el Ain, que ces points d'eau uniques dans la région ont toujours servi simultanément à nos tribus et aux tribus marocaines et sont nécessaires à nos troupes de police lorsqu'elles agissent dans la région des chotts et qu'il est indispensable qu'on en assure la surveillance, il semble qu'il ne serait pas difficile d'obtenir la création d'un poste français en face de Ras el Ain, poste dit Berguent, *au camp actuel*, la frontière, s'il en faut une, passant entre les deux.

En somme, c'est le système des postes de police juxtaposés en contact journalier, seule façon d'assurer une police commune efficace et l'entente contre les bandits, système qui fonctionne sur toute la frontière tonkino-chinoise et y donne les meilleurs résultats.

L'installation d'un fonctionnaire marocain dans la casbah (poste marocain) doublé si l'on veut d'un officier de la mission militaire, le contact permanent avec le poste français et avec notre service des affaires indigènes amènerait des rapports journaliers et supprimerait sur ce point la « cloison étanche » contre laquelle tout le monde s'élève.

10° *En résumé*, cette solution laisserait à l'Algérie tout le bénéfice de l'occupation actuelle au point de vue de sa sécurité qu'elle ne peut pourtant pas perdre un instant de vue, protection de nos tribus Hamyane, possibilité pour celles-ci d'user en permanence de leurs pâturages du chott, surveillance des Beni Guil, observation permanente des éléments douteux (Bou Amama et autres), et en même temps donnerait au Makhzen la satisfaction de l'évacuation de la casbah, c'est-à-dire du seul point dépendant du groupement de Ras el Ain où nous nous soyons installés, tout en laissant audit Makhzen le bénéfice des améliorations considérables que nous avons apportées dans cette casbah et en laissant à la région le bénéfice des institutions pacifiques que nous y avons créées et que nous ne saurions laisser sans protection. Je crois qu'il n'y aurait pas de solution « plus élégante » de cette question irritante, ni même plus intéressante en raison de l'expérience, grosse de conséquences pour l'avenir, de cette juxtaposition de deux organismes, distincts mais immédiatement voisins, l'un sous le pavillon marocain, l'autre sous le pavillon français, et ne laissant plus entre eux de ces

« terrae vacuae », zones favorables par excellence au libre banditisme aussi préjudiciable à l'une qu'à l'autre des deux nations.

26 août 1904.

A MAX LECLERC. Le gouverneur me convoque en France pour causer frontière algéro-marocaine.

Dès que la grève de Marseille me permettra de sauter sur un bateau, je partirai ; je pense bien être à Marseille d'ici au 5 septembre. J'irai directement près de Lyon, chez M. Aynard où je retrouverai M. Jonnart. J'y passerai trois ou quatre jours avec lui à bien nous entendre et puis, d'après ce qu'il me dira, j'irai, ou de suite ou quelques jours après, passer trois ou quatre jours à Paris pour voir avec lui les personnages qu'il faudra. Je tiens à réduire autant que possible ce séjour en France parce que ce n'est pas le moment d'être hors de mon commandement. Il faut donc que je renonce pour cette fois à toute idée de villégiature ; si je puis prélever cinq ou six jours sur les affaires, ce sera forcément pour aller voir ma sœur et mon frère ; mais dès que je serai chez Jonnart et fixé sur le programme, je vous préviendrai pour vous voir à tout prix à Paris. Nous causerons à fond. Personne n'est plus que moi convaincu des nécessités diplomatiques, toute ma vie coloniale le prouve ; mais Tanger ne veut pas admettre qu'il y ait des nécessités de sécurité algérienne et qu'il faut que nous marchions ensemble et que tout dépend de la manière de présenter les choses au sultan.

D'autre part, il se mène ici à Tlemcen une campagne acharnée pour combattre tout ce que je fais. Tout cela n'est pas commode. Mais la violence des attaques et l'imminence du péril m'ont fait grand bien ; ça été un vrai coup de fouet qui m'a fait franchir, soutenu par la lutte, cette terrible période de chaleur sans m'en apercevoir.

Aïn Sefra, le 5 septembre 1904.

A AYNARD. Je suis bien d'accord avec le gouverneur sur les points suivants :

Nécessité pour la protection de notre frontière que Ras el Aïn soit tenu.

Impossibilité de compter sur les ilusoires troupes du Sultan ; impossibilité d'évacuer devant une horde semblable un point dont la sérieuse occupation n'est pas pour nous un caprice mais une nécessité.

J'aurais voulu qu'il ne fût question que d'évacuation échelonnée.

Toute question personnelle et de parole donnée par moi mise de côté, en prenant la chose au point de vue seul des intérêts généraux, cette évacuation brusque et d'un seul coup est exécutable.

Elle aurait sur toute notre frontière jusqu'à Ain Chair et au Tafilalet une répercussion des plus graves ; aucun indigène n'y prendrait au sérieux le maintien de Si Allal seui. Déjà vous ne sauriez croire combien l'attitude nouvelle qui m'a été imposée depuis quelques mois s'est fait sentir sur tous nos confins. Nous passerions pour avoir évacué à cause des injonctions adverses, et c'est à qui, parmi les tribus hésitantes, ferait volte-face.

Ce n'est qu'au prix d'un effort incessant que je maintiens sur ce front une demi-sécurité, surtout dans ces régions des chotts Tigri et Gharbi et bien plus encore avec l'appoint du prestige moral que cette évacuation rapide et totale atteindrait irrémédiablement.

Il est évident que la meilleure solution serait la juxtaposition des postes, Ras el Ain étant regardé soit comme frontière, soit comme poste mixte ; mais avec le Quai d'Orsay elle est peu vraisemblable.

Voici donc à mon sens où seraient les possibilités, pour faire à la fois une concession aux susceptibilités de Tanger et pour sauvegarder en même temps nos intérêts politiques, notre sécurité, notre prestige qui en est le premier facteur : ce qu'il faut c'est sauver la face et prendre les devants ; je pourrais dès maintenant réduire l'effectif, sous prétexte de la mauvaise saison et des installations insuffisantes. Ces motifs seraient les seuls à mettre en avant aux yeux des populations et des troupes quitte à les présenter à Tanger et à Paris comme une satisfaction donnée, comme la meilleure preuve de bonne volonté.

Voyons, si je n'écoutais que mes intérêts personnels, je me contenterais d'être dans ce beau commandement d'Ain Sefra que

je préfère tellement à n'importe quoi de France, où tout m'intéresse, travaux, commerce, chemin de fer, j'exécuterais passivement les ordres en disant : « je suis couvert », mais si j'étais cela, je ne serais pas ce pourquoi vous m'avez fait venir, et ce qui est en somme ma raison d'être.

PROJET DE NOTE AU SUJET DE L'ORGANISATION DE LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE ÉTABLIE POUR M. JONNART, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, PAR LE GÉNÉRAL LYAUTEY, ET DESTINÉE A SERVIR DE BASE POUR LES ENTRETIENS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Paris, 15 septembre 1904.

Je crois devoir mettre sous vos yeux l'ensemble de la question, considérée exclusivement au point de vue de la sécurité de la frontière algérienne dont j'ai la garde, vous en rappeler sommairement les origines et vous exposer les conditions dans lesquelles, à mon sens, cette évacuation pourra être envisagée.

I

Ainsi que je vous l'ai exposé dans plusieurs rapports, j'ai été amené, à la fin de 1903, à modifier complètement les conditions dans lesquelles était constituée la protection de la frontière sud-oranaise, et dont les nombreux et douloureux incidents de 1903 avaient démontré l'inefficacité.

Notre longue ligne de communications et de ravitaillement constituée sur une longueur de 800 kilomètres par la voie ferrée d'abord, puis par la ligne de la Zousfana, se gardait en effet, contrairement aux principes militaires généralement admis, au moyen d'un nombre exagéré de postes échelonnés sur la ligne même, sans aucune protection extérieure.

Cette protection a été reportée en dehors de la ligne, du côté exposé aux incursions de nos voisins de l'Ouest à une distance suffisante pour observer, garder et avertir. Elle a été constituée d'après le principe suivant : quelques grands postes seulement, mais très fortement constitués et pourvus de forces mobiles

et d'artillerie légère, leur donnant une puissance de grand rayon et leur permettant à la fois de battre le pays en avant et de recouper réciproquement leur champ d'action d'une manière que l'on pourrait comparer au croisement des feux de phares.

C'est ainsi qu'ont été constitués :

Bechar d'abord qui couvre la Zousfana entre Taghit et Figuig, c'est-à-dire la zone où s'étaient produits les incidents les plus graves en 1903, et qui étend notre surveillance dans la région du Guir.

Forthassa Gharbia ensuite, couvrant le massif montagneux du Beni Smir, surveillant le chott Tigri et assurant un contact permanent avec les Beni Guil, tribu dont les agressions avaient été si fréquentes les années précédentes et avec laquelle nous venions de conclure des accords dont il importait de contrôler l'observation.

Le flanc gauche et le front de notre zone frontière sud-oranaise étaient tenus ; il restait à créer sur le flanc droit un organisme analogue pour compléter le système.

En effet l'établissement de ces deux premiers postes n'avait pas seulement modifié la situation de la manière la plus heureuse, en permettant de réduire de près de moitié le nombre des postes et les effectifs échelonnés précédemment sur notre ligne de communication. Il avait en outre influé d'une manière immédiate sur Bou Amama, l'instigateur principal et incontestable de toutes les hostilités que nous rencontrons dans l'Ouest.

Il y a un an, le marabout était installé dans la région de l'oued Bou Anane supérieur. L'occupation de Bechar l'en fit déguerpir et le détermina à remonter au Nord vers Matarka, l'écartant ainsi de deux principaux foyers d'hostilités contre nous, le Tafilalet et Ain Chair. Notre installation à *Forthassa Gharbia* le détermina à un nouvel exode vers le Nord et cette fois il ne se regarda comme en sécurité qu'une fois établi dans une région nettement marocaine, dans le Djebel Zekkara au Nord du Teniet Sassi dans la zone délimitée par le traité de 1845. D'ailleurs il se maintenait suffisamment près de notre frontière pour agir sur nos tribus, pour fomenter des agressions contre elles et éventuellement contre nos postes et convois, tout en restant lui-même couvert par l'invulnérabilité de la frontière marocaine.

La nouvelle installation de Bou Amama était donc un véri-

table danger pour nos tribus et formait un centre d'attraction des plus puissants sur les Beni Guil, Beni Mathar et autres tribus marocaines limitrophes dont l'entente avec nous était encore récente et précaire, et cependant constituait un facteur indispensable de notre sécurité dans cette région où les tribus tant algériennes que marocaines, toutes nomades, ont leurs terrains de parcours étroitement enchevêtrés, leurs intérêts plus ou moins communs, et où il serait vain de chercher à déterminer une frontière précise.

C'est alors que, avec mon approbation, le général Lyautey reconnut la nécessité de procéder pour le Nord de la zone frontière sud-oranaise comme il avait procédé pour le Sud, et de protéger mon flanc droit, jusque-là découvert.

Il organisa donc sous le commandement du commandant Henrys un groupe mobile destiné à assurer à la région du chott Gharbi la même protection que Bechar et Forthassa Gharbia assuraient à la région du Guir et à celle du chott Tigri.

Ce groupe avait le double objectif de protéger nos sujets contre toute agression, contre toute étincelle de l'incendie allumé dans la région d'Oudjda par la présence simultanée de Bou Amama, du Prétendant et des troupes du Makhzen, aux prises les unes avec les autres, et aussi de surveiller les Beni Guil du côté du Nord, de les maintenir dans les bonnes dispositions résultant du dernier rapprochement et de les empêcher de céder aux suggestions pressantes de Bou Amama et du Prétendant.

C'est ce groupe qui a été s'établir dans la région de Ras el Ain, et qui ne pouvait s'installer ailleurs pour plusieurs motifs. C'est le seul point de toute la région assez bien pourvu d'eau pour servir de centre de stationnement à un détachement nombreux. Il s'y trouve cinq casbahs, actuellement inoccupées, mais très solidement construites et bien fortifiées, qui, d'une part, offraient à notre détachement un réduit tout construit et un point d'appui qui le mettait à l'abri de tout incident ; que, d'autre part, il y avait le plus grand péril à laisser ainsi à l'abandon, à la merci du premier occupant tout prêt à fournir aux éléments de désordre, sur notre flanc, presque chez nous, un solide repaire dont on n'eût pu se rendre maître plus tard qu'au prix d'une véritable expédition et d'une sérieuse effusion de sang.

Ras el Ain, bien que dans la zone non délimitée, est reconnu, il est vrai, comme marocain, mais les accords de 1902 y prévoient l'installation d'un marché mixte dont l'installation en un pays ainsi troublé entraînait forcément l'établissement d'un poste de police mixte pour en assurer la sécurité.

Il semblait d'ailleurs que nous fussions entièrement couverts du côté du Makhzen et que nous eussions toutes garanties : sitôt notre apparition dans le chott Gharbi, la djemâa des Beni Mathar était venue nous demander de nous porter jusqu'à Ras el Ain pour les mettre à l'abri des attaques de Bou Amama. En outre, pour affirmer aux yeux des populations l'accord des deux gouvernements, et suivant des précédents établis depuis la constitution de la mission du Makhzen à Oudjda, le chef du détachement avait avisé Si Rekina¹ de nos mouvements dans le chott Gharbi, et de son intention de surveiller Bou Amama par le Sud. Le représentant du Makhzen lui avait immédiatement demandé notre coopération, l'invitant à s'établir à Ras el Ain, et même à faire occuper par nos goums le point de Guefait situé à 40 kilomètres au Nord-Ouest de façon à fermer les débouchés de Bou Amama au Sud et au Sud-Ouest, tandis que lui-même comptait l'attaquer par le Nord.

Il annonçait en même temps l'envoi prochain d'un de ses caïds avec un détachement à Ras el Ain pour assurer davantage encore à notre coopération le caractère de police mixte et d'entente avec le Makhzen. En communication incessante avec le chef du détachement, l'accablant ainsi que toutes les autorités militaires voisines de ses remerciements pour l'appui donné au gouvernement du sultan par notre présence, il paraît donc inadmissible que Si Rekina n'ait pas tenu son gouvernement au courant de la situation, de même que notre mission militaire à Oudjda en rendait compte à notre ministre à Tanger. Il résulte d'ailleurs de renseignements indubitables fournis par Si Rekina lui-même qu'à la date du 22 juin la légation de France lui faisait connaître sa satisfaction de la coopération de nos goums et des troupes du Makhzen contre nos ennemis communs.

Nous devons donc nous croire parfaitement fondés en droit

1. Représentant du sultan du Maroc à Oudjda.

à occuper Ras el Ain. Toujours est-il que les circonstances nous obligent à considérer le moment et les conditions éventuelles de l'évacuation de ce point.

Je crois avoir établi nettement que la situation de Ras el Ain est trop importante et trop forte pour qu'il soit possible de l'abandonner purement et simplement, sans courir le plus grand risque d'y installer l'ennemi à notre place, et de provoquer sur toute notre frontière un véritable mouvement insurrectionnel parmi les populations versatiles et turbulentes que notre activité défensive a maintenues jusqu'alors, mais que notre mouvement de recul, immédiatement amplifié par les agitateurs, déterminerait à se soulever contre nous.

D'autre part, s'il s'agissait seulement d'être agréable au gouvernement marocain, il suffirait évidemment de faire relever nos troupes par un contingent quelconque que le Makhzen enverrait à Ras el Ain pour nous y remplacer. Mais ce serait sacrifier l'intérêt de notre sécurité à une satisfaction de pure forme ainsi donnée au gouvernement du sultan. Le Makhzen qui éprouve les plus grandes difficultés à maintenir sa mehalla à Oudjda est tout à fait hors d'état d'entretenir une véritable garnison sur un point éloigné comme Ras el Ain. L'expérience de Figuig nous permet d'affirmer que, si le gouvernement marocain pouvait disposer d'un détachement pour Ras el Ain, celui-ci se disperserait rapidement faute d'être ravitaillé, commandé et payé.

Il apparaît donc clairement que nous ne pouvons quitter Ras el Ain, *devenu, par suite des nouveaux emplacements de Bou Amama, un facteur indispensable de la protection de notre frontière algérienne*, qu'en le remettant à des troupes capables de le garder, à une force de police franco-marocaine sérieusement constituée, dont le sultan vient du reste d'admettre la création pour Tanger, et qui me semble cadrer parfaitement avec le programme de pénétration pacifique admis par le gouvernement.

En résumé, et pour clore la question de Ras el Ain, il y a une telle disproportion entre la satisfaction de pur amour-propre, en opposition d'ailleurs avec l'intérêt du Makhzen dans la région d'Oudjda, que procurerait aux autorités chérifiennes l'évacuation de Ras el Ain, et le péril immédiat que ferait courir cette éva-

cuation à toute notre frontière sud-oranaise, que je suis convaincu que le gouvernement s'arrêtera au maintien de notre occupation, sauf à présenter au Makhzen une formule, facile à trouver, qui donne à cette occupation un caractère de police mixte et la mette sous le pavillon marocain.

II

Mais l'incident que l'occupation de Ras el Ain a soulevé m'amène à envisager l'ensemble de la question de la sécurité de notre frontière algéro-marocaine.

Elle touche à de trop graves intérêts, elle a donné lieu à trop d'incidents, elle se chiffre par de trop grosses dépenses en effectifs et en argent pour qu'il n'y ait pas lieu d'examiner si la situation nouvelle créée par l'accord franco-anglais n'est pas de nature à la modifier nettement dans un sens favorable, et à donner les moyens d'en envisager la solution définitive.

Quelle est en effet la situation ? A quoi sont dus l'insécurité et l'état de guerre de fait qui ont toujours régné sur notre frontière algérienne ? A une seule cause, c'est que le traité de 1845, faute d'éléments de connaissance suffisants, ne nous a pas attribué notre frontière naturelle, qui, de l'aveu de tous, est constituée par la Moulouya d'abord, puis par la zone désertique qui s'étend du coude de la Moulouya vers le 33° degré à la région située entre le Guir et le Tafilalet.

Cette frontière naturelle, il ne saurait venir à l'esprit de qui que ce soit de la revendiquer : l'intégrité du territoire marocain est un fait acquis et la question ne se pose pas ; mais du moins, l'accord franco-anglais et notre politique d'entente avec le Maroc devraient-ils avoir comme conséquence d'établir un *modus vivendi* qui nous rendit, en fait, maîtres de la police de cette zone.

Le danger en effet pour l'Algérie, c'est que, dans cette bande étroite maintenue entre notre frontière et la frontière naturelle, Moulouya-Désert, subsistent des foyers d'hostilité et d'agitation sur lesquels nous n'avons aucune action, et qui, en servant de point de départ à toutes les agressions dirigées contre nous, d'abri à tous les éléments de désordre, créent tout le long de notre frontière, depuis la Zousfana jusqu'à la mer, un état de guerre

de fait, une insécurité, qui nous obligent à y maintenir de nombreuses troupes dans un état d'alerte constant, entraînant fatigue et dépenses. Si, en effet, nous avons pu, depuis un an, éviter des incidents graves, il ne faut pas perdre de vue que c'est au prix d'une activité incessante et permanente imposée à nos forces mobiles, et que ce régime, dans un pays dénué de ressources, sous un climat aussi rude, avec le minimum de moyens de transports imposés par la nécessité de réduire les dépenses, a représenté pour nos troupes un effort extrême qui ne saurait se prolonger indéfiniment.

Les foyers d'agitation subsistant dans cette zone qui forme comme le « glacis » de notre frontière sont, en partant du Sud :

Aïn Chaïr,

Ras el Aïn, avant que nous l'occupions, et, si nous cessions de l'occuper,

la région entre Oudjda et la Moulouya, où sont aux prises Bou Amama, le Prétendant, les troupes du Makhzen, et dont les populations pressurées aspirent, ainsi qu'il résulte de tous les documents, à la sécurité, à la liberté du trafic et de la culture, et à notre intervention qui les leur donnera.

C'est dans cette zone, étroitement solidaire de nos territoires algériens, qu'il importe de substituer sans retard un état de choses normal à l'état d'anarchie si périlleux pour nous.

J'avais déjà eu l'occasion, au lendemain de l'accord du 8 avril, de vous soumettre ma manière de voir au sujet de l'organisation éventuelle de postes franco-marocains. J'en prévoyais l'établissement vers Ras el Aïn, Aïn Chaïr et le Tafilalet, et je préconisais la subordination de ces postes franco-marocains au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra qui recevrait une commission de général marocain.

Je persiste dans cette manière de voir, avec certaines modifications d'application suggérées par l'expérience de ces derniers mois.

D'abord, sur la proposition du général commandant la subdivision d'Aïn Sefra lui-même, je crois devoir écarter, pour le moment, l'éventualité de l'occupation du Tafilalet par un poste mixte.

Restant, en effet, dans les limites de la protection algérienne, il

convient de se maintenir dans la zone limitée par la région désertique qui sépare le Guir du Tafilalet, le maintien de l'ordre au Tafilalet demeurant une affaire purement marocaine qu'il appartient au seul gouvernement chérifien d'assurer. Du coup, nous écartons l'hypothèse d'une opération onéreuse, lointaine, pleine d'aléas.

En second lieu, l'emplacement des postes à créer resterait *facultatif*, la connaissance plus complète du pays, les modifications continuelles de la situation pouvant amener à déterminer d'autres points que ceux envisagés plus haut

La formule à donner au système que je préconise serait alors la suivante : « attribution au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra, investi des fonctions de commissaire marocain, « de la police de la zone limitée à l'Ouest par le désert entre Guir « et Tafilalet et par la Moulouya, avec liberté d'action complète « pour le choix des moyens, le moment de les appliquer et la « détermination des postes de police mixte ».

La solution qui consisterait à confier cette police et le commandement de ces postes à des officiers relevant directement de Tanger, sans liaison avec le chef de notre frontière, est en effet plein d'inconvénients, et je ferais, pour ma part, les plus graves réserves au cas où elle serait adoptée.

Ce serait méconnaître, en effet, la réalité de la situation que de considérer les officiers à placer ultérieurement dans la région frontière comme de simples « instructeurs » ; dans cette zone troublée, où le désordre et le brigandage sont la règle, il ne suffit pas d'« instruire » il faut « agir » et les officiers, pour ne pas se retrouver dans la situation fâcheuse des officiers de notre mission d'Oudjda, témoins passifs des pires désordres, devront avoir un commandement effectif, au nom du sultan bien entendu.

Les tribus nomades qui peuplent cette zone sont absolument enchevêtrées avec les nôtres ; leurs terrains de parcours s'enfoncent en territoire algérien, de même que les nôtres se prolongent fort avant dans l'Ouest ; — les marchés sont communs — il est matériellement impossible d'établir une démarcation nette ; — les questions à résoudre, conflits entre les tribus, agressions contre nos convois et détachements, exigent des décisions quotidiennes, des solutions immédiates et une répression instan-

tanée qui ont comme condition absolue l'unité de direction locale. Le général commandant la subdivision d'Aïn Sefra, qui dispose des moyens matériels, peut seul l'exercer ; l'adjonction qui lui serait faite de fonctionnaires marocains, d'officiers au service du sultan, la dépendance où il serait placé vis-à-vis du sultan et de notre légation à Tanger, mais avec une large initiative, sauvegarderaient pleinement l'autorité du Makhzen et le respect scrupuleux de l'intégrité de son territoire.

J'estime donc que la police des deux côtés de la frontière devrait lui être confiée, que les Marocains devraient lui être subordonnés. Mais, à défaut de cette solution, la seule que je considère comme efficace et pratique, faudrait-il au moins qu'il eût la faculté d'entente directe avec les autorités franco-marocaines de la frontière, afin d'établir sa coopération avec elles. Il serait nécessaire également que celles-ci fussent munies de pouvoirs suffisants pour prendre des décisions en cas d'urgence, par analogie avec l'autonomie relative qui a été accordée au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra.

Le régime actuel, qui consiste à faire passer par Tanger, Paris et Fez toutes les demandes des représentants locaux du Makhzen, est négatif de toute action utile, étant donné surtout que les capitales du Maroc sont sans aucune relation télégraphique avec Tanger.

Notre ministre à Tanger rappelait récemment que « nous devons soigneusement nous abstenir d'attirer et de retenir sous notre protection directe des tribus marocaines telles que les Beni Guil, et que faire des accords avec elles, tenir à l'écart les autorités marocaines était inconciliable avec le développement de la politique qui tend à utiliser exclusivement le Makhzen ». Je ferai remarquer d'abord qu'il n'a jamais été question de placer directement ni indirectement sous notre protection des tribus marocaines de la frontière, mais seulement de mettre fin à un état d'hostilité avec elles ; ensuite que les autorités marocaines n'ont été nullement tenues à l'écart des pourparlers avec ces tribus. Il résulte de tous les documents que le général Lyautey, réagissant non sans mérite contre les pratiques suivies précédemment, a toujours scrupuleusement employé l'amel de Figuig comme intermédiaire de tous les actes

conclus avec les Beni Guil : quant aux rapports quotidiens, qui résultent de leur enchevêtrement avec nos tribus, de leur accès à nos marchés, de la présence de beaucoup de leurs campements sur notre territoire par suite de droits de parcours anciens et acquis, il est impossible qu'ils ne donnent pas lieu à des relations directes sous peine de ne jamais résoudre un incident et de revenir à l'état d'hostilité qui régnait il y a quelques mois. Ce n'est évidemment pas le but qu'on se propose.

Enfin il n'y a nullement à redouter l'« engrenage irrésistible » que craint notre ministre à Tanger. La *zone dangereuse* pour notre sécurité algérienne est nettement délimitée et est fort restreinte, bornée, comme je l'ai exposé, par la Moulouya et la zone désertique. C'est la seule qui nous intéresse et où il s'agisse, dans l'intérêt de l'Algérie, de voir l'ordre rétabli et maintenu.

Pour terminer, il convient de s'entendre sur le terme *pénétration pacifique*. Certes, c'est la seule que nous envisagions. L'Algérie, en ce qui la concerne, peut et doit contribuer largement à créer dans les provinces marocaines qui l'avoisinent des marchés, des entreprises industrielles, des formations sanitaires, des voies de communications, tous les éléments d'action et de progrès, en un mot, qui constituent la « pénétration pacifique » ; mais on ne peut pas supposer que dans une région dont la population pratique de longue date le brigandage et le meurtre, vit dans l'anarchie, ne respecte que la force, aime par-dessus tout à faire parler la poudre, les institutions pacifiques puissent s'introduire sans être solidement protégées. Le méconnaître serait s'exposer à de douloureuses surprises et aux plus graves incidents. Si le chemin de fer de Beni Ounif à Ben Zireg s'est exécuté cette année sans incident sur les chantiers, c'est grâce à la protection de postes solides et à un mouvement incessant de troupes sur les flancs exposés. Il en sera de même ailleurs et le meilleur moyen d'arriver à éviter d'employer la force c'est de ne pas hésiter à la manifester.

Constituer dès maintenant et très solidement les forces chargées d'assurer la sécurité de la frontière jusqu'à la Moulouya et au désert, assurer la liaison étroite et la coopération de leurs divers éléments en y réalisant l'unité de direction, tel est le vrai et seul moyen de pratiquer la « pénétration pacifique ».

Paris, le 25 septembre 1904.

AU COMMANDANT HENRYS. Je suis rivé ici pour quelques jours encore par la plus ingrate des besognes : la conférence constamment renouvelée dans le vide. Arrivé ici le 14 en même temps que M. Jonnart, nous y avons conféré chaque jour, jusqu'au 17, avec Delcassé, Étienne, etc. On a seulement posé des jalons, puis M. Jonnart est parti pour un voyage qu'il ne pouvait remettre jusqu'au 28 ou 29 et m'a prié de l'attendre pour les dernières conférences en me chargeant de déblayer le terrain ; or ce terrain est difficile à déblayer.

Le ministre de France à Tanger appelé ici ne démord pas de l'évacuation de Ras el Aïn sur laquelle il prétend que le sultan est buté, ce dont je doute fort, et qui, dit-il, est nécessaire pour obtenir des concessions plus importantes. Il entraîne naturellement dans son orbite Delcassé et tout ce qui gravite autour du Quai d'Orsay. De l'autre côté M. Jonnart, au nom des intérêts algériens, est encore plus irréductible que moi et a mis de son côté le président du conseil et le ministère de la Guerre (État-Major de l'armée et cabinet), qui ne veulent pas entendre parler d'évacuation. Il en résulte que, bloc contre bloc, le nôtre est le plus fort et qu'en fin de compte il y a toute chance pour que M. Jonnart l'emporte. Mais c'est à mon avis une mauvaise solution, parce qu'imposée de haute lutte au Quai d'Orsay elle le laissera mécontent et que 1^o le lendemain cela recommencera sur un autre sujet, 2^o nous serons bien à Ras el Aïn, mais immobilisés, sans pouvoir faire un pas en avant et sans pouvoir en développer les conséquences politiques. Je préférerais donc infiniment arriver à convaincre le Quai d'Orsay et à ce que de bonne grâce il trouvât une formule générale qui tout le long de la frontière conciliât tous les intérêts et permit de résoudre tous les cas particuliers sans avoir à livrer bataille pour chacun d'eux.

C'est pourquoi je propose de remplacer les zouaves par une compagnie de tirailleurs, qui deviendraient le noyau d'un bataillon chérifien avec artillerie et goum destiné à l'occupation définitive de Ras el Aïn au nom du sultan ; un officier de la mission maro-

caine prendrait le commandement de cette compagnie sous votre haute direction au début, à côté de vous et recruterait le reste de son personnel avec votre aide, vos conseils, l'aide de vos cadres. Quand au bout de trois ou quatre mois, nous constaterions que la force est suffisamment constituée et solide pour bien tenir l'endroit et ainsi assurer notre sécurité de ce côté, nous lui passerions la main, ramènerions la compagnie montée, l'artillerie, les spahis, tout ce qui ne serait pas chérifien, et le laisserions directement dépendant du sultan. Étienne et d'autres trouvent cette solution parfaitement satisfaisante; malheureusement le Quai d'Orsay n'y mord pas et continue à répéter inlassablement « l'évacuation d'abord »; on lui répond que c'est impossible, et voilà où nous en sommes.

Je vous tiendrai au courant.

Enfin je suis en pourparlers avec M. Roume, gouverneur de l'Afrique Occidentale Française, pour les délimitations des territoires du Sud et du commandement du commandant Laperrine.

L'installation de votre école a fait notre joie et celle d'Étienne et nous cherchons à vous procurer du matériel; vous allez recevoir pour votre cercle des officiers des journaux et des illustrés.

Aïn Sefra, le 19 décembre 1904.

A FRANÇOIS
CHARLES-ROUX¹.
Je vous sais très grand gré de me tenir aussi exactement au courant des informations que vous recueillez, et même de vous donner la peine de les provoquer. Il m'est bien précieux de savoir ce qu'on pense et dit en face; j'ai ici la charge et la responsabilité de gros intérêts qui sont des intérêts français et non pas des intérêts personnels, car vous pouvez savoir par votre père et par votre frère combien je tiens peu à l'état militaire et que j'ai été plusieurs fois à deux doigts de le quitter; je tiens donc essentiellement à tout faire pour faciliter ici les solutions qui concilient deux ordres d'intérêts français et à dissiper les malentendus.

Mais votre lettre et votre entretien avec quelqu'un de Tanger

1. Actuellement ambassadeur de France auprès du Vatican.

me font mieux discerner encore combien le malentendu est encore profond. Je ne sais si votre interlocuteur a lu ma brochure sur « le rôle colonial de l'armée » et les « conclusions » de mon bouquin sur le Sud de Madagascar, et c'est une corvée que je ne songe pas un instant à lui infliger.

Mais comme ce sont les doctrines que j'y développe pour les avoir appliquées pendant dix ans qui ont été le seul motif de ma désignation imprévue pour le Sud-Oranais, il est assez naturel que je les prenne comme base de discussion et que je vous y reporte, vous.

Or la conception de mon action, telle qu'elle s'en dégage et telle aussi qu'elle se dégage ici de la réalité des faits, répond d'avance à l'argumentation de ce monsieur de Tanger qui se méprend singulièrement en particulier sur la façon dont j'ai été amené à pousser jusqu'à Ras el Aïn et sur les conditions qui m'y ont maintenu.

La condition du succès de notre politique à Tanger, vous a-t-il dit, c'est que nous ne frappions pas de coup inopportun sur la frontière..., au moment où à Tanger on dit au sultan : « Soyez sage ou bien le 19^e corps va vous tomber dessus... » — et Tanger veut bien se servir de nous comme d'un croquemitaine ; il ajoute par ailleurs : « l'action de force à Ras el Aïn était trop si vous vouliez agir de concert avec le sultan, trop peu si vous vouliez donner l'impression de la force. »

Mais, mon Dieu, mon Dieu, quelle idée se fait-on donc de la mission qui m'incombe ici ?

L'on dirait vraiment que le 19^e corps n'a sur cette frontière qu'à jouer un rôle purement subjectif à l'égard du Maroc et de notre légation, un rôle de croquemitaine, comme vous le dites, tenu en réserve pour sortir de sa boîte ou bien y rentrer au signe de Tanger. On oublie ainsi que l'Algérie n'est pas seulement fonction du Maroc, qu'elle a des intérêts à sauvegarder et en premier lieu la sécurité de sa frontière à assurer. Mission absolue, antérieure aux accords et indépendante d'eux, nécessité en soi.

Or, si à tort ou à raison on m'a désigné pour ce poste au moment où la sécurité y était le plus compromise et où malgré l'accumulation des troupes et des moyens militaires on n'arrivait pas à se garder des pillages et des attaques, c'est parce qu'on savait que

je n'avais qu'une foi très limitée dans l'emploi exclusif des moyens militaires et que je professais que, pour être efficaces, ils doivent être doublés de toute une organisation politique et économique, que l'occupation de quelques points bien choisis, centres d'attraction naturels, est autrement efficace que tous les raids et que toutes les colonnes du monde et que le développement des voies ferrées, des marchés, la reprise des transactions, l'appel aux intérêts matériels, la création de soins médicaux (à la condition que tous ces moyens soient doublés de forces militaires suffisantes pour les faire respecter) constituent les meilleurs modes d'action sur les tribus hostiles de notre voisinage où, même chez les plus turbulents, il existe toujours un parti sage et pacifique.

L'expérience m'a donné raison dans une large mesure.

Je représente ici la négation du coup de force et j'y personnifie une politique basée sur tout l'inverse, je bondis donc quand je vois quelqu'un n'y concevoir d'autre rôle que celui de la *force* et n'envisager mon action à Ras el Ain qu'à ce point de vue ; si j'ai poussé mes troupes jusqu'à ce point, ce n'est nullement pour y agir par la force contre qui que ce soit, mais parce que la position nouvelle occupée par Bou Amama, rebelle algérien, dans la zone marocaine limitrophe me forçait pour la sécurité algérienne à placer là un pare-éclats qui protégeât nos tribus fidèles et empêchât les défections. Je n'ai essayé de faire ni trop ni trop peu. J'ai voulu simplement mettre ces points d'eau communs à nos tribus et aux tribus marocaines voisines ainsi que les pâturages limitrophes du chott qui nous appartiennent à l'abri des incursions imminentes — et du jour même où j'y suis venu, procédant selon ma méthode accoutumée, j'ai cherché à y créer un centre d'attraction en y installant service sanitaire, écoles, cultures, et le tout a réussi au delà de toute vraisemblance.

Quand Tanger m'accuse de ne l'avoir pas consulté, je bondis encore, car je n'avais nulle qualité pour le faire, je n'ai pas de relations directes avec Tanger, *qui n'en veut d'ailleurs pas*. J'ai rendu compte auparavant à mes chefs, au gouverneur qui m'a approuvé et c'est à lui seul qu'il appartenait de faire aviser qui de droit par la voie des deux ministères intéressés et si ces deux rouages n'ont pas fonctionné, ce n'est pas ma faute, ayant fait tout ce que j'avais qualité pour faire vis-à-vis de mes chefs. Néanmoins

pour éviter toute complication j'avais officiellement pressenti notre mission militaire d'Oudjda et Si Rekina, et vous savez quel accueil empressé avait été fait à ces ouvertures — il est de la plus mauvaise foi de l'oublier, car Tanger a été avisé par eux dès le premier jour. Seulement Tanger n'admettant pas qu'un militaire marche autrement que par victoires et conquêtes n'a pas compris qu'il ne s'agissait nullement d'un coup de force mais d'une mesure de protection et de garantie que les circonstances nous imposaient. Je ne marchais ni *pour le sultan* ni même *contre Bou Amama*, puisque celui-ci était au Maroc. Je marchais *pour l'Algérie*, faisant mon métier de gardien de *notre frontière*, seulement je croyais avoir fait le nécessaire pour ménager les susceptibilités des agents du sultan et de notre légation, et que celle-ci, comprenant qu'il ne s'agirait pas d'intervention au Maroc mais de protection algérienne, faciliterait notre tâche par une fiction toujours facile à trouver, là surtout, puisqu'au Sud de Teniet Sassi la frontière n'est pas délimitée, qu'il n'existe que des zones d'influence tracées vaguement sur les cartes par de grandes lignes droites, ne répondant par conséquent à aucune réalité, et ne pouvant d'ailleurs y répondre dans un pays de nomades, et il était facile par conséquent de trouver une ficelle diplomatique habillant notre installation par un autre nom que celui de Ras el Afn, Berguent par exemple, comme je l'ai fait si souvent en Chine, sauvant la face et sauvegardant les résultats acquis, ce qui était la seule chose essentielle. Aujourd'hui encore ce serait la vraie solution à trouver ; nous avons besoin de ces points d'eau pour la liberté de nos mouvements de police, le territoire marocain n'est nullement délimité de ce côté, qu'on nous laisse en bénéficiaire en nous installant à 500 mètres ou à 1 kilomètre à l'Est de Ras el Afn proprement dit, tout en laissant aux Marocains les casbahs de ce point. La diplomatie anglaise n'y manquerait pas et, je le répète, le territoire marocain n'est pas assez nettement déterminé ni déterminable dans cette zone de nomades ; les pâturages de nos tribus et des leurs y sont trop enchevêtrés ; les intérêts de la protection algérienne sont trop sérieux pour qu'une solution de ce genre ne puisse être envisagée sans aucun risque de créer des droits à une autre puissance dont aucune ne se trouve avoir une frontière à défendre contre des dangers quotidiens.

La conception de Tanger à l'égard de notre rôle sur ces confins aboutit à y rendre notre situation infiniment plus difficile depuis les accords qu'elle ne l'était avant. C'est un assez piètre résultat. En l'absence de toute frontière naturelle dans une zone vague sillonnée de bandits, en face de tribus qui ne sont pas algériennes mais qui ne reconnaissent en rien l'autorité du sultan, et sur laquelle ses agents n'ont et n'auront jamais *aucune autre action* que celle que nous leur donnerions, toute police, toute sécurité deviennent totalement impossibles, si les mesures de répression d'une part, les mesures d'appui sur les intérêts matériels et économiques d'autre part, nous sont également interdites, au nom de cette fiction makhzénienne, qui ne répond ici à aucune réalité : qu'on vienne donc y voir. On ne peut plus qu'y jouer le rôle énervant de *chasse-mouche* qui rate toujours la mouche, parce que l'on ne peut que rater la mouche, le plus ingrat et le plus stérile des rôles. Pour ce rôle, il n'était pas besoin de me déranger. S'il s'agissait au contraire de faire appel à ce que j'ai d'expérience coloniale pour mettre en œuvre tous les éléments favorables de cette région, afin d'y créer un état de choses normal et définitif réduisant à ses justes proportions cette lourde et onéreuse occupation militaire, alors j'en étais, et c'est pour cela que M. Jonnart, soucieux non pas d'intervenir au Maroc mais de donner à ses confins une organisation solide, définitive et féconde en résultats pacifiques, m'avait appelé.

Quant à l'aimable début de votre lettre au sujet des convictions que je pourrais entraîner en disant moi-même ces choses à Paris, laissez-moi vous dire que je suis persuadé du contraire. Ce que j'ai vu pendant mon dernier séjour m'a prouvé que l'on ne voulait dans votre maison, ni nous écouter ni nous comprendre. Tanger a son siège fait, nous sommes l'ennemi, rien ne l'en fera démordre. Je suis le hideux militaire et tous les gages que je donne depuis dix ans de mon amilitarisme ne comptent de rien.

La thèse qu'on vous a développée est à mon sens pire que celle de la cloison étanche, puisque ne tenant aucun compte des nécessités algériennes dont nous avons la responsabilité ici. Elle ne nous regarde que comme les bonnes brutes de gendarmes qu'on exhibe au commandement. Elle me froisse personnellement beaucoup en méconnaissant si singulièrement toute ma raison d'être

qui, comme je vous l'ai dit, repose sur la substitution de mesures logiques et durables à l'absurde coup de force.

Et avec tout cela on se fera acculer tôt ou tard à l'intervention armée sous la forme « expéditionnaire » ce que je voudrais avant toutes choses éviter.

CHAPITRE III
INCIDENTS A LA FRONTIÈRE
ET A LA CHAMBRE

OCTOBRE 1904-JANVIER 1905

Inondation d'Aïn Sefra. — Visite de Jonnart et interpellation de Jaurès à la Chambre. — Reconnaissance des groupes de Berguent et de Forthassa Gharbia. — Contre-rezzou au Sud-Ouest d'Aïn Sefra. — Combat de Garet Douifa.

Aïn Sefra, le 26 octobre 1904.

A MA SŒUR. Tu sais par les journaux quels sinistres jours nous venons de traverser ici. Il y a eu, le 21, dix heures atroces en face de ce village s'en allant en miettes sous nos yeux sans pouvoir rien faire, ni traverser l'oued. Ce n'est qu'à dix heures du soir avec de l'eau jusqu'au ventre que j'ai pu gagner l'autre rive.

Trente victimes — tout le monde ruiné. —

La redoute où je suis, très élevée, n'a rien eu — mais a servi d'abri. Nous menons une vie de naufragés. Le gouverneur arrive samedi 29, mais tu juges ce que c'est que d'organiser son voyage et son installation dans de pareilles conditions.

Il poussera jusqu'à Bechar et rentrera ici le 6. Je reste donc en l'air jusque-là.

Tu sais que Jaurès a engagé la bataille contre moi ; cela me flatte assez d'avoir un tel adversaire. Si j'y saute, je jouirai vraiment de me reposer un peu et j'irai me faire dorloter par vous tous pendant un an.

Aïn Sefra, le 27 octobre 1904.

A E. ÉTIENNE. Je lis dans les journaux que l'interpellation Jaurès viendra le 2 ou le 3 novembre à la Chambre et que vous y prendrez la parole ; je sais d'avance que c'est pour me défendre. Mais c'est un comble de penser que j'ai à être défendu, après avoir réussi depuis treize mois à préserver les 800 kilomètres de frontière de tout incident, après avoir évité qu'une goutte de sang français ne soit répandue, après n'avoir pas pris une seule mesure qui ne soit une mesure de protection, connue et approuvée par mes chefs.

M. Jaurès, documenté inexactement par tous ceux que je gêne, se faisant en cela l'agent (inconscient je veux le croire) d'une double camarilla, va m'abîmer à fond. M. Delcassé lui répondra au nom du gouvernement. Comment serai-je soutenu ?

C'est vous qui allez remplacer ceux qui devraient me couvrir et je ne m'en plains pas. Mais je ne veux pas sortir de là diminué, avec une autorité amoindrie, sinon je serai forcé de m'en aller. Je vous demande donc deux choses : d'abord de ne pas plaider les circonstances atténuantes, mais d'attaquer et de montrer toute la duplicité et le mensonge d'une campagne qui présente mon rôle et mon œuvre sous l'aspect précisément inverse de ce que j'ai fait, puis de vous attacher bien moins à couvrir ma personne de fleurs, comme votre amitié peut vous y entraîner, qu'à prendre pied à pied les arguments adverses en ne les laissant pas debout.

Vous avez lu l'*Humanité* du 14 octobre qui donne déjà probablement les éléments de l'interpellation. Elle est réfutable point par point.

1^o Il y a d'abord trop de mauvaise foi à avoir fait ainsi tout un échafaudage sur cette affaire de Ras el Aïn, simple mesure de précaution motivée par la protection de la frontière algérienne contre Bou Amama, en territoire neutre pour ainsi dire, puisque Ras el Aïn est au Sud de la frontière délimitée. Un marché mixte y est prévu. Il se trouve dans la zone Sud du Teniet Sassi, que les instructions que j'ai reçues assignaient à ma surveillance active. Cette mesure a été prise sans la moindre pensée offensive. Je l'ai assez prouvé en interdisant cette action par la force, sauf quand il

s'est agi d'empêcher le massacre du marabout de Guefalt et de son monde.

2^o Et puis, qu'est-ce que c'est que cette façon de me mettre toujours et seul en cause ? N'ai-je pas des chefs ? J'ai rendu compte à tous, division, 19^e corps, gouverneur, avant de mettre une seule reconnaissance en mouvement, en leur envoyant copie des instructions que je donnais. Je n'ai donc rien fait en sourdine. On avait dix fois le temps de m'arrêter et de me donner contre-ordre. On a au contraire laissé faire et approuvé. Pourquoi donc alors me mettre toujours en cause, sinon parce qu'une coterie veut se débarrasser de ma personne ?

3^o Enfin il faudrait tuer dans l'œuf cette légende que j'ai voulu prendre Bou Amama et que je l'ai raté. Je n'ai cessé de répéter qu'on ne prenait pas Bou Amama, je le savais au Maroc, au Nord du parallèle du Teniet Sassi, territoire que je me regardais comme interdit, tandis que, sincèrement, au Sud du parallèle, je ne me regardais pas comme au Maroc. La frontière y est indéterminée ; c'est un pays de nomades et le point d'eau de Ras el Ain est utilisé communément par les tribus algériennes et par les tribus marocaines.

4^o Ce que j'espérais, je l'avoue franchement, parce que Rekina m'en donnait spontanément l'assurance avec insistance, c'est qu'il allait presser Bou Amama par le Nord en territoire marocain et que celui-ci acculé entre lui et nous, déguerpirait plus loin ; c'est précisément parce que la mehalla a flanché que j'ai dû rester en observation et maintenir mon contre-torpilleur, puisque le torpilleur était toujours là.

5^o L'*Humanité* s'élève contre mon « autonomie » : d'après elle je ne dépends que du gouverneur et j'échappe à l'autorité militaire ; elle demande qu'on me fasse rentrer dans le rang.

Vous avez vu sur place ce qu'il en est. Mon « autonomie » n'existe que sur le papier ; j'ai en tout et pour tout le droit de mouvoir mes détachements sans attendre d'ordre pour assurer la sécurité. Or les résultats sont là et rien d'efficace n'est possible sans cela, mais je ne puis écrire une seule ligne directement au gouverneur ; tout est adressé au général de division, qui transmet ; s'il y a quelque chose à transformer, c'est cela, car c'est de cette tripartite de direction que viennent toutes les difficultés.

Ce que cette soi-disant autonomie me donne de plus clair, c'est toute la responsabilité, tous les risques.

6° *L'Humanité* m'accuse d'entretenir chez M. Jonnart l'illusion de la nécessité de gardes frontière énormes et de l'état de guerre ! Les faits répondent. En 1903 incidents quotidiens, attaques de convois, de postes, de troupeaux ; des morts et des blessés chaque semaine. En 1904, pas un incident. Et la preuve la plus éclatante de l'efficacité du système, c'est peut-être ce qui vient de se passer : cette harka de 1 200 fusils sortie du Tafilalet au commencement de septembre « quaerens quem devoret », qui a tournoyé 6 semaines durant, est venue tâter le terrain, et trouvant partout l'éveil donné et le dispositif sur ses gardes n'a pu, ni passer dans l'intervalle des postes, ni atteindre un de ceux-ci et a fini par rentrer bredouille au Tafilalet, ses provisions épuisées. Quel plus beau et probant résultat peut-on demander ?

7° Enfin vous savez avec quel soin je m'étais mis sous le pavillon de l'accord franco-marocain : goudou marocain de Si Allal, pas de fanion tricolore, correspondance quotidienne avec Rekina.

8° Notre présence à Ras el Ain a empêché jusqu'ici tout ce qui est au Sud de ce point de prendre parti pour Bou Amama et le Rogui, ce qu'ils auraient certainement fait sans cela ; notre présence délimite complètement l'incendie au petit périmètre compris entre la mer, la Moulouya, Ras el Ain et notre frontière, au lieu d'en avoir la répercussion, dans tout le Sud marocain comme précédemment. Mes chefs de poste constataient tous ces temps-ci que, si tout notre glacis depuis Mecheria jusqu'à Bechar (600 kilomètres) est, cette année, indemne, à l'inverse des années précédentes, c'est à la présence du détachement d'observation seul qu'il faut l'attribuer. Depuis quatre mois, grâce à ce groupe de protection et d'observation, le glacis frontière, désolé il y a un an par des agressions incessantes entre Hamyane et Beni Guil n'a pas bougé. Les Beni Guil, quoique partisans de Bou Amama, se sentant cernés par le Nord, ont résisté à toutes les sollicitations.

9° Quant à la valeur des forces marocaines préconisées par Tanger pour assurer la sécurité de notre zone frontière, il faudrait souffler sur ce mirage. Je viens d'en avoir une preuve nouvelle. Vous savez quel bruit on a fait au sujet du « recrutement de choix, exceptionnel » des soldats envoyés il y a 15 jours à

Figui. Je m'attendais à voir un morceau de garde impériale, or c'est un ramassis de gosses et de vieillards, recrutés par force et embarqués entre deux haies de soldats à Tanger sans savoir pour où, avec des uniformes neufs, il est vrai, mais sans arme.

10° Je voudrais insister sur le caractère nettement pacifique et civilisateur de notre installation à Ras el Ain, l'attitude qu'Henry y a prise, secourable aux populations, c'est la première fois certes qu'une colonne militaire fait cela.

11° Et les résultats économiques de cette seule année dans le Sud-Oranais. Ounif ! Vous avez vu les Beni Guil à nos marchés. Grâce à la sécurité, en substituant les convois libres aux immenses convois escortés, le ravitaillement de la subdivision a coûté 500 000 francs en 1904 au lieu de 1 200 000 en 1903.

En résumé, c'est certainement le triomphe de la thèse de Jaurès et du Quai d'Orsay : passivité sur toute la ligne, ne jamais manifester la force, déférence en principe à toutes les exigences du Makhzen, assistance passive à tous les désordres de la frontière, qui fera le mieux, un jour venant, le jeu des amateurs d'expéditions ; c'est au contraire le triomphe et la continuation de la politique suivie depuis un an : vigilance et mouvements incessants, manifestations constantes de la force pour en éviter l'emploi, qui en rétablissant et maintenant la paix sur cette frontière de 800 kilomètres écartera le plus sûrement les risques d'expédition.

Aïn Sefra, le 28 octobre 1904.

A JACQUES SILHOL. J'ai trouvé votre lettre ici à mon retour de France où j'avais été appelé, et j'y ai trouvé en même temps un surmenage imprévu, — une trombe épouvantable a détruit Aïn Sefra, — et je suis depuis huit jours dans les misères et les ruines — de grosses difficultés avec le Maroc — M. Jaurès qui demande ma tête — ça fait bien des affaires.

Vous m'excuserez donc de ne vous écrire qu'un mot, et pourtant ce n'est pas faute d'avoir envie de vous écrire longuement, car vous me gênez et votre lettre me touche par sa confiante amitié en même temps qu'elle me frappe par sa maturité et sa justesse d'observation.

Quelle que soit la dose d'optimisme que j'aie dans la peau, il n'y a pas à se dissimuler que nous sommes très malades ! Le ministère actuel Combes-André a fait faire à la dissolution sociale un bond, peut-être irrémédiable — tout craque — et si les désastres matériels et les erreurs du régime intérieur peuvent à la rigueur se concevoir réparables, les désastres de politique extérieure et l'affaiblissement de notre force de résistance ne se répareront pas.

Vous mettez le doigt sur la plus grave blessure quand vous me parlez de la « force morale » qu'il faut à une nation pour accepter l'épreuve d'une guerre.

Et quant à l'armée, vous avez raison quand vous me dites qu'on « ne sait plus et ne veut plus commander ».

Cette abdication de l'autorité dans tous les ordres d'idées, c'est là le fait dominant, et je suis mieux placé que personne pour voir à quelles conséquences elle aboutit, à constater l'affolement dans lequel chacune de nos initiatives jette l'autorité.

Il n'est pas probable que je résiste longtemps aux hostilités que provoque ma manière de faire.

J'irai probablement au devant et, mon Dieu, je ne serai pas fâché de sortir un peu de ces vilaines misères pour revenir aux choses de l'esprit.

Aïn Sefra, le 9 novembre 1904.

A VICTOR BARRUCAND¹. Je vous écris deux lignes au galop avant le courrier — vous vous rendez compte de ce qu'a été mon existence depuis trois semaines : mon retour ; le désastre d'Aïn Sefra ; le voyage du gouverneur et tout ce qui s'est accumulé de papiers sur ma table — mais je veux vous dire en hâte combien je suis touché de la belle campagne que vous avez menée, avec tant de chaleur et de désintéressement, pour la « vérité sud-oranaise ». Je ne sais ce que dira Jaurès, ce que diront peut-être d'autres à mon détriment. — Je dois dire que désormais cela m'est égal — ceux qui ont vu croient — c'est l'essentiel et j'ai de mon côté la conscience d'avoir

1. Publiciste. Directeur de l'*Akhbar* à Alger.

fait de mon mieux et d'avoir obtenu quelques résultats. — Qu'importe donc le reste ?

Je crois que nous avons seuls ici tous les éléments pour mener sur la frontière du Maroc une action utile, loyale et efficace.

Vous jugez si j'ai été touché de la perte de notre pauvre Isabelle Eberhardt à qui je donnais admiration et sympathie — je dis tout bas que je ne la plains pas, tant je craignais qu'elle ne fût condamnée à une vie de déséquilibre et de déception incessante.

Aïn Sefra, le 13 novembre 1904.

A MAX LECLERC. Vous m'excuserez de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Vous devinez ce qu'a été le surmenage entre mes sinistrés à secourir, le voyage du gouverneur, l'organisation de la tournée à Bechar.

Mon passage à Paris a encore ravivé si possible mon amitié pour vous, que les années ne font que cimenter et accroître.

Vous avez vu les séances de la Chambre ; cela a tourné en eau de boudin. Jaurès a fusé, Delcassé n'a rien prouvé, Étienne et Thomson ont été de brillants et chauds avocats du Sud-Oranais. J'en sors donc personnellement indemne, ce qui me laisse ma liberté d'action ; mais l'approbation entière donnée à l'œuvre de notre ministre à Tanger rend la protection efficace de cette frontière de plus en plus difficile, car la thèse de notre légation à Tanger et du Quai d'Orsay est en contradiction absolue avec la vérité des faits, du moins en ce qui concerne la zone qui nous sépare de la Moulouya. Les tribus de cette région ne reconnaissent absolument pas l'autorité du sultan ; elles sont divisées ; dans chacune il y a un parti qui se réclame de nous et c'est sans un seul coup de fusil, que je me chargerais en ce moment de rétablir l'ordre d'une manière définitive dans toute cette zone, au nom du sultan, en ramenant même tout le monde au paiement de l'impôt.

Il n'y avait et il n'y a qu'une situation pratique, celle de me donner et la frontière et la charge de la *police mixte* au nom du sultan, dans la zone marocaine jusqu'à la Moulouya. Les militaires y sont hostiles par jalousie et le Quai d'Orsay par parti-

cularisme. La conception actuelle d'armée marocaine ne tient pas debout ; nous venons d'en avoir de nouveaux exemples dans le recrutement grotesque du dernier contingent envoyé à Figuig et dans l'attitude de la mehalla d'Oudjda. Quand on est ici sur place on se désole de voir ainsi déraisonner.

Ain Sefra, le 17 novembre 1904.

A. C. JONNART. Je reçois de France, de toutes parts, l'écho des paroles si élogieuses pour moi que vous avez prononcées à Ounif, et le sentiment de la force que votre autorité et les sympathies qui vous entourent leur ont donnée. Vous m'avez ainsi, sur place, couvert plus éloquemment et plus efficacement que si vous aviez été à la Chambre même ; et c'est pour moi une grande joie de vous en remercier car je ne sais rien de plus réconfortant que de pouvoir avoir pleine confiance et toute gratitude envers les chefs qu'on estime hautement et pour lesquels on se sent le plus respectueux attachement comme c'est mon cas à votre égard.

Merci encore de tout ce que vous avez fait, dit et été pendant votre séjour dans le Sud. Je reçois journellement l'écho de la gratitude et de la confiance que vous avez inspirées à mes officiers. C'est une grande force ; il n'y a pas d'œuvre réellement efficace sans cette confiance réciproque, c'est le vrai levain du commandement et vous l'avez répandu à profusion.

J'ai lu ligne par ligne à l'*Officiel* le débat à la Chambre. Ma personne en est sortie plus qu'indemne, avec tous les honneurs, grâce à vous et à vos vibrants interprètes, mais la *cause* à laquelle vous avez foi comme moi y a moins gagné.

On annonce la constitution d'une nouvelle commission de délimitations qui ne me dit rien qui vaille. La nouvelle équipée des soldats de Figuig dont je vous ai rendu compte prouve une fois de plus ce que valent ces troupes. Il n'y aurait vraiment qu'une solution pratique lorsqu'on voit les choses sur place, c'est celle de la zone mixte que vous préconisez.

Ain Sefra, le 21 novembre 1904.

A E. ÉTIENNE. C'est avec une vraie émotion que j'ai lu *l'Officiel* ligne par ligne. Vous avez bien foncé, allant au devant de l'attaque, en prenant l'offensive, ce qui, depuis l'origine des temps, a toujours été la première condition du succès.

C'est bien habilement que vous m'avez tout d'abord placé sous le couvert de M. Jonnart, qui d'ailleurs n'a cessé d'être aussi net, aussi crâne, aussi chef que possible et qui a pris si vaillamment position en venant ici précisément en ce moment et en tenant son discours d'Ounif. J'ai été aussi très reconnaissant que vous ayez fait ressortir le mérite de mes prédécesseurs auxquels il ne manquait en somme que le droit d'agir. Vous ne sauriez croire quel écho ont trouvé ici vos paroles vibrantes et émues à l'honneur de ces braves gens si mal récompensés ; enfin vous avez revendiqué comme il le fallait le maintien de l'autonomie de la subdivision d'Ain Sefra en montrant à quoi elle se réduisait d'ailleurs.

Vous avez dit que « j'aurais été l'exécuteur fidèle des instructions même si elles n'avaient pas été conformes à mes propres idées ». Je doute que cela soit tout à fait exact. Jamais je n'appliquerai des idées ni des ordres contraires à ma conscience de Français, parce que je ne suis pas un professionnel, qu'au fond j'ai été vingt fois au moment de quitter la carrière et que je n'y suis resté que parce que jusqu'ici j'ai toujours pu faire ce qui m'intéressait et ce à quoi je croyais, mais je partirai avec joie le jour où on me demanderait de faire quelque chose auquel je ne crois pas. Voilà ce dont je vous demande d'être bien convaincus, vous mes amis.

Je ne fais qu'une seule réserve dans tout votre discours, c'est que vous y avez été trop optimiste en ce qui concerne la sécurité en disant : « qu'elle était assurée d'une façon absolue ». Elle l'est, mais au prix d'un effort tenace, quotidien, d'une alerte incessante et combien précaire et onéreuse, grâce précisément au système absurde qui sort, en somme, victorieux du dernier débat.

Car il importe, maintenant que votre vigoureuse interven-

tion secondée par celle de M. Thomson m'a dégagé personnellement et m'a « sauvé la face », de bien voir où nous en sommes, d'envisager le lendemain et de poser nettement les termes de l'équation. Or j'estime que, si personnellement je sors absous du débat, couvert de fleurs, par contre les idées que nous défendons, en sortent battues à plate couture. Le seul membre du gouvernement qui ait parlé, Delcassé, a très sévèrement parlé des « fautes commises » et des « initiatives regrettables à ne plus prendre » (c'est pour moi) et a nettement revendiqué la théorie de la « cloison étanche » contre laquelle votre discours s'est si vivement élevé.

Il n'y a donc pas à se faire d'illusion : si je suis absous pour le passé grâce à vous, je suis absolument immobilisé pour l'avenir. Que comptais-je faire de Ras el Ain, comme de Bechar ? Un *centre d'attraction* : je me voyais déjà, sans avancer davantage, tissant de ce point, comme une araignée du centre de sa toile, tout un réseau de relations, de menées discrètes, jusqu'à la Moulouya, parmi toutes ces tribus rivales, chez chacune desquelles existe un parti qui est las de l'anarchie et de la misère et invoque notre appui. En un mot, je refaisais là, autour de Bou Amama entre la Moulouya et la mer, ce qui m'a si bien réussi avec les Beni Guil, Doui Menia et autres : jeter au milieu d'eux un groupe assez fort pour que l'on ne se risque pas à l'attaquer, mais servant simplement de point d'appui à une action politique intensive, doublée d'appâts matériels et tangibles, subsides, instruments aratoires, assistance médicale, écoles ; ce que je fais et préconise depuis dix ans, en un mot.

Eh bien ! tout cela est fini, puisque désormais il m'est formellement interdit de causer avec qui que ce soit en face de moi. Chaque semaine le Quai d'Orsay envoie une dépêche au gouverneur pour le lui rappeler.

Je me demande même si je ne vais pas perdre mes Beni Guil. Ils se rendent très bien compte de ce qui se passe, ils voient très bien que je n'ai plus la liberté de mouvements, la liberté de protection dont j'usais il y a six mois et ce n'est pas seulement par le Rogui qu'ils sont travaillés, mais encore par l'amel de Figuig, qui les convoque, les morigène, leur reproche d'être en bons termes avec nous. Vous avouerez que c'est tout de même une

extraordinaire situation ! et la condamnation du système que de penser que toute l'œuvre que mes officiers et moi échafaudons si péniblement depuis un an est journallement compromise par ceux-là mêmes au nom desquels nous proclamons la faire et dont nous nous réclamons, et qui, tandis que nous les aidons, nous combattent. C'est vraiment une tâche trop paradoxale. Vous vous rappelez dans quels termes on nous parlait à Paris de la nouvelle garnison de Figuig, et le général X... me demandait sérieusement si, maintenant qu'il y avait une « troupe réelle », je n'allais pas pouvoir lui laisser le soin de la police frontière !!! Je vous ai déjà écrit ce qu'était le recrutement de ce ramassis. Eh bien ! la semaine dernière, 40 (sur 100) ont déserté et sont venus au bureau arabe d'Ounif se plaindre de mourir de faim et de n'être pas payés ; il en sera ainsi de toutes ces formations telles que les conçoivent les bureaux et dont les indigènes sont les premiers à se gausser.

Je ne saurais assez le redire, il n'y avait qu'une solution pratique, celle de la zone mixte à laquelle il faudrait bien revenir, et qui, avec une diplomatie avisée, souple, à l'anglaise, serait si facile à extraire des accords, parce qu'elle seule assure l'unité de direction, tandis que la conception de la légation de Tanger, c'est-à-dire la constitution en face de nous de postes marocains, commandés par des Français, mais relevant de Tanger, exclut toute cohésion entre des actions discordantes et séparées et aboutira dans la pratique à ceci : c'est que les indigènes verront en face l'un de l'autre des Français suivant des impulsions différentes, se tirant dans les jambes, parce que c'est dans la force des choses et que c'est humain ; ils sauront merveilleusement naviguer entre les uns et les autres au détriment de la paix et de la sécurité.

En résumé, le système actuel arrête net tout ce que j'avais tenté d'essayer. Vous m'avez rendu le très grand service de donner à ma personne un succès apparent de fort bon aloi, ce qui me permet de ne pas partir en coup de tête et de voir venir, mais en me laissant résolu à m'en aller le plus tôt possible, car il n'y a, dans ces conditions, plus rien d'intéressant à faire ici qu'à y monter la garde, ce que fera beaucoup mieux tout autre que moi.

Aïn Sefra, le 27 novembre 1904.

A VICTOR BARRUCAND. Nous venons enfin de retrouver sous les décombres le précieux manuscrit de « Sud-Oranais¹ », bien maculé, abîmé, mais, semble-t-il, à peu près intact. Il va y avoir tout un travail à faire pour nettoyer ces pages, les sécher, les colliger, mais il se fera mieux certainement à Alger qu'ici. Je réunis donc dans un carton tout ce qui a été trouvé jusqu'ici :

- 1° le « Sud-Oranais », tel quel,
- 2° les coupures de journaux demeurées à côté et contenant les articles parus,
- 3° un cahier de notes prises par Si Mahmoud² à la suite de ses lectures.

Pour ne pas exposer ces documents auxquels vous, moi et d'autres, attachons tant de prix, aux risques et aux retards de la poste, je les confie à un jeune officier de confiance. Il doit vous les porter lui-même et vous remettre ce carton en mains propres.

Aïn Sefra, le 27 novembre 1904.

A JACQUES SILHOL. Merci, mon cher ami, de votre lettre. Je ne puis y répondre que deux lignes parce que je suis débordé de besogne, et ensuite réellement assez souffrant ; mais je ne veux pas différer pourtant à vous accuser réception.

J'ai, en effet, comme vous me le dites, un commandement horriblement difficile et délicat, mais j'ai du moins la compensation d'être appuyé à fond par mes chefs et par mes patrons : Jonnart, Étienne, Thomson ; mais mes vrais adversaires ne sont pas ceux que vous croyez. Jaurès n'a été là qu'un porte-parole

1. Le texte confié à Victor Barrucand a paru sous le titre : « Dans l'ombre chaude de l'Islam ».

2. Nom arabe d'Isabelle Eberhardt, victime de l'inondation d'Aïn Sefra. Apprenant que le manuscrit d'Isabelle Eberhardt avait disparu dans l'inondation, le général avait fait rechercher par ses soldats une œuvre littéraire qui chantait la gloire et la beauté de l'Afrique. Il a fallu pendant plusieurs journées de travail exécuter de véritables tranchées. Le général venait chaque jour sur place surveiller le travail.

anodin, qui n'y a pas mis beaucoup de passion et auquel je n'en veux nullement. Les instigateurs sont toute une coterie dont je gêne les routines et les paresse.

Si l'armée est malade, c'est bien moins des délations et des attaques directes que de la disparition des caractères résultant d'une discipline mal comprise.

Refaire des hommes qui osent, pensent, se rebiffent contre toute inféodation de droite comme de gauche, quelles que soient d'ailleurs leur opinion ou leurs idées philosophiques ou religieuses, voilà la tâche à laquelle les gens de votre âge doivent se consacrer avant tout.

J'ai connu dans ma jeunesse une société où toute individualité était atrophiée par l'ultramontanisme et la terreur de l'anathème. J'en connais dans ma maturité une autre où la franc-maçonnerie produit les mêmes conséquences — à vous autres, les jeunes, d'en préparer une qui secouera ces deux jougs avec un égal sentiment de révolte.

1^{er} décembre 1904.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Comment pourrais-je oublier la rue Las Cases, mon cher ami, et moins que jamais après l'accueil que vous m'y avez tous fait à ce dernier séjour. — Mais je n'aime pas à vous envoyer comme à d'autres de billet de deux lignes et depuis mon retour je n'ai pas soufflé. — Ce fut d'abord cette inondation d'Aïn Sefra, survenue deux jours après, avec toutes ses conséquences, puis le voyage si opportun mais si absorbant du gouverneur, et enfin deux jours après son départ le 7 novembre, j'étais pris d'une ictère (*vulgo* jaunisse) compliquée d'éreintement, suite de séjours dans l'eau, de crises de foie et voici trois semaines que je suis arrêté, ne pouvant à peu près rien digérer, somnolent, sans jambes et faisant juste mon rapport et un petit tour au soleil, quand il y en a. — C'est la première fois que je suis arrêté aussi longtemps et que je me remonte aussi lentement. Enfin depuis trois ou quatre jours il me semble que je reprends, mais le docteur me présage une assez longue convalescence et m'interdit de quelque temps tout déplacement. Cela me change bien de ma vie habituelle. — Notez

que je suis privé de mes distrayeurs habituels : le commandant Henrys est toujours à Ras el Ain; j'ai envoyé Renouard, à qui cette vie était un peu sévère, en reconnaissance.

Je suis donc tout excusé, n'est-ce pas ?

L'interpellation Jaurès a, en effet, fait long feu — Jonnart a d'ailleurs été aussi crâne et chef que possible — il avait envoyé de vrais ultimatums que j'ai vus et où il signifiait que, si l'on me laissait toucher, il le prenait pour lui, et en ferait une question personnelle et il a tenu à venir s'installer ici-même à ce moment, prononçant des paroles publiques qui constituaient la meilleure des couvertures. Je lui en sais un gré infini.

Mais si cela m'a bien rassisé ici, nous n'avons rien gagné comme situation générale et il faut être sur place pour se rendre compte à quelles inextricables difficultés nous accule la politique de Tanger et du Quai d'Orsay. — Elle a d'abord l'inconvénient de reposer sur des données inexactes. Ces populations ne comprennent pas notre abstention devant tant de désordres — et taxent de faiblesse notre « Arme au pied » dans toute cette zone désolée par les pillages qui se font sous notre nez, contre des gens qui implorent notre protection, et où personne, sauf le Quai d'Orsay, n'a jamais connu de frontière. D'après tous les renseignements de Tanger et de Fez, le sultan n'a de susceptibilités que celles qui lui sont inspirées, et rien n'eût été plus facile que d'obtenir son adhésion à une solution rationnelle et surtout infiniment moins onéreuse que l'état d'alerte perpétuelle, de lourds effectifs, que la situation nous impose. — Je continue donc mon ingrat métier de garde-police, sans air en avant de moi, sans programme, voyant l'admirable et facile œuvre à faire sans pouvoir y toucher — et attendant quoi ? je n'en sais rien.

Aïn Sefra, le 8 décembre 1904.

A MA SŒUR. Je suis tout à fait retapé. Je suis remonté à cheval aujourd'hui par un temps superbe. Je stupéfie comme toujours les médecins pour mon « remontage » rapide. En somme, j'ai eu une bonne jaunisse, ce qui vanne, abat, abrutit, mais n'est pas grave, et je crois réellement que l'origine en est dans mes bains forcés de l'inondation. Je trouve un rude

arriéré ; en ce moment ma frontière est assez agitée et j'ai de grosses affaires sur les bras, mais cela va plutôt bien. Je me sens très en selle.

Aïn Sefra, le 12 décembre 1904.

A PAUL DESJARDINS¹. Quelle joie m'a apportée votre lettre ! Aussi veux-je aujourd'hui même y répondre, du tac au tac, par deux lignes seulement, car je suis un peu débordé et souffrant. Alors vous y voici revenu, à l'Union, à cette prise de contact d'hommes de formation diverse, notre rêve de la première heure, mais que la grande crise d'il y a six ans, déchirant tout, me semblait avoir arrêtée. Je bondis de joie en vous lisant : le curé de Notre-Dame de Plaisance, Seignobos, Salomon Reinach ! Que ne suis-je là, et que je voudrais y être ! — Plus j'avance, plus je sens que je me libère : chaque année j'ai la joie de dépouiller un préjugé conservé jusque-là. Mais comme cette disparition isole dans notre pays à mentalité de factieux ! On tremble en songeant que les accusateurs d'aujourd'hui nous imposeraient demain, s'ils étaient vainqueurs, le régime qu'ils réprouvent — de même que nos gouvernants d'aujourd'hui n'ont fait que chausser les bottes des pires dictatures dont la destruction était leur seule raison d'être quand ils débütèrent dans la vie publique. Ils n'ont détruit les Congrégations que pour leur en substituer une pire.

Et la poignée de libéraux sincères reste écrasée entre ces deux masses furieuses, ayant de moins en moins l'espoir de se faire entendre, ni d'influer sur les destinées de ce pays voué aux déchirements, mais avec le suprême honneur de ne pas laisser éteindre ce pauvre flambeau de la liberté, pauvre petite flamme sur qui nous veillons, fidèles, qui vacille, disparaît et reparait, mais qui, grâce aux quelques uns que nous sommes, est inextinguible.

1. Paul Desjardins avait fondé en 1891 l'« Union pour l'Action Morale », qui groupait des personnalités venues de différents milieux politiques et sociaux (M. Henry Bérenger, E.-M. de Vogüé, le pasteur Wagner, Max Leclerc, etc.). Le capitaine Lyautey y avait adhéré dès sa fondation, en y amenant avec lui quelques-uns de ses amis officiers (de Galembert, de Margerie, de Mire).

Aln Sefra, le 19 décembre 1904.

A MA SŒUR. Je suis cloué ici jusqu'à nouvel ordre par de nouvelles menaces venant des Marocains. Une bande de Beraber montés à mehari a traversé de nuit nos lignes et a razié une de mes caravanes au Sud de Géryville, enlevant 400 chameaux, 1 000 moutons et tuant pas mal de monde. Tout mon monde est sur pied pour tâcher de la réprimer au retour, mais, comme elle a 1 000 kilomètres de frontière pour choisir son point de passage, ce n'est pas commode et elle pourra bien nous repasser sous le nez. Seulement après cet accident, il m'est impossible de songer à m'absenter avant la fin de la période annuelle des caravanes qui ne seront toutes rentrées qu'au milieu de janvier, et alors n'y aura-t-il pas autre chose ? Quel commandement ! et les généraux de France qui m'envient en auraient soupé, au bout de trois mois, de cette tension continue.

Beni Ounif de Figuiç, le 22 décembre 1904.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ. Je vais certainement mieux, ainsi que le prouve l'en-tête de ma lettre, sans être tout à fait bien. J'ai décidément le foie un peu pris, puisque chaque jour il me le fait plus ou moins discrètement sentir et je ne pourrais encore supporter une vraie fatigue — je me repose très sérieusement, — beaucoup plus de bouquins et de causeries avec mes officiers que de chevauchées — mais je suis un peu surpris de sentir, pour la première fois de ma vie, ma machine physique aussi incomplètement dans ma main et d'être forcé de me souvenir que j'ai 50 ans depuis un mois et que le temps des grosses résistances est peut-être passé.

Les articles de Paris sont d'une très aimable intention que j'apprécie, mais partent toujours (comme votre lettre d'ailleurs, vous ne m'en voudrez pas) de cette erreur initiale que « c'est à moi » de ne pas « rechercher l'incident » et qu'il dépend de moi de « ne rien engager de sérieux ». — Mais, saperlotte, je ne suis pas en face de cadavres, mais de gens vivants et agissants contre lesquels j'ai pour mission précise de protéger 1 000 kilomètres de

frontière, qui viennent journellement s'y montrer « quaerentes quem devorent » et ne me demandent nullement mon agrément pour « créer, eux, l'incident ». C'est sur ce point qu'est votre extraordinaire illusion d'optique, à vous tous. — Je n'ai pris depuis un an que des mesures de *défense* et de *protection*. D'une part on m'accable de louanges pour quelques résultats obtenus, de l'autre on blâme amèrement les moyens employés. — Il faudrait pourtant être logique et comprendre que si le nombre des attaques a diminué sur cette frontière, ce n'est pas au moyen de passes magnétiques, mais en agissant et en me montrant avec mon monde là où il le fallait. Il y a 4 jours un hardi parti marocain est venu en plein dans mes lignes razzier une caravane, enlever 400 chameaux et 1 000 moutons en dispersant un de mes détachements. Est-ce moi qui l'ai été chercher ? Et pourtant, tandis que ces gens *Marocains*, ont pénétré à 300 kilomètres dans l'intérieur de notre territoire, je vais être obligé de m'arrêter devant une ligne conventionnelle et fictive, tracée sur une carte, sans pouvoir les inquiéter ni même les rechercher sous peine d'effondrer le Quai d'Orsay. — A cet égard la situation de notre frontière est donc bien pire qu'avant les soi-disant accords franco-anglo-marocains, et la partie est trop inégale, je dirais même ridicule, et les indigènes qui voient nos goums de poursuite s'arrêter court en plein désert, comme touchés par une main invisible, restent stupéfaits, ne se doutant point qu'il y a là une ligne magique tracée à Paris sur une carte par des Messieurs qui n'y sont jamais venus voir — et s'empressent, eux, de ne la pas respecter. Ces conceptions protocolaires à l'égard de ces pays tournent à l'absurde et écoœurent tout mon monde.

Et quant au passage du « Maître de la Mer », vous savez à quel point je pense que ce livre, les « Morts qui parlent » et « l'Exposition du Centenaire » contiennent à eux trois plus de matière à réflexion, plus de *pré-vision*, de *divination* que tout ce qui a été imprimé depuis vingt ans — et que, pour moi, vous êtes le « voyant » et par conséquent appelé, par définition même, à prophétiser dans le désert. — Sauf pour quelques indépendants parmi lesquels je me range, on ne donne raison aux prophètes que lorsque leurs prophéties sont réalisées.

Aïn Sefra, le 23 décembre 1904.

A MAX LECLERC. Vœux de tout cœur pour 1905 pour vous, les chers vôtres ; que cette année nous ramène de bonnes causeries comme nous en avons eu quelques-unes cet été. Les années vont resserrant notre solide et si sincère amitié et j'apprécie à un point que je ne saurais vous dire l'inlassable dévouement de la vôtre.

Pour ce qui concerne mes affaires d'ici, votre dernière lettre comme celle de Vogüé me prouvent, ce qui est tout naturel, que vous ne vous rendez forcément pas compte, mais pas du tout, de ce qu'est la situation ici. « Prendre patience », mais je ne fais que ça et trop. Vous oubliez tous qu'il ne suffit pas de me dire : « ne créez pas d'incidents », car je suis en face non pas de cadavres mais d'assaillants vivants et agissants qui ne me demandent nullement mon agrément pour « créer, eux, l'incident » et que depuis un an je ne fais contre eux que de la *défense* et de la *protection* mais nullement de l'attaque ; mais que la politique de notre légation à Tanger me rend cette protection même absolument impossible, et que, quant à Delcassé, je le crois aussi mal orienté et mal renseigné que possible sur cette question. Sous prétexte des puissances à ménager, nous perdons la face sur toute la frontière et nous nous faisons f... de nous par les Marocains à commencer par le sultan. On s'en apercevra, trop tard, et on se fera acculer un de ces jours à l'expédition que je voudrais voir *éviter à tout prix*, et que j'aurais été ici en mesure d'éviter si l'on voulait comprendre et écouter.

Aïn Sefra, janvier 1905.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES. En raison de certains flottements signalés chez quelques fractions Beni Guil, j'avais prescrit de procéder à deux reconnaissances partant la première de Berguent, la seconde de Forthassa Gharbia et devant se rencontrer à Tendirara.

Un certain nombre de fractions Beni Guil n'avaient pas voulu suivre en février dernier ceux de leurs compatriotes qui s'étaient fait représenter au miad d'Aïn Sefra.

Ces fractions, restées éloignées de nous pendant tout le printemps, se rapprochèrent en partie des autres dans le commencement de l'été, et en août elles campaient à Oglat Sedra et aux environs de Berguent.

Les campements Beni Guil restèrent ainsi groupés à proximité les uns des autres jusqu'en novembre. A cette époque les tribus changèrent leurs pâturages pour se rapprocher des terrains de labours d'hiver situés près du chott et aux environs de Galloul.

Prétextant qu'elles allaient chercher des pâturages meilleurs, les fractions suivantes :

Alaouana des Oulad Ahmed ben Abdallah,

Oulad ben Naceur } des Oulad Youb,
Oulad Embareck }

Oulad Ali } des Oulad Brahim,
Oulad Djillali }

soit une centaine de tentes se séparèrent des autres fractions et allèrent camper dans la région de Debdou.

Le motif donné pouvait à la rigueur être plausible, mais, d'après les renseignements fournis par le caïd Abderrheman et par d'autres notables Beni Guil, les menées des émissaires du Prétendant et de Bou Amama n'y étaient pas étrangères.

Il est avéré que le Prétendant a envoyé des lettres aux Beni Guil leur demandant leur concours et grossissant ses succès, et qu'après avoir vécu un an en paix avec nous ils sont fortement travaillés par nos adversaires pour détacher leur cause de la nôtre. Aussi ceux de leurs chefs qui n'ont cessé de marcher avec nous depuis le début avaient-ils témoigné le désir que des promenades militaires fussent exécutées par nos troupes sur leurs terrains de parcours, pour montrer à leurs gens que nous nous occupions toujours d'eux et que nous étions prêts à les protéger le cas échéant contre les représailles de leurs voisins de l'Ouest partisans du Rogui ou de Bou Amama.

D'un autre côté, un rezzou de Bou Amama avait été signalé comme ayant quitté le camp de l'agitateur pour se diriger vers le Sud, et il importait de battre le pays de façon à empêcher autant que possible de nouvelles incursions de se produire.

D'autre part, l'immobilité complète que nous imposent les

nécessités politiques au Nord et au Nord-Ouest de Berguent n'est pas sans inconvénient sérieux, aussi bien au point de vue des indigènes accoutumés à l'activité rayonnante de nos autres postes, qu'au point de vue du moral de nos troupes elles-mêmes.

C'est à ces divers objets que répondait la marche combinée des deux reconnaissances qui devaient en outre rapporter des renseignements topographiques utiles sur une région encore peu ou pas parcourue, notamment sur le point de Matarka, sur l'oued Charef, point d'eau extrêmement important, à l'intersection des communications menant de Debdou à Ain Chafr, d'une part, et d'Oudjda par Ras el Ain vers le haut Guir, d'autre part.

Le campement de Bou Amama avait été longtemps l'année dernière auprès de ce point, qui est situé sur la ligne de communication directe avec le Sud, par où vraisemblablement il tenterait de repasser s'il retournait au Sud et qu'il importe, par conséquent, de bien connaître.

La reconnaissance partie de Berguent sous le commandement du commandant Henrys comprenait :

- 1 peloton de la 5^e compagnie de tirailleurs,
- 2 pelotons du 5^e escadron du 2^e spahis.

La reconnaissance partie de Forthassa sous les ordres du capitaine Fesch commandant la 9^e compagnie de légion montée comprenait :

- 1 peloton de cette compagnie,
- 1 groupe du makhzen d'Aïn Sefra.

L'itinéraire suivi par la reconnaissance de Berguent a été le suivant :

Oglat Sedra	30 novembre
Gueltet el Belda	1 ^{er} décembre
Tendrara	2 —
Dafet ez Zohda	3 —
Matarka	4 —
Rosfet el Hamra	5 —
Oglat Sedra	6 —
Berguent	7 —

L'itinéraire suivi par la reconnaissance de Forthassa a été le suivant :

1 ^{er} décembre	Douar du caïd Abderrhaman
2 —	Tendrara
3 —	Chaïb Rasho
4 —	Tomaid ben Salem
5 —	Forthassa Gharbia.

Les deux reconnaissances se sont rencontrées le 2 décembre à Tendrara.

Toute la région située sur notre front Forthassa-Berguent jusqu'à l'oued Charef s'est trouvée ainsi parcourue et reconnue.

Des renseignements topographiques intéressants ont été rapportés.

Au cours de la reconnaissance venue de Berguent, deux petites caravanes, l'une de 11 chameaux, l'autre de 15 chameaux, ont été rencontrées et confisquées, ayant été reconnues appartenir, l'une à des Oulad Hadji (Beni Guil) revenant de la Gaara de Debdou et portant des grains à des groupes d'Oulad Djahem, d'Oulad Slama et d'Ali ben Yocine sur le point de fuir dans l'Ouest ; l'autre à des Oulad Embareck venant de Figuig et rapportant un approvisionnement de dattes à leur fraction qui s'était enfuie au mois de novembre du côté de Debdou pour se rapprocher du Prétendant.

Je n'ai que peu de chose à ajouter aux conclusions qui accompagnent les rapports des reconnaissances qui ont été exécutées malgré la rigueur de la température dans les meilleures conditions d'entrain et de santé.

J'appelle l'attention sur l'intéressante expérience de marche faite par le détachement de la 5^e compagnie de tirailleurs qui, ayant été allégée et marchant sans sac, a fait complètement à pied les cinq premières étapes qui furent respectivement de : 34, 42, 45, 37, 43 kilomètres. J'ai cité cette expérience à l'appui des propositions que je vous ai adressées par la lettre du 13 janvier n° 21 relative à l'éventualité de la suppression de la compagnie montée de tirailleurs et d'une nouvelle répartition des mulets qui lui sont affectés.

Au point de vue politique, les renseignements que j'ai reçus depuis me confirment qu'il était indispensable de donner aux Beni Guil ce témoignage de la reprise de notre activité. Nous n'avons sur eux que très peu de prise efficace, l'amel de Figuig, qui est leur chef nominal au point de vue marocain, n'a et ne peut avoir sur eux aucune autorité, puisqu'il n'en a même pas dans les ksour de Figuig où il ne peut pas compter sur ses soldats, non instruits, non aguerris, non payés. A plus forte raison est-il incapable d'exercer une action efficace quelconque sur une confédération nomade aussi nombreuse, aussi guerrière et dont les campements s'étendent sur un parcours de près de 500 kilomètres. Les Beni Guil ne reconnaissent en rien son autorité, et ce n'est que sur mon injonction absolue, il y a un an, à un moment où ils avaient besoin de la paix, qu'ils ont consenti à passer pour la forme, par son intermédiaire. Mais je ne crois pas qu'il soit plus jamais possible de renouveler l'expérience. Ils continuent donc à vivre à l'état anarchique, ne reconnaissant que très peu l'autorité de leurs chefs, qui ne pourraient en prendre une réelle que s'ils étaient régulièrement investis et appuyés par un pouvoir fort. Ils font constamment appel au nôtre, le seul qui existe et qui existera jamais dans cette région aussi éloignée du centre marocain et échappant totalement à l'action de l'autorité chérifienne centrale. Cet appui, nous ne pouvons le leur donner nettement ni le consacrer par aucune sanction effective puisqu'ils ne sont pas algériens.

Le gouverneur général avait précisé auprès du gouvernement une solution qui nous permit d'exercer cette action au nom du sultan. Cette solution n'a pas été accueillie jusqu'ici. C'est pourtant la seule, aux yeux de tous ceux qui sont sur place, qui puisse permettre un jour de mettre un peu d'ordre dans cette confédération divisée en tant de sous-fractions, enchevêtrée sur tant de points avec nos tribus et dont, pour ce motif, l'organisation importe tant à notre sécurité et à nos intérêts. Jusque-là on ne peut agir sur eux que par de bonnes paroles, et, avec eux surtout, ce n'est pas grand'chose. Nous sommes donc toujours à la merci d'un revirement, qu'avec des gens aussi versatiles et aussi insaisissables un rien peut toujours provoquer du jour au lendemain, et je suis le premier à sentir combien est précaire la situation

pacifique existant en fait depuis un an, mais obtenue au prix d'expédients, d'assurances vagues, de demi-promesses d'un avenir meilleur dont l'efficacité me paraît être à bout. Faute de pouvoir les organiser (et nombre d'entre eux ne demandent que cela, et le demandent instamment) et devant l'impuissance absolue du Makhzen à le faire, je m'attends d'un jour à l'autre à voir les Beni Guil, travaillés sans relâche par le Prétendant et Bou Amama, qui exploitent à leurs yeux notre impuissance, nous échapper et se retourner contre nous.

2 janvier 1905.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

J'ai eu une grande joie du cœur en recevant votre chaude lettre le 31 décembre. — L'amitié dont vous m'honorez est parmi mes meilleures raisons de vivre et quand dans un courrier j'aperçois votre écriture, je saute sur elle, sauf à relire ensuite la bonne lettre à loisir, après avoir liquidé toutes les banalités.

Je devine que Paris, entre le drame Syveton et les fiches, n'ait pas d'yeux pour le Maroc. Quelles tristesses ! et cela dure depuis Panama ! il n'y a pas de peuple dont la santé puisse résister à la continuité d'un tel régime : je viens de recevoir de Doumer une lettre tout angoissée et très virile. A défaut de fiche personnelle (jusqu'ici), j'en ai cueillie l'autre jour dans les journaux une concernant le commandant Du Plessis du 14^e hussards signée Pasquier, et datée de l'époque où je commandais ce régiment. J'ai cru que mon devoir de chef de ce corps ne me permettait pas de la laisser passer et, sans faire la moindre manifestation, me tenant dans la plus stricte correction militaire, j'ai écrit au ministre une lettre de protestation, relevant une à une les allégations de cette fiche et je l'ai adressée par la voie la plus hiérarchique. Je ne sais ce qui en adviendra, mais j'estime qu'au lieu d'ordres du jour retentissants, de serments sur le drapeau, c'est la voie droite à suivre pour les chefs de corps.

Il est incontestable que je ne suis pas indifférent au gâchis dans lequel on se débat à Tanger. Nous l'avions tous prévu ici — et je crois qu'il eût mieux valu accepter à temps le concours que nous offrions en faisant la part aussi belle que possible, en accep-

tant d'avance les directions de la légation, avec la conviction que notre sécurité de frontière exigeait d'une manière étroite une action mixte : elle l'exige toujours, plus que jamais. Mais maintenant je redoute les bêtises : soit une reprise de « pacifisme stoïque » à la suite du premier semblant de satisfaction apparente — soit, ce qui serait pire encore, le coup de force à faux. Je ne saurais m'étonner que nos gouvernants n'aient pas lu mon « Rôle colonial de l'armée », ni mes conclusions du « Sud de Madagascar », mais il est tout de même « rageant » d'avoir formulé une doctrine complète et nouvelle de la prise en main par tache d'huile, par pénétration organisatrice, une « organisation qui marche », comme je l'écrivais, et de constater que personne ne l'a lue, ne l'a comprise, ne s'en doute même, et que le problème continue à se jouer entre deux termes — pacifisme sans balonnettes — ou expédition à grand orchestre : « Tout ou Rien ». Madagascar est pourtant là pour nous apprendre les vices des deux systèmes, puisque l'un (palabres Le Myre de Vilers) et l'autre (campagne de 95) ont montré tous deux ce qu'ils valaient. — Je voudrais, dans l'intérêt du succès final, du prestige national, de la santé de nos finances, être cette année non pas « le marteau » comme vous dites — mais le vilebrequin qui pénètre lentement mais irrésistiblement. — Je répondrais, les yeux fermés, en toute conscience, du résultat et de l'économie.

Autre chose : vous vous souvenez de Grandmaison, l'auteur de « En territoire militaire », ce si distingué garçon que je vous ai envoyé du Tonkin, qui écrit en bon français et « aime les idées » selon votre expression. — Il est aujourd'hui commandant à Annecy. — Voici ce qu'il m'écrit : « J'ai travaillé passionnément depuis quelques mois à ce qui m'intéresse le plus : dressage et instruction en vue du combat — c'est intéressant et utile, car cela touche tout le monde et il y a encore de terribles idoles à renverser. Cela s'est traduit en fin de compte par une étude ou analyse du combat d'infanterie que je me suis décidé à écrire plus ou moins. Ça me semble, à tort ou à raison, assez solide et je voudrais que ce soit lu. Je ne sais qu'en faire. Les revues militaires ne me tentent en aucune façon — on ne les lit pas. — C'est mince pour un volume, cela fait à peu près 100 pages. Tout en étant technique c'est encore plus « philosophie ou sens commun » et

peut être lu par tout homme sérieux. — Je ne sais pas du tout si la *Revue des Deux Mondes* prendrait une affaire de ce genre. »

Je crois, avec ce que je sais du fond et de la forme de Grandmaison, de son autorité dans sa génération, qu'il ne peut sortir de lui que quelque chose de pas banal, de très neuf et de très personnel. La *Revue* fera une bonne affaire. Le calme et réfléchi Grandmaison empaumera tout à fait Brunetière. — Quoi qu'il en soit, je dis à Grandmaison d'aller vous voir à son prochain voyage à Paris et d'en causer avec vous. — Quand même Brunetière ne le prendrait pas, il pourrait toujours recevoir Grandmaison qui est, pour beaucoup de motifs, un de ses fervents admirateurs.

Aïn Sefra, le 7 janvier 1905.

A MA SŒUR. Ici vie au calme. Depuis quelques jours, froid de chien, le thermomètre est descendu à — 4, puis — 6, — 7, — 8, et aujourd'hui est remonté à — 3. Mais avec un soleil et sous une lumière admirables. Le 1^{er} janvier, j'ai reçu en *grande tenue*. Aujourd'hui j'ai passé une heure à cheval pour les décorations de janvier par ce temps superbe. Toute la famille de Si Mouley rutilante d'or et de velours dans mon état-major — un beau défilé — et j'en ai profité pour décorer mon instituteur à qui l'on vient de donner la croix pour sa belle conduite lors de l'inondation. Il a sauvé une trentaine d'enfants, et c'est un très brave homme, depuis 15 ans à Aïn Sefra. La population m'a fait une ovation enthousiaste, et ensuite nous avons tous été boire le champagne à l'école.

Mes troupes viennent d'avoir en avant de Bechar un joli combat contre les gens de Bou Amama qui ont laissé 9 tués sur le terrain, beaucoup de chameaux et moutons, sans compter les morts, dit-on nombreux, qu'ils ont emportés. Nous avons eu 3 spahis tués et 2 goumiers ; et l'on s'est brillamment battu : j'en suis enchanté. Je vais y aller voir ces jours-ci.

Aïn Sefra, le 10 janvier 1905.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

Dans son rapport hebdomadaire, concernant la période du 22 au 28 novembre, le commandant supérieur du cercle de Colomb signalait le passage dans la plaine de Tamlelt, vers le 22 novembre, d'un groupe de méharistes de l'entourage de Bou Amama paraissant se diriger vers le Sud-Est.

Le rapport hebdomadaire de Beni Ounif signalait le même rezzou, dont l'effectif était évalué de 100 à 150 hommes montés à mehari.

Ces renseignements étaient confirmés par les télégrammes des 24, 25 et 26 novembre, adressés respectivement par l'annexe de Beni Ounif et les cercles de Marnia et de Colomb. Enfin, le 30 novembre, l'annexe de Beni Ounif annonçait par télégramme avec précision que le rezzou comprenant environ 60 fantassins avec 100 mehara, avait franchi la Zousfana dans la nuit du 29 au 30 novembre près de Ksar el Azoudj, était venu camper à Hassi Mezzou sur la lisière Nord de l'Erg et semblait se diriger sur l'oued Namous.

Il était alors certain que ce rezzou avait comme objectif les caravanes annuelles allant au Gourara. Celles-ci beaucoup plus fortes que les années précédentes, s'étaient mises en route entre le 29 novembre et le 5 décembre. Les unes, Hamyane, Amour, Beni Guil, suivaient la vallée de l'oued Namous, les autres, Oulad Sidi Cheikh, Trafis et Rezaïna, celle de l'oued Gharbi.

Avant la nouvelle du rezzou, des mesures de précaution générale pour assurer leur route avaient été prescrites à Géryville et aux Oasis.

Les caravanes relevant du cercle de Mecheria et d'Aïn Sefra (Hamyane, Amour et Beni Guil) avaient été mises en route en un seul groupe compact que le capitaine Regnault, commandant le cercle de Mecheria, et le lieutenant de Torquat de l'annexe d'Aïn Sefra avaient eux-mêmes accompagné jusqu'à Oglat el Djedida, au Sud de Moghar, organisé en groupes constitués dans la main de leurs chefs respectifs et mis en route.

Les caravanes du cercle de Géryville ne s'échelonnaient pas

dans le même ordre. Un de leurs groupes était parti le 12 novembre, les Oulad Sidi Cheikh le 15, les Trafis le 2 décembre, d'autres groupes retardataires le 5 décembre seulement. Tous ces groupes étaient mis en route compacts, mais une fois soustraits à la surveillance des officiers du cercle, ils s'étaient égrenés : c'est ainsi que les Oulad Ziad s'étaient, en cours de route, détachés des Trafis et marchaient isolément.

Le groupe de mokhazenis-méharistes de Géryville (40 disponibles) avaient été envoyés dans l'Erg pour éclairer et protéger.

Aux Oasis, l'absence de toute la force vive de la compagnie du Touat (85 méharistes partis pour l'Ouest avec le capitaine Flye Sainte-Marie un mois auparavant) ne laissait disponibles que les méharistes de la compagnie du Gourara, éprouvés par les réductions d'effectif de l'été dernier et composés en grande partie d'engagés récents. Néanmoins, utilisant au mieux les ressources dont il disposait, le capitaine commandant la compagnie du Gourara avait ainsi réparti ses méharistes :

10 flanquant le convoi périodique de la Saoura en route en ce moment,

10 assurant les courriers avec le capitaine Flye,

25 à Hassi Mansour surveillant la direction du Nord-Ouest,

28 à Hassi Ouchen surveillant la direction du Nord.

Dès la réception du renseignement du 30 novembre, Colomb, Taghit, Beni Abbès, Géryville, Timmimoun furent prévenus.

Des petits postes de cavaliers furent installés tout le long de la ligne Djenien bou Rezg-Beni Abbès pour signaler le retour du rezzou ;

quatre groupes mobiles tenus prêts l'un à Beni Abbès, le second à Bechar, le troisième à Ben Zireg, le quatrième à Beni Ounif, pour se porter éventuellement contre le rezzou à son retour.

Géryville reçut l'ordre d'envoyer une forte reconnaissance dans la direction du Mezarif au point d'eau de Noukhiia, d'où elle devait se relier avec une patrouille de Beni Ounif.

Enfin Timmimoun fut avisé.

Malheureusement ce premier télégramme n'arrivait pas à Timmimoun par suite de l'erreur d'un employé de la poste nouvellement arrivé à Ain Sefra et qui, ayant perdu de vue que les

communications télégraphiques avec Timmimoun ne pouvaient se faire que *via* Alger, lança le télégramme au Sud de Taghit, ce qui l'amena avec plusieurs jours de retard à Timmimoun qui ne fut effectivement prévenu du renseignement précis que par un second télégramme que je lui envoyai le 5 décembre pour l'informer que le lieutenant Hovard, chef intérimaire du poste de Taghit, parti en patrouille avec le makhzen de Taghit, avait recoupé à Hassi Mezzou les traces du rezzou se dirigeant vers l'Est. C'est le télégramme que je vous ai transmis le 5 décembre. Dès la réception de ce renseignement, le capitaine Dinaux décidait de réunir sous les ordres du lieutenant de Belenet, en un seul groupe de soixante, tous les méharistes disponibles, se ralliant sur le détachement déjà en position à Hassi Ouchen.

*Incident d'Hassi Ouchen
et attaque de la caravane des Oulad Ziad.*

Mais avant que cette concentration ait pu se terminer, le rezzou était tombé le 11 au matin sur le détachement de Hassi Ouchen, l'avait bousculé, dispersé en partie et forcé de se retirer devant un ennemi bien supérieur en nombre. Le détachement fut recueilli le lendemain par le lieutenant de Belenet qui venait le renforcer, tous ses hommes finirent par rallier sans qu'il y eût ni tué, ni blessé, mais plusieurs avaient été dépouillés, leurs mehara enlevés ainsi que huit carabines modèle 1890. Cet incident devait être attribué, en grande partie, à la composition du détachement formé en majorité d'engagés récents, situation due aux mesures prises l'été dernier.

Son coup fait, le rezzou prenait pour objectif une des caravanes marchant isolément, celle des Oulad Ziad, et l'attaquait, le 13, entre Hassi Ouchen et la lisière Nord de l'Erg. Le combat, qui dura plusieurs heures, fut très vif, près de 33 de nos indigènes furent tués et 31 blessés, les pertes du rezzou dans cette affaire restèrent inconnues. Vers 6 heures du soir il se retirait en emmenant 461 chameaux et un millier de moutons.

En télégraphiant cette nouvelle, le lieutenant de Belenet faisait connaître qu'il se jetait sur les traces du rezzou avec 51 méharistes réguliers, 15 goumiers montés à chameaux et qu'il

comptait y adjoindre un nombre notable des Oulad Ziad qui venaient d'être raziés, mais dès le lendemain, il m'informait qu'il n'avait pu décider les Oulad Ziad à se joindre à lui et qu'il se portait sur les traces du rezzou avec son groupe.

Je lui télégraphiais qu'en raison de son faible effectif il ne devait agir qu'avec une extrême prudence, n'étant pas en mesure d'attaquer le rezzou vigoureusement, tout en s'efforçant de suivre ses traces et de signaler ses mouvements.

Opérations du contre-rezzou.

1^o Du 14 au 26 décembre à l'Est de la Zousfana.

Dès la réception de ces nouvelles (14 décembre), je prescrivais à Ounif et à Colomb de serrer le service de leurs postes et de leurs patrouilles tout le long de la Zousfana et de la Saoura, depuis Duveyrier jusqu'à Beni Abbès et de tenir leurs groupes mobiles prêts à marcher.

En même temps, je priais Géryville de hâter dans ces tribus la levée du goum de 200 cavaliers que je lui avais prescrit dès le 8 décembre, de le porter d'urgence à Noukhila pour s'y relier avec le makhzen d'Ounif de façon à former au Nord et à l'Ouest de l'Erg un vaste arc de cercle de renseignements reliés entre eux et en lui donnant les instructions suivantes : « Il ne s'agit plus pour vous de poursuivre le rezzou dans l'Erg (où les chevaux ne peuvent marcher efficacement) mais de l'attendre à son retour dans la région où il passera vraisemblablement, et que vous fouillerez journellement et de le suivre rapidement avec énergie dès qu'il sera déposé. » Je lui signalais en même temps la nécessité spéciale d'avertir et de protéger la caravane des Rezaïna qui, à ma connaissance, devait déboucher le 12 dans l'oued Namous, qui s'était obstinée à marcher isolément, que je n'avais pu faire avertir à temps et pour laquelle j'avais des craintes sérieuses.

Enfin je télégraphiais au commandant supérieur des Oasis en lui indiquant l'opportunité, à défaut de la réserve des méharistes qui manquait au Touat et au Gourara, de faire venir un détachement du Tidikelt, sinon pour parer aux incidents actuels, du moins pour protéger le retour ultérieur des caravanes. Cette mesure fut immédiatement prescrite par le commandant Laperrine.

En exécution de ces ordres, le commandant supérieur du cercle de Colomb tenait prêts à marcher 3 groupes mobiles : à Ben Zireg sous les ordres du commandant Boyer (1 peloton monté, spahis, détachement du makhzen) ; à Igli, où se portait la compagnie Saharienne de la Zaoura sous les ordres du capitaine Martin, pour le cas de passage du rezzou entre Taghit et Beni Abbès. Enfin vers Mougheul, où se portait le commandant Pieron lui-même avec la compagnie Saharienne de Bechar, une compagnie montée et 2 pelotons de spahis, d'où il pouvait se porter soit vers la plaine de Tamlelt, au Nord, soit vers le Guir au Sud-Ouest, dans le cas où le rezzou échapperait à la surveillance des éléments de la Zousfana.

Enfin des patrouilles du goum des Amour se portaient en surveillance des cols du Beni Smir entre Djenien bou Rezg et Duveyrier se reliant aux patrouilles d'Ounif.

Le lieutenant de Belenet avait retrouvé les traces du rezzou, près de Djorf el Atfal sur l'oued Namous, mais il avait dû les abandonner momentanément pour aller abreuver ses mehara au Nord-Est, au redir Zaouch, d'où il avait gagné El Morra pour se ravitailler avant de reprendre la piste.

Notre crainte à ce moment était que le rezzou eût pu passer de nuit la Zousfana, soit au Sud de Taghit vers Zaoua Tahtania, soit même au Nord d'Ounif par le Grouz comme le bruit en courait à Figuig. Dans l'incertitude le commandant ramenait son groupe mobile de Mougheul à Bechar pour être à égale portée dans les deux éventualités.

Enfin dans la nuit du 23 au 24, une patrouille du makhzen d'Ounif retrouvait la trace du rezzou qui avait campé le 23 décembre au soir à quatre kilomètres au Nord d'Hassi Mezzou. Ce renseignement était apporté dans la nuit à Ounif où j'étais depuis le 20 pour y centraliser les renseignements. A l'aube, le groupe mobile d'Ounif, sous les ordres du lieutenant-colonel Quiquandon était dirigé sur Hassi Moul Heirane, avec le Mezarif comme objectif et l'ordre de se relier avec le goum de Géryville et d'agir de concert.

En même temps des détachements étaient postés de Duveyrier à Ben Zireg pour surveiller tous les cols donnant accès vers le Nord.

Dans la journée du 24 le rezzou, se sentant éventé et traqué, se jetait dans le Djebel Mezarif, massif difficile, rempli de couverts et inaccessible à la cavalerie.

Les postes téléphoniques de Taghit, d'El Morra et un poste supplémentaire envoyé dans la nuit à Ksar el Azoudj, permettant de coordonner les mouvements, les emplacements des détachements étaient, le 24 au soir, les suivants :

Le groupe mobile d'Ounif avec le goum de Géryville sous les ordres du lieutenant-colonel Quiquandon qui avait obtenu de ses troupes dans cette journée une marche forcée remarquable, au Nord, Nord-Est et Nord-Ouest du Mezarif.

Le détachement du lieutenant de Belenet (53 méharistes), renforcé de 67 goumiers des Doui Menia amenés par le lieutenant de Lachaux, chef du poste de Taghit, en route d'El Morra sur Hassi Mezzou en liaison avec le groupe précédent.

Enfin le lieutenant Hovard avec 70 mokhazenis de Taghit, en marche de Taghit sur Hassi bou Amama pour éventer la marche du rezzou s'il obliquait vers le Sud.

Le lieutenant-colonel Quiquandon arrivé à la nuit au pied du Mezarif, où il ne pouvait engager que de l'infanterie, se disposait à l'aborder à l'aube quand il reçut du commandant Mahéas, laissé en observation à Ksar el Azoudj, le renseignement que de nombreuses traces de chameaux et de piétons venaient d'être reconnues traversant la Zousfana, se dirigeant vers le Grouz et que le rezzou avait passé. Il fut reconnu le lendemain que les traces étaient celles des tribus de Doui Menia fuyant devant le rezzou, mais le renseignement était tellement précis que le colonel Quiquandon tout en laissant des détachements aux abords du Mezarif partit avec une partie de son groupe sur la nouvelle piste.

Le rezzou au contraire avait profité de la nuit pour s'enfuir précipitamment dans l'Erg vers l'Est, abandonnant dans le Mezarif 750 moutons (la totalité de sa prise, le reste ayant été consommé), quelques chameaux, de nombreuses charges, des ustensiles.

Le 25 au matin, le caïd Sliman des Oulad Abd el Kerim resté en observation avec 50 cavaliers du goum de Géryville, soutenu par le détachement du lieutenant de Belenet arrivé d'El Morra, se jetait sur les traces du rezzou et le signalait filant à toute vitesse

vers le Sud-Est à travers l'Erg dans la direction d'Hassi Ouskir.

Le même jour, le colonel Quiquandon ayant reconnu l'inexactitude du renseignement de la nuit revenait au Mezarif qu'il faisait battre par le lieutenant Rochas à la tête d'un groupe de tirailleurs et de mokhazenis qui ramassaient toutes les prises.

Le 26, le lieutenant-colonel Quiquandon ramenait sur son ordre son infanterie à Ounif en laissant le détachement Rochas dans le Mezarif et le goum de Géryville à Noukhila en observation pour le cas où le rezzou aurait de nouveau repris sa direction vers le Nord.

Le lieutenant de Belenet suivant les traces du rezzou jusqu'au 26 au soir à 17 kilomètres d'Hassi El Meghimmin où il était obligé de les abandonner pour aller boire à Zaouïa Tahtania, où le rejoignait, dans la journée du 25, le caïd Sliman avec son détachement de 50 cavaliers du goum de Géryville qui avait dû également, épuisé de fatigues, abandonner les traces. De même, le lieutenant Hovard après avoir poussé jusqu'à Hassi bou Amama avait dû rentrer le 27 à Taghit pour se ravitailler.

2^e Du 28 décembre au 3 janvier à l'Ouest de la Zousfana.

A cette date (28 décembre), les derniers renseignements sur le rezzou le signalant comme ayant pris sa direction vers le Sud, c'est-à-dire comme complètement hors de l'action d'Ounif et, au contraire, dans le rayon d'action du cercle de Colomb, je prescrivais au commandant Pierron, qui avait été tenu journellement au courant par télégrammes, de prendre la direction, en plaçant sous ses ordres tous les détachements de poursuite, c'est-à-dire, outre ceux appartenant à son propre cercle (Hovard, de Lachaux), le détachement de Belenet et le goum de Géryville.

Cet officier supérieur, laissant son groupe mobile à Bechar, s'était porté spontanément de sa personne le 28 à El Morra pour y être au centre des renseignements.

Il était vraisemblable que le rezzou allait passer entre Ksar el Azoudj et Beni Abbès.

Le commandant Pierron avait donc, le 28, réparti par secteurs la surveillance de la ligne de la façon suivante :

- le goum de Géryville, à Noukhila,
- le goum des Doui Menia de Taghit, à Taghit,
- le détachement de Belenet, à Zaouïa Tahtania,

la compagnie Saharienne de la Saoura (renforcée des détachements des lieutenants Rousseau et Voinot des Oasis, escortant le convoi périodique dont la marche avait été suspendue) à Igli,

le groupe mobile de Bechar, en réserve à Bechar.

Le 30 à 10 heures du matin, le commandant Pierron télégraphiait d'El Morra que ses patrouilles lui signalaient le passage du rezzou dans la nuit précédente au Sud de Zafrani et au Teniet Sebbah. Il prescrivait immédiatement aux détachements de Belenet (Zaoufa Tahtania) et Hovart (Taghit) de se porter sur les traces signalées : aux forces mobiles de Bechar de gagner Kenadza et d'envoyer des éclaireurs sur Gherassa, au Sud de Béchar, sur Chebket Mennouna au Sud-Ouest de Kenadza et sur Djorf el Torba à l'Ouest de Kenadza : aux forces mobiles de Ben Zireg, d'appuyer sur Bechar. Lui-même ralliait rapidement Kenadza où il rejoignait son groupe mobile quelques heures après.

Parti de Kenadza le 10 au point du jour, il apprenait par une de ses patrouilles de surveillance du Guir la présence du rezzou à Djorf el Torba. Précipitant la poursuite avec un premier échelon formé de ses éléments les plus rapides et les moins fatigués, 80 spahis du 4^e escadron du 2^e régiment et 45 Sahariens de la compagnie de Bechar, et prescrivant au reste de sa cavalerie et à la compagnie montée de hâter leur marche le plus possible, il rejoignait à 2 heures, à Garet Douifa (20 kilomètres au Nord de Djorf el Torba), le rezzou qui s'était arrêté pour s'installer solidement dans un massif montagneux et couvert sur la rive droite du Guir où il avait pris de fortes positions défensives. Néanmoins le commandant Pierron engagea le combat pour accrocher le rezzou et le maintenir en position jusqu'à l'arrivée des renforts, mais sans trop s'engager. Les premiers renforts composés du groupe Lachaud avec 50 Sahariens venant de Taghit arrivèrent à 4 heures 30, mais la compagnie montée ne put arriver qu'à la nuit trop tard et trop fatiguée pour pouvoir engager l'infanterie.

Le rezzou profita de la nuit pour s'évader emportant ses morts sauf six laissés sur le terrain, plusieurs fusils dont trois armes 1886, des cartouchières pleines et abandonnant plusieurs charges, quelques chameaux et de nombreux objets enlevés à la caravane des Oulad Ziad. Nos pertes étaient de trois spahis, un Saharien de

Bechar et un mokhazeni tués, et onze blessés, tous indigènes sauf le brigadier français de spahis d'Hennin très légèrement atteint.

Le 1^{er} janvier, le commandant Pierron remontait le Guir pour rechercher les traces du rezzou pour le cas où celui-ci, après avoir fait un crochet vers l'Ouest, reprendrait la direction du Nord. Il n'y avait pas, en effet, à songer à le poursuivre dans la direction du Tafilalet.

Pourtant le lieutenant Hovart avec son détachement venu de Taghit et le capitaine Martin arrivé d'Igli avec la compagnie de la Saoura, s'engagèrent dans cette direction et, suivant les traces du rezzou à plus de 30 kilomètres, reconnurent qu'il s'était enfoncé dans la Hammada, droit à l'Ouest, ayant marché toute la nuit du 31 au 1^{er} janvier.

Le 2 et 3 janvier, le commandant Pierron, pour le cas peu probable d'ailleurs où le rezzou aurait repris la direction du Nord, continuait à remonter le Guir. Une reconnaissance de la compagnie Saharienne était poussée jusqu'à Saheli, petit ksar situé à 15 kilomètres de Bou Denib.

En même temps j'avais prescrit le 30 décembre au lieutenant Bauger, chargé des Affaires Indigènes au poste de Forthassa Gharbia de partir avec le makhzen d'Ain Sefra (40 cavaliers), de réunir ce qu'il pourrait de cavaliers Beni Guil et de se porter dans la direction d'Ain el Aourak (au Nord d'Ain Chair), pour y patrouiller, y recueillir des renseignements et se mettre en relation, si possible, avec le commandant Pierron. Le lieutenant Bauger était, avec 70 cavaliers, le 4 janvier à El Ourak, d'où, sur les renseignements reçus du commandant Pierron, je lui prescrivais de rallier Forthassa.

Le 6 janvier, le commandant Pierron ramenait son groupe mobile à Bechar, par El Hadjoui et Bou Kars.

Le 7 janvier, la compagnie de la Saoura reprenait la direction de Beni Abbès, le détachement de Belenet, la direction d'Hassi Ouchen, où l'attend un ravitaillement et où il doit patrouiller jusqu'à la rentrée des caravanes du Gourara.

Le 3 janvier, le goum de Géryville quittait Noukhila pour rallier El Abiod.

Conclusions.

Le résultat aurait certes été plus complet si le rezzou avait pu être anéanti d'un seul coup de filet et si l'on avait pu rentrer en possession de la totalité de ses prises. Deux fois il a été sous la main et deux fois il a pu s'échapper à la faveur de la nuit.

Toutefois, je crois qu'il faut s'estimer heureux du résultat, même partiel, ainsi obtenu. Le rezzou a tourbillonné pendant 15 jours, rejeté d'un de nos groupes à l'autre et fort en peine de trouver une issue. Il n'a fini par s'échapper que très fortement éprouvé. En outre des six cadavres qu'il a laissés sur le terrain à Garet Douifa, il a semé de nombreuses sépultures relevées par le lieutenant de Belenet et a dû emporter des morts. Il a été obligé d'abandonner une partie de ses prises et rentrer avec des chameaux qui, exténués de fatigue, ne pourront vraisemblablement pas résister au dur climat du Nord.

L'appréhension chez Bou Amama, *qui l'avait envoyé*, a été grande, ainsi qu'il résulte d'un télégramme du 10 janvier du commandant du groupement mobile de Berguent faisant connaître « que six indigènes de l'entourage de Bou Amama ayant pris part au rezzou contre les Oulad Ziad, étaient rentrés le 5 janvier, à la Zaoula ignorant le refuge actuel de leurs compagnons dispersés par nos forces et ayant vive inquiétude sur leur sort ». Il y a bien des chances pour que la leçon profite, que nos adversaires se rendent compte qu'il y a une police organisée, et pour que les risques de l'entreprise fassent hésiter les moins audacieux tout en rendant les autres plus circonspects.

C'est, en effet, la première fois que l'ensemble du nouveau système de protection mobile a eu à jouer et a eu l'occasion de faire, si je puis ainsi dire, « une première expérience de mobilisation ». A cet égard, il n'y a qu'à féliciter chacun de l'initiative, de la vigueur, de l'entrain et de la précision avec lesquels il a opéré.

Les détachements fort éloignés les uns des autres se sont rencontrés à l'heure opportune au point voulu.

C'est ainsi que, dans la soirée du 24 décembre, le groupe mobile de Beni Ounif, le goum de Géryville, le makhzen de Taghit, le détachement de Timmimoun se trouvaient tous reliés les uns aux autres et en contact avec le rezzou.

De même à Garet Douifa, le groupe mobile de Bechar, le makhzen de Taghit, le détachement de Timmimoun, la compagnie Saharienne de la Saoura, arrivaient sur les lieux de l'engagement à quelques heures d'intervalle.

J'en ai déjà exprimé ma satisfaction à tous les chefs de détachements et je serais très heureux si l'autorité supérieure pouvait sanctionner cette appréciation à leur égard.

Je dois même ajouter que si, comme je le crois, la leçon a réellement porté pour l'avenir, je me demande si l'on doit regretter que, le 24 décembre au Mezarif et le 31 à Garet Douifa, le rezzou ait pu s'échapper de nuit avant d'être attaqué à fond sur les positions où il s'était établi. On lui eût très vraisemblablement repris la plus grande partie de ses chameaux et fait éprouver de fortes pertes, mais il ne faut pas perdre de vue que ce rezzou était composé de l'élite de l'entourage de Bou Amama, des gens les plus aguerris, presque tous armés de fusils à tir rapide. Leur défense eût été désespérée, favorisée les deux fois par un terrain admirablement choisi et que les officiers qui l'ont parcouru depuis ont reconnu comme se prêtant à la meilleure défensive. Nous aurions donc subi de notre côté, quel que fût notre succès, des pertes extrêmement sérieuses, tandis que, si la leçon porte réellement, le résultat aura été obtenu avec un minimum de pertes.

Toutefois il y a lieu de tirer profit des enseignements donnés pour perfectionner le système :

1^o Il ressort d'abord que si, dès le début, on avait eu sous la main, aux Oasis, un groupe de méharistes réguliers suffisamment fort, les entreprises du rezzou auraient probablement échoué. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la police intérieure de l'Erg, ne peut être faite que par des méharistes et que les goums n'y peuvent suppléer, les chevaux ne pouvant opérer efficacement dans l'Erg. Il faut donc distinguer nettement l'Erg réservé à l'action des méharistes : et sa *périphérie* où la cavalerie reprend son efficacité. Comme conséquence, obligation pour le commandant supérieur des Oasis de conserver toujours en main un groupe de méharistes compact prêt à agir. Ce rôle incombera aux méharistes de la compagnie Touat-Gourara fusionnée en une seule, mais pour qu'ils ne soient pas dispersés à la garde des différents

points, il est essentiel de ne pas réduire inconsidérément l'effectif de cette compagnie et d'en maintenir les fantassins à l'effectif indiqué par mes secondes propositions.

2^o Je crois que la nécessité de la constitution d'un groupe de méharistes dans le makhzen de Géryville, à laquelle l'année dernière il avait été fait des objections, est maintenant suffisamment démontrée. Or, jusqu'ici, je n'ai pu l'organiser qu'à l'état embryonnaire parce qu'il est impossible d'exiger de ces gens un service pénible et presque permanent dans l'Erg, à grande distance de chez eux sans leur donner un sou. Il sera indispensable d'attribuer à ce makhzen une solde si minime soit-elle, par exemple pour un effectif de 25 seulement, mais pouvant être attribuée alternativement à ceux effectivement employés. Je ferai, du reste, des propositions spéciales à cet effet.

3^o Sur la Zousfana la cavalerie est notre meilleur facteur. Contre le rezzou, l'infanterie montée est un élément essentiel d'appui et de repli et donne du mordant et de la confiance aux échelons qui la précèdent, mais il lui est très difficile, sinon impossible d'arriver à temps pour l'engagement.

C'est pourquoi il doit être bien entendu qu'aucun des éléments cavaliers actuels, spahis, Sahariens, makhzens ne saurait être diminué. Je demanderai même certainement un renforcement du makhzen d'Ounif qui, actuellement, avec les courriers, les escortes, les convois, s'égrène au point qu'on n'a pu en réunir qu'une vingtaine pour le groupe mobile du lieutenant-colonel Quiquandon. Je n'en ai pas demandé le renforcement au moment de la suppression du makhzen de Figui; je me suis trompé. Je me suis trop laissé aller à ne considérer que l'Ouest, perdant de vue qu'au Nord, entre Bechar et Forthassa, subsiste une trouée qu'Ounif seul surveille et où de ce côté, ce poste est en première ligne.

La nécessité prochaine de couvrir au Nord les chantiers du chemin de fer entre Ben Zireg et Bechar fera ressortir plus nettement les mesures à prendre pour la protection de cette zone et m'amènera à faire des propositions de détail.

4^o Au point de vue de la rapidité des renseignements et de la coordination des mouvements des divers détachements, le télégraphe et le téléphone depuis Ain Sefra jusqu'à Taghit nous ont

rendu les plus précieux services, mais n'ont fait que mieux ressortir le défaut de cette communication rapide entre Taghit et Beni Abbès d'une part et avec tous nos postes de première ligne d'autre part; Forthassa notamment et peut-être même Berguent auraient pu être mis en mouvement efficacement si l'on avait été relié à eux par le télégraphe, et cette nécessité se ferait encore bien plus sentir si l'incident se produisait à l'Ouest au lieu de se produire au Sud. Il est inadmissible que ces moyens modernes et dont la construction est si peu onéreuse dans ces pays, ne soient pas appliqués dans le plus bref délai à tous nos postes de première ligne. J'espère encore que les demandes que j'ai faites à ce sujet dans mes propositions pourront être réalisées le plus tôt possible.

5° Enfin il faut observer que tous les rezzous qui opèrent maintenant sur notre territoire ou sur nos confins, sont mieux armés que nos gens. Ils ont tous des fusils à tir rapide, beaucoup des fusils modèle 86. Tous nos mokhazenis réclament la carabine modèle 90; quelles que soient les objections, j'estime que c'est une mesure à laquelle il faudra certainement en venir. Certes l'armement 74 n'est pas mauvais, mais beaucoup d'armes en service sont usées; l'arme et les munitions sont lourdes: on est obligé de restreindre le nombre de cartouches confiées à l'homme. Enfin surtout, nos indigènes sont très impressionnables: ils ont une très grande confiance dans l'arme 1886: sitôt qu'ils entendent du côté adverse les détonations du 86 — ce qui leur arrive souvent — ils sont démoralisés; la supériorité de l'armement les affole; il est regrettable de les placer ainsi « a priori » dans une situation d'infériorité.

Il y aurait tout avantage à les armer en 86. On n'a pas à craindre les désertions. On n'a jamais vu depuis bien longtemps un mokhazeni désertier. Les deux délits de désertion et de vente d'armes sont infiniment moins fréquents chez les mokhazenis que dans les régiments étrangers, aux tirailleurs et même aux spahis.

Aïn Sefra, le 13 janvier 1905.

A AYNARD. Votre lettre m'a apporté une vraie joie. J'étais bien satisfait de la façon dont mon monde avait marché, mais je ne savais pas si l'on s'en rendait bien compte et je ne pouvais pas trop faire valoir ma marchandise. Déjà le télégramme du gouverneur m'avait été au cœur et je m'étais empressé de le communiquer à tous. C'est avec ces témoignages à propos qu'on obtient des gens le maximum pour le présent et plus encore pour l'avenir. Le fait est qu'ils ont donné avec une précision et un ensemble dont je vois avec plaisir que vous avez eu la sensation. Mais vous n'avez pas idée à quel point on l'avait sur place. Je ne vous l'aurais pas écrit sur le moment pour ne pas paraître faire mousser l'affaire, mais, puisque vous l'avez compris, je puis bien vous dire que rien n'était palpitant, pendant mes 5 jours d'Ounif, comme cette vie au téléphone où je couchais, ayant envoyé dès la première heure des appareils et des télégraphistes à Ksar el Azoudj, à El Morra. Je causais avec le premier, pour transmettre les renseignements au second, me remettre l'oreille à Taghit, en recevoir des tuyaux que je repassais à Bechar, reprendre Ksar el Azoudj, entendant la voix de Belenet à 160 kilomètres, celle d'Hovart à 95, celle de Quinquandon à 45 ; et sentant ainsi l'écheveau se débrouiller, menant l'attelage comme s'ils avaient été tous sous l'œil ; il y avait là une sensation suraiguë d'action et de direction. Comme me le disait l'un d'eux, repassant ici ce matin, Fournier, « on se sentait tous en liaison et on avait l'impression de se rejeter le rezzou comme une balle ». Ils ont tous été débrouillards, initiatifs, et prudents dans la mesure qui convenait. C'est une bonne première expérience de système, et qui a eu aussi l'avantage d'en bien faire toucher les lacunes : la lenteur de la mise en train de Géryville, malgré mes objurgations, mais qui ensuite s'est bien rattrapé — le défaut du gros paquet de méharistes des Oasis comme premier élément de poursuite — réserve qui doit toujours être là sous la main et y sera désormais — quelques maladresses de détails que leurs auteurs ont bien senties — le grand inconvénient de n'avoir pas le télégraphe jusqu'à Beni Abbès, dont vous savez sans

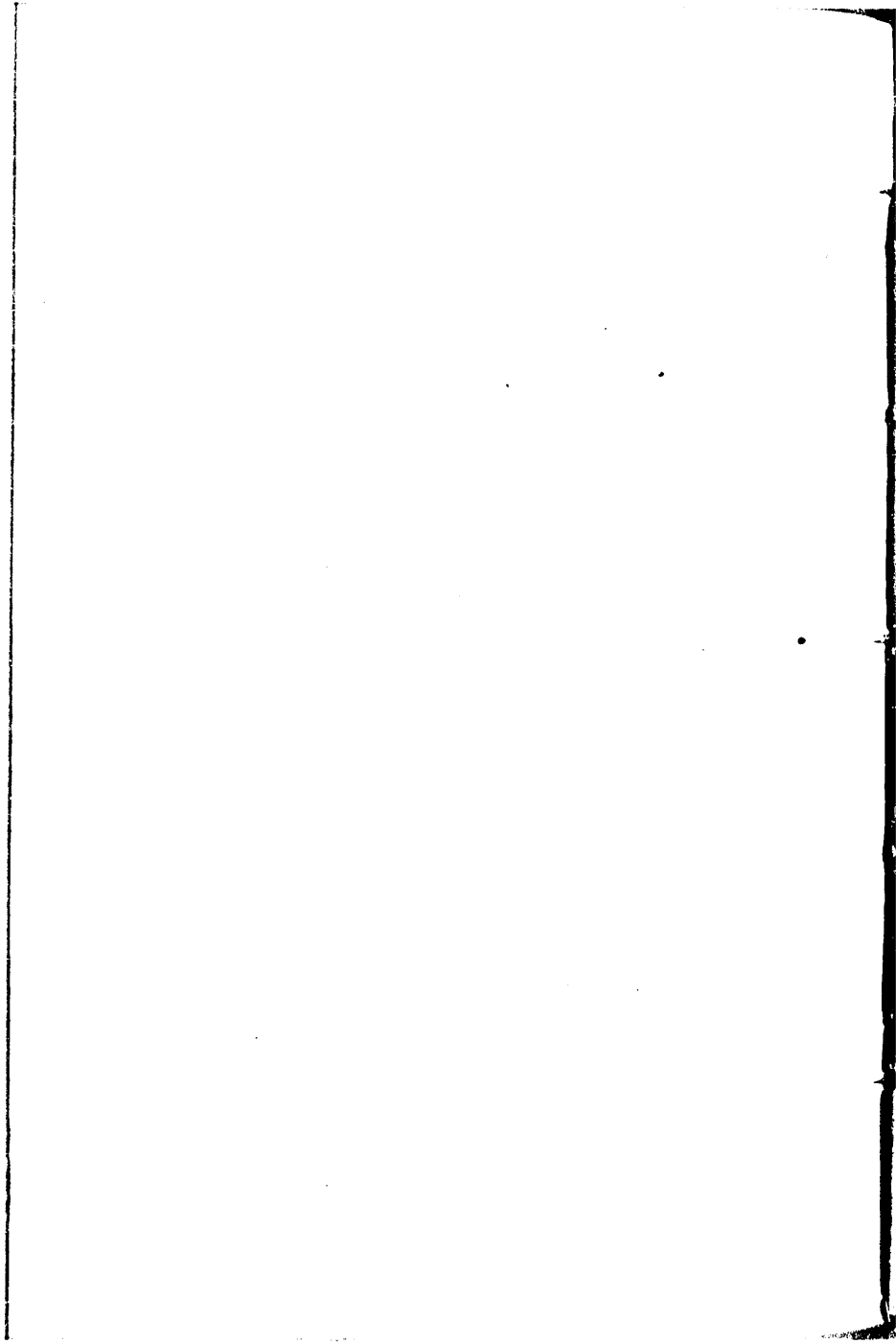
doute que j'ai demandé la prolongation à l'autorité militaire il y a un mois en première ligne sur les crédits de 1905 et que j'espère qu'on va me donner — l'insuffisance du makhzen d'Ounif dont j'ai demandé l'augmentation.

J'avais craint que vous ne trouviez pas le succès assez complet, mais vous avouerais-je que, pour ma part, je ne désirais pas davantage, et voici pourquoi : on a failli les cerner dans le Mezarif, il s'en est fallu de quelques heures, c'est vrai ; de son côté Pierron dit que s'il avait eu, sans une faute de détail, ses renseignements deux heures plus tôt, son infanterie arrivait à temps à Djorf el Torba pour attaquer — eh bien ! franchement, de vous à moi, je préfère qu'il en ait été ainsi. Il a été reconnu depuis en parcourant les deux positions qu'ils y avaient des abris de tireurs excellents, que la montagne était formidable, de plus, c'étaient les meilleurs soldats de Bou Amama, si donc, cernés, ils s'étaient battus en désespérés, nous eussions au dire de tous eu 60 hommes par terre en chacun des deux points. Or, franchement, même au prix de quelques chameaux de plus repris, au prix d'une centaine d'hommes par terre chez eux, cette *casse* eût été dure à faire digérer en France, et l'on eût trouvé, peut-être à bon droit, que c'était payer trop cher ; la mode n'est pas, chez nous, aux sacrifices sanglants. Comme, d'autre part, je crois la leçon excellente, qu'ils ont laissé assez de plumes, éprouvé assez de pertes, et connu assez de risques, pour se frotter moins volontiers à une maison qu'ils reconnaissent mieux gardée, je crois qu'en somme il vaut mieux qu'il en ait été ainsi et que nous nous en soyons tirés avec nos trois spahis et nos deux mokhazenis seuls tués, et je pense que c'est bien votre avis et celui du gouverneur.

Ce n'est pas naturellement celui de quelques pourfendeurs d'ici qui déplorent qu'il n'y ait pas eu la « grande salade », mais moi qui en connais les risques et la responsabilité, je le déplore moins. Faute de groupes Gourara, Belenet a été tout à fait épatant dans sa constitution rapide d'un goum de méharistes improvisés et dans son raid rapide et soutenu.

Aïn Sefra, le 18 janvier 1905.

A VICTOR BARRUCAND. Merci de la deuxième suite de
l'Ombre de l'Islam, c'est, je vous assure vraiment, une très belle chose et unique ; et cela vaudrait bien le volume d'autant plus que la lecture dans un journal est toujours ingrate et que c'est difficile à conserver. Mais je trouve que c'est tout à fait mis au point et je vous fais bien mon compliment. C'est un travail non sans tristesse que vous faites là, mais avec son charme aussi qui doit vous prendre et vous détendre du dur labeur journalier.



CHAPITRE IV
PROLONGATION ET PROTECTION
DU CHEMIN DE FER DE BENI OUNIF A BECHAR

JANVIER-JUIN 1905

Sur les chantiers du chemin de fer. — Création du poste de l'oued Talzaza en direction d'Aïn Chaïr. — Tournées dans le Sahara et dans le cercle de Géryville¹. — Prolongation du chemin de fer vers le Tafilalet.

Ain Sefra, janvier 1905.

AU COMMANDANT REIBELL². **Maintenant parlons Maroc.**
Il me semble que depuis votre lettre tout s'est arrangé et d'ailleurs tout s'arrangera toujours quand on est décidé à tout accepter, qu'on ne veut d'affaires à aucun prix et qu'il est toujours facile, quand on tient la presse et les avenues du pouvoir, d'habiller les solutions, si pitoyables, si factices, si fragiles qu'elles soient, d'une façon présentable au public. Et puis « après nous le déluge ».

Il est certain que je suis revenu de mon séjour de Paris très

1. Le ministère Corubes, après la publication des « fiches » des officiers et la démission du ministre de la Guerre, le général André, était renversé le 18 janvier 1905 et remplacé par le ministère Rouvier, dans lequel M. Étienne, député d'Oran, prenait le portefeuille de l'Intérieur. Delcassé restait ministre des Affaires Étrangères. — L'Allemagne, au lendemain de l'accord franco-anglais de 1904, commençait au Maroc sa politique de coups de poing. Le 31 mars 1905, l'empereur Guillaume II débarquait à Tanger. Après ce geste théâtral, Delcassé partisan de la résistance aux prétentions allemandes dut démissionner (juin 1905) et le président du Conseil Rouvier prenait la direction des Affaires Étrangères.

2. Le commandant Reibell, plus tard général, était, en 1905, attaché à la Maison militaire du Président de la République. Il devait, peu après, prendre le commandement du cercle de Marnia.

déçu, très sceptique à l'égard de toute action efficace dans ces pays-ci. Et voici pourquoi : il est incontestable qu'il s'est formé une nouvelle école d'action coloniale, dont Gallieni est le plus éclatant protagoniste et moi un des plus humbles et qui, aux anciennes formules en dispositif de dilemme : paix ou guerre, négociations ou combats, douceur ou force, pénétration commerciale ou pénétration armée, a substitué une formule intermédiaire dans laquelle « ou » se remplace par « et » et que j'ai définie quelque part « une organisation qui marche ».

La faveur avec laquelle furent accueillis depuis quelques années par le public colonial et politique les exposés que j'ai été amené à en faire par la parole et par la plume m'avait permis de penser qu'on en avait en haut lieu compris l'efficacité et qu'on avait renoncé pour l'avenir à rester figé dans le dogme de l'ancienne alternative. L'exemple de Madagascar était trop éloquent à cet égard : longue période de négociations, non appuyées par la force, et aboutissant à un échec complet et à l'humiliation de nos nationaux, et ensuite, expédition à grand orchestre, menée uniquement avec la conception militaire, avec les formules et le personnel métropolitain non adapté à la situation, gaspillant les moyens, les vies humaines, sans aucun profit pour le pays envahi où elle a promené le fer et le feu, semant les ruines, sans rien laisser d'organisé. C'est à nous autres, de la nouvelle école, qu'a incombé ensuite la tâche de raccommoder cela tant bien que mal, en reprenant la pénétration, mais cette fois, en menant parallèlement l'organisation, et en en garantissant la durée par l'appareil de la force manifestée et toujours prête à agir.

Eh bien ! j'avais tout lieu de croire que la leçon avait porté, et même que ma désignation imprévue pour cette frontière n'avait pas été dictée par mes beaux yeux mais uniquement parce qu'après y avoir essayé de beaucoup de choses on voulait tenter sur toute cette marche l'application de la méthode dont les circonstances m'avaient fait un des représentants. Or je me suis aperçu à Paris qu'on n'en avait cure et que les pouvoirs publics en étaient restés à la vieille formule : réussir à organiser par les diplomates seuls, ou seulement correction par les militaires seuls. Or, en ces pays-ci, la force seule impose le respect ; vous savez bien que le premier terme est condamné d'avance, et que

le second, s'il satisfait les pourfendeurs, ne résout rien. « Si vis pacem, monstra bellum » et, en montrant toujours et à propos la force, on est presque assuré d'établir les institutions pacifiques, économiques, rémunératrices, qui seules sont le but.

Je suis tellement convaincu que, maintenant que je connais, d'une part, la manière pour l'avoir pratiquée pendant dix ans et, d'autre part, l'échiquier et l'outil pour les avoir étudiés et façonnés depuis 15 mois, j'aurais réalisé un spécimen absolument réussi de l'application de cette méthode, si l'on avait adopté ma formule, à savoir « les mains libres jusqu'à la Moulouya pour y rétablir l'ordre au nom et sous le pavillon du Makhzen », que j'ai un véritable désespoir de voir cette combinaison incomprise.

Si maintenant encore on me disait : « On va corriger le sultan, à vous d'agir par l'Algérie », je répondrais : « occuper Oudjda et Ain Chair, c'est bien, mais c'est un détail, il ne s'agit pas d'une manifestation militaire, ni de prendre des points, mais de couvrir rapidement toute une zone naturellement et ethnographiquement délimitée du réseau serré d'une organisation complète, où en trois mois, sous la protection de nos troupes, se fondera tout ce que vous cherchez à réaliser en ce pays, chemin de fer, sécurité commerciale, et où l'opération se paiera à mesure, par la levée de l'impôt, par la reprise des affaires, parce que nous ne ferons pas un pas en avant sans laisser derrière nous un terrain en exploitation. Et, dirais-je au gouvernement, ce que je vous promets de réaliser là, avec une efficacité et une rapidité qui vous surprendront, vous servira de jalons et d'indication pour le mode à suivre sur les autres points du Maghreb. »

Si je m'avance avec cette certitude, sans craindre le grief d'utopie, c'est parce que l'expérience est déjà concluante : voici près d'un an que j'ai mis les Beni Guil dans nos intérêts : on avait souri et prédit que cela ne durerait pas 3 mois, or je les ai enlacés d'un réseau d'intérêts, de bénéfices tangibles, d'attrance à nos marchés, doublés d'ailleurs de la présence tangible de trois gros postes qui font la pince autour d'eux, et rien n'a bougé et ces jours-ci, spontanément, ils m'ont mis sur pied un goum pour m'aider éventuellement contre un rezzou de Bou Amama.

Et dès maintenant, mes agents ont des relations chez les Oulad

Hadji, chez les Beni bou Zeggou, chez les Beni Snassen (je ne vais pas vous énumérer toutes les tribus de la rive droite de la Moulouya), qui m'assureraient chez elles une action aussi rapide et aussi efficace que chez les Beni Guil, si j'avais les mains libres.

Et ce qui est navrant, c'est que l'occasion passe ; il y a six mois, de suite après l'occupation de Bechar et de Ras el Ain, nous aurions facilement occupé Ain Chair où les habitants s'y attendaient ; au Nord, où l'on avait été tout à fait surpris de notre apparition, nous aurions pu, en quelques semaines, donner un coup de balai jusqu'à Debdou et jusqu'au confluent de la Moulouya, ce qui eût résolu la question de Bou Amama, et très vraisemblablement celle du Rogui ; c'était l'ordre définitivement restauré au nom du Makhzen tant qu'on eût voulu dans tout le Bled Siba. A ce moment les appels nous venaient pressants, de partout.

Aujourd'hui, tous ces gens-là ont vu que c'était toujours la même chose, qu'une force invisible et magique nous immobilisait de nouveau : ils se sont repris ; les fractions bien disposées se disent : « il n'y a décidément rien à faire avec les Français ». C'est navrant ; néanmoins cela serait encore facile, facile ; dans 6 mois, ce le sera moins ; dans un an, moins encore.

Voilà, oui, je suis désolé que l'on ne voit en France que deux solutions à la question : ou bien la grande guerre qui fait peur à tout le monde, parce qu'elle coûte cher, qu'elle est l'aléa, et que nous n'aimons plus la guerre, et que, en l'espèce, on a d'ailleurs raison de la redouter parce qu'elle serait un goufre, et inefficace ; ou bien la continuation des passes magnétiques de la légation de Tanger, doublées du flair d'artilleur du conseiller militaire et investies en outre de la baraka marocaine ; magnétisme, flair d'artilleur, baraka, ce sont de très belles armes ; je crains qu'elles ne fassent long feu.

Et, si vous pouviez un peu contribuer à renverser le château de cartes de toutes les idéologies, à en montrer le néant et à faire prévaloir les idées des gens d'action concrète, de résultats tangibles, de sens pratique, qui sont ici et si vous veniez vite les y rejoindre, et les aider de votre tête et de vos bras pour installer marchés, routes, etc., mais en ayant derrière vous de bons groupes mobiles, dame ! vous seriez un rude seigneur.

Mon outil est merveilleux, avec Pierron, Henrys, Monot, Pein, on est tout prêt à faire de la meilleure et sûre besogne. Il n'y manque que vous.

NOTE POUR M. JONNART AU SUJET DE LA PROTECTION DES TRAVAUX D'ÉTABLISSEMENT DE LA VOIE FERRÉE, DE BENI OUNIF A COLOMB-BECHAR, ET DE LA CRÉATION D'UN POSTE A TALAZA

Aïn Sefra, le 17 février 1905.

Causes d'insécurité de la voie ferrée. — Pour assurer sans retard la protection immédiate des chantiers de la voie ferrée entre Ben Zireg et Bechar, j'avais détaché de Beni Ounif dans le cercle de Colomb la 19^e compagnie du 2^e tirailleurs à l'effectif de marche de 150 fusils. — Complétée par des détachements tirés des compagnies de légion à pied de Ben Zireg et de Colomb, elle doit assurer la sécurité directe des chantiers à chacun desquels sera affecté un poste de garde.

Les travaux marchent en effet plus vite qu'on ne l'avait prévu ; l'administration des Ponts et Chaussées, pour des raisons techniques, au lieu de concentrer pendant une première période de 3 mois, comme elle l'avait envisagé d'abord, ses chantiers à proximité de Ben Zireg d'un côté, de Bechar de l'autre, ce qui eût permis de les protéger pendant cette période avec les seules ressources de ces postes, a dû les répartir sur tout l'ensemble de la ligne. Dès maintenant, outre un chantier de 200 hommes au kilomètre 72 à 12 kilomètres de Ben Zireg et un chantier de 150 hommes au kilomètre 117 à 6 kilomètres de Bechar, elle en a un de 200 hommes au kilomètre 86 et un de 400 hommes au kilomètre 105, c'est-à-dire au centre et dans la partie la plus exposée du parcours.

De ce côté, en effet, par les débouchés de l'oued Kerroua entre le Djebel Antar et le Djebel Horreit et par le débouché d'El Hammar à l'Ouest du Djebel Horreit, on est exposé à toutes les tentatives venant de la plaine du Tamlelt et d'Aïn Chair, c'est-à-dire d'une part de la région par où aboutissent le plus souvent les rezzous, d'autre part d'un centre où la majorité des habitants nous est

hostile et qui forme un véritable centre d'attraction pour tous nos agresseurs. Il est donc urgent de prévoir des mesures pour parer, aussi bien pendant les travaux qu'après l'ouverture de la ligne, à tout incident qui aurait les conséquences matérielles, économiques et politiques les plus fâcheuses.

Nécessité d'une protection extérieure. — Or il n'y a pas de plus mauvais procédé que d'assurer la garde sur la ligne même des chantiers. Comme il vient d'être indiqué, le danger maximum vient du Nord-Ouest (plaine du Tamlelt, zone de marche de tous les djiouch, points d'eau en demi-cercle, de Tanezzara, Hassi Badda-Aïn el Ourak, qui sont leurs points de stationnement et qu'il faut surveiller ; enfin Aïn Chaïr). Aussi, tout en laissant sur les chantiers mêmes le strict minimum pour la garde immédiate et pour parer à tout incident direct, faut-il, en raison de la situation locale et conformément aux bonnes règles militaires, envisager avant tout la constitution d'une forte flanc-garde sur le flanc menacé, détachement mobile patrouillant constamment, lançant des reconnaissances au loin, surveillant les points dangereux et prêt à se porter rapidement et en force où besoin sera ; mais il faut également prévoir à ce détachement un noyau fixe à pied pour la garde du camp et des *impedimenta* qu'on est toujours forcé d'y laisser.

Emplacement. — La ligne à protéger étant la ligne Ben Zireg-Bechar, l'emplacement théoriquement le plus parfait serait un point formant le sommet d'un triangle équilatéral dont la base serait formée par la ligne Ben Zireg-Bechar. Or ce point existe presque géométriquement : c'est *Mougheul*, bon point d'eau, ksar et palmeraie.

Mais ce point a deux inconvénients, d'abord il est mauvais topographiquement et tactiquement (emplacement trop réduit pour un camp, sans vues, point d'eau d'accès difficile dans la palmeraie), en outre il est situé un peu au Nord de la ligne prévue par les accords de 1901 et, de ce fait, les susceptibilités chériennes pourraient soulever *a priori* quelques difficultés.

Si d'autre part notre liberté d'action était dès maintenant complète, le meilleur point comme centre d'action de ce groupe mobile de protection serait incontestablement *Mengoub*, point d'eau excellent, vues illimitées, convenant parfaitement à l'éta-

blissement d'un camp. C'est ce point qui répondrait le mieux aux objets proposés, à savoir :

surveillance de la plaine de Tamlelt au centre de laquelle il se trouve ;

surveillance des points d'eau de stationnement des djiouch ;

surveillance immédiate d'Aïn Chaïr (15 kilomètres), le véritable foyer dangereux de cette zone.

Toutefois, bien que cette solution soit la meilleure, je n'ose l'envisager, du moins *a priori*, pour ne pas éveiller dès l'abord des difficultés politiques qu'il sera pourtant probablement très facile de résoudre en raison de l'importance capitale du chemin de fer pour le développement économique et social de la région et en raison des obligations internationales que comporte sa protection. Mais les pourparlers nécessaires pouvant se prolonger et la protection des chantiers ne pouvant attendre, il faut se rabattre sur une solution provisoire, mais immédiatement applicable sans contestation possible.

J'estime que dans ces conditions l'emplacement à choisir comme centre d'action du groupe mobile doit être choisi sur la rive gauche de l'oued Talzaza¹, à l'un des points d'eau nombreux qui se trouvent à proximité et au Sud-Ouest d'El Hammar.

Ce point satisfait suffisamment aux conditions envisagées au début. Il est situé à peu près à égale distance de Ben Zireg (37 kilomètres) et de Colomb (30 kilomètres). Il est à 15 kilomètres au Sud de Mougheul, par où l'on peut déboucher rapidement dans la plaine du Tamlelt et se porter soit dans la direction Nord-Est, au Nord du Grouz vers Tanezzara, soit dans la direction Nord-Ouest vers Aïn Chaïr, au cas où les menaces viendraient de l'un ou de l'autre côté.

Les accès par l'arrière en sont faciles, aussi bien de Ben Zireg que de Bechar, d'où l'on peut venir sans obstacles de terrain. Il n'y a donc de difficultés ni pour les communications, ni pour les renforts éventuels, ni pour le ravitaillement qui pourra s'assurer, au début, par Ben Zireg, tête de la ligne ferrée, puis au cours des travaux, par Hassi el Haouari, station médiane entre Bechar

1. La création de ce poste a été approuvée par le ministre de la Guerre en mai 1905.

et Zireg, et enfin par Bechar. Il pourra se faire de suite au moyen de voitures, c'est-à-dire *aux moindres frais*.

Liaison avec les postes voisins. — L'action de protection du groupe mobile de l'oued Talzaza sur le flanc Nord de la voie ferrée sera complétée par l'action concordante :

1^o de Bechar, dont les groupes mobiles pourront appuyer constamment à l'Ouest son action ;

2^o de Forthassa Gharbia, dont la compagnie montée et le makhzen pourront de leur côté exécuter des reconnaissances vers la plaine de Tamlelt en liaison avec ce groupe.

Nous nous trouvons ainsi assurer enfin une surveillance mobile sur le glacis au Nord du Grouz, dans la zone de passage la plus fréquentée par les djiouch, surveillance qui a fait défaut jusqu'ici faute d'un point d'appui à l'Ouest de Forthassa, et lacune que j'ai bien souvent signalée.

Conséquences éventuelles du groupe mobile de protection de la voie ferrée. — Outre son rôle immédiat et direct de protection de la voie ferrée, rôle tout tactique et militaire, le groupe mobile de l'oued Talzaza aura au point de vue politique une résultante intéressante. Tout en nous maintenant dans la zone d'action qui nous est reconnue sans conteste, il amènera vraisemblablement les dispositions d'Aïn Chair à notre égard à se préciser. — Déjà l'action de Bechar s'y est fait sentir et y a déterminé des courants très divers. — L'action du groupe mobile s'en rapprochant de 30 kilomètres produira selon toute apparence des effets réflexes plus accentués encore.

De trois choses l'une :

— ou bien les gens d'Aïn Chair ne modifieront rien à leur attitude expectante actuelle et les choses resteront en l'état ;

ou bien, au contraire, ils se décideront à faire un pas de plus vers nous et nous feront des ouvertures d'entente plus étroites d'autant plus faciles à accueillir que nous aurons à proximité une force respectable qui nous permettra de les écouter dans l'attitude qui convient ;

ou bien notre voisinage, les reconnaissances que nous serons certainement amenés à pousser de leur côté ; les incidents qui pourront résulter de la poursuite des malfaiteurs et de la répression d'agressions, détermineront chez eux une attitude nettement

hostile dont il faudra alors avoir raison si l'on veut que la sécurité du chemin de fer, de ses abords, du trafic, des voyageurs soit réellement assurée et ne soit pas constamment à la merci du moindre incident. — Il y aurait lieu d'examiner s'il ne serait pas, dès maintenant, opportun de faire entrevoir à la diplomatie cette éventualité en lui faisant comprendre que, « volens nolens », l'établissement de la voie ferrée entraîne des conséquences auxquelles on ne saurait se soustraire et que la France ne peut s'être engagée dans une entreprise aussi importante sans qu'il y ait lieu d'envisager tous les aléas et sans se prémunir contre tous les risques. Construire un chemin de fer dans de telles régions, c'est s'engager à en assurer la sécurité.

Il est donc très vraisemblable que l'attitude généralement hostile des gens d'Aïr Chair, motivée par leur profond fanatisme et leur confiance dans leur invulnérabilité, forcera à un moment donné, en raison de la proximité du chemin de fer, à prendre contre eux une garantie sérieuse, sinon en occupant l'oasis, du moins en la tenant sous la main par l'établissement d'un poste qui la surveille d'une manière effective.

Il suffit d'ailleurs de regarder une carte pour se rendre compte que la construction de la ligne de Bechar ne permet plus de se désintéresser d'Aïn Chair et oblige à être absolument assuré de son innocuité.

Si à ce moment, afin de prévenir tout accident, toute aventure, une démonstration s'impose, elle pourra se faire discrètement, par simple poussée des forces déjà en place dans le voisinage et par prélèvement sur les éléments du Sud-Oranais sans avoir à faire une mobilisation onéreuse qui ait le moindre retentissement.

Aïn Sefra, le 22 février 1905.

A MA SŒUR. Vraiment quand, parti le matin au jour, après avoir fait son paquetage, on s'arrête une heure pour déjeuner en plein désert et qu'on arrive à la nuit à l'étape, tente ou caravansérail, où il faut tout organiser, se laver, recevoir les gens venus au devant de vous, recevoir et lire des rapports, donner des ordres, ne pas cesser d'être le chef, tâcher de ne rien oublier au passage concernant la région où l'on ne reviendra

peut-être plus, avoir l'œil et l'esprit à tout, dicter, et puis recommencer le lendemain, il n'y a plus à caser une lettre et l'on est rendu. Je me suis cependant admirablement porté et ce voyage a été une vraie détente ; j'avais emmené comme officier le lieutenant de Ganay. Il faisait glacial, mais la nuit, dans mon lit de camp, j'étais enseveli sous les burnous et je n'ai pas une fois senti le froid, sauf à cheval le matin au départ. Nous gardions nos peaux de bique le matin jusqu'à 9 heures, et à la première halte, vers 8 heures, nous allumions un feu de brousse pour nous réchauffer quand il y avait de la brousse à allumer, c'est-à-dire pas tous les jours.

Voici mon itinéraire :

19 janvier, en chemin de fer de Sefra à Beni Ounif.

20, 21, 22, à Ounif.

23, départ à l'aube, déjeuner dans la délicieuse oasis de Fendi, assise sur un barrage sous les palmiers, froid de chien, temps gris, couché à Ksar el Azoudj dans un bordj vide, ancien poste, merveilleusement planté à pic sur la Zousfana.

24, déjeuné à Hassi el Mir, autre bordj abandonné. Couché à El Morra également dans un bordj abandonné. Journée monotone et grise, trouvé à El Morra le commandant Pierron, commandant du cercle de Bechar, venu au devant de moi avec une escorte et deux officiers, le lieutenant de Loustal et le lieutenant de Mas-Latrie.

25, déjeuné sur le champ de bataille d'El Moungar, très émouvant, traces intactes, le squelette du cheval du capitaine Vauchez encore à la place où Vauchez est mort, son cheval servant d'appui, plusieurs survivants de l'affaire dans mon escorte nous la racontant. Soleil éclatant. Couché à Taghit, emplacement merveilleux, vrai décor d'opéra, le ksar (village) et le poste juchés féodalement sur une butte entre la falaise et la dune, le couloir rempli de palmiers.

26, matinée à Taghit, visites de tous les services, écritures, télégrammes, monté sur la falaise où je fais construire un fortin. Lecture à haute voix devant nous tous du récit du siège par le lieutenant de Lachaux qui y était et expliquant d'après le panorama à nos pieds ; Ganay très ému puisque son frère en était un des principaux acteurs, et tous les chefs indigènes à qui on le nommait et qui aimaient beaucoup son frère, venant lui baiser la main.

L'après-midi, route le long du chapelet d'oasis exquises, arrêté à chacune, visite, café chez le caïd, baise-main, dîné et couché à Zaouia Tahtania, oasis charmante, scène de bivouac du soir sous la lune, incomparable.

27, longue étape jusqu'à Igli, très dure, dans un long couloir entre la falaise à l'Ouest et la lisière du Grand Erg à l'Est, la mer de dunes qui est le « Sahara » spectacle incomparable, mais déprimant au bout de quelques heures, pas un arbre ni une halte dans cette étape ; déjeuné à El Aouedj autour d'un puits creusé là par les caravanes mais pas une herbe autour.

A Igli, poste abandonné aujourd'hui, mais qui fut important et très étrange, car bâti sur un piédestal de rochers, il a absolument la silhouette de l'Acropole, et au coucher du Soleil, dans cette éclatante lumière, l'illusion est complète ; couché dans ces ruines sous une lune radieuse et glaciale.

28, déjeuné à la charmante oasis de Mazzer où nous attendait un peloton de méharistes commandé par d'Ivry ; cette troupe est fantastique et évoque Bonaparte et les Pyramides.

Couché à Beni Abbès, belle oasis, au pied d'une falaise sur laquelle sont construits le poste et le bureau arabe, paysage d'Égypte. Du haut du poste un horizon illimité, en feu, la Saoura coulant au pied, scintillante de lumière, la grande île de palmiers, j'ai là, sur la terrasse du poste, une heure incomparable.

Agréable réunion d'officiers ; j'ai vu le Père de Foucauld dont je t'ai déjà parlé.

29, séjour à Beni Abbès. Beaucoup d'affaires, beaucoup d'écritures, messe du Père de Foucauld, mes débuts à mehari, gros sirocco.

Le 30, départ, même route de retour jusqu'à Taghit le 1^{er} février. A mon arrivée à Taghit, j'ai passé en revue, pour décorer un officier, une compagnie de tirailleurs, une compagnie du bataillon d'Afrique, une compagnie montée de légion, deux pelotons de goums.

Le 2 février, filé au Nord-Ouest, campé à Mennouna d'où tour d'horizon sur toute la région du Guir à l'Ouest que l'œil embrasse toute et qui est sans limite. Vu l'emplacement du combat d'il y a un mois contre le rezzou.

Le 3, déjeuné dans un bouquet de palmiers à Gherassa, où un

sous-officier nous avait improvisé une vraie installation garden party, mais il ne faisait pas chaud.

Couché à Bechar.

Le 4 et le 5, séjour à Bechar, Henrys m'y a rejoint venant d'Aïn Sefra et apportant des sacoches pleines de papiers ; visité les blessés du combat du 31 décembre, où il y a eu cinq tués et onze blessés, plusieurs graves.

Le 6, parcouru à cheval les chantiers de chemin de fer jusqu'à Ben Zireg, où j'ai trouvé un train spécial qui m'a remmené le soir avec mon monde et mes chevaux à Beni Ounif.

Le 7, à Ounif, travaillé.

Le 8, à Aïn Sefra.

NOTE AU SUJET DE LA CRÉATION D'UN BATAILLON
DE TIRAILLEURS DU SUD

Alger, le 27 février 1905.

La tournée que je viens de faire dans l'Extrême-Sud, à Taghit, Beni Abbès et Bechar m'a amené à constater une fois de plus les inconvénients du régime actuel pour les compagnies de tirailleurs détachées dans le Sud-Oranais.

Inconvénients de la situation actuelle. — Ces inconvénients sont les suivants :

- relève trop fréquente ;
- inadaptabilité dans ces conditions des officiers et de la troupe au pays et à son service spécial ;
- dualité de leurs préoccupations, d'une part, du côté du régiment qui les administre, poursuit leur instruction avec, à peu de choses près, les mêmes exigences que dans le Tell, d'autre part, du commandant territorial qui les emploie ;
- impossibilité d'intéresser les officiers au pays et à son service spécial, dans ces conditions, mutations fréquentes.

De ces mouvements trop fréquents résultent des dépenses improductives pour l'État et l'inutilisation d'officiers qui pourraient trouver largement à être employés dans les postes de l'Extrême-Sud à des reconnaissances, à des travaux de topogra-

phie, à des constructions de pistes, de lignes télégraphiques, de postes.

Cette instabilité pour des troupes qui sont réellement en campagne a trop d'inconvénients pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Difficultés pour le dressage de la troupe elle-même, dont l'instruction en vue du Tell est fort différente de celle en vue du Sud-Oranais.

Le groupe mixte de Bou Aiech constitué moitié en tirailleurs, moitié en mokhazenis, sous le commandant d'un officier choisi, a montré tout ce qu'on peut tirer des tirailleurs ainsi ramenés aux habitudes et à la vie du pays (bien que, par suite des nécessités régimentaires, le commandant de ce groupe ait été changé trois fois en 6 mois).

Nécessité d'apporter des simplifications dans l'habillement, l'équipement, la nourriture, le couchage ; accoutumer les hommes à marcher pieds nus, sans bagages, avec paquetage réduit au minimum ; résultats qu'on obtiendrait en étendant cette organisation.

Mais d'autre part il est incontestable que les hommes ainsi dressés ne se présenteront plus avec la même rectitude une fois revenus dans le Tell et que ces organisations peuvent ne pas être vues d'un très bon œil par les chefs de corps.

Solution proposée. — Constituer dans le 2^e tirailleurs un bataillon spécial dit Bataillon du Sud-Oranais comprenant 4 compagnies :

la compagnie montée,

3 compagnies à pied (celles qui sont actuellement à Beni Abbès, Taghit et celle qui va être à la protection du chemin de fer) et qui seraient ultérieurement :

l'une à Beni Abbès-Taghit,

l'autre sur le Guir,

la 3^e dans la région Nord de Bechar.

Le commandant de ce bataillon serait en principe le commandant supérieur du cercle supérieur de Colomb comptant au 2^e tirailleurs, d'où unité absolue de commandement, de direction et d'action, principe primordial.

Je vous envoie ci-joint le projet que j'ai prié le commandant Pierron, commandant supérieur du cercle de Colomb, d'établir en

vue de présenter cette organisation dans tous ses détails (séjour colonial, hommes de troupe volontaires autant que possible ; officiers volontaires ou choisis — droit au congé — latitude de remonte pour les officiers — latitude de se marier pour les hommes — subsistance assurée par indemnités et, comme conséquence, suppression à peu près complète des convois et des transports — administration par l'adjutant-major pour décharger le commandant supérieur — droit de commandement un peu étendu comme ceux des bataillons détachés dans l'Est, mais par ailleurs maintien du lien régimentaire au point de vue administratif).

Comme le dit le commandant Pierron, « ce projet ne comporterait aucune dépense supplémentaire et réaliserait certainement des économies. Il ne comporte aucune formation nouvelle, aucune modification des lois existantes, à peine quelques légères modifications au règlement administratif sur l'habillement. »

Dans ces conditions les tirailleurs détachés dans le Sud-Oranais comprendraient :

1^o le bataillon spécial affecté au cercle de Colomb,

2^o pour le moment deux compagnies détachées à Beni Ounif, comme réserve, comme en-cas, ayant d'ailleurs comme mission permanente la surveillance des massifs du Nord de Figuig, le Grouz, le Beni Smir, dont le revers est découvert en raison de la trouée qui existe entre les deux postes de Fortassa et de Bechar, trouée qui laisse, de ce côté, Ounif en première ligne.

C'est du reste l'effectif actuel, mais réparti autrement, et je crois, plus logiquement.

Il y aurait tout avantage à soumettre les deux compagnies de Beni Ounif au même régime que celui du bataillon du Sud en raison de leur service spécial dans le Grouz, dans le Mezarif, ce qui permettrait de constituer des groupes mixtes permanents à Hadjerat el M' Guil, Djenien bou Rezg, pour battre les montagnes. Et comme le lieutenant-colonel Quiquandon, commandant à Ounif, est déjà largement entré dans cette voie, on peut être assuré qu'il développerait ce qu'il a commencé.

Ces deux compagnies pourraient être rattachées pour ordre à un bataillon du Tell comme elles le sont actuellement.

D'ailleurs on peut envisager que le groupe de Beni Ounif pourrait au début de 1906 être ramené à une compagnie, l'autre étant renvoyée dans le Tell.

Peut-être, en 1906, la 2^e compagnie de Beni Ounif pourrait être renvoyée également dans le Tell, mais il serait prématuré de l'envisager dès maintenant d'une façon ferme. Les massifs montagneux au Nord d'Ounif exigeront encore pour quelque temps une surveillance serrée et des battues constantes qui ne peuvent être faites efficacement que par des indigènes et il n'est pas possible de préjuger à un an de distance si les modifications de la situation politique et militaire permettront de se passer entièrement de tirailleurs à Beni Ounif.

En résumé je propose pour le moment :

1^o la création d'un bataillon spécial de tirailleurs du Sud-Oranais affecté au cercle de Colomb placé sous les ordres du commandant supérieur de ce cercle et dont les quatre compagnies seraient d'une manière générale réparties sur le front Beni Abbès-Taghit-Bechar, protection Nord du chemin de fer ;

2^o le maintien à Beni Ounif d'un groupe de deux compagnies de tirailleurs recevant autant que possible la même organisation que celle du bataillon du Sud sous le commandement direct du lieutenant-colonel commandant à Beni Ounif, tout en restant administrativement rattachées à un bataillon du Tell. L'adjudant-major du bataillon pourrait être détaché à Beni Ounif afin d'administrer ces deux compagnies sous la direction du lieutenant-colonel. Ce groupe pourrait être réduit à une compagnie au début de 1906 et peut-être même, plus tard — mais ceci sous toutes réserves — entièrement supprimé.

Alger, le 28 février 1905.

A MA SŒUR. Tu es au courant du gros de mes affaires : obligation de protéger le nouveau chemin de fer en construction sur Bechar, en poussant du côté d'Aïn Chair, ce qui est une grosse affaire et va peut-être amener une nouvelle histoire, genre Ras el Aïn ; nouveau remue-ménage du côté Bou Amama, bref une situation très troublée, grave et très lourde ; de grosses difficultés financières à cause du retard du budget. Je

patauge dans tout cela ici depuis huit jours. Très heureux par exemple de l'atmosphère que j'y trouve ; quelle différence avec l'an dernier ! Le général Servières est tout à fait épatant et tout le monde me facilite tout. Le gouverneur aussi, mais de ce côté la décision n'est pas leur fort, et il faut les ennuyer dix fois pour obtenir un télégramme ou une démarche.

Je suis ici à l'hôtel de l'Oasis, voyant la mer, le matin je travaille, j'ai chaque jour un déjeuner officiel, je passe toute l'après-midi dans les bureaux chez l'un ou chez l'autre, et le soir la détente qui m'est rudement agréable. Alger est en pleine saison, et je suis tous les jours invité par des gens très aimables, théâtre, concert, bals même. Cette détente des soirées après des journées laborieuses — ce qui me manque tant à Aïn Sefra — m'est excellente, car elle seule chasse l'obsession lancinante du service, ce à quoi je n'arrive pas à Aïn Sefra.

Aïn Sefra, le 19 mars 1905.

A JACQUES SILHOL. Comme c'est gentil à vous de me donner ainsi de votre temps, et de m'écrire des lettres qui ont pour moi un intérêt dont vous ne vous rendez peut-être pas compte, parce que d'abord, avec votre culture, votre information et votre valeur morale, elles sont intéressantes en soi, et aussi parce qu'elles me donnent la chose la plus précieuse et la plus rare pour un homme de mon âge, le contact avec votre génération. Je crois que beaucoup de fausses directions, de soubresauts historiques même (48 par exemple) ont, parmi leurs causes, l'inaptitude des hommes arrivés au haut des « hiérarchies » à comprendre, à connaître même, les états d'âme des générations qui montent et à ne pas tenir compte des inévitables évolutions.

C'est pourquoi toute ma curiosité, toute ma sympathie me portent de plus en plus vers la jeunesse, d'une façon qui stonne, je le sens, — mais que voulez-vous, les vieux c'est « hier » qui est fini et ne m'intéresse plus, — mes contemporains, c'est presque « hier », et la plupart sont si las, si assoiffés de repos, de retraite, qu'ils ne sont pas intéressants du tout. Ceux qui valent qu'on s'en occupe, c'est vous autres qui êtes la maturité de demain, c'est-à-dire la force et la direction, et j'estime que le premier devoir de

ceux qui vous précèdent est d'être constamment aux aguets des nouveaux contingents abordant la vie pour empêcher les solutions de continuité, les ruptures de compréhension, et travailler tous ensemble à préparer toujours et à faciliter l'enfantement de demain.

Je ne partage pas votre manière de voir sur le livre de Leroy-Beaulieu. — C'est du mirage. — Je reconnais que les derniers événements nous acculeront peut-être à concentrer notre « *imperium* » en Afrique. Mais, en Asie aussi, il y avait du beau à faire, et un régime prévoyant eût, depuis trente ans, porté l'effort politique, diplomatique, militaire et financier du pays sur :

1^o la reconstitution de l'empire indochinois avec le Siam que nous tenions en mains il y a douze ans — et sur les routes et les escales qui en assurent la possession et le libre accès et qui étaient alors encore disponibles : Égypte—mer Rouge—Mascate—isthme de Kra ;

2^o le littoral méditerranéen d'Alexandrie à Tanger.

Mais tout cela c'est du temps perdu à le raconter. J'ai la conscience de l'avoir dit très haut et écrit il y a dix ans, et d'avoir dès lors, dans des lettres à Vogüé, protesté contre l'exclusivité de l'emballement sur « l'Afrique française ».

Entre Oran et Marseille, le 2 avril 1905.

A VICTOR BARRUCAND. Je compte être à Ain Sefra le 20. Le lieutenant Gautier, du bureau arabe, s'y occupe en ce moment de la simple stèle pour la tombe de Si Mahmoud¹ — telle que nous en avons convenu. — Je pense la retrouver terminée. Il n'y a pas la moindre incertitude sur l'emplacement, soyez-en assuré.

J'ai beaucoup aimé la note par laquelle vous avez clos la publication de l'« Ombre chaude... ». C'est absolument dans le ton discret et juste qui convenait. Cette restitution de ce pauvre manuscrit mutilé est bien à votre honneur.

J'accepte avec une vive gratitude la dédicace du livre.

Nous nous étions bien compris, cette pauvre Mahmoud et moi, et je garderai toujours le souvenir exquis de nos causeries du soir.

1. Surnom arabe d'Isabelle Eberhardt.

Elle était ce qui m'attire le plus au monde : une réfractaire. Trouver quelqu'un qui est vraiment *soi*, qui est hors de tout préjugé, de toute inféodation, de tout cliché, et qui passe à travers la vie aussi libéré de tout que l'oiseau dans l'espace, quel régal ! Je l'aimais pour ce qu'elle était et pour ce qu'elle n'était pas. J'aimais ce prodigieux tempérament d'artiste, et aussi tout ce qui en elle faisait tressauter les notaires, les caporaux, les mandarins de tout poil. Pauvre Mahmoud !

Aïn Sefra, le 15 mai 1905.

A MAX LECLERC. Achever le chemin de fer de Bechar, en assurer la protection, faire rendre à Bechar et à Kenadza ce qu'ils pourront donner au point de vue attraction économique du Tafilalet et autres régions voisines (ce ne sera pas grand'chose).

— Asseoir définitivement le trafic de Beni Ounif.

— Achever le réseau électrique sur Beni Abbès, puis sur Forthassa Gharbia, puis sur Ras el Aïn, de façon que tous mes postes soient reliés — achever l'organisation des deux nouvelles compagnies Sahariennes — remanier les compagnies des Oasis, en les fractionnant en deux groupes seulement, l'un orienté vers le front Sud et le Gourara, l'autre orienté vers le front Ouest.

— Modifier leur mentalité trop exclusivement jusqu'ici *explo-ratrice* et pas assez *protectrice*.

Souder étroitement l'action du groupe Gourara-Touat avec l'action de Beni Abbès et de Bechar de façon à ce qu'il y ait unité dans la protection de la Saoura et de la Zousfana, unité qui a fait défaut jusqu'ici.

— Reconstituer le makhzen de Géryville et réveiller ce cercle qui a perdu l'habitude de se garder au Sud et laisse impunément attaquer ses caravanes, et le faire entrer dans le mouvement général.

— Réduire dans le courant de l'année encore quelques effectifs de troupes régulières et supprimer quelques postes devenus inutiles.

— Achever les constructions en cours qui doivent assurer à toutes nos troupes de cette région une installation confortable.

— Aboutir, grâce au chemin de fer terminé et à des adjudications avantageuses, au régime de transport le plus économique.

— Susciter sur place aux points les plus extrêmes, Beni Abbès, Bechar, Forthassa, Ras el Aïn des productions locales qui allègent d'autant le ravitaillement.

— Développer dans la plus large mesure l'assistance médicale indigène qui n'est encore qu'à l'état embryonnaire et qui est un de nos plus puissants moyens d'action politique, en stabilisant les médecins, en créant un personnel auxiliaire indigène, en obtenant une large allocation de médicaments.

— Et enfin, pour assurer la sécurité et le libre développement de toute cette organisation, donner aux troupes d'avant-postes une mobilité plus grande encore que celle que j'ai déjà réalisée cette année, de façon à couvrir tout le front depuis Ras el Aïn jusqu'à Adrar d'un rideau mouvant d'*observateurs* et de *protecteurs* toujours en éveil.

Voilà un programme qui suffit à occuper mon année 1905; même s'il n'y intervient aucun « Maroc », j'ai, comme vous voyez, du pain sur la planche.

Quant au Maroc, je ne suis pas satisfait de la façon dont la question se présente.

C'est toujours la même chose. Malgré l'expérience de Madagascar, malgré les leçons données par Gallieni et l'efficacité de la méthode mixte qu'il a instaurée, on s'obstine en France dans les milieux diplomatiques, politiques et militaires à n'envisager la question que sous l'aspect d'un dilemme :

Douceur *ou* Force — Négociations *ou* Combats — Pénétration économique *ou* Pénétration militaire. En un mot, continuation du gâchis actuel *ou* expédition.

Sauf pour le dernier terme substituez *et à* *ou* et vous aurez la méthode rationnelle et efficace, la nôtre. L'expédition à grand orchestre, onéreuse, indéfinie et inefficace me fait trembler autant que la prolongation de l'état actuel. En ce qui concerne le rôle de l'Algérie, M. Jonnart a donné la seule et vraie formule, quand il a préconisé l'institution de la zone mixte jusqu'à la Moulouya, c'est-à-dire tout le Bled Siba, où nous restaurerions l'ordre au nom du sultan. De même ailleurs, et par tache d'huile, par bonds successifs, par organisations à mesure en n'abordant une zone

qu'après avoir organisé la précédente, l'avoir mise en exploitation, y avoir assuré la rentrée des impôts de sorte que l'affaire se paye à mesure.

A LA CONFÉDÉRATION DES BENI GUIL

Aïn Sefra, mai 1905.

Salutations d'usage.

De la part du Général Lyautey, Commandant la Subdivision d'Aïn Sefra,
à la Djemaa des Oulad Hadji,
au Caïd Abderrahman,
au Caïd des Oulad Farès.

La ligne ferrée de Ben Zireg à Bechar est en construction.

Vous savez que la machine est par excellence un instrument de paix : elle facilite la vie à tous. Elle vous apporte aujourd'hui près de votre tente ce que vous étiez obligés autrefois d'aller chercher au loin à grands frais. Il est donc de notre intérêt à tous d'en faciliter la construction. Pour cela il faut avant tout protéger les travailleurs qui en sont chargés. Je compte sur votre bonne amitié, sur votre bon sens et sur vos engagements pour m'aider à assurer cette sécurité. Moi-même je vais constituer un groupe de mes soldats qui, placé sur le front Nord de la ligne ferrée en construction, sera chargé de mettre les chantiers à l'abri de toute tentative malveillante de la part des gens qui veulent le mal. Ce groupe n'est pas organisé contre vous, bien au contraire ; je lui donnerai des ordres bien précis pour que vous puissiez continuer à fréquenter les ksour que vous avez l'habitude de visiter comme Mougheul et El Hammar et Bou Kars. Il pourra même au besoin protéger vos campements dans le cas où ils seraient menacés par vos ennemis de l'Ouest, car, ne l'oubliez pas, vos ennemis sont les nôtres. Soyez donc sans inquiétude aucune au sujet de la constitution de ce groupe et soyez persuadés que nous ne romprons jamais nos engagements et que nous n'avons qu'un seul but mais que nous poursuivrons avec une foi inébranlable et une opiniâtreté invincible, c'est celui d'assurer en même temps que la paix le bien-être de toutes les populations indigènes avec lesquelles nous sommes en relations.

Aïn Sefra, mai 1905.

A E. ÉTIENNE¹. Les journaux d'hier apportent une chaude alerte : les propositions faites à Fez pour la délimitation de la frontière. Si elles sont exactes, c'est la fin de tout et l'aggravation irrémédiable du traité de 1845 que tout le monde s'accorde pourtant à regarder comme la plus funeste des erreurs, n'ayant pour excuse que l'ignorance où on était alors de la situation vraie, excuse qu'on n'a même plus aujourd'hui.

Dans les clauses que les journaux donnent, il y en a une, qui échappera certainement en France au bon public, mais qui a une extrême gravité. C'est celle qui prolonge au Sud la frontière délimitée, laquelle s'arrêtait au Teniet Sassi, jusqu'à El Aouedj. Cela n'a l'air de rien, mais c'est, d'un trait de plume, l'évacuation de Berguent avec toutes ses conséquences, imposée *ipso facto*, puisqu'on coupe, comme par une trappe subitement baissée, la seule voie, celle de l'oued Mesakhsa, qui nous permet d'atteindre ce point hors du territoire délimité. La thèse, en effet des plus soutenables, en vertu de laquelle nous étions à Berguent et pouvions nous y maintenir, c'est que ce point était au Sud du parallèle passant par le Teniet Sassi et limitant la zone délimitée : désormais il se trouvera dans cette zone. L'importance militaire et politique de ce point, le seul point d'eau existant au Nord-Ouest du chott Gharbi, n'échappe plus ici à personne. Le général Servières s'en est convaincu jusqu'à l'évidence depuis qu'il y est allé. Par là, nous couvrons le chott et tous les campements des Hamyane ; nous leur donnons la sécurité, nous tenons en respect les Beni Guil. Le résultat est sanctionné par l'expérience et c'est certainement l'occupation en force de ce point qui a amené depuis un an la cessation complète des agressions entre Hamyane et Beni Guil, qui étaient de tradition immémoriale et qui a établi la paix dans la région du chott Gharbi. Je regarde sans hésiter l'initiative que j'ai prise de m'y établir il y a un an, comme l'acte le plus efficace que j'aie accompli au point de vue de la pacification.

Les indications de journaux portent que la frontière continuera

1. Étienne était devenu ministre de l'Intérieur dans le ministère Rouvier (janvier 1905).

à être délimitée progressivement au Sud jusqu'à Figuig, et l'un d'eux ajoute cette perle, c'est que « cette fixation de la nouvelle frontière est de nature à mettre fin aux escarmouches que nous avons trop fréquemment avec les tribus marocaines ainsi qu'il s'en est produit encore l'année dernière ». Ceci est de la folie pure. Tout le monde sait ici qu'il n'y a pas de frontières délimitables dans une région de sables et d'alfa, uniquement parcourue par des tribus nomades qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, et auxquelles il est impossible d'assigner un emplacement fixe. Aujourd'hui la moitié des Beni Guil, tribu marocaine, pâture sur mon territoire ; demain, la moitié des Hamyane et des Amour, tribus algériennes, camperont sur le leur, par entente réciproque, pour des raisons de pâturage ; et il en sera toujours ainsi, pour des raisons immanentes de mœurs, de traditions, de nécessités locales ; et aucun instrument diplomatique n'ira là contre. En revanche, en dressant ce mur factice, contraire à la nature des choses, on nous met dans l'impossibilité de protéger notre monde, de faire la police, de poursuivre les rezzous. Bref, comme je le disais dans un de mes précédents rapports que vous avez entre les mains, *on limite notre action en laissant intacte celle de nos adversaires*. Le seul résultat favorable pour l'Algérie, qu'on pouvait escompter des négociations entamées à Fez, le seul qui pût ici, aux yeux des populations, compenser faiblement l'effet désastreux produit par la visite du Kaiser à Tanger et par l'échec de notre diplomatie sur l'ensemble de la question marocaine, c'était la reprise de notre liberté d'action, de protection, de police sur la frontière algérienne. Ceci au contraire va la ruiner à jamais. Il n'y a pas de plus grave erreur en pays nomade et anarchique que les délimitations : le traité de 1845 n'a déjà que trop délimité de la Méditerranée au Teniet Sassi. Il fallait se garder à tout prix de continuer dans cette voie, et ce ne sont pas les illusoire six kilomètres gagnés sur la rive gauche de l'oued Kiss qui compenseront ce désastre. Ce qu'il fallait, c'était la liberté de police jusqu'à la Moulouya à l'égard de tribus sur lesquelles il n'y a pas d'autre moyen d'action que le respect de notre force ; toute autre solution ne tient pas debout, je ne cesserai de le répéter.

Peut-être n'y a-t-il là qu'un ballon d'essai, qu'un cri d'alarme suffira à faire crever, mais il m'appartient de le pousser. C'est la

seule façon que j'aie de justifier la confiance qu'on avait semblé au début placer en moi pour la garde de cette frontière. Je manquerais au devoir de conscience le plus strict vis-à-vis du gouvernement, vis-à-vis de vous surtout, en ne le disant pas, et j'espère bien que je ne serai pas le seul à le dire dans les hautes sphères algériennes.

Vous comprenez bien que le jour même où ces clauses deviendraient officielles, je demanderais à être relevé de mon commandement dans les 24 heures ; mais ceci n'a aucune importance, la question personnelle n'est rien, et je n'ai pas la prétention que la considération de mon humble personne puisse peser d'un fêtu pour de telles décisions. Tout au plus puis-je espérer que ce sacrifice personnel pourra faire ouvrir les yeux à quelques-uns et témoigner qu'il y a encore, grâce au ciel, des officiers généraux qui tiennent moins à leur place qu'aux obligations de leur conscience.

Mais encore une fois, je veux espérer qu'il n'y a encore là que des renseignements de journalistes.

Colomb-Bechar, le 19 mai 1905.

A MA SŒUR. Il y a quatre semaines, le ménage Jean de Castellane m'avait promis sa visite. Je l'avais annoncée auprès du gouverneur général qui a été aussi accueillant que possible à Alger et a mis à leur disposition son bel officier d'ordonnance Ben Cherif, le plus décoratif des hommes dans son splendide costume de spahis indigènes. Je leur avais fait envoyer à Saïda, où ils arrivaient en auto, le meilleur des wagons-lits de la Compagnie et mon officier d'ordonnance, le lieutenant de Ganay, chargé de les piloter à partir de la limite de mon commandement. Ils sont arrivés ici le mercredi 11 à 6 heures du soir. Une heure après l'arrivée, il était, lui, en habit et cravate blanche ce qui ne s'est jamais vu à Aïn Sefra, et elle, en robe du soir avec de belles épaules et de beaux bijoux ce qui était encore plus la première fois à Aïn Sefra. Soirée exquise, mes officiers rivalisant d'amabilité, coucher de soleil, clair de lune sur les galeries, le tout à souhait et eux aussi aimables que possible.

Le lendemain jeudi 12 arrivait Le Provost de Launay, à ma grande joie : je ne le laissais même pas descendre du train, car

nous le reprenions pour aller à Beni Ounif. Nous y logions tous au bureau arabe où le commandant Pariel et Clermont s'étaient mis en quatre et où, sous ce ciel merveilleux, nous eûmes une soirée non moins exquise, orchestre à cordes de la légion, musique arabe. Elle voulait tout voir, tout visiter, les malades, l'hôpital, l'infirmerie indigène, la maison du caïd avec le café obligatoire, les tentes des cavaliers indigènes.

Le lendemain, visite de Figuig ; je ne les avais accompagnés que jusqu'à l'entrée de l'oasis, ne voulant pas y aller en ce moment pour raisons politiques, mais je leur avais donné une rutilante escorte de spahis, de jeunes officiers, et ils sont revenus enthousiasmés de ce Figuig qui est vraiment une chose magnifique et qui était ce jour-là en plein éclairage.

Nous rentrions le vendredi soir à Aïn Sefra.

Samedi, déjeuné à Tiout, elle dans la charrette anglaise d'un capitaine du train pour qui elle a eu le plus délicat des remerciements en lui demandant au retour de la mener chez sa femme ; elle les a laissés sous le charme de sa bonne grâce. Nous tous à cheval, toutes voiles dehors. Si Moulay, l'agha, avaient réuni une centaine de cavaliers indigènes et j'avais emmené l'escadron de chasseurs d'Afrique. Il y avait là, avant le déjeuner, un tourbillon de cavalerie autour de la voiture avec coups de fusils, cabrades, charges, vraiment saisissant, puis la diffa sous la tente dans le merveilleux cadre de l'oasis, la visite du village, le retour. Le soir, nous lui avons offert après dîner, sous ma galerie, des lieds allemands chantés par les légionnaires allemands avec qui elle a dans leur langue parlé de leur pays. Le dimanche, départ, tout le monde restant ensorcelé de la bonne grâce du ménage et du charme de cette femme si complète.

Cela a été en somme une jolie et élégante diversion. Launay est resté. Dès le surlendemain, mardi, je repartais en reconnaissance, l'emmenant en chemin de fer jusqu'à Ben Zireg où nous avons trouvé nos chevaux et un escadron de spahis d'escorte ; de là, mercredi 17, gagné au Nord-Ouest, le nouveau poste de Talzaza que je viens de créer il y a un mois pour menacer Aïn Chaïr, et qui est en plein début d'installation. J'y ai passé hier la matinée du 18 à reconnaître les abords, les accès, à pitonner sur les montagnes pour me mettre le pays dans l'œil.

A 3 heures, nous sommes repartis pour Bechar où nous sommes arrivés à 8 heures par une soirée magique : l'oasis, le poste, les montagnes sous une lune admirable, le plus magnifique désert, deux escadrons venant au devant de moi, et, le soleil couché, un bon temps de galop dans l'immense plaine avec ces 400 cavaliers sur une ligne derrière moi. Launay était transporté ; cela m'amuse de l'avoir ici et il comprend bien que je préfère cette vie à celle d'Alençon. Ici, aujourd'hui, rapports, travail, repos des chevaux.

Demain 20, je pars à 6 heures pour voir les travaux de la voie ferrée et reprendre le train à Ben Zireg pour être à 5 heures à Ounif où je reçois à dîner le Comité du Maroc d'Oran pour retourner dimanche 21 à Aïn Sefra. Launay, malheureusement, continuera directement sur Alger et France.

Je ne compte rester que 4 jours à Aïn Sefra, en repartir le 25 pour Forthassa Gharbia, y revenir le 27, et en repartir le 1^{er} juin pour Géryville, ce qui me fera revenir à Aïn Sefra, le 11 juin. Comme tu le vois, c'est la route perpétuelle.

Du côté de Paris cela va bien mal, le ministère de la Guerre et le Quai d'Orsay continuent à me mettre de plus en plus de bâtons dans les roues, et vraiment je ne crois pas que le souci de mon autorité et de ma dignité me permette de rester plus de quelques mois ici. Et cependant Dieu sait si je le regretterai.

Aïn Sefra, le 4 juin 1905.

A C. JONNART. Si le ministre de France à Tanger envisage comme irréalisable pour le moment la moindre coopération du Makhzen pour l'organisation des Beni Guil, par contre il paraît disposé à fermer les yeux sur les démarches que le voisinage de ces tribus et leur caractère turbulent nous imposent pour les aider à sortir de l'anarchie, sous la réserve toutefois que notre intervention n'entraîne de notre part aucune occupation permanente du territoire marocain sans l'autorisation du gouvernement.

Tout d'abord, en ce qui concerne ce dernier point, on peut être entièrement rassuré. Je n'envisage nullement l'éventualité d'éten-

dre notre occupation dans la région occupée par les Beni Guil avec lesquels nos postes de Forthassa Gharbia et de Talzaza nous offrent des points de contacts suffisants. Les conversations que j'ai eues depuis un an avec les Beni Guil, l'entente de fait établie avec ces tribus succédant à une longue période d'hostilité continue entre elles et nos tribus, mon désir de profiter de l'influence discrète que nous acquérons progressivement sur elle et de la confiance croissante qu'un contact fréquent leur donne en nous pour arriver à les aider à sortir de l'anarchie et à organiser chez elles le commandement, ont précisément pour but d'établir sur notre front Ouest un tampon qui nous dispense autant que possible d'agir par la force.

Mais, comme vous le faites remarquer si justement, la mort du caïd Abderrahman rend beaucoup plus difficile l'exécution du projet d'organisation d'un commandement unique. Je ne vois pas, en effet, pour le moment de personnage réunissant les conditions d'âge, d'autorité naturelle et d'intelligence, tel qu'on puisse actuellement reprendre ce projet.

Je vous ai saisi par ma lettre du 15 mai des craintes très vives que j'éprouvais au lendemain de la mort d'Abderrahman de voir s'écrouler l'œuvre de pacification ébauchée à si grand'peine depuis un an.

Des symptômes multiples et des renseignements concordants faisaient craindre un exode vers le Nord des Oulad Youb, dont le départ aurait entraîné celui de presque toutes les autres fractions.

J'ai lieu d'espérer que ce danger est aujourd'hui conjuré. Il est superflu de vous dire qu'au lendemain de ma lettre fort pessimiste du 15 mai je n'ai pas cru un instant avoir rempli ma tâche, ni en être quitte vis-à-vis de vous, en me bornant à des lamentations stériles et que j'ai immédiatement mis en campagne tous les éléments dont je disposais. Le chef de mon bureau subdivisionnaire, le capitaine Berriau, dont vous connaissez l'esprit avisé, l'agha Si Moulay, son frère Si Miliani, le commandant Pierron, le lieutenant Canavy, chargé du service indigène à Talzaza, ont mené une action intensive et concordante sur les divers groupes Beni Guil. Moi-même, je me suis rendu à Talzaza d'abord, puis ensuite à Forthassa Gharbia et à Oglat Moussa dans le chott

Tigri ou j'avais donné rendez-vous le 27 mai au commandant Regnault (commandant le cercle de Mecheria), au commandant Monot (commandant le groupe de Berguent), au capitaine Fesch (commandant le groupement de Forthassa), chacun à la tête d'une reconnaissance, pour bien montrer que notre activité n'était nullement ralentie et pour mettre fin tout d'abord aux bruits tendancieux qui me revenaient un peu de tous côtés au sujet de l'inaction et même du recul qui nous auraient été imposés à la suite des derniers incidents marocains.

Vous savez avec quelle rapidité et quel grossissement se propagent dans les milieux indigènes les moindres nouvelles particulièrement quand elles nous sont défavorables. Or il est incontestable que l'action allemande à Fez est suivie dans les milieux indigènes de cette région avec une intense curiosité. Je vous en donnerai tout à l'heure un indice caractéristique.

Bref, de l'ensemble des moyens mis en œuvre, négociations par émissaires, intervention de l'agha de Tiout et de son frère, mouvements de reconnaissances, il est résulté :

1° que le mouvement de recul des Oulad Youb s'est matériellement arrêté et qu'ils ont repris leurs campements habituels dans cette saison dans la plaine du Tamielt et au Nord de Djebel Grouz ;

2° que sont venus me voir successivement à Ain Sefra les notables des fractions dont les intentions nous avaient paru les plus suspectes, à savoir :

d'abord Taled Mekki des Oulad Ahmed ben Amor, qui avait été présenté comme un des meneurs du projet d'exode et qui est venu le premier protester de ses bonnes intentions et de son désir de maintenir le pacte conclu ;

puis un miad composé de :

Ahmed ben Abderrahman	des Oulad Raho	} Oulad Youb
Abdelkader ben Abdous	— Djabbeur	
M' Ahmed Oulad Abdallah	— Ali ben Iassine	
ben Hammadi	— Djabbeur	
Dahaman Ould Ahmed	— Slama	
Mohamed Boudjemaa	des Oulad Hadji.	
Cheik ben Fadhil		

Ce miad, qui comprenait, comme vous le voyez, le fils même d'Abderrahman, s'est répandu en protestations de désir d'entente et de fidélité aux engagements pris. Autant qu'on peut en préjuger, il semble bien qu'ils soient sincères. C'est l'impression qu'ils ont laissée au capitaine Berriau et à l'agha Si Moulay qui ont eu avec eux de longs entretiens ; du reste l'attitude prise par leurs tribus depuis leur retour en fournit une confirmation. Mais parmi ces personnages, nous n'avons pas eu l'impression qu'il en surgît un qui présentât dès maintenant la surface d'Abderrahman. Il nous semble même que, si dans l'avenir l'un d'eux avait des chances de reprendre une certaine prépondérance sur les autres, ce serait moins le fils d'Abderrahman qu'Abdelkader ben Abdous des Oulad Djabbeur. Bien que jeune il parait avoir une certaine autorité naturelle et être écouté. Du reste nous sommes amenés à reprendre la question sur d'autres bases ; ce n'est que petit à petit que nous verrons clair dans la situation créée par la mort d'Abderrahman, et je ne manquerai pas de vous tenir très exactement au courant des résultats de l'action politique que tous mes agents vont continuer à exercer à cet égard.

Ce n'est donc qu'ultérieurement que nous pourrons faire état de la latitude que semble nous laisser dans une certaine mesure le rapport de M. Saint-René Taillandier pour reprendre la question de l'organisation du commandement chez les Beni Guil.

Mais j'ai reçu une autre visite qui, bien qu'elle ne rentre pas directement dans la question Beni Guil, s'y rattache indirectement, et c'est pourquoi je crois devoir vous la signaler dans ce même rapport. Vous vous rappelez que le 15 avril l'agha Si Moulay s'étant rendu dans les campements d'Abderrahman, dans les environs de Mougheul, avait cru, à l'instigation de ce chef, pouvoir se faire inviter à Aïn Chair et y porter des paroles de paix afin de dissiper les appréhensions que pouvait faire naître notre installation à Talzaza ; mais que Mohamed Ould Fekir, un des principaux et des plus intelligents notables d'Aïn Chair, après s'être fait fort de faire aboutir cette visite, avait fait déclarer à Si Moulay qu'il lui était impossible d'entrer à Aïn Chair. L'agha de Tiout avait ressenti vivement cette injure. Mohamed Ould Fekir avait bien donné au commandant Pierron une explication assez embarrassée en prétendant que les gens d'Aïn

Châir, sans avoir aucune mauvaise intention à l'égard de Si Moulay, avaient été rebutés par l'intervention d'Abderrahman en raison de leur hostilité contre ce chef. Mais, comme en somme Si Moulay, bien que sans avoir une mission directe, n'en avait pas moins aux yeux de tous le caractère d'un de nos plus fidèles agents, j'avais estimé que cette solution n'était pas satisfaisante et j'avais exprimé au commandant Pierron, qui entretient depuis un an de bonnes relations avec Mohamed Ould Fekir, le désir d'une démarche plus significative.

Je fus donc très satisfait quand, le 31 mai, le commandant Pierron traversant Ain Sefra pour se rendre en congé m'annonça qu'il amenait avec lui Mohamed Ould Fekir accompagné de deux notables d'Ain Châir. Le personnage se présenta d'abord à moi puis, conformément à un protocole réglé d'avance, se rendit chez Si Moulay pour lui exprimer tous ses regrets de ce qui s'était passé. L'agha, après avoir observé d'abord une attitude des plus réservées, s'en départit à la suite du caractère très satisfaisant que Ould Fekir donna à sa démarche. Au cours des entretiens, tant avec moi qu'avec le chef de mon bureau subdivisionnaire et l'agha, il ne fut, bien entendu, prononcé que des paroles de paix. Il fut nettement expliqué à Mohamed Ould Fekir que notre installation à l'oued Talzaza n'avait d'autre objet que la protection que nous sommes forcés d'assurer au chemin de fer, et que nous n'avions nulle intention d'inquiéter nos voisins, ni de recourir contre eux à l'emploi de la force s'ils ne nous provoquaient pas. Ould Fekir de son côté prodigua les assurances pacifiques. Il est bien certain qu'il ne faut faire sur ces discours qu'un fond limité, d'abord, parce qu'il ne pouvait tenir un autre langage, et ensuite parce que Ould Fekir n'est nullement le représentant qualifié de la totalité des gens d'Ain Châir. Néanmoins, je ne crois pas m'illusionner en attachant à cette démarche une certaine importance. Si les gens d'Ain Châir sont fort divisés, ne reconnaissant pas de chef unique et ont en général un état d'esprit hostile à notre égard, il n'en est pas moins vrai que Mohamed Ould Fekir y est un personnage notable, ayant une sérieuse clientèle, assez écouté, intelligent, pouvant nous servir d'intermédiaire utile et qu'il lui a fallu un réel effort pour faire une démarche aussi caractéristique que de venir d'Ain Châir jusqu'à

Aïn Sefra au siège du commandement français de cette zone frontière.

Je crois devoir signaler ici un petit incident caractéristique auquel j'ai fait allusion plus haut : Mohamed Ould Fekir comme gage de sa bonne volonté nous rapportait le fusil d'un des deux soldats de la légion étrangère qui ont déserté récemment de Ben Zireg, ainsi que j'en ai rendu compte, et qui a été trouvé mort près d'Aïn Chaïr. Ces deux déserteurs étaient des Allemands, Ould Fekir le savait et dit au commandant Pierron : « c'étaient des Prussiens, ils allaient probablement à Fez pour s'y rendre à l'appel de l'ambassadeur allemand ».

En résumé, aussi bien avec les Beni Guil qu'avec les gens d'Aïn Chaïr, je ne cesse de m'efforcer, comme je n'ai cessé de le faire jusqu'ici, par une action politique incessante, d'établir une entente de bon voisinage qui puisse nous dispenser de recourir à la force pour assurer le maximum de sécurité sur ces confins de notre domination. On conviendra qu'aussi bien à l'occasion des symptômes de rupture qui se sont produits chez les Beni Guil après la mort d'Abderrahman, qu'à la suite du refus des gens d'Aïn Chaïr de recevoir Si Moulay, porteur de paroles de paix, rien n'eût été plus facile, si j'avais eu l'arrière-pensée de provoquer un incident, que de laisser les choses en l'état, et de favoriser ainsi le retour d'une hostilité aiguë avec nos voisins. Tous nos efforts au contraire ainsi que ceux de nos officiers se sont occupés à dissiper les malentendus et à provoquer des démarches pacifiques. Je m'étonne donc à bon droit que M. le Ministre des Affaires Étrangères ait exprimé la crainte que les exigences de la situation politique ne soient pas suffisamment comprises par les autorités militaires du Sud-Oranais. M. le Ministre des Affaires Étrangères ajoute « que nos rapports sont significatifs à cet égard, et révèlent un dessein arrêté de progresser jusqu'à Aïn Chaïr ». En relisant mes rapports, je me demande auxquels il peut être fait allusion. Je n'ai jamais fait que constater une chose, c'est qu'Aïn Chaïr était un foyer d'hostilité contre nous, vis-à-vis duquel il fallait prendre les plus grandes précautions pour assurer la sécurité du chemin de fer. Je crois hautement servir mieux la cause de la paix en signalant la situation

avec la plus entière sincérité au gouvernement et en provoquant des mesures préventives, que si je laissais, faute de précaution, surgir sur notre ligne de communication des incidents graves comme l'attaque d'El Moungar, le siège de Taghit ou les agressions quotidiennes dont les postes de la voie ferrée étaient l'objet jusqu'en 1903, incidents qu'alors il faudrait bien réprimer par la force. Quant au dessein qui m'est également prêté dans la même lettre de M. le ministre des Affaires Étrangères de relier dans la plaine de Tamlelt des mouvements de *colonnes* parties de l'oued Talzaza et de Forthassa Gharbia, je ne saurais m'élever assez vivement contre une telle confusion de mots et de choses. On sait ce que je pense de l'action et de l'efficacité des *colonnes* et si je n'ai jamais prononcé *ce mot*, c'est parce que je n'ai jamais envisagé *la chose* et non, comme on semble le croire, pour la dissimuler sous des appellations détournées. L'action que j'ai envisagée est celle de petits détachements composés de cavaliers indigènes établissant la liaison entre nos postes. C'est ce patrouillage incessant sur notre front, pratiqué par les éléments mobiles et légers chargés de voir, de renseigner et de prévenir, et non pas d'attaquer, qui assure seul la sécurité de nos confins. Il n'y a nullement là de colonnes sous roche, mais la pratique du système que j'ai organisé il y a 18 mois avec l'approbation de tous mes chefs, lorsque l'on m'a chargé de rétablir une situation compromise. C'est en effet le seul auquel je connaisse de l'efficacité ; l'expérience en a donné la preuve. Il faut vraiment qu'on ait singulièrement interprété l'œuvre de protection défensive que je m'efforce d'accomplir et les idées dont je me suis inspiré, pour voir des desseins agressifs dans toutes les mesures que je prends pour assurer la sécurité et pour prévenir des incidents à la suite desquels on serait au contraire bien obligé de recourir à la force.

Je n'ose espérer que l'action politique, que je m'applique à pratiquer tant avec les Beni Guil qu'avec Aïn Chair pour aboutir à des solutions pacifiques, puisse dissiper de telles préventions.

8 juin 1905.

A MA SŒUR. Je suis au bivouac sur la route du Kreider à Géryville. Il est 10 heures du soir. Ma lampe est allumée sur ma table de campement dans la grande tente du bachagha Si Eddin, des Oulad Sidi Cheikh. Il l'a envoyée de Géryville avec trois autres tentes pour mon monde. Elle est grande comme un appartement, doublée de drap et de soie, et l'épaisseur des tapis moussus couvre le sol. La porte est grande ouverte ; mon fanion clapote ; un grand spahi rouge monte la garde ; mes officiers, Renouard, Berriau, Ganay, l'interprète Marchand, le capitaine Jacotin venu de Géryville, achèvent de fumer leur pipe autour d'un feu rouge ; un cheval hennit en tirant sur sa corde ; les serviteurs enlèvent les reliefs du repas sous l'œil du caïd en burnous pourpre de la tribu voisine, et la lune rend vivante cette nuit si fraîche après la chaude journée.

Mon spahi vient de fermer ma porte, seul un trait de lumière blanche filtre sur les tapis et je ressens dans ce « home » d'une nuit un confort inexprimable. — Elle est si vaste et si belle, cette tente, toute lambrissée de rouge ; mes fontes avec leur peau de tigre et leurs cuivres, mes armes, précieusement rangées dans un coin y maintiennent la note du commandement ; mon burnous brodé d'or étoilé d'argent, don de l'agha Si Moulay, pend à l'un des supports, tandis que sur les tapis s'étalent tous les outils de toilette, cuvettes de caoutchouc, étuis de cuir fauve, le confort. Vais-je bien dormir !

J'ai mené depuis douze jours une vie légèrement surmenée.

Le 25 mai, à peine les aimables Castellane partis — nous laissant tous conquis par tant de bonne grâce, une si intelligente sympathie pour les gens et les choses — j'ai repris ma route vers l'Ouest, avec deux officiers et un escadron de chasseurs d'Afrique. Couché à Sfisifa, chez le caïd ; dévoré par les insectes, nuit sans sommeil. Le lendemain 26, au poste de Forthassa. On ne s'y reconnaîtrait plus : une grande redoute, des potagers, des abreuvoirs, des mercantis, la vie venue, sentinelle avancée sur le chott Tigri, où j'ai poussé le 27 pour y assister à 3 heures, à Oglat Moussa, à la rencontre de trois reconnaissances, l'une

venue par le Nord de Ras el Ain, la seconde de Forthassa, la troisième de Mecheria, tandis que je venais d'Aïn Sefra avec mes 75 chasseurs d'Afrique, mes goumiers et mes inséparables compagnons, les fils et neveux de l'agha, comme toujours chatoyants d'or et de velours.

Le but de cette concentration de 600 hommes était d'imposer respect aux Beni Guil dont quelques-uns avaient eu des velléités de départ, et de montrer sur ces confins que l'attitude de l'Allemagne et la veulerie de notre légation de Tanger ne m'empêchent pas de remuer mes troupes, ainsi que le bruit en avait couru et comme le proclamaient des lettres interceptées par mon « cabinet noir ». Le temps contrarie un peu cette martiale réunion. Le thermomètre est descendu à 2°. Le vent du Nord souffle glaciale, il pleuvote frais, nous gelons, on se tasse à 22 officiers pour prendre la diffa dans la tente de l'agha El Hadj El Habib — ça va mieux — et les trompettes des chasseurs d'Afrique, les clairons de la légion, sonnent en fanfare, nous réchauffent tout à fait, avant le sommeil rapide.

Le 28, je laisse filer les reconnaissances vers l'Ouest, après avoir distribué à chacun sa besogne et je reviens camper à El Aourak, entre Forthassa et Sfissifa. Le temps s'est réchauffé, la soirée est divine ; ni poste, ni troupe, ni appareil, et pour mes deux officiers et moi, loin de tout protocole, c'est une détente délicieuse de vrai repos et de solitude que nous ne connaissons jamais.

Le 29, retour à Aïn Sefra, un monceau de papiers. Du 30 mai au 6 juin, une série de visiteurs allant à Figui et s'arrêtant au passage, parmi lesquels il faut liquider toute une besogne en retard et mettre tout à jour avant la nouvelle absence.

Le 6 au soir, je reçois d'un ami de France un télégramme privé m'annonçant la démission de M. Delcassé que j'apprends ainsi 36 heures avant le public. Serions-nous déjà la Pologne subissant les ordres du Maître du Nord ?

La vraie diversion, ce sont les tournées. Depuis hier 7, me revoici donc en route. J'ai passé la journée à Mecheria à régler des questions de poste purement militaires, et aujourd'hui, lâchant le chemin de fer à Bouktoub (à 8 kilomètres au Sud

du Kreider) où j'ai trouvé nos chevaux, nos équipages de campagne et une escorte, j'ai pris la route de Géryville. J'ai d'abord à inspecter les chantiers de cette route en construction de Bouktoub à Géryville. J'y serai après demain matin, et ce n'est que là que je réglerai l'itinéraire de retour de mon voyage, voyage tout politique, pour voir lentement et enseignes déployées les grandes tribus des Oulad Sidi Cheikh et des Trafis. Nous serons une huitaine de jours dehors, sans voir de postes, de redoutes, ni de villes, chevauchant de tribus en tribus, menant la pure vie arabe avec tout le bagage sur le dos des chevaux et l'insouciance du jour et du lendemain.

Mercredi 14 juin.

Je reprends ma lettre à Géryville que je quitte demain. J'y suis arrivé le samedi 10, au matin, après avoir campé 2 jours en route. C'est le centre de deux des grands groupements les plus féodaux, les plus cavaliers et les plus guerriers de l'Algérie, les Oulad Sidi Cheikh et les Trafis. Tu connais de nom les premiers, la grande tribu maraboutique par excellence, dont l'influence religieuse s'étend sur tout l'Ouest et le Sud, et dont Bou Amama est un rejeton collatéral. C'est leur défection qui amena la grande insurrection de 1864, fomentée par l'un des leurs Si Lala. Partis en dissidence, ils sont allés alors s'établir au Maroc et ne sont rentrés à la suite de laborieuses négociations qu'après l'insurrection de 1881 où le général de Négrier fit sauter à El Abiod la mosquée de leur ancêtre. Le premier de leurs chefs qui entraîna alors leur retour fut Sidi Eddin qu'on créa bachagha des Oulad Sidi Cheikh et qui l'est toujours ; ils sont là cinq ou six frères, cousins, neveux, largement pensionnés, fiers comme Artaban, d'un orgueil de race et de situation incommensurables, mais très ombrageux, difficiles à tenir, et avec lesquels il faut toujours avoir un œil ouvert. — J'ai rarement vu un plus beau spectacle que cette arrivée à Géryville à 9 heures du matin par une limpide et fraîche matinée ; j'étais le premier général venant ici depuis 7 ans, aussi étais-je reçu avec tous les honneurs réglementaires, salves, haie de troupes en grande tenue, trois compagnies de légion, un escadron de chasseurs d'Afrique.

A 3 kilomètres de la ville étaient venus au devant de moi les officiers du Bureau arabe, avec les grands Oulad Sidi Cheikh chamarrés de grands cordons et de plaques, étincelants de harnachements, d'armes, de costumes, escortés de 22 caïds et de 500 cavaliers ; revue des troupes à l'arrivée ; défilé à l'entrée de cette jolie petite ville pleine de verdure et d'eaux : en pleine féerie, — je me suis logé chez le colonel Schlumberger, commandant supérieur, absent en ce moment ; j'y ai reçu officiers, colons, fonctionnaires, comme à Madagascar. L'après-midi inspection de tout le militaire. Le soir les officiers me recevaient dans leur cercle où l'on conserve une glace brisée par une balle tirée dans le cercle au début de l'insurrection de 1881 : la fête s'est terminée par les danses d'Oulad Nail ; il y avait 23 ans que je ne les avais revues, depuis Boghar et Biskra, et dans le beau jardin elles faisaient merveille, chatoyantes comme des feux de Bengale, sous la lumière de l'acétylène.

Le lendemain dimanche 11, Pentecôte ; messe en cérémonie, puis le soir fantasia de 500 cavaliers. Superbe le groupe des vingt Oulad Sidi Cheikh en velours vert, grenat, mauve, montés sur des chevaux gris de fer, conduits par le bachagha lui-même, vêtu comme au moyen âge d'une longue robe tabac d'Espagne brodée d'or. Toute cette chevalerie exécute devant moi de vrais quadrilles élégants et compliqués ; comme « clou » un peloton de 34 méharistes amenés du Sud par le lieutenant Charlet monté lui-même sur un mehari blanc et figurant des scènes de combat. Le soir grand dîner chez le bachagha Si Eddin, repas mi-arabe, mi-français, somptueusement servi. Le lendemain lundi 12, je le lui ai rendu, en lui adjoignant Si Sliman, le principal caïd des Trafis celui qui s'est si bien conduit dans mon contre-rezzou de décembre et dont vous retrouverez le nom dans mes rapports.

Je ne me doutais vraiment pas en entreprenant cette tournée dans l'Est de mon commandement, toute de service et qu'il fallait que je fisse depuis longtemps, qu'elle tournerait à la féerie et serait un des plus beaux voyages que j'aie jamais faits et que je doive faire. Je ne me console pas de n'y avoir pas l'un de vous et un peintre, car c'est l'orgie des couleurs. Nous sommes, sans

répité, en plein Fromentin, Descamp, Guillaumet ; la féodalité arabe a gardé ici sa splendeur et son intégrité, et je ne croyais pas que cela existât encore avec une telle vie, une telle couleur. Et puis il y a des années qu'un grand chef n'a passé par ici, voyageant en grand chef avec les goûts de décor, de commandement dont je ne me défends pas et que partage mon entourage très choisi.

Je suis ici chez les plus grands seigneurs de toute l'Algérie, peut-être de toute l'Afrique, les Oulad Sidi Cheikh et je tâche de l'être autant qu'eux, ce qui est à coup sûr le meilleur moyen de les dominer et de les tenir, ce que trop de nos gens d'ici, même militaires, ne savent plus comprendre.

Au grand dîner que m'offrit à Géryville le bachagha Si Eddin, j'eus avec lui, après le repas, un long entretien seul à seul, sauf l'interprète, étendus sur les tapis et les coussins. Si Eddin a certains défauts, mais je reste persuadé que le meilleur moyen d'utiliser son influence religieuse et ancestrale, qui est énorme (il n'y a qu'à voir quelle atmosphère de respect et de soumission l'environne), c'est encore de la confisquer à notre profit et de le maintenir dans nos intérêts, en ménageant avant tout son amour-propre. Je m'y suis efforcé ; aussi me le marque-t-il en multiples témoignages. Il avait gardé le culte du général de Ganay, si courtois avec les grands chefs, et était visiblement heureux de voir son fils avec moi : « Je sais, me dit-il, que sa mère est « de très grande tente », du reste, à Oran, elle allait toujours à l'église », et il ajouta, me faisant beaucoup d'honneur : « Du reste, toi aussi, tu es fils de chef, j'ai demandé à un officier ce qu'était le sabre que tu as à ta selle et qui n'est pas comme les autres, et, il m'a dit que c'était celui de ton grand-père, qui était général, et qui avait fait la guerre avec Napoléon ; voilà les hommes par qui nous aimons à être commandés. »

Je t'envoie la traduction de vers arabes écrits par un professeur de Géryville et qui racontent mon séjour à leur manière :

Louanges à Dieu unique.

La présente pièce est destinée à chanter le voyage à Géryville de Monsieur le Général Commandant la Subdivision d'Aïn Sefra. Je lui donne le titre de « Le fruit des Parterres fleuris ».

Grâces soient rendues à Dieu qui nous a favorisés, nous et notre religion, de la tutelle de ce gouvernement puissant qui s'est attaché à la diffusion de l'équité en même temps qu'à la répression de l'iniquité. Par ses soins notre foi a été organisée sur de nouvelles bases et tirée des ténèbres.

En premier lieu une mention spéciale à notre maître, notre Gouverneur Général, ce fonctionnaire d'un rang suprême, qui a fondé les medarsas, ordonné la construction de mosquées, a procédé à la nomination de mouderrés, d'imans et de muftis, de moueddins et de ferrachs¹.

Je rends grâce à Dieu des soins dont le Gouvernement entoure notre religion.

Monsieur le Général Lyautey, commandant du Sahara, à Ain Sefra, étant venu à Géryville, a été reçu par les autorités de cette ville, le Bachagha et les Caïds. A leur suite des cavaliers innombrables, des étendards claquant au vent, des musiques emplissant l'air de leurs sons, des cavaliers faisant chanter la poudre tandis que les selles d'or avaient des scintillements de feu.

Tout le monde était au comble de la joie à l'occasion de cette visite.

Le Général, après avoir reçu ses officiers, a fait mettre pied à terre ; à ce moment les présentations ont eu lieu : le général examinait le passé et prend des dispositions pour l'avenir. Les Chefs de la cité, le Bachagha, les Caïds, lui ont offert leurs souhaits de bienvenue. Puis chacun est retourné chez lui, séduit et exprimant l'éloge du Général.

Dans la soirée, le Général accompagné du Capitaine Jacotin, qui lui donnait sur toutes questions toutes les explications les plus claires, s'est rendu à l'école des garçons ; l'État-Major, groupe d'officiers distingués, aussi complets quant à leurs origines qu'au point de vue de leur énergie et de leurs aptitudes guerrières, l'accompagnaient.

Le lendemain a eu lieu une réunion consacrée aux jeux de la poudre, les hommes en étaient couverts et leur visage avait pris la teinte des noirs.

Les mesures d'ordre étaient prises par le Capitaine Jacotin et ses officiers. Lorsque l'autorisation eut été donnée aux cavaliers d'accourir sur le champ de manœuvres, les gens se pressaient comme les vagues de la mer. Monsieur le Général était en avant. Les meilleurs vœux étaient faits en sa faveur car la joie a pénétré dans Géryville à sa suite, une joie que l'on n'avait jamais éprouvée.

Le lendemain dimanche, il s'est rendu à l'église chrétienne dans le but de glorifier le Maître Unique. Après avoir accompli ses devoirs religieux, le Général a visité la mosquée tandis que sa suite savante demeurait sur la porte, dans une attitude de respect, voulant ainsi faire honneur aux préceptes de la Souvna et du Coran. Ainsi en usaient les rois autrefois, ceux qui observaient l'équité et gouvernaient par des moyens analogues au Gouvernement français.

Le Général dîna ensuite chez Si Eddin avec tous ses officiers. La soirée fut de joie et de rires, les marques d'amitié et d'affection s'échangeaient tandis que la musique répandait les chants et que les vins les plus divers circulaient. Puisse Dieu en récompenser l'Hôte et ses invités. Cette visite a été une cause d'embellissement pour Géryville, qui s'écriait « Bienvenue, Bienvenue à Monsieur le Général ». La cité ajoute : « J'étais autrefois un

1. Tout le personnel du culte musulman.

trésor caché, je suis devenue une pierre précieuse et recherchée, je me plaisais aux rangs les plus élevés ; par la venue du Général je suis au premier».

Étant donné la notoriété de son étoile dans l'Ouest, sa visite est ici comme l'apparition de la lune dans les nuits où elle jette son plus vif éclat. Sa lumière a empli le Zénith.

Puis les Officiers, le Bachagha et les Caïds voulant lui exprimer leurs témoignages d'affection, le Général les a reçus, ils sont revenus de cette réception avec une sympathie complète pour lui, et souhaitant de lui servir d'escorte le long de sa route de retour. Mais seuls, le Capitaine, Si Kaddour Bou Smaha, El Tedjini l'ont accompagné jusqu'à Arba dans le désir de marquer leur affection et de se rapprocher des leurs.

Le Général se dirigeait vers Soum et Ouarka, avec son superbe cortège et son État-Major, puis de là il gagnera son Chef-lieu pour reprendre les affaires.

J'ai eu l'intention d'écrire ces vers, pour honorer son rang élevé et pour réjouir aussi bien le lecteur que l'auditeur, comme il était d'usage chez les anciens rois, dont les savants chantaient les hauts faits. Mais il y avait une autre raison, celle d'exprimer la gratitude d'un cœur joyeux. Les vers qui suivent, consacrés à la louange de Monsieur le Général sont de maître Touil.

Puisse Dieu prolonger ses jours et la durée de son Commandement, puisse-t-il l'élever aux plus hautes dignités. Grâce soient rendues au Seigneur, dont la faveur a désormais élu Géryville, par les mérites du Général Lyautey, pacificateur des Saharas.

Il a ramené la paix dans les territoires sahariens par la force et par la vertu des sabres ; la sécurité y règne, car le sabre est comme la clef de voûte de tout gouvernement.

Il s'est dirigé vers les ennemis pour briser leur opposition. Lorsque Lyautey est venu dans le pays, la joie s'est emparée des autorités de Géryville. Il était comme un astre entouré de ses satellites, je fais ainsi allusion aux Officiers qui l'accompagnaient.

Tous les Chefs de Géryville se sont portés à sa rencontre, le Capitaine, ses adjoints, son interprète, leurs contingents réunis sous de brillantes armes flamboyaient au loin précédé du Bachagha qui est la noblesse même, très adéquat à sa haute dignité et s'étudiant à dire et à agir. Puis Sliman précieux auxiliaire du gouvernement. Ils l'ont accueilli avec les plus grandes marques de joie, détonations, chants et musiques.

Il a visité tous les sanctuaires religieux selon la coutume des plus grands rois du passé.

Que notre bonheur est grand par les mérites de Lyautey.

Par lui nous avons obtenu un résultat éclatant.

Il a embelli tous les territoires sahariens et y a introduit l'armement et la sécurité. Il y a semé la vie avec la paix et la justice et cela éclate à tous les yeux.

O Chef des territoires du Sud, tu es leur puissant organisateur.

O Gouvernement, votre équité plane, nous sommes tous vos serviteurs.

Du fond du cœur, je vous ai consacré ces vers qui conviennent à votre puissance et à votre majesté.

Signé : Smaïli Ahmed ben Senouci, professeur à Géryville.

Le 15 juin, nous avons quitté Géryville, à 8 heures du matin, avec le temps merveilleux dont nous jouissions depuis le départ, l'incomparable lumière et un vent frais tout à fait inhabituel en cette saison et qui ne nous a pas encore quittés.

La caravane se forme : mes officiers, Renouard, Berriau, Ganay, l'interprète Marchand, les quatre officiers du Bureau arabe de Géryville, le lieutenant Charlet, chef du poste d'El Abiod, venu au-devant de nous, mon fanion, mes ordonnances, nos spahis personnels, le bachagha Si Eddin et toute sa famille, aussi ruisselants de velours, d'or et d'argent qu'à la fantasia, une centaine de leurs cavaliers. Toute cette chevauchée est venue me prendre devant ma maison et le départ se fait parmi les coups de fusils et les chevaux cabrés. Les compagnies de légion attendent hors de la ville, le long de la route, rendant les honneurs, l'escadron de chasseurs d'Afrique est parti en avant et nous prenons le trot dans un étincellement. Prends la carte à 1 : 800 000, suis la route qui de Géryville pique au Sud-Ouest sur El Abiod Sidi Cheikh, simple piste d'ailleurs, et accompagne m'y.

Nous nous arrêtons à 19 kilomètres, à la première source, pour déjeuner. Le bachagha Si Eddin a fait dresser une grande tente où j'ai invité tout ce qui m'accompagne, puis l'on se sépare. Je ne garde avec moi que mon monde personnel, le chef du Bureau arabe de Géryville, le lieutenant Charlet, chez qui je vais à El Abiod, et tout l'escadron de chasseurs d'Afrique. En route, je profite du bon terrain pour faire évoluer l'escadron. Renouard, avec mon fanion et 4 spahis, fait l'ennemi figuré et, surgissant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les force à prendre des dispositions à la grande joie de nos indigènes. Moi-même, ne pouvant y résister, je finis par prendre le commandement de l'escadron et je rajeunis de 12 ans à le faire évoluer.

A 4 heures, nous arrivons au bivouac, courte étape de 33 kilomètres, à l'endroit marqué sur la carte : El Orma. Belles eaux, quelques arbres, des cultures ; les tentes ont été dressées ; j'ai celle du bachagha, d'autres aussi grandes et aussi belles pour mon monde, pour le repas. Le site est sévère, mais inondé de couleur et d'une paix incomparable. La lune bat son plein, la soirée fraîchit. Dans nos burnous, nous parcourons le bivouac flam-

boyant de feux sous la nuit d'argent, je me clos dans ma tente si vaste, si riche de tons, si chaude de tapis, vrai « home », puis c'est le sommeil à poings fermés. — Le réveil à 5 heures, le joyeux réveil, où les tentes s'ouvrent tandis que le soleil surgit derrière les montagnes, où chacun se levant de son matelas, apparaît en se secouant, qui en burnous, qui en pyjama, chacun penché sur sa cuvette en caoutchouc, les miroirs à barbe fichés aux piliers des tentes : les chevaux s'ébrouent ; le café du lieu, en burnous pourpre de grande tenue, précède les plateaux où fument le café et le thé.

16 juin.

Et à 6 heures, départ. L'escadron retourne à Géryville. Le lieutenant Charlet a cédé son mehari blanc à mon interprète qui jadis a pratiqué ce sport dans le Sud et veut en regoûter. Ganay lui succède, et cette haute silhouette blanche, dégingandée, ornée de fanfreluches, ajoute à notre affaire une note amusante. A 11 heures, nous entrons dans l'oued Gouleta (voir la carte) tout verdoyant et fleuri, et c'est un enchantement au sortir des ocre et des roses uniformes. Jamais, même dans l'Eurotas, je n'ai vu tant de lauriers-roses, ni si fleuris ; le bouquet d'arbres sous lequel nous déjeunons, vrai cabinet de verdure, est tellement piqué de fleurs qu'on le dirait préparé exprès pour une procession.

En route, nous avons distinctement vu sur notre droite, à l'Ouest, le large couloir de Chellala où, à Tazina, a eu lieu en 1881 la fatale attaque du colonel Innocenti par Bou Amama, qui donna à l'insurrection une gravité imprévue. Je me vois encore dans mon bureau d'Alger, apprenant la nouvelle. Il m'est signalé que le monument commémoratif tombe en ruines, et je donne l'ordre d'envoyer une escouade le réparer.

A 3 heures 1/2 nous arrivons à l'étape, Arba Tahtani que tu vois sur la carte. Les deux Arbaouat (Arba Foukani, Arba Tahtani) sont deux ksour habités par une petite confédération, enclave indépendante des Oulad Sidi Cheikh, dont elle ne veut pas reconnaître la souveraineté parce qu'elle appartient à la con-

frérie des Tedjini d'Aïn Madhi. Le père du caïd actuel a été un de nos fidèles serviteurs et fut un des rares qui ne partirent pas en dissidence lors des deux grandes insurrections de 1864 et de 1881 ; aussi, en récompense, avons-nous maintenu leur indépendance et nous les administrons directement ; son fils, le caïd actuel, venu au devant de moi à cheval avec les cavaliers de la tribu, porte un magnifique sabre d'argent donné à son père par le général Chanzy en 1871, et la montre d'or donnée par M. Loubet au Kreider — il paraît préférer le sabre — moi aussi.

Tentes préparées, tapis accumulés, arcs de triomphe de verdure. Ils sont bien jolis les deux ksour, à pic sur la berge rocheuse de l'oued, dominant les palmiers et les jardins.

Je vais visiter l'école, école française créée là on ne sait pourquoi, où un instituteur indigène, élevé à Alger, de mentalité de déclassé, ne parvient pas à apprendre à ces pauvres mioches quoi que ce soit de pratique, mais leur encombre l'esprit de séductions et d'illusions qui les entraîneront un jour loin de ce coin patriarcal et ensoleillé où leurs ancêtres ont vécu et sont morts.

C'est ici que fut enterré le père de Sidi Cheikh au milieu du xv^e siècle, sa kouba se détache sur l'ocre rouge des murs du ksar. Jusqu'à la nuit la fantasia bat son plein entre l'enceinte de nos tentes, coups de feu, fusils lancés à 20 mètres en l'air, musique endiablée, cris ; je connais ce spectacle pour l'avoir vu sous tant et tant de latitudes. — La nuit, la lune splendide, les palmiers aux reflets d'argent, les ombres violentes des maisons en terre rouge, la kouba laiteuse, les feux où rôtissent les moutons au milieu d'un cercle de longues barbes qui devisent, deux arabes blancs en prière, nos spahis pourpres qui passent, au loin les sons assourdis des flûtes et des tambourins, et le grand écran des montagnes aux ombres profondes et douces, c'est la grande féerie.

On dort à poings fermés.

17 juin.

Aujourd'hui à El Abiod Sidi Cheikh. — On a soigné ses tenues, astiqué les harnachements, fourbi les armes, pour faire une entrée reluisante dans cette petite La Mecque de l'Algérie. La matinée est exquise, lumineuse et fraîche ; à mi-chemin, vers 9 heures, l'on franchit le dernier rideau de montagnes et, à nos pieds, c'est tout le Sahara.

Halte, pied à terre, cartes déployées et orientation. Par de là l'horizon embrasé, nous repérons la direction du M'zab, puis celle de Goléah, puis celle de Timmimoun, et enfin, au Sud-Ouest, celle de Benoud par où nos caravanes annuelles gagnent le Grand Erg. Dans cette immensité, j'ai actuellement une trentaine de mehara qui patrouillent, battant le sable, se reliant à ceux qu'envoient les Oasis, faisant l'exploration, flairant les rezzous en quête de mauvais coups, sur cette mer de sable et de feu.

A nos pieds, à 10 kilomètres, les 5 ksour d'El Abiod, les rares palmiers qu'a épargnés la destruction de 1881, les koubas blanches : il y en a une douzaine, et c'est l'évocation des tombeaux des khalifes du Caire ; au centre, surgit isolée la kouba du grand Sidi Cheikh qui remplit l'Islam africain de sa vertu et de ses miracles ; autour d'elle, celles de ces frères, de son aïeul, de son bisaïeul, de son trisaïeul, ce dernier venu d'Arabie au début du XIV^e siècle, descendant direct du frère du Prophète, ancêtre du bachagha actuel. Sidi Cheikh mourut près de Géryville, ayant prescrit qu'on mit son corps sur une chamelle blanche, qu'on le lavât là où elle s'arrêterait pour la première fois, ce fut à l'oued Gouleta, où nous déjeunâmes hier dans les lauriers-roses — qu'on l'enterrât là où elle s'arrêterait pour la seconde fois : ce fut à El Abiod.

Et voici tous les groupes qui s'avancent. C'est d'abord Charlet, le lieutenant chef de poste, à la tête des Abid des zaouias. Les Abid (esclaves) sont des nègres venus d'Arabie avec les ancêtres des Sidi Cheikh, inféodés à la caste comme les janissaires au sultan, chargés de la garde des tombeaux et des zaouias, de la récolte des aumônes. Ils sont sauvages et superbes dans leurs caftans verts, grenats, violets, avec des cimenterres d'argent, des

pistolets ciselés ; ils se croisent et se recroisent devant moi au galop de course dans une fantasia furieuse. Voici 40 méharistes sur leurs hautes et sveltes bêtes, tous en burnous noir et en grand chapeau, le fusil haut ; puis c'est la musique à cheval et, enfin, les tireurs à pied, effrénés. — Et c'est ainsi que nous arrivons aux ksour, dans une rafale de coups de feu, de hurlements, de chevaux emballés, quelque chose d'échevelé, de strident, d'affolant ; nos chevaux fument, énervés, dressés, et c'est superbe. Il était 11 heures et la terre brûlait.

C'est donc à El Abiod, le lieu fameux où, en 1881, on fit sauter à la dynamite le tombeau vénéré, que je reçois de Nancy ta lettre du 11 juin. En 6 jours, à ce seuil du Sahara où l'on se sent séparé du monde moderne par de vrais abîmes, c'est de l'extra-rapide. Un cavalier relayé vient de me l'apporter d'Aïn Sefra avec beaucoup trop d'autres lettres, hélas ! et de journaux.

Après la grande sieste, j'ai fait avec mon monde, à pied, la lente tournée des ksour, allant prendre successivement le café chez les chefs des trois zaouias ; les deux premiers nous reçoivent dans de drôles de maisons sombres, pleines de recoins imprévus ; le troisième en plein air ; les tapis et les coussins s'étalent sous les porches et je tiens là, une heure durant, un vrai lit de justice : les suppliques et les réclamations se succèdent avec des mimiques étonnantes et de vraies éloquences. Je termine par le pèlerinage au saint tombeau. Seuls, depuis 10 ans, le général Thomassin et le général Détrie y sont entrés. Les gardiens m'attendent ; on m'ouvre, non seulement le sanctuaire qu'éclairent à peine trois ou quatre bougies tenues par les Abid, mais encore la porte sacrée qui cache le cercueil recouvert d'un burnous de drap vert brodé d'or. Et cela est très vénérable, très respectable et d'ici sort une très grande force avec laquelle il serait fou de ne pas compter.

Ce soir nous dînons sur la terrasse du Bureau arabe. C'est d'une grandeur, d'une tristesse incomparables ; quelle nuit ! Les douze koubas étincellent comme une constellation, quelques feux piquent les murs sombres des ksour, le désert dort ; à nos pieds le bivouac joyeux et flamboyant où les burnous sombres font des ombres chinoises. — Et l'on est ici en plein islam sans une fausse note, à mille lieues de tout, à un degré d'isolement

dans le temps, dans l'espace, que je n'ai jamais éprouvé à un tel point.

Par une étrange coïncidence, le courrier m'apporte ici même le dernier livre de Paul Desjardins : « Catholicisme et critique », l'œuvre de la pensée la plus libérée, de l'esprit le plus évolutif, le plus largement orienté vers demain, tombant ici en plein immuable, ici, où les tombes, le désert, les hommes semblent enveloppés dans le même linceul, défiant la vie, le mouvement et la pensée.

18 juin.

Jour du plus douloureux de nos anniversaires. Le décor y convient certes : ce lieu-ci n'a d'autre raison d'être que ses tombeaux, et tout ce qui vit ici y vit d'eux : serviteurs qui les gardent, pèlerins qui viennent y prier, tout le monde est ici plus ou moins gardien de cimetière. La destruction de la palmeraie en S1 en a accru la désolation. Ce matin, je l'ai revu, sous un coup de simoun, et c'est un grand et navrant paysage quand le soleil ne l'inonde plus.

Oued Som, 18, soir.

Quitté El Abiod à 3 heures après-midi pour arriver ici à la nuit. C'était la première journée chaude. Nous sommes en plein « Été dans le Sahara », de Fromentin : la sensation de l'écrasement sous la chaleur et la lumière.

A quelques kilomètres d'El Abiod j'ai renvoyé tout ce qui m'accompagnait : il n'est plus resté que mes officiers, la faible escorte, petit groupe d'une vingtaine d'hommes perdu dans la plaine en feu, réduit à rien dans le papillotement des choses. Les chevaux peinent, les hommes somnolent sous les grands chapeaux, sous les voiles blancs qui enveloppent les uniformes : et nous sommes heureux de la paix, de l'espace, de la profonde coupure d'avec toutes les sujétions, et même de la chaleur, car tous nous sommes des « coloniaux » unis dans la même haine du froid, adoreurs du soleil, de la lumière, de ses jeux, pensant tous de même que la chaleur vivifie et que le froid tue.

A l'Ouest, nous nous rapprochons de la montagne. Vers 6 heu-

res, un peu de brise s'élève, les ombres s'étendent et des groupes successifs viennent rompre la solitude. C'est d'abord un peloton de méharistes qui vient du grand Sud où il a été patrouiller dans les sables. J'en passe la revue. Et c'est toute l'évocation de l'immensité, de l'inconnu, du péril bravé, qu'apportent ces hommes immobiles, graves, enveloppés jusqu'aux yeux dans leurs burnous noirs, sous l'ombre des grands chapeaux, le fusil haut, sur les hautes silhouettes de leurs montures singulières.

Puis, dans la poussière, débouchant de la montagne, un groupe arrive au galop, tirant des coups de fusil. C'est la famille de l'agha Si Moulay, venue d'Aïn Sefra au devant de moi, son fils l'ami Mohammed, ses neveux, son frère Si Ahmed, leurs gens. Et en voici d'autres encore, les caïds des tribus voisines, leurs goums.

Le cortège s'est formé ; le bivouac approche ; il est 7 heures et c'est incomparable. Nous débouchons d'une gorge ; les parois rouges, frangées au pied de lauriers-roses et de jujubiers, encadrent notre groupe. Les grandes ombres chaudes nous enveloppent et, en nous retournant sur nos selles, nous avons le même cri devant la splendeur de l'heure et du spectacle. Le tableau est composé comme un Delacroix. Au premier rang, la ligne des neuf officiers qui m'accompagnent si variés d'uniformes, tous la tête enveloppée du haïk blanc, mon fanion, la ligne des chefs et des caïds, symphonie de velours, de pourpre, de soie et d'or, puis les spahis, les cavaliers des goums, nos chevaux de main et, enfin, fermant la marche et la dominant, les hautes silhouettes des méharistes. Devant moi des groupes se croisent et se recroisent au galop, les échos de la gorge crépitent de coups de fusil.

Derrière nous, un chanteur de l'agha chante :

Je vois la montagne embrasée derrière laquelle descend le soleil,
Mais il y a une montagne que je cherche et ne vois pas.
Je vois la montagne sur laquelle la lune jette un burnous d'argent,
Mais il y a une montagne que je cherche et ne vois pas,
C'est celle où habite Kheira, Kheira ma bien aimée.

Nous arrivons. Les tentes sont devant nous, non pas le monotone et rigide campement militaire, mais les tentes de commandement qu'à chaque étape les caïds nous font dresser, diverses,

chatoyantes, groupées de guingois, relevées en vérandahs qui laissent voir la profondeur des tapis et des coussins, coiffées des plumes d'autruche noires qui distinguent les tentes des chérifs, empanachées de grands drapeaux qui clapotent. Les feux où se prépare la diffa piquent leur note rouge sous la douceur de la lune qui se lève. C'est l'arrivée, le repos, la détente, après la journée torride. Les fils de l'agha, mes pages, ont sauté à terre ; ils me tiennent l'étrier et m'embrassent les mains ; et, accoudés sur les ouçadas, nous laissons venir le repas, le sommeil, les rêves.

Aïa Ouarka, le 19 juin.

Partis à 4 heures, dans la nuit, pour arriver à 11 heures sans trop, trop de chaleur. Les dernières heures ont été dures tout de même. Ouarka est un des sites les plus curieux du Sud-Oranais : deux petits lacs communicants, entourés de quelques palmiers, nichés dans un cratère de volcan. Les gorges qui y accèdent expriment tous les cataclysmes préhistoriques, roches métalliques, gisements de cuivre vert, amas de scories, avec des colorations extravagantes, des tons pâles, changeants, irisés, toute une orfèvrerie modern-style. Les formes ne sont pas moins étranges, et pendant une heure nous défilons dans ce chaos avec des sensations de féerie, de décor wagnérien.

L'agha Sidi Moulay nous attend à Ouarka : les grandes tentes sont dressées dans les bouquets de palmiers, à côté du petit bâtiment élevé sur les sources d'eau chaude où tout est disposé pour le hammam, au pied d'une haute paroi rouge, au bord de ce lac de légende couvert de roseaux. C'est là que je m'offre deux jours de répit, hors des sujétions et des heures de courrier, pour mettre un peu d'ordre dans ma correspondance accumulée. Henrys est venu m'y apporter le dernier courrier et non le moindre.

Ouarka, le 21 juin.

J'y suis resté deux jours, avec Renouard, Ganay, un secrétaire, la suite indigène, l'agha et ses fils. Combien volontiers j'y serais resté huit ! — Vie aquatique : à peine sommes-nous vêtus de pyjamas légers que nous passons notre temps à enlever et remet-

tre pour plonger dans le lac au pied de nos tentes — vingt mètres de fond, la joie de nager dans l'eau si bonne sous les 40° de l'extérieur — ou bien l'on va à dix pas de là, au bain maure, où les masseurs vous détendent de toutes les chevauchées de la semaine. C'est le laisser vivre idéal, sans contraintes, sans lisières, presque la vie de nature, mais combien trop courte.

— Tu n'as pas idée de ce que sont ces nuits sous la tente, comme l'on dort sur le simple matelas couvert d'un halk ; les bords de la tente sont relevés pour laisser passer l'air, et par l'ouverture entre-bâillée, on voit, en s'endormant, le lac, les palmiers, un coin de ciel dans la nuit, et, en s'éveillant, l'aube radieuse de ces pays de rêve.

...Certes, j'y serais bien resté huit jours, mais il a fallu revenir ici, à Ain Sefra, hier 22 juin, et y retrouver, hélas ! le monceau de papiers et de tracas, et ils sont innombrables, papiers et tracas.

El Abiod Sidi Cheik, le 20 juin 1905.

A J. CHAILLEY. C'est ici que je reçois votre lettre d'affectueux rappel : je suis en tournée depuis 15 jours, j'avais emporté votre lettre du 27 mai pour y répondre, mais avec l'arrivée quotidienne et tardive au bivouac après la journée torride, on n'arrive à rien — surtout quand il faut déjà liquider chaque jour les affaires locales.

Mais surtout, que vous écrire ? votre lettre me disait : « j'ai grand besoin de courage, en avez-vous à me donner ? » Or, ici, c'est l'effondrement — avec la douleur d'avoir depuis 18 mois averti, dans le vide, du néant de cette politique. Il y aurait pourtant, si la situation s'éclairait en Europe, une belle œuvre à reprendre ici et plus que jamais je m'en sens l'homme, j'y vois clair, je connais mon outil et j'ai un programme, et je suis sûr de moi et de mon monde — mais je ne suis pas l'homme des piétinements, des lisières et des phrases creuses. Or, ici, on ne se nourrit que de cela. Je ne suis pas content d'Alger ; les bureaux continuent à m'y être absolument hostiles et à rendre impossible la vie quotidienne.

Depuis 18 mois que vous êtes venu, pas un progrès n'a été

réalisé de ce côté. Je suis toujours ainsi dans le vide, sans direction, sans instructions. Je suis un peu saturé des gens qui mènent nos affaires de Paris au lieu de nous les laisser mener sur place. *L'œuvre à faire ici*, étant donnée la situation nouvelle, ce n'est ni de la politique « makhzen », ni de la politique de Prétendant, mais il faut se poser sur toute la frontière *en arbitre* des tribus, en protecteur de tous les éléments d'ordre, des intérêts commerciaux, intervenant constamment et activement dans ce sens, tout en appuyant indifféremment les éléments « makhzen » ou les éléments « prétendant », dans tous les cas où ils seront des éléments d'ordre et de paix, en les négligeant et en les combattant dans tous les cas inverses ; politique uniquement d'intérêts et de résultats pratiques et tangibles et non plus politique de principes et de sentiments. Mais pour un tel rôle si séduisant et dont je crois avoir toutes les données, il faudrait que je fusse complètement leur homme, qu'on me convoquât, qu'on décidât d'un programme, qu'on le débattît et que je visse des gens en chair et en os. Bref, si l'on veut vraiment m'employer, qu'on y aille, sinon qu'on me le dise et qu'on me laisse m'en aller.

Je vous assure qu'il ne faut pas exagérer l'échec de Gallieni, il reste des parties admirables, et la métropole est la principale responsable de ce qui ne va pas. Les premiers chemins de fer d'une colonie doivent toujours être une dépense de souveraineté ; que la métropole l'eût pris à son compte, il n'eût pas été besoin de le gager sur les ressources de l'île, ni par conséquent de forcer les impôts — et tout le mal vient de là.

Aïn Sefra, le 23 juin 1905.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Le renseignement que l'on vous a donné est à peu près exact. Je n'ai pas rendu mon tablier, mais ai demandé à être relevé de mon commandement en août ou septembre, estimant qu'à ce moment ma tâche sera terminée ; le chemin de fer de Bechar ouvert, la ligne télégraphique de Beni Abbès construite, et l'organisme de sécurité et de protection assez assis pour que n'importe qui puisse le faire fonctionner, surtout puisqu'il ne s'agit décidément que d'une défensive, d'une chasse aux

mouches, assez énervante surtout lorsqu'on songe à l'efficacité supérieure d'une autre méthode.

Néanmoins, aimant cette vie comme je l'aime, redoutant plus que tout celle de France, je me serais peut-être résigné à rester si la vie quotidienne ne m'était faite intolérable par les bureaux tant de Paris que d'Alger. Malgré l'effort intense, le surmenage que j'ai demandés depuis 20 mois à tout mon monde, les bureaux du ministère de la Guerre ont refusé toute proposition, toute médaille coloniale, toute croix, ce qui ruine mon autorité. A propos des dépenses, faibles crédits avec lesquels je crois avoir réalisé des tours de force en constructions, lignes télégraphiques, voirie, etc., les bureaux ont fait signer au ministre les lettres les plus vives et blessantes à l'égard de tout ce que j'ai fait.

De tous côtés, je suis acculé à des impasses ; aucune des questions posées depuis 20 mois n'avance d'un cran, je ne puis obtenir une décision, ni une solution, ni une directive — toujours des bonnes paroles vagues.

Le général Servières s'en rend parfaitement compte, il reconnaît lui-même que je n'ai pas le droit de tolérer l'obstruction tracassière des bureaux civils d'Alger et que je dois regimber, mais il ajoute : « il faut absolument que vous restiez, plus que jamais vous êtes indispensable sur cette frontière ». C'est très joli, mais d'abord si l'on ne doit rien y faire, je suis parfaitement inutile, et enfin si l'on tient réellement à ce que je reste, ce dont je ne suis nullement convaincu, il faudrait, ce qui n'est pas difficile, qu'on eût la fermeté de signifier aux bureaux qu'on ne me traite pas en quantité négligeable et que les solutions que je préconise sur place doivent primer. Il faudrait, enfin, prendre la peine de réfléchir un peu à l'attitude qu'il convient de prendre sur ce front, provoquer des instructions ou en donner si l'on ne peut en obtenir, et que je sorte du vide dans lequel on me fait barboter depuis 20 mois ; je n'ai jamais vu pareille absence d'organisation et de commandement, et c'est pour les forcer à en sortir, ou à m'en faire sortir, que je demande carrément à m'en aller maintenant que la tâche spéciale qui m'était assignée peut être considérée comme terminée.

Mais qu'est cela au regard de ce qui advient de la France ? Les journaux me rejoignent : c'est à pleurer. Mes officiers se

sentent écrasés sous tant d'humiliation. Oui, comment et pourquoi servir ce pays qui ne veut plus rien ? Se retirer dans un trou, lire, rêver, écrire, c'est le seul lot qui, dans ce naufrage, vaille quelque chose et c'est celui auquel j'aspire.

Et Dieu sait pourtant si l'outil est encore bon. Quels officiers, quels hommes, quels dévouements !

Aïn Sefra, le 25 juin 1905.

AU GÉNÉRAL
HERSON¹. Je reçois directement du gouverneur général la lettre dont je vous envoie ci-joint copie, et qui me prescrit de me mettre en rapport avec M. l'ingénieur en chef pour étudier les conditions dans lesquelles pourrait se faire une reconnaissance vers le Nord et l'Ouest de Kenadza pour étudier le prolongement de la voie ferrée vers Abouam, soit par Djorf el Torba et Mouih es Sifer, soit par El Baharia et Hassi Telha.

Or Abouam est en plein Tafilalet (au Sud d'Er Riçani, voir carte). La question est donc des plus graves, car c'est la pénétration du Tafilalet et par conséquent son occupation militaire qui se pose ici. Il est impossible, en effet, de prévoir la prolongation du chemin de fer sans en assurer la protection, c'est-à-dire sans procéder à une extension de nos postes, de nos troupes mobiles, de plus en plus importantes à mesure qu'ils s'éloignent de notre base et entreront en contact avec les populations nombreuses et guerrières du Tafilalet.

Je ne crois donc pas devoir répondre directement au gouverneur général, car la question engage toute la responsabilité de l'autorité militaire, de la division d'Oran et du général commandant le 19^e corps. C'est pourquoi, en vous communiquant ce document, je ne crois pas devoir y répondre autrement que par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par la présente lettre.

Je me demande si en demandant au gouverneur général cette autorisation, sous couleur d'une simple reconnaissance, le Service des Ponts et Chaussées a envisagé toute sa portée. Il est de mon devoir d'appeler toute l'attention de l'autorité supé-

1. Commandant de la division d'Oran.

rieure sur les conséquences d'une entreprise des plus sérieuses et qui en tout cas ne saurait être engagée à la légère et sans avoir mûrement pesé l'engrenage dans lequel on se lance.

En ce qui me concerne, avec l'expérience de ce pays que me donnent près de deux années de commandement, je suis d'un avis nettement contraire à la prolongation du chemin de fer vers le Tafilalet.

Au point de vue économique, c'est une entreprise des plus aléatoires. Nous sommes mal fixés sur les ressources du Tafilalet : il est possible qu'elles ne soient pas d'une importance qui justifie la construction d'une voie ferrée : il est possible également que l'installation de la tête de ligne à Bechar suffise pour attirer peu à peu toutes les ressources du Tafilalet, dont les caravanes, s'habituant peu à peu à notre voisinage par une politique patiente et habile exercée depuis Bechar, arriveront à préférer la voie de terre courte et sûre de 150 kilomètres qui les amènera à Bechar, au terminus de notre ligne, aux aléas et aux risques des routes qui aboutissent à la côte.

Tandis que la prolongation du chemin de fer jusqu'à Bechar se justifie pleinement pour des raisons stratégiques et en raison des économies qu'elle procure au point de vue du ravitaillement des postes que la sécurité de nos confins nous a amenés à établir, sa prolongation au Tafilalet, dans une région qui est en dehors de notre système de protection, ne semble nullement s'imposer pour les mêmes raisons et paraît des plus discutables.

Au point de vue politique, chacun de nos pas en avant, vers Bechar, vers Talzaza, a été jusqu'ici précédé d'une préparation préliminaire qui nous a permis d'accoutumer les populations à notre arrivée et de procéder à notre progression sans complications, sans conflit, sans coup de force. Or il ne s'agissait dans l'espèce que de groupements de populations peu nombreux, hors d'état de nous opposer une résistance sérieuse et parmi lesquels nous comptons déjà des éléments favorables prépondérants tels que le marabout de Kenadza et le groupe des gens d'Aïn Chair qui ne nous est pas hostile. Au Tafilalet, il n'en est pas de même : il s'agit de populations nombreuses, où se trouve le réservoir de la plupart des agressions dirigées contre nous depuis plusieurs années, sur lesquelles nous n'avons

pu jusqu'ici exercer aucune action, où nous n'avons aucun point d'appui, auprès desquelles toutes nos tentatives de contact ont échoué. Il est impossible d'admettre qu'une mesure aussi sérieuse que la reconnaissance d'une voie ferrée puisse y être tentée sans exercer une répercussion dont on ne peut déterminer l'étendue et qui risque de mettre en feu tous nos confins Sud-Ouest et de compromettre les résultats laborieusement et patiemment acquis.

Au point de vue militaire, il n'y a pas à s'y méprendre, c'est d'une véritable expédition qu'il s'agit. Il me sera permis de dire que je n'ai pas l'habitude de reculer devant les initiatives, mais j'ai toujours tenu à honneur de ne pas m'engager à la légère dans les aventures et sans en avoir pesé, ni présenté toutes les conséquences. Or, si l'on a pu pousser l'an dernier depuis Bechar vers Mouih es Sifer des reconnaissances rapides et légères n'ayant d'autre but que d'explorer le pays et de reconnaître la région avoisinant nos nouveaux postes, cela n'a pas été sans susciter au Tafilalet une sérieuse émotion dont la répercussion a été jusqu'à Fez. Cette fois il s'agirait de bien autre chose : il s'agirait de protéger des reconnaissances techniques, qui iront forcément plus lentement, qu'il faudra soustraire à tout incident et protéger par des forces proportionnées à l'importance de l'adversaire qu'on risquera d'avoir sur les bras. Or cet adversaire c'est toute la population du Tafilalet, foncièrement hostile, jusqu'ici irréductible, nombreuse et guerrière. Je n'exagère donc nullement en posant qu'il s'agit bien là d'une véritable expédition. Si l'on s'y décide, elle devra être sûrement préparée avec tous les moyens en hommes, en matériel, en approvisionnements, en argent qu'elle comporte. Elle sera très onéreuse. On peut à bon droit se demander si les critiques qui se sont élevées à la suite de l'occupation du Touat ne pourront se reproduire avec autrement de raison et de force à l'occasion de l'occupation du Tafilalet. En tous cas, il ne semble pas qu'une telle opération puisse être engagée sans avoir appelé sur elle toute l'attention de l'autorité supérieure et du gouvernement.

Du reste, la saison serait aussi peu propice que possible et il ne faudrait à aucun prix l'envisager avant l'automne.

Enfin, bien qu'il ne m'appartienne pas d'intervenir dans les

questions de politique générale, je me demande si le moment est bien choisi, tandis que tant de complications peuvent surgir au Nord de notre frontière et même ailleurs, pour engager le pays dans un engrenage dont il sera ensuite impossible de se dégager sans avoir été jusqu'au bout et qui entraînera certainement un déploiement de forces et de dépenses qu'il n'est pas possible d'évaluer au pied levé, mais qui seront certainement des plus considérables.

Pour ma part, il me semble qu'il y aurait un autre intérêt à réserver notre effort aussi bien économique que politique et militaire, tant en prévision de la construction d'un chemin de fer de pénétration au Nord de notre frontière, autrement fructueux et profitable, qu'en prévision de la constitution d'un système de police et de protection militaire sérieux dans la région qui nous sépare de la Moulouya depuis Marnia jusqu'à Bechar avant de se lancer dans le Sud dans une direction aussi divergente et hasardeuse, sans profits assurés. J'ai écrit précédemment pour quelles raisons j'estimais qu'il y aurait intérêt à limiter pour le moment la voie ferrée à Bechar et plus j'examine la question, moins il m'est possible de changer d'avis.

Géryville, le 25 juin 1905.

A AYNARD. Vous me parlez très gentiment des tâches qui peuvent m'incomber sur la frontière dans les graves circonstances actuelles. Mais comment voulez-vous que j'aie la liberté d'esprit indispensable si je suis journellement entravé par les brimades des bureaux ? Quand vous me parlez de l'importance de mes tâches éventuelles, je me fais l'effet d'un monsieur à qui l'on demande de fournir une course de fond, tout en lui infligeant des chaussures trop étroites, une ceinture qui le serre, un vêtement qui l'étouffe.

Mais surtout, je n'aborderai jamais un nouveau chapitre sans être absolument fixé sur le programme et sans être assuré qu'il est d'accord avec mes convictions et les possibilités pratiques de le réaliser, qu'on ne voit que sur place. Je ne saurais être d'accord avec cette nouvelle orientation vers le Tafilalet et je n'en endosserai pour rien au monde la responsabilité.

Je crois voir clairement ce que la nouvelle situation marocaine

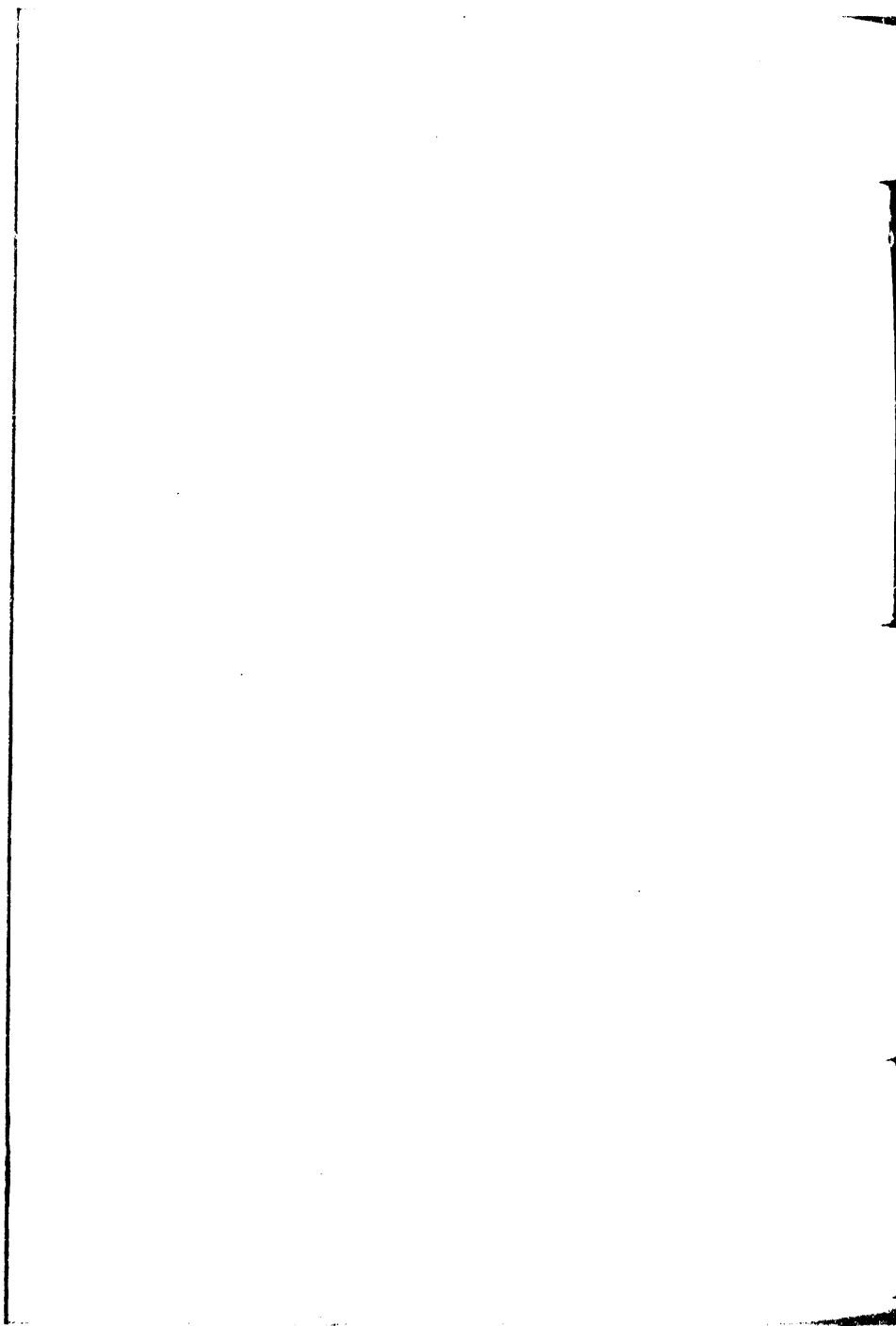
nous impose et nous permet sur cette frontière. Voici un an que se construit patiemment et sûrement l'outil de police active et de répression, depuis Marnia jusqu'à Bechar. Le réseau télégraphique est à peu près terminé, les postes de première ligne installés, les groupes mobiles avec leurs organes complets constitués et en place, tout cela prêt à être déclanché ; le gros facteur des Beni Guil se met progressivement en main. Il n'y a qu'à laisser jouer cette organisation mûrie et préparée pour devenir les maîtres de la situation sur tout notre front et répondre du tac au tac à toute agression. Et nous irions nous lancer dans une direction divergente, où nous sommes loin d'être à pied d'œuvre, à grands frais, pour un résultat des plus aléatoires, contre un adversaire probablement très sérieux ; en un mot, nous lâcherions la proie pour l'ombre !

La question du chemin de fer y est étroitement rattachée. Je ne vois nullement pour ma part l'utilité pratique d'une prolongation du chemin de fer au Sud, surtout quand il y a à en faire un au Nord, d'une autre utilité politique et commerciale. Je ne vois pas à quel programme ce chemin de fer se rattache. C'est pourquoi je persiste à donner un avis défavorable au prolongement sur Kenadza parce que c'est un engrenage et que j'estime qu'il y a le plus grand péril à envisager à l'aveuglette, sans information complémentaire très sérieuse, une prolongation du chemin de fer avec toutes les conséquences politiques, militaires et financières qu'il entraînera.

En résumé, personne n'est plus désireux que moi, soyez-en sûr, d'être l'agent d'une politique active sur notre frontière Ouest, mais sous la réserve d'avoir cette fois un programme d'ensemble très clair, de ne plus être dans le vide, sans direction, à l'aventure, au jour le jour, comme je l'ai été depuis dix-huit mois, et d'avoir mûrement débattu et mûri ce programme verbalement avec tous les intéressés, à commencer avant tout avec le gouverneur, et sous la réserve aussi de me sentir en pleine confiance, en pleine sécurité avec les bureaux. Si ces conditions ne sont pas remplies et quoi qu'il m'en coûte, je demande instamment à ne pas ouvrir ce nouveau chapitre.

En vous parlant ainsi franchement, je suis, je crois, le plus loyal des collaborateurs.

Et maintenant peut-être, en recevant cette lettre, allez-vous hausser les épaules en n'y voyant que de l'impatience et de la nervosité qu'on calmera en me faisant miroiter un Tafilalet quelconque comme devant une alouette. Soyez assuré que c'est plus sérieux que cela, et que je n'ai pas, depuis dix ans, eu à mener de grosses affaires, sans y avoir du moins acquis le sens des responsabilités et l'horreur de m'embarquer à la légère dans des aventures.



CHAPITRE V
SUR LE GLACIS DE LA MOULOUYA

JUILLET 1905-FÉVRIER 1906

Inauguration du chemin de fer. — Projet de police algéro-marocaine. — Reconnaissance exécutée par le groupe mobile de Berguent : l'affaire de l'oued Nesly ¹.

Aïn Sefra, le 1^{er} juillet 1905.

A MA SŒUR. Je compte donc, si rien ne survient, partir le 14, être à Saint-Raphaël chez le général Gallieni les 18 et 19, aller passer 48 heures à Nancy en traversant Paris, puis filer à Vichy pour liquider tout d'abord cette obligation indispensable. Ce n'est qu'après ma saison que j'irai à Paris voir de quoi il retourne pour mes projets. En tout cas, je reviendrai ici ne fut-ce que pour faire mes malles. Mais en ce moment M. Jonnart et le général Servières se mettent en quatre pour que je ne parte pas. J'ai envoyé le commandant Henrys à Alger en ambassadeur pour les voir et nettement préciser les points où je regarde comme indispensable d'aboutir. Il me répond que ses entrevues avec eux sont excellentes et je verrai ce qu'il me dira au retour. Mon programme est toujours le même, partir avant d'être usé, et avant qu'on ne me remercie ; vulgairement « les plaquer avant qu'ils me plaquent ».

1. Rouvier, président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères, en acceptant le principe d'une conférence internationale qui devait fixer le statut du Maroc, avait obtenu que le gouvernement allemand reconnût les intérêts particuliers de la France au Maroc et que la question de la police des confins algéro-marocains fût hors des débats. — La conférence prévue s'ouvrait à Algésiras le 16 janvier 1906. Revoll, ancien gouverneur général de l'Algérie, y représentait la France. — En novembre 1905, à la suite de la démission de Berteaux, ministre de la Guerre, le ministère Rouvier était remanié et Étienne passait de l'Intérieur à la Guerre. Il devait, à ce dernier poste, apporter un appui très fidèle au général Lyautey.

Je vis du reste au jour le jour, tu connais mes principes à cet égard.

11 juillet 1905.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

Je reçois une lettre d'Henry qui m'écrit après avoir eu l'honneur d'être reçu par vous. Il me dit qu'en ce qui concerne le Tafilalet vous avez été amené depuis que je vous ai vu à Géryville à changer de point de vue à la suite des derniers événements politiques et que vous n'envisagez pas la chose comme devant être écartée « a priori ». Il est certain que, si la situation politique européenne nous interdit définitivement toute espèce d'action au Nord et au Centre de notre frontière et si nous devons, de ce côté, recevoir toutes les insultes l'arme au pied, il y aura intérêt à prendre notre revanche dans le Sud pour sauver la face et prouver que nous ne sommes pas chloroformés sur toute la ligne. Mais je continue à regarder que ce serait un pis-aller et qu'il faudrait être bien sûr avant de nous y lancer que tout espoir nous est définitivement interdit du côté du Nord et du Centre. Il y a, en effet, un tel intérêt pour nous à sortir, sur le front Marnia-Bechar, de la situation de passivité intolérable qui nous y est faite et à recouvrer la liberté d'une police active, à en finir avec l'état de tension et d'usure de nos troupes que nous y impose cet équilibre instable, qu'il faut avant tout, je crois, nous tenir à ce point de vue et en faire saisir l'importance à ceux qui dirigent nos affaires. Je ne suis nullement dans les secrets des dieux, pourtant il me semble d'après les journaux et les lettres que les obligations que nous crée la situation de notre frontière algérienne est un des points qui serait le moins contesté même par l'Allemagne. J'ai l'impression, peut-être inexacte, que le temps travaille pour nous, qu'après le premier émoi on s'est ressaisi et qu'on n'est pas disposé à tout avaler.

L'Allemagne, aussi bien en Amérique qu'en Europe, paraît avoir une mauvaise presse et j'ai peine à croire qu'on tolère par exemple l'établissement d'un port à l'embouchure de la Moulouya ruinant ainsi Oran, sans regimber. Du jour au lendemain nous pouvons, nous, être appelés à montrer les dents de ce côté :

c'est pourquoi j'ai l'instinct qu'il y a un gros intérêt à réserver nos forces pour nous déclancher de ce côté au premier signal et de ne pas nous trouver à ce moment engrenés ailleurs, dans une direction excentrique, qui absorbe notre effort. C'est la raison majeure qui me fait répugner à envisager pour le moment le Tafilalet dans la crainte que nous fassions ainsi surtout le jeu de nos adversaires en nous laissant entraîner hors de notre véritable et pratique objectif. Bref, je crois que les mcis qui viennent sont tellement gros de conséquences encore impossibles à déterminer qu'il faut avant tout garder les mains libres et laisser la situation se préciser, sauf à nous rabattre ensuite sur cette compensation (que je persiste à regarder comme une pauvre compensation et surtout d'amour-propre) si le reste nous échappe définitivement.

Tel est le point de vue que je me permets de vous exposer franchement : vous êtes d'ailleurs autrement placé que moi pour l'apprécier et avoir des données sur la situation générale. En tous cas, il était inadmissible qu'une pareille affaire s'engageât sous prétexte d'une reconnaissance technique du chemin de fer.

Aïn Sefra, le 13 juillet 1905.

A C. JONNART. Vous m'avez demandé de vous faire apparaître les modifications qu'il me paraîtrait nécessaire d'apporter aux propositions du 15 septembre 1904, au sujet de l'organisation de la zone frontière algéro-marocaine.

* * *

Je viens de les relire, et j'estime qu'aujourd'hui encore, et plus que jamais, ce sont ces propositions qui, d'une manière générale, devraient servir de base à une organisation logique de la zone frontière. Je commence donc par y reporter, et je ne reproduirai aucune des considérations qui sont développées dans la deuxième partie de ce rapport, et qui ont, à mon sens, conservé toute leur valeur.



Elles se ramènent à deux points essentiels :

- 1^o liberté de police jusqu'à la Moulouya,
- 2^o unité de direction sur toute la frontière depuis la Méditerranée jusqu'au Sud.

I. — *Liberté de police jusqu'à la Moulouya.*

Le rapport précité développe suffisamment le caractère particulier de cette zone vague et l'absence, en deçà de la Moulouya, de toute frontière naturelle qui permette d'y limiter d'une façon précise notre action de police sur des populations en majeure partie nomades, pour qu'il soit besoin d'y revenir.

Cette notion de police, il y a deux façons de l'envisager : ou bien en la concevant sous la forme de deux organisations juxtaposées : l'une française, dès maintenant organisée, agissant sur les tribus algériennes ; l'autre, marocaine, c'est-à-dire composée d'éléments marocains plus ou moins encadrés d'éléments français, agissant sur les tribus marocaines : mais ces deux organisations restant toutefois indépendantes l'une de l'autre, et relevant directement, l'une du gouvernement général de l'Algérie, l'autre du sultan ; ou bien en la concevant sous la forme d'une organisation unique, établie à cheval sur les tribus algériennes et les tribus marocaines, comportant à la fois des éléments français d'une part et des éléments marocains de l'autre, mais coopérant d'une façon étroitement combinée et placés sous la direction d'un seul chef.

La première est la seule dont le ministère des Affaires Étrangères et la légation de Tanger eussent jusqu'ici admis la possibilité, bien qu'elle n'ait pu recevoir encore le moindre commencement d'exécution. Je persiste à croire que, si elle peut se régler théoriquement et sur le papier, elle ne correspond nullement à la réalité des faits, et qu'elle est absolument impraticable.

Je ne vois donc pas de solution réellement pratique en dehors de la seconde, sauf à trouver la forme qui la rende politiquement et diplomatiquement acceptable.

La première, en effet, n'offre ni stabilité, ni sécurité, ni efficacité, et je le prouve.

Elle n'offre pas de stabilité : tous les essais faits jusqu'ici, à Figuig, à Oudjda, des formations marocaines régulières sur cette frontière éloignée de l'action centrale, livrée aux suggestions de tous les éléments anarchiques qui la peuplent, ont démontré qu'elles fondaient comme la neige au soleil.

Elle n'offre pas de sécurité ; car pour ces soldats improvisés et importés, le fusil et les munitions sont avant tout un article de vente lucratif et l'on peut dire que la majeure partie des armes à tir rapide et des munitions utilisées contre nous sur toute la frontière proviennent de celles fournies aux mehallas et incessamment renouvelées. Il est même invraisemblable qu'on ait laissé une situation paradoxale aussi connue et évidente se prolonger aussi longtemps. En outre ces troupes sont toujours prêtes à faire cause commune avec ceux qu'elles sont chargées de réprimer. Enfin les éléments turbulents de cette zone, parmi lesquels il y a à faire régner l'ordre, sont parmi les plus guerriers et les plus fanatiques ; et les soldats importés le plus souvent de mauvaise grâce qui forment le plus clair des formations régulières marocaines, seront vis-à-vis d'eux dans des conditions d'infériorité primordiale et hors d'état de prendre une offensive sérieuse.

Elle n'offre pas d'efficacité : la dualité de direction est la négation de l'action. On aura beau établir que les deux organismes doivent coopérer de la façon la plus complète, le fait seul qu'ils seront dirigés par des agents indépendants les uns des autres ayant à référer à des supérieurs éloignés et peut-être antagonistes, exclut *ipso facto* l'action rapide, soudaine, immédiate, secrète, la seule efficace pour assurer une police effective. Si même on laissait aux agents placés à la tête des deux organismes une très large initiative, avec la latitude de régler sur place les incidents, et de prendre des décisions pour les opérations combinées sans avoir à en référer en haut lieu, le fait seul qu'ils seront indépendants les uns des autres implique la possibilité de la diversité d'avis, la discussion, le retard dans l'exécution, le conflit, et finalement l'impuissance.

J'ajouterai que les inconvénients de la juxtaposition de ces

deux organismes distincts seraient encore aggravés par la nature propre des populations auxquelles nous avons affaire. Ces tribus nomades sont enchevêtrées les unes dans les autres. Qu'une attaque se produise sur notre territoire, des troupes de police algériennes poursuivront l'agresseur, puis s'arrêteront au moment même où elles auraient chance de l'atteindre, devant une limite conventionnelle, où elles passeraient la main aux troupes de police marocaines. Celles-ci, à coup sûr, agiront avec autrement moins de mordant, si même elles se trouvent là à point nommé, et l'agresseur trouvera toujours son compte, une fois qu'il sera dans la zone d'action de ces dernières. Quant aux officiers français qui les commanderaient, ils se trouveront dans une situation peu enviable, avec des troupes aussi peu en main, vouées d'avance à l'impuissance ; et tous, amis et adversaires, ne pourront s'empêcher de faire la comparaison entre l'efficacité qu'aurait l'action de nos troupes si elle pouvait continuer à s'exercer librement, et l'impuissance de celles à qui elles seraient forcées de céder la main.

La deuxième solution, au contraire, celle d'une organisation unique, aura tous les avantages qui manquent à la première : — stabilité, sûreté, efficacité, — parce qu'elle sera composée d'éléments dont nous sommes absolument maîtres et sûrs et qui tous obéiront à une impulsion unique.

Voici comment je l'envisage.

Faire reconnaître à la France, en raison de la répercussion qu'a sur la zone algérienne limitrophe, sur son trafic, sur sa sécurité matérielle, sur l'esprit de ses tribus, l'état de trouble et d'anarchie de ses confins, le droit d'assurer la police sur le vaste glacis qui s'étend de la ligne de ses postes jusqu'à la Moulouya et au pied de l'Atlas, lesquels forment une limite naturelle nettement déterminée.

Il ne s'agit pas ici d'extension territoriale mais d'un exercice permanent et incontesté du droit de suite entendu dans sa plus large acception, c'est-à-dire non pas seulement sous la forme de reconnaissances presque toujours stériles envoyées en coup de lance, mais comme la mise en pratique de tous les moyens nécessaires pour assurer l'ordre.

Je prends deux exemples :

1^o En 1904, lorsque nous avons occupé Ras el Ain, toute la région limitrophe, informée du récent accord franco-anglais, a cru que nous allions poursuivre notre action de police contre Bou Amama. Jusqu'à la Moulouya, tous les éléments favorables à l'ordre et à la paix, chez les Beni bou Zeggou, chez les Beni Snassen, nous ont fait appel, espérant que notre appui viendrait les libérer de l'anarchie qui les épuisait et les ruinait. Il eût suffi, à ce moment, de l'apparition d'une compagnie montée, d'un escadron de spahis et d'une section de montagne à Taourirt, à El Aioun Sidi Mellouk pour rallier autour de nous tous les éléments d'ordre pour former le noyau de goums imposants avec lesquels nous aurions rétabli l'ordre jusqu'à la Moulouya et rouvert au trafic européen toute la région d'Oudjda.

2^o Actuellement, celles des fractions Beni Guil qui n'ont pas voulu pactiser avec nous se sont groupés sur la Garaa de Debdou, formant centre d'attraction pour tous les éléments de désordre de la région. Elles sont là à 60 km. de notre groupe mobile de Berguent pour lequel ce serait un jeu d'en avoir raison, tandis que jamais une force de police purement marocaine n'osera s'y risquer. Elles servent de point de départ à tout un éclatement de djiouch qui harcèlent nos tribus sans que nous ayons contre elles aucun moyen de représailles et nous restons l'arme au pied à une journée de marche, immobilisés par une pure fiction.

J'estime donc que l'action de police, telle que je la conçois, devrait avoir comme base les groupes mobiles de troupes régulières échelonnés sur toute notre frontière algérienne. L'élément marocain y serait constitué, non pas par des formations régulières d'une solidité plus que douteuse, mais par des goums que notre seule présence et la certitude de notre appui permettraient de constituer dans chacune des tribus avec lesquelles nous prendrions contact. Il ne faut oublier en effet — et j'en ai la preuve absolue depuis deux ans — que toutes les tribus qui nous avoisinent jusqu'à la Moulouya sont essentiellement divisées : c'est un phénomène de même ordre d'ailleurs que nous avons trouvé en Algérie, où nous nous sommes appuyés constamment sur des éléments indigènes, dans un pays où l'idée d'unité nationale n'existe pas, et où les rivalités intestines prédominent.

De même dans chacun des groupes marocains qui nous confinent, depuis Ain Chair jusqu'à la Méditerranée, il existe toujours deux partis, deux « çofs », dont l'un est toujours disposé à s'associer à nous contre l'autre.

Je connais bien l'objection majeure qu'on y oppose : c'est que tous s'uniront contre nous et qu'il suffira que nos troupes apparaissent parmi les tribus marocaines, pour provoquer la guerre sainte et l'unanimité contre le chrétien. J'ai la certitude que, si cette objection peut être fondée au cas où il s'agirait d'une expédition régulière dont j'écarte absolument l'hypothèse, au cas où des troupes nombreuses, massées à Tlemcen, pénétreraient à grand orchestre en territoire marocain, par contre, elle tombe entièrement s'il s'agit d'une action par endosmose, d'interventions partielles préparées par toute une action politique avec la connivence assurée d'éléments indigènes. C'est, en un mot, l'action de police par tache d'huile, substituée à l'action expéditionnaire proprement dite. Elle a, comme bases, le choix du moment, la diversité des moyens, la combinaison constante de la politique et de la force.

Au point de vue politique et économique, instaurer dans chaque groupement avec lesquels nous prendrions contact un régime définitif, en y organisant le commandement, en investissant les chefs au nom du sultan, en organisant dans chaque tribu un goum et un makhzen susceptibles d'assurer ultérieurement l'ordre sans notre concours, en établissant un système d'impôts levés au nom du sultan et sur lesquels nous préleverions d'abord les frais de l'action de police et de la rémunération des forces locales, en instituant des marchés, en ouvrant des voies de communications, en créant des institutions destinées à donner à notre action son caractère pacifique et bienfaisant, assistance médicale, vaccination, infirmeries indigènes, écoles.

Telle est, à grands traits, l'action que je crois dès maintenant praticable dans toute cette zone actuellement livrée à l'anarchie, sans expédition, au moyen des seules forces dont nous disposons sur la frontière.

Je crois que, dès maintenant, nous en avons tous les éléments, tant au moyen de notre service des Affaires Indigènes que de ceux de nos nationaux déjà en relations avec ces tribus, et des

nombreux éléments indigènes avec lesquels nous sommes en relations ouvertes ou secrètes.

Je prévois l'objection : comment faire accepter par le sultan une intervention aussi directe ? L'expérience des années passées, l'impuissance reconnue de l'autorité chérifiennne à faire régner l'ordre dans une région qui touche d'aussi près à nos intérêts, la situation privilégiée qui paraît devoir nous être reconnue dans les négociations à venir en ce qui concerne les confins algériens, n'apportent-ils pas les éléments nécessaires pour imposer cette solution ? Je pose la question, ce n'est pas à moi de la résoudre.

Il me paraît que si, sur les autres points, la question du Maroc se présente sous une forme *objective* pour ainsi dire, ici, elle se présente sous une forme *subjective*, uniquement fonction de nos intérêts algériens. Il y aurait intérêt à s'y dégager de la question de principe de savoir s'il convient d'y être avec le Makhzen ou avec le Prétendant pour y être tout simplement avec les gens d'ordre et de paix quel que soit le pavillon dont ils se couvrent, surtout si on considère que ce pavillon change du jour au lendemain selon les circonstances et leurs intérêts. Bref, sortir du domaine des théories, pour se placer uniquement sur le terrain des intérêts et des réalités.

II. — *Unité de direction sur la frontière depuis la Méditerranée jusqu'au Sud.*

Je crois que ce serait un point essentiel.

On peut constater qu'il règne une véritable et fâcheuse incertitude de direction dans la zone qui sépare le cercle de Marnia de la subdivision d'Atn Sefra. Les indigènes le sentent et en jouent. L'action de police en souffre et en souffrirait bien davantage encore si elle était plus active. Il n'y a pas de démarcation précise entre les groupements qui ont affaire à l'une ou l'autre des deux sections frontières. Il y aurait tout intérêt à ce que la direction fût réunie dans les mêmes mains. On peut objecter que cette unité de direction est assurée par la division d'Oran. Cela n'est qu'en partie exact. Le général commandant la division

d'Oran à qui incombent d'autres obligations — commandement de sa division territoriale, manœuvres, instructions, — ne peut se consacrer que très partiellement à la question de frontière, et il conviendrait que, sous sa direction, une autorité unique en eût la charge, libre de se consacrer exclusivement à cette tâche capitale.

Je ne songe ici nullement à m'offrir pour ce poste, que beaucoup d'autres seraient en mesure de remplir, mais, étant appelé à donner mon avis, il m'est impossible de ne pas envisager cette solution, que je regarde comme une nécessité.

Vichy, le 9 août 1905.

A PAUL DESJARDINS. C'est ici que me rejoint, revenant du Sud-Oranais, votre lettre du 13 juillet. J'ai traversé Paris 48 heures en coup de vent, ne vous y pensant pas en cette saison. D'ici, j'irai en Lorraine, auprès d'une sœur de ma mère très malade, puis je rallierai le Sud-Oranais, me demandant d'ailleurs ce que j'y fais désormais. Vraiment le service de ce pays si déséquilibré et oscillant est trop décevant. On y remue certes des idées et beaucoup et de nobles et de généreuses, mais avec trop peu de souci des conditions essentielles de l'existence même de la nation, dont le premier soin de tous doit être de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité morale. Avant de disserter sur les formes de la vie nationale, il faut d'abord être assuré de vivre.

Aln Sefra, le 12 octobre 1905.

AU COMMANDANT PEIN¹. Je crois fermement que, si mauvaise que soit la situation actuelle, on pourrait en tirer un moins mauvais parti, et prendre notre frontière actuelle, si défectueuse qu'elle soit, et nos postes comme point de départ d'une action politique progressive, facile à mener à la barbe des traités si l'on veut « jouer » avec art.

1. Le commandant Pein, qui devait être tué en Artois à la Cote 140 comme colonel commandant de brigade le 9 mai 1915, allait être nommé au commandement du groupe mobile de Berguent et du cercle de Mecheria ; il était alors commandant du cercle de Marnia.

Il y aurait pourtant sur tout ce front Berguent-Matarka une action d'attraction et de politique active des plus efficaces à jouer, j'en ai la conviction et j'en trouve la preuve dans ce que me fait Pierron sur mon front Sud d'Aïn Chaïr au Tafilalet, où, sans étendre d'une manière effective notre domination, il n'y a pas de mois sans un progrès de notre influence. La condition première de cette situation est que Pierron, sur mon désir, a donné à ses troupes une extrême mobilité et un mouvement incessant, donnant à tout le pays une impression d'ubiquité et de force des plus salutaires. Je suis sûr qu'il pourrait en être de même sur le front de mon secteur Nord, mais là on ne veut pas comprendre, et malgré la latitude si grande que j'ai laissée à mes commandants territoriaux, et que je ne cesse de leur rappeler, pour l'emploi de leurs troupes, mes spahis, mes tirailleurs, mes makhzens moisissent à Mecheria et à Berguent où, dès que je veux provoquer le mouvement, on ne me répond que par des « mais », des « si », des « car ». Le proverbe a toujours raison : « On ne peut pas forcer à boire les ânes qui n'ont pas soif. »

Aïn Sefra, octobre 1905.

A MA SŒUR. Je viens d'avoir de rudes journées avec l'inauguration du chemin de fer de Beni Ounif à Colomb-Bechar. Tu sais que cette ligne a été construite en moins de dix-huit mois par mon jeune ami Wibratte, l'ingénieur des Ponts et Chaussées.

Réceptions officielles très importantes ; y assistaient Étienne, M. Gauthier, ministre des Travaux Publics, M. Jonnart, le général Servières, M. Noblemaire, le président de la Compagnie du P. L. M., M. Leloutre, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Rouzaud, le directeur des Chemins de fer de l'État en Algérie et combien d'autres. Il y eut force discours, comme tu le penses bien. J'ai été invité par le gouverneur à porter le toast aux ministres à leur dernier repas à Aïn Sefra, le voici :

ALLOCATION PRONONCÉE LORS DE L'INAUGURATION
DU CHEMIN DE FER DE BECHAR¹

Octobre 1905.

Au moment où vous allez quitter la subdivision d'Aïn Sefra, Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur Général, permettez-moi de vous remercier encore une fois de tout le bien que vous y avez semé, plus largement et plus profondément que vous ne le croyez, j'en suis sûr.

Depuis deux jours, vous nous avez vus en habits de fête, joyeux et réconfortés de vous recevoir, et le sourire que vous avez vu sur tous les visages, c'est vous qui nous l'apportiez. Mais la vie quotidienne est rude et souvent déprimante, et, en l'évoquant, je ne pense pas seulement à nos officiers et à mes soldats à qui vous avez rendu hier un si éclatant témoignage ; je pense aussi à tout ce personnel des Ponts et Chaussées et du Chemin de fer de l'État que, depuis deux ans, je vois à la tâche, déployant tant d'endurance et de dévouement, menant une véritable campagne de guerre, et c'est pourquoi nous désirions tous voir attacher à la poitrine de l'ami Wibratte cette Croix de la Légion d'Honneur que tous nous aurions saluée comme réellement gagnée au feu. Je pense aussi à ces modestes fonctionnaires qui, dans nos postes les plus avancés, accomplissent leur devoir sévère avec tant de dévouement et de zèle professionnel. — Je pense aussi à ces commerçants, dont il est trop facile de dire brutalement qu'ils ne sont que des « marchands de goutte », oubliant qu'en somme ce sont eux qui apportent le premier bien-être à nos troupiers et qui plantent les premiers jalons de notre pénétration économique chez nos voisins.

A tous, les paroles que vous avez prononcées hier, Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur Général, se propageant de poste en poste comme des ondes sonores, iront porter le réconfort, la récompense et ce sentiment de soulagement qu'après des mois d'effort on éprouve à se sentir suivis, compris et appréciés par les plus hauts témoins.

Hier, vous m'avez mis trop largement à l'honneur ; je vous

1. En présence d'Eugène Étienne, alors ministre de l'Intérieur, et de Gauthier, ministre des Travaux Publics.

assure, sans fausse modestie et avec la plus entière sincérité, que la tâche est vraiment trop facile quand on est étayé par des collaborateurs comme les miens.

Pour ne nommer ici que les officiers supérieurs, c'est le colonel Laperrine, qui là-bas, à l'Extrême-Sud, va, avec la collaboration de M. Étiennot, dont je suis heureux de saluer la présence parmi nous, faire franchir à notre œuvre transafricaine une nouvelle et grandiose étape¹ : ce sont Quiquandon et Pierron dont vous avez dit hier tout ce que nous pensions ; c'est le commandant Henrys, mon chef d'état-major, dont le rôle est ingrat et obscur, mais qui, il ne faut pas l'oublier, fait les deux tiers de ma besogne et à qui revient le mérite de la plupart des rapports, des idées et des organisations dont vous voulez bien m'attribuer l'honneur ; c'est le sous-intendant Poulard, notre père nourricier, la cheville ouvrière de nos transports et de nos ravitaillement : c'est le commandant Pillot, ici présent, qui ne fait qu'arriver à Ain Sefra, mais dont les services au Tonkin et à Madagascar me sont garants de ceux qu'il rendra ici ; ce sont enfin ces collaborateurs des Ponts et Chaussées et du Chemin de fer de l'État auxquels je suis si heureux de rendre témoignage devant leur chef suprême, Monsieur le Ministre des Travaux Publics, le trio Leloutre, Bouzaud, Wibratte, sur qui, instinctivement, je me surprends à chercher un uniforme, tant je nous sens inféodés les uns aux autres. Depuis deux ans j'admire leur dévouement, leur ténacité, j'allais dire leur science, oubliant qu'il n'appartient pas à un ignorant comme moi de rendre hommage à des techniciens comme eux, mais il me sera du moins permis de proclamer leur sens pratique et leur savoir-faire puisque, depuis deux jours, malgré toutes les causes d'accident, ils ont trouvé moyen de nous amener partout sans une heure de retard.

Un jour, sur je ne sais plus quel point du monde, j'entendais un voyageur émettre cet aphorisme : lorsque, sur une terre lointaine, on rencontre deux Anglo-Saxons, ils ont déjà formé un trust ; si ce sont deux Allemands ils ont déjà formé un « Verein » ; si ce sont deux Français, ils sont brouillés. Cette formule, soyez-

1. Établissement d'une ligne télégraphique à travers le Sahara.

en assurés, ne s'applique pas ici. Tous, civils et militaires, sans distinction d'habits ni de boutons, y marchent la main dans la main, en bons citoyens, enfants d'une même démocratie, dont, pour une fois, ils réalisent la devise en étant « libres, égaux et fraternels ». — Et, je le dis très haut, cette situation je l'ai trouvée à mon arrivée : je n'y suis donc pour rien, elle est tout à l'honneur de mes prédécesseurs et de l'esprit qui réellement anime ici chacun.

Aussi, hier, M. l'Ingénieur en Chef Leloutre et moi, nous demandions-nous jusqu'où, avec un pareil instrument, nous ne pourrions, sous le flottement joyeux et triomphal du drapeau tricolore, porter l'influence de la France et son action civilisatrice, par le rail, par le médecin, par le commerce, avec nos officiers des Affaires Indigènes si admirablement préparés à agir sur les populations par les moyens politiques, mais à la condition d'être couverts par nos cavaliers, appuyés par nos troupes, dont les bons sabres et les bons fusils sont, vis-à-vis de ces populations, la première sauvegarde et le meilleur porterespect des œuvres de paix.

Mais laissons les rêves, et permettez-moi seulement de vous remercier encore une fois, au nom de tous, avec une véritable effusion, et de vous dire que, si fatigant qu'ait été ce rude voyage, vous devez en trouver le salaire dans la pensée du réconfort et de l'encouragement que vous nous avez apportés.

Aïn Sefra, le 26 octobre 1905.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

J'ai été débordé depuis mon retour, tournée de mes avant-postes, travail annuel d'avancement et de notes, papiers en retard, voyages de ministres et de gouverneur — mais je voudrais bien vite reprendre le contact avec vous. Combien j'ai aimé votre adieu à Hérédia ! Nous l'avons lu haut, le soir, avec mes officiers, en pleine communion.

Quelle torture de ne jamais vous voir poindre, parmi tous ces visiteurs — comme il eût fait bon, pourtant, vous faire les honneurs, à vous, de nos lumières, de nos palmiers, de nos cavaliers dans le soleil et aussi de tout ce que je réalise ici d'effort colonial,

d'organisation française, selon les formules que vous aimez et auxquelles vous croyez. Nous ne sommes plus guère à y croire, la mode tourne, l'année qui finit a réorienté les esprits sur la frontière de l'Est sans pourtant aller jusqu'aux conclusions nécessaires. Mais c'est l'idée coloniale qui paye. A elle tout le crime. On ne comprend pas que c'est là pourtant — et là seulement — que s'est maintenue, depuis 20 ans, la tradition de l'énergie française.

Ici, on me crée de grosses difficultés administratives, je sens les jalousies et les hostilités monter chaque jour et qui finiront bien par me casser les reins. Les gouvernants me couvrent de fleurs et leur passage me donne des airs de triomphateur, mais tout cela se paye. Trop de bonnes paroles ! je continue à chercher le moyen de m'esquiver proprement — cela est, je crois, nécessaire et urgent, mais ces chaînes de fleurs sont les plus difficiles à délier.

Aïn Sefra, le 20 décembre 1905.

A VICTOR BARRUCAND. Je rentre à Aïn Sefra après trois semaines de séjour en France motivé par un grand deuil et j'y trouve deux exemplaires de *l'Ombre chaude de l'Islam* avec votre dédicace manuscrite et la dédicace imprimée. Je ne saurais vous répéter assez combien je suis touché et honoré de voir mon nom associé pour toujours au souvenir de Si Mahmoud et reconnaissant de ce que vous y ayez songé. Je tiens tant à faire honneur au vieux dicton latin : « Que rien d'humain ne me soit étranger ». Je crois avec une telle foi que la valeur de l'homme d'action décuple, s'il sait s'extérioriser, garder le contact de toutes les manifestations de la pensée humaine, ne pas se spécialiser dans son compartiment.

Rien n'est plus odieux et dangereux que la déformation professionnelle. Tout mon effort tend à y échapper. Aussi est-ce avec joie que je cultive les sympathies qui me viennent du dehors de l'armée et la vôtre compte parmi les bonnes. Je viens de recevoir deux volumes des *Mille et une nuits* avec les dédicaces exquises de Mardrus.

Aïn Sefra, le 22 décembre 1905.

A J. CHAILLEY. Ah! mon ami, certes je partage votre découragement. Après nos rêves impériaux d'il y a dix et six ans, constater notre recul sur tous les points du monde... Le contrôle et l'inspection sont destructeurs de toute activité. L'homme d'action a toujours tort. Il est dans la posture d'un éternel accusé.

L'armée aussi est à rajeunir avec intransigeance. Elle reste la citadelle de toutes les routines, de tous les enrayages. Ah! que je regrette de n'avoir pas le moyen d'une action plus efficace d'ensemble, jamais je ne me suis senti plus sûr de moi et capable de briser les résistances qui empêchent la merveilleuse jeunesse militaire de s'épanouir.

Aïn Sefra, le 24 décembre 1905.

A JACQUES SILHOL. Merci de votre lettre du 18 novembre. Je l'ai reçue à Nancy. Je suis à peine de retour, trouvant ici une terrible besogne en retard et la perspective de deux ou trois mois très surchargés. Pour vous écrire une *vraie lettre*, il me faudrait donc attendre longtemps — aussi ai-je préféré vous envoyer un court billet attestant que je ne vous oublie pas et que j'apprécie à un très haut prix la confiance dont m'honorent vos vingt-deux ans. C'est un honneur, en effet, et à mon sens un des plus reluisants, que de garder à un âge aussi avancé que le mien l'oreille et le cœur des jeunes. — Vous m'avez ramené à Florence. — J'ai tellement bien compris le charme que vous aviez éprouvé à vivre une de ces rares heures de « remise de main » où, dans l'eurythmie des choses, il semble que tout s'arrête pour un moment, — sensation de beauté, d'ordre, de repos, — je l'ai ici moins rarement qu'ailleurs, parce que le pays s'y prête tant.

Le désert, le soleil, les blancs tombeaux et l'islam forment un accord parfait. C'est la négation de l'action et du progrès, mais ce n'est pas la mort. C'est « la halte », tout simplement. — Il serait bien de m'y venir voir.

Aïn Sefra, le 24 décembre 1905.

A MAX LECLERC. J'ai trouvé ici à mon retour votre exquise lettre de « Lugano » et, bien que j'aie trouvé après trois semaines d'absence la besogne accumulée que vous devinez, je veux dire combien elle m'a touché. — J'aime Florence et l'Ombrie d'amour, et c'est en elles que je trouve le meilleur de communier avec mes amis d'élection. — Ici, je philosophe, en attendant la fin de la Conférence. — Il fait froid, mais lumineux, l'air est léger, mes officiers sont jeunes et confiants, les Arabes décoratifs, je me laisse fort bien vivre ainsi.

Berguent, le 27 janvier 1906.

A MA SŒUR. Allons, la vie de camp, d'espace, de contact avec mes troupes que je mène de nouveau depuis huit jours m'a tout à fait rasséréiné. J'ai en ce moment le remède des remèdes, l'action, et de la rude ; il fait — 7° ; je suis dans un poste à peine bâti ; un poêle à pétrole et ma peau de bique, et je vais camper pendant huit jours en courant le chott entre Berguent, Debdou et Mecheria, mais je me porte admirablement au milieu de troupes qui vivent et peinent, d'officiers emballés et de larges espaces. J'ai passé aujourd'hui une belle revue de guerre de ces 700 hommes d'avant-garde, pour remettre des médailles gagnées au feu. C'était très mâle et guerrier, et demain tout cela part en reconnaissance avec moi dans l'Ouest.

Aïn Sefra, le 1^{er} février 1906.

AU COMMANDANT DE MARGERIE. Ici, j'ai de grosses satisfactions. Mon organisme de police fait définitivement ses preuves. Une reconnaissance, que j'avais moi-même lancée de Berguent il y a 10 jours, vient de tomber à pic sur le meilleur contingent de Bou Amama, et d'en faire une compote sérieuse ; il y a trente ans qu'on n'avait réussi en Algérie un coup pareil. Je crois réellement être arrivé à donner à mes groupes mobiles la légèreté et l'entraînement maxima.

Je suis revenu hier après 15 jours d'absence passés sous la tente, avec — 7° la nuit et de la neige, vivant à la gamelle avec mes troupiers, c'est la vie idéale.

Aïn Sefra, le 3 février 1906.

A MA SŒUR. Je mène une vie de chien, mais très bonne ; je reviens de 15 jours de bivouac, de froid et de neige, mais au milieu de mes troupes et dans l'action, je me porte toujours bien, et puis le réseau de reconnaissances que je viens d'organiser s'est terminé par une si admirable réussite que tout est payé. Un de mes partis, lancé par moi-même de Berguent, est tombé en plein sur les gens de Bou Amama, les a surpris, mis en déroute, leur a enlevé 1 000 chameaux, leurs armes : c'est splendide !

Aïn Sefra, le 9 février 1906.

AU GÉNÉRAL HERSON. Dans le rapport si sobre et si discret du commandant Pein, il n'y a qu'une personne dont le rôle n'apparaisse pas, c'est le commandant Pein. Après m'être fait rendre compte par lui-même, point par point, et après avoir interrogé les témoins oculaires, il m'appartient de reprendre l'exposé sommaire de l'affaire en attribuant au chef de la reconnaissance la part prépondérante qui lui revient.

C'est à 8 h. 1/2 du matin, le 27 janvier, que le commandant Pein marchant en tête de la reconnaissance reçut du lieutenant Roisin, qui faisait de la topographie sur le flanc de la colonne, le renseignement signalant des fumées à l'Ouest.

Sur ce premier renseignement, le commandant prescrivait à l'infanterie de gagner le mamelon du Koudiat el Bent à 1 kilomètre en avant, de s'y arrêter et de voir venir. Il envoyait toute la cavalerie (45 mokhazenis commandés par le lieutenant de Torquat, 25 spahis du 5^e escadron du 2^e régiment commandés par le lieutenant Holtz) à la découverte du côté des indices signalés. Le lieutenant de Torquat prenait le commandement du groupe de cavalerie.

Dix minutes après, à 8 h. 40, le commandant Pein recevait

du lieutenant Roisin le second renseignement signalant des groupes de nombreux chameaux se dirigeant vers le Nord, vers la montagne.

Le commandant prit alors immédiatement la décision.

Au capitaine Muller commandant la compagnie montée, il prescrivait de décharger immédiatement ses mulets de tous leurs bagages, sans exception, et de se porter sur le champ au Nord-Ouest dans une direction qu'il jalonna de sa personne.

Au capitaine Négret commandant le détachement de tirailleurs, il prescrivait de ne pas bouger et d'assurer la garde des bagages et des impedimenta en prenant une bonne position militaire.

De sa personne il se portait ensuite rapidement dans la direction indiquée en appuyant fortement à droite de la piste suivie par la cavalerie de façon à faire immédiatement gagner du terrain vers le Nord (c'est-à-dire dans la direction de la marche de l'adversaire éventuel) à l'infanterie montée dont il jalonnait la marche. Arrivé sur la crête avec une avance d'environ 6 kilomètres sur l'infanterie, il voyait à la fois en avant de lui le mouvement de la cavalerie et en arrière de lui l'infanterie le suivant. Il envoyait alors le lieutenant Maury, son officier adjoint, à la cavalerie, pour lui faire connaître que la légion montée suivait et devait l'appuyer par la droite. Laisant un jalonneur pour indiquer son chemin à l'infanterie montée dont il venait de reconnaître clairement sur le terrain les débouchés et ayant ainsi assuré la marche et la concordance de tous ses éléments, il se portait de sa personne à toute allure en avant dans la direction suivie par la cavalerie. Des crêtes suivantes, il voyait s'engager l'action de la cavalerie et, à mesure que les détails du terrain apparaissaient à ses yeux, il rectifiait et jalonnait la marche de l'infanterie de manière à l'amener dans le minimum de temps et par le meilleur terrain. C'est ainsi qu'il arrivait en vue du terrain de combat à peine un quart d'heure après la fin de l'engagement, absolument à point pour prévenir tout retour offensif, pour recueillir les prises, les blessés, et donner son appui matériel et moral à la cavalerie.

Le commandant Pein, tout en laissant, comme il convenait, la plus large initiative à sa cavalerie n'a donc pas cessé un instant

de diriger l'ensemble de l'action et, en étant toujours judicieusement à la place où il devait être, en ne se laissant accrocher par aucun groupe, a empêché tout décousu, a toujours été prêt à parer à tout imprévu et a rempli son rôle de chef en ayant constamment l'affaire dans sa main.

L'engagement proprement dit a été mené par la cavalerie qui a opéré supérieurement, avec un sens du terrain et de la situation, un sang-froid, une instantanéité de décision et une vigueur d'exécution qui font le plus grand honneur aux jeunes officiers qui la commandaient.

Dès que la cavalerie parvint à sa hauteur, le lieutenant Roisin se joignant à elle et se mettant à la disposition du lieutenant de Torquat, la repérait et, comme l'indique le rapport, empêchait tout tâtonnement en l'engageant immédiatement dans la meilleure direction et en lui indiquant qu'en appuyant à droite elle devait pouvoir déboucher dans l'oued Nesly en même temps que le rezzou et l'atteindre. Le lieutenant Maury restait également avec la cavalerie de manière à être prêt à porter au commandant les premiers renseignements.

La marche était éclairée par une patrouille de mokhazenis, tout en utilisant tous les couverts du terrain pour se défilier.

Parvenus aux dernières ondulations du terrain, les quatre officiers laissant la troupe défilier, se portèrent seuls sur la crête, d'où ils virent nettement le rezzou se dirigeant au Nord vers la montagne. Les renseignements recueillis les jours précédents, la certitude donnée antérieurement par les émissaires qu'il n'y avait dans cette direction et dans cette région aucun autre mouvement signalé que celui des chaambas de Bou Amama ne laissaient aucun doute sur leur identité. A ce moment le lieutenant de Torquat eut la vue la plus claire de la situation, à savoir qu'il fallait à tout prix empêcher le rezzou de s'engager dans la montagne, l'accrocher en plaine et le gagner de vitesse sur sa tête. Prenant avec lui les lieutenants Maury et Roisin pour diriger des groupes de makhzen, transmettant ses indications au lieutenant Holtz, il exécute alors une marche de 6 kilomètres à plein galop en utilisant les ondulations du terrain pour se défilier et garder le bénéfice de la surprise. On peut dire que c'est sur cette décision, prise sans hésitation, et sur son exécution instantanée que repose

tout le succès de l'affaire. Ils arrivent ainsi à hauteur de la tête de l'adversaire. Ce n'est qu'à 600 mètres qu'ils sont éventés. Les chaambas ouvrent le feu. A ce moment et spontanément le lieutenant Holtz prenant position à 400 mètres sur leur flanc, sur un terrain bien choisi, fait mettre pied à terre à ses spahis, et dirige le feu qui fait tomber chameaux et hommes. Pendant ce temps le lieutenant de Torquat avec les lieutenants Maury et Roisin continuant le mouvement avec le makhzen gagne la tête des chaambas et leur coupe la ligne de retraite. Complètement surpris, débordés, croyant devant la vigueur de l'attaque, comme l'ont dit les prisonniers, à une notable supériorité d'effectif, le rezzou se débande, les spahis remontent à cheval et la poursuite se fait sur les fuyards qui cherchent à gagner individuellement la montagne, en abandonnant leurs prises, leurs montures, leurs morts (12), 22 fusils (et non douze comme le mentionnait le télégramme).

A ce moment le commandant Pein arrive sur le champ de l'action, signalant la compagnie montée qui débouche un quart d'heure après et dont l'arrivée si rapide et si opportune rend définitifs les résultats acquis : les fuyards qui, de la montagne, la voient ne peuvent plus songer à un retour offensif tel qu'en d'autres circonstances ils en ont effectués avec succès. Notre cavalerie n'a plus à craindre de voir échapper les prises : au dire des témoins ce fut à ce moment, chez nous, une impression spontanée de libération de toute appréhension ; c'est la meilleure démonstration de l'efficacité du rôle de l'infanterie montée.

Le rassemblement se fait, les soins sont donnés aux blessés par l'infirmier Neumann qui a fait preuve d'autant de savoir-faire que de dévouement. Après une heure de repos, le commandant fait reprendre à midi la marche dans la direction de Kou diat el Bent, les prises sont divisées en 3 groupes répartis entre le makhzen et les spahis qui prennent la tête de la marche, couverts en arrière par la compagnie de légion montée qui ramène les blessés.

La neige commence à tomber par rafales, le froid devient intense, et ce n'est qu'à 10 heures du soir, après avoir rallié à Kou diat el Bent les tirailleurs et les bagages que la reconnaissance, après la marche la plus pénible, atteint le redir de l'oued

Kouhal, qui est le point d'eau le plus rapproché, où elle passe la nuit et d'où le lendemain elle regagne Berguent en 2 étapes.

Conséquences militaires. — Ce qui se dégage tout d'abord de cette opération couronnée d'un si entier succès, c'est, d'une part, l'emploi judicieux qui a été fait de chacun des éléments constitutifs de la reconnaissance, d'autre part, la coordination de leurs mouvements résultant de la prépondérance constante de l'action du chef.

La *cavalerie*, sitôt les renseignements reçus, a eu toute initiative et a pu à toute allure prendre le contact, accrocher le rezzou et engager l'action.

La *compagnie de légion montée*, allégée de tous ses impedita et de tous ses bagages, a pu atteindre le maximum de rapidité et remplir avec une entière efficacité son rôle de *troupe d'appui*.

Le *détachement de tirailleurs à pied*, en s'établissant dans une position militaire à la garde des bagages et des impedita, a permis de donner à l'infanterie montée son maximum d'allègement et ainsi le moyen d'intervenir utilement. Son rôle a été certes ingrat, mais n'en a pas été moins méritoire et utile. Il formait en outre un *repli* assuré en cas d'insuccès.

Le développement, pour ainsi dire classique, de toute l'affaire fait ressortir l'utilité et le rôle distinct de chacun des éléments constitutifs des groupes mobiles et donne ainsi la meilleure démonstration du rôle qu'ils doivent jouer sur cette frontière surtout quand ils sont commandés par un chef qui sait assigner à chacun sa tâche, laisser ensuite chacun agir dès que l'affaire est déclanchée, sans cesser de diriger l'ensemble et qui sait rester à sa place.

Je dois ajouter que dès le départ de Berguent et dès la première étape, pendant laquelle j'avais accompagné la reconnaissance, j'avais constaté les conditions satisfaisantes dans lesquelles elle s'engageait.

C'est le 22 janvier, à 9 heures du matin, que j'avais reçu à Berguent le renseignement de Colomb, signalant la présence sur le haut Guir près de Bou Denib, le 19 janvier, du rezzou de chaam-

bas de Bou Amama signalé depuis 3 mois comme cherchant à faire un coup dans le Sud, et remontant vers le Nord avec une importante prise de chameaux.

Jugeant qu'en raison de l'avance et de la direction prises par ce rezzou les groupes mobiles de Colomb et de Forthassa ne pouvaient plus intervenir efficacement, que d'ailleurs il importait avant tout de ne pas dégarnir notre système de protection du Sud pendant que nos grandes caravanes du Gourara étaient en route de retour et que seul le groupe mobile de Berguent avait une chance de couper la route du rezzou, je demandai au commandant Pein de se tenir prêt.

Dès le soir il me rendait compte qu'il était prêt à partir le lendemain matin pour 8 jours avec 213 fusils et 83 sabres sans convoi, avec seulement 9 chameaux de réquisition qui se trouvaient au poste, pour porter une journée de vivres, six autres journées étant portées par les mulets de la compagnie montée et les 8 mulets du détachement du train, la 8^e journée devant être apportée au retour par des chameaux au-devant de la reconnaissance.

Le départ de la reconnaissance et toute la marche de la 1^{re} journée s'étaient faits dans un ordre parfait, le makhzen éclairant en avant à très grande distance, les spahis éclairant les flancs et assurant la liaison des groupes, la compagnie montée et les tirailleurs marchant groupés avec une cohésion parfaite, une vitesse de 5 kilomètres dans un terrain difficile sans un trainard.

Le premier soir, le bivouac, bien que tardif, avait été pris très rapidement dans le plus grand ordre et le plus grand silence et toutes les mesures de sécurité prises pour la nuit sans la moindre négligence, malgré un froid intense (-5°). J'en avais dès lors témoigné toute ma satisfaction au commandant Pein et ma confiance dans l'effort que pouvait donner une troupe aussi bien en main.

Il y a lieu de signaler la façon judicieuse dont le rôle de la cavalerie a été compris dès le début de la reconnaissance. Elle n'a jamais été collée à l'infanterie, mais a rempli, dans le plus large rayon, la mission de renseignements et d'exploration. Chaque jour, des patrouilles de mokhazenis battaient tout le terrain de la zone de marche du lendemain afin de reconnaître les points

d'eau, les redirs et de venir rendre compte à temps pour régler ou modifier la marche de la reconnaissance.

Le 24 janvier la cavalerie poussait une pointe au Sud-Ouest pour reconnaître une caravane signalée et en rapportait ce renseignement précis que le rezzou n'était pas encore rentré à la zaouia de Bou Amama ce qui laissait ouvertes les chances de le rencontrer.

Le 25, la cavalerie faisait un véritable raid de 60 kilomètres pour battre la plaine au Sud-Ouest, rechercher les points d'eau, afin de déterminer l'itinéraire des jours suivants, explorer et recouper toutes traces.

Le 26 janvier, elle faisait une marche encore plus forte pour recouper des traces signalées la veille par des mokhazenis et reconnaître qu'il ne s'agissait que d'un déplacement pacifique sans importance. Une patrouille poussait jusqu'à 95 kilomètres pour aller reconnaître sur l'oued Charef le point d'eau de Rosfet el Hamra. Et c'est cette même cavalerie qui, le 27, menait avec la dernière vigueur l'attaque contre le rezzou sans avoir laissé derrière elle un seul cheval indisponible. Il y a là deux points à signaler, d'abord la direction donnée par le commandant Pein, sa juste conception du rôle de la cavalerie : en lui donnant un large champ d'action et en la tenant constamment « décollée », il a été pendant tout le cours de sa marche à la fois couvert par un rideau de protection et renseigné au loin : ensuite l'exécution, qui fait le plus grand honneur au lieutenant de Torquat commandant le makhzen et au lieutenant Holtz commandant les spahis. Ils ont compris qu'en campagne ce n'est plus le moment de mettre les chevaux dans du coton et, à l'inverse de trop d'officiers de cavalerie, ils n'ont pas constamment objecté l'état de fatigue des chevaux, l'obligation de les ménager, toutes les balançoires habituelles de garnisons et de manœuvres, pour ne pas fournir un effort constant et soutenu.

Il y a lieu de signaler également l'emploi très judicieux fait de l'infanterie par le commandant de la reconnaissance.

L'infanterie montée, instantanément allégée de tout ce qui ne lui est pas utile pour combattre, est lancée par le chemin le plus court dans la direction du point de rencontre probable afin d'ap-puyer ou de recueillir l'attaque.

L'infanterie à pied est laissée à la garde des bagages dans une

situation militaire excellente, où elle pourra résister seule le cas échéant.

Moins brillant, son rôle ainsi compris était cependant de première importance, la satisfaction de sentir qu'ils assuraient à leurs camarades de combat la liberté d'action nécessaire à la poursuite a donné aux tirailleurs le calme voulu pour ne pas manifester le désir qu'ils avaient d'aller au feu ; ils ont fait preuve de la discipline et de l'esprit militaire dont ils sont coutumiers.

Quant à l'infanterie montée, qu'il me suffise de dire qu'entre 8 h. 45 et 11 h. 30, en 2 h $\frac{3}{4}$, elle a parcouru 18 kilomètres, couvrant une moyenne de 7 kilomètres à l'heure, la légion a montré une fois de plus avec quel entrain elle marche au combat.

Le nombre de chameaux pris est de 600 et non de 1 000 comme il avait été dit d'abord dans une première évaluation à l'œil. Le rezzou en avait bien pris 1 000 aux Berabiches, mais il en avait vendu près de 400 au Tafilalet. Sur les chameaux pris dont beaucoup sont des mehara, il pourra en être prélevé de quoi monter éventuellement une partie des tirailleurs de la compagnie de Berguent comme me l'a demandé le commandant Pein. La chose est de première importance. La 1^{re} compagnie de tirailleurs n'a pas d'équipage de mulets comme ceux dont bénéficient les compagnies du Sud depuis la suppression de la compagnie montée.

Commandée par d'excellents officiers, pleins d'allant et de souplesse, elle mérite d'être mise en mesure de marcher en première ligne à son tour et de ne pas être immobilisée toujours à la garde des bagages. Avec des chameaux de selle, elle pourra être employée concurremment avec la compagnie montée. Cette mesure aura un autre avantage, c'est qu'en été la région en avant de Berguent, en raison de la rareté des points d'eau, rend les déplacements de mulets très difficiles, souvent impossibles, tandis qu'avec des tirailleurs montés à mehari le groupe mobile de Berguent ne se verra pas pendant plusieurs mois entravé dans son rôle actif.

Je signalerai aussi l'absence d'un médecin qui aurait pu être fâcheuse, s'il y avait eu plus de blessés graves et des blessés européens. Il n'y a eu jusqu'ici qu'un médecin à Berguent, qui ne peut quitter le poste et son infirmerie, de sorte que les reconnaissances en sont dépourvues. Il y avait, il est vrai, un infir-

mier qui, avec les ressources des cantines médicales, a soigné au mieux les trois blessés, mais cela ne suffirait pas en présence de cas graves. Aussi, d'accord avec M. le directeur du Service de santé d'Oran, ai-je prescrit dès mon retour à Ain Sefra, l'envoi à Berguent d'un des trois aides-majors de l'hôpital d'Ain Sefra, M. le docteur Marvy, qui sera mis en route incessamment.

Enfin cette dernière reconnaissance — et l'affaire qui l'a couronnée — aura eu une conséquence qui n'est pas à négliger. Elle a donné dès maintenant au groupe mobile une confiance en soi, une solidarité entre ses divers éléments et une foi dans son nouveau chef qui sont des facteurs de premier ordre. La reconnaissance avait été très dure, exécutée dans des conditions d'allègement de convoi qui en excluaient tout confort, par un froid intense, sous des tourbillons de neige, dans une région dépourvue de combustible. Tout cela a été effacé par le succès et les troupes sont revenues en pleine allégresse, sans malades, prêtes à recommencer.

Conséquences politiques. — Toutes les conséquences politiques ne pourront se déterminer que peu à peu, à mesure que parviendront les renseignements sur l'effet produit tant sur nos indigènes que sur nos adversaires. Mais, dès maintenant, il en est qui ressortent déjà, tant de la nature des adversaires que du fait en lui-même

Les adversaires en la circonstance étaient les chaambas de Bou Amama, c'est-à-dire ses fidèles du premier rang, ses janissaires pour ainsi dire, regardés jusqu'ici comme à peu près insaisissables. C'est eux que nous avons trouvés en face de nous en 1903 à Moungar, en 1904 à Hassi Ouchen. Ils passaient parmi les indigènes pour bénéficier au premier chef de la « baraka » du marabout. Cette fois leur échec est incontestable, le propre chef du rezzou, Messaoud ben Mohammed, des chaambas d'Ouargla, a été tué. Ce résultat a détruit l'impression indécise qui avait subsisté des opérations du contre-rezzou de l'an dernier, car il faut bien reconnaître que, si la poursuite active menée depuis le Mezarif jusqu'à Garet Douifa les avait fortement secoués et les avait rendus cette année beaucoup plus prudents, par contre le résultat était loin d'être décisif ; ils avaient réussi à échapper

à peu près indemnes de leurs personnes et leur salut avait été fortement exploité par les indigènes comme une preuve de la « baraka » qui les protégeait. Aujourd'hui le charme est rompu.

En ce qui concerne le fait lui-même, l'effet produit sur la zaouia de Bou Amama est non seulement moral mais matériel. Ces gens, partis depuis plusieurs mois, avaient été écumer les routes de l'Extrême-Sud. Ils y avaient tué 35 Berabiches auxquels ils avaient pris 1 000 chameaux et revenaient triomphants pour échouer à 2 jours du retour. La veille même, au dire des prisonniers, deux méharistes avaient été envoyés pour annoncer le retour de la zaouia. Bou Amama sentira forcément le coup, ses ressources dans un pays où il n'a aucune racine sont de plus en plus précaires et il comptait certainement sur celle qu'on lui apportait pour « boucler son budget ».

La réussite de notre contre-rezzou va entraver singulièrement ses débouchés vers le Sud, c'est-à-dire vers son seul et véritable centre de ressources, car il ne faut pas perdre de vue que, dans la région Nord où il se trouve comme emprisonné, il n'est pas chez lui, il n'y a que peu de partisans et un crédit très limité et que, dès qu'il veut y prendre de l'air, c'est pour s'y heurter à des coups de fusils. Le Sud seul lui semblait ouvert.

En outre il est probable que son échec coupera court à beaucoup de compromissions entre nos gens et lui.

De plus Si Allal se trouve irrémédiablement compromis avec nous puisque son fils se trouvait à l'affaire dans les rangs de nos mokhazenis et s'y est même fort vaillamment comporté.

Enfin on pouvait se demander si cette affaire aurait comme résultat d'entraver les relations naissantes de notre marché de Berguent avec nos voisins de l'Ouest ou au contraire de les faciliter. Or il semble que déjà c'est le second résultat qui se produira. Après avoir accepté le principe d'une réparation de l'incident du 19 janvier, les Oulad Amor au lendemain même de mon départ de Berguent s'étaient repris et avaient envoyé au commandant une lettre presque menaçante. Sitôt l'affaire connue ils ont envoyé une seconde lettre aussi empressée que soumise, sollicitant que nous acceptions la diffa qu'ils nous offraient et demandant la reprise de relations cordiales et commerciales.

La conclusion qui en ressort c'est qu'avec les populations

qui nous confinent la force est l'argument décisif, et que le commerce, les affaires, la « pénétration pacifique », enfin, pour l'appeler de son nom, viendra toujours et ne viendra qu'à celui qui se montrera le plus puissant et le plus résolu.

Aïn Sefra, le 11 février 1906.

A MAX LECLERC. Je n'ai pu vous écrire de tout ce mois de janvier, l'ayant entièrement passé à bivouaquer dans la neige et la gelée sur la frontière pour y diriger moi-même le réseau de mon système de surveillance pendant la période de retour des grandes caravanes revenant du Gourara qui, cette année, se sont terminées sans le moindre incident fâcheux. — C'est un beau résultat, puisque pendant 6 ans elles avaient dû être suspendues au grand dommage de la vie économique du pays, et que l'an dernier, si j'avais cru devoir prendre sur moi de les rétablir, elles avaient eu pourtant un léger accident (400 chameaux pris sur 12 000). C'était déjà pas mal, mais il fallait mieux. Cette année, bien que Beraber, gens de Bou Amama, tous les malandrins de l'Ouest se fussent mis en mouvement pour leur chercher noise, le système d'exploration à grande distance, d'émissaires, de groupes mobiles en liaison, a fonctionné pendant ces 3 mois comme une sonnerie électrique et tout a été déjoué et nos gens sont rentrés indemnes. — J'ai même eu la joie de réussir un coup étonnant sur le plus dur des rezzous adverses compères des irréductibles chaambas de Bou Amama, qui avaient été voler 1 000 chameaux à nos gens du Soudan et que ma cavalerie par une surprise d'une audace et d'une décision extraordinaires leur a cueillis à deux jours du retour. — Eh, mon Dieu ! je trouve ma vie très suffisamment bien remplie et occupée ici, et faute d'une politique générale reluisante, je tâche de faire une politique locale honorable, et je ne demande plus autre chose.

CHAPITRE VI
LES RÉPERCUSSIONS
DE LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS¹

FÉVRIER-JUILLET 1906

L'attitude de l'Allemagne et les indigènes. — Les événements de France. — Soumission des Beni Guil dissidents. — Organisation militaire des confins de l'Algérie et du Maroc.

18 février 1906.

Je m'empresse de vous signaler un point
A. C. JONNART. qui, en ce temps de conférence, peut avoir son intérêt.

Vous vous rappelez combien souvent je vous ai signalé l'attitude de l'amel de Figuig, Mohammed el Medjdoub, si hostile à notre égard, faisant tout pour brouiller les cartes à Figuig, entraver nos relations avec les habitants, le trafic, et commentant les nouvelles d'Europe de la façon la plus défavorable à notre domination, et présentant, enfin, une intervention allemande favorable au Maroc comme imminente. Il était évident qu'il recevait de Fez des instructions dans ce sens, car jamais un fonctionnaire marocain, si combatif qu'il pût être personnellement, n'eût osé prendre l'initiative d'une telle attitude.

Or voici que depuis quelque temps, depuis la dernière moitié de janvier, pour préciser, son attitude s'est brusquement et très nettement modifiée. Les renseignements de Pariel, provenant de points très différents (et vous savez comme sa police est

¹ La conférence d'Algésiras, ouverte le 16 janvier 1906, devait durer jusqu'au 7 avril. — Le ministère Rouvier était renversé en mars 1906 et remplacé par un ministère Sarrien, dans lequel Étienne conservait le ministère de la Guerre et Bourgeois devenait ministre des Affaires Étrangères.

bien faite), sont formels à cet égard. L'amel commente favorablement la déclaration de nos délégués d'Algésiras, au sujet du respect de l'indépendance du sultan et de l'intégrité du territoire marocain ; il met en garde contre les ambitions de l'Allemagne ; il se fait presque obséquieux vis-à-vis du commissaire français à Beni Ounif et pousse même — oh ! encore bien discrètement — les gens de Figuig, qui ont à régler avec nous des affaires d'ordre courant, à écouter nos bons conseils et à suivre nos décisions. *Quantum mutatus !*

Or je ne pense pas du tout que ce revirement de l'amel puisse être spontané ! C'est un fonctionnaire du Makhzen discipliné, intransigeant, un caporal dont l'intelligence n'est pas très développée et qui ne connaît que sa consigne. Son évolution ne peut donc être que de commande. On dit même qu'il aurait reçu de Mohamed Torès une lettre lui conseillant la modération à notre égard.

Qu'y a-t-il sous cette volte-face du Makhzen ? Sincère ? c'est bien invraisemblable. N'a-t-elle pas plutôt pour objet sa crainte de nous voir nous armer à la Conférence des légitimes griefs qu'ils nous ont donnés sur cette frontière depuis tant d'années et tout récemment encore, et son désir d'en atténuer la valeur et la portée en montrant patte blanche ? Il est évident que, dans ce cas, ce ne sont pas ces quelques manifestations de bonne volonté bien anodines et toutes récentes, limitées d'ailleurs à un point spécial, qui pourraient entrer en balance avec tant de griefs, tant de faits si précis.

Toutefois, il y a là quelque chose de nouveau et d'assez singulier que j'ai cru opportun de vous signaler d'urgence, pour tel usage que vous croiriez devoir en faire, notamment pour mettre Algésiras en garde.

Je viens de lire le *Temps* du 14 février, où est mise en relief très habilement l'opposition entre la sécurité croissante dans toute la région où nous avons à peu près liberté d'action et l'insécurité croissante dans l'autre zone, à propos du meurtre des douaniers de Marnia. Le même numéro fait ressortir également en seconde page la sanction que donne à l'efficacité de notre police l'immunité dont cette année ont bénéficié nos caravanes. J'ose toute-

fois appeler respectueusement votre attention sur un point. C'est que, si dans les notes de cette nature il n'y a aucun inconvénient à être optimiste quand il s'agit de faits accomplis et des résultats vraiment acquis, par contre, il faut faire la plus grande attention à ne pas être trop optimiste pour l'avenir, à ne pas laisser entendre « désormais la police est tellement bien assurée que..., etc. », parce que, en somme, on n'en sait jamais rien, parce que, depuis quelque temps, nous avons eu surtout beaucoup de chance, parce qu'en réalité on ne peut jamais garantir qu'un rezzou ne passera pas et que rien ne serait plus désobligeant au lendemain de notes très optimistes que d'avoir à enregistrer un accident. Nous y risquerions toujours au moins un peu de ridicule. En ce moment, par exemple, un télégramme arrivé hier de Colomb m'annonce qu'un rezzou de 60 Beraber est signalé comme parti du Tafilalet vers l'Est avec direction et objectif inconnus. J'ai naturellement prévenu tout mon monde jusqu'à Adrar de faire bonne garde. Mais sur une telle étendue je ne puis jamais répondre que ces soixante gaillards ne réussiront pas à se glisser, à tomber sur un point imprévu et à faire peut-être une bonne prise. Je ne serai en somme tranquille que lorsqu'on aura pris le contact précis, qu'on les aura dépistés ou repoussés, ou quand on me les aura signalés rentrés bredouilles au Tafilalet. Je dois même dire que la dernière affaire de l'oued Nesly, qui m'apparaît de plus en plus comme un succès décisif et un fait d'armes des plus brillants, a rendu Bou Amama enragé, et que tout ce qui s'agite autour de lui ne doit en ce moment songer qu'à une chose, c'est à en tirer représailles. Il faut donc en ce moment faire meilleure garde que jamais, et s'attendre peut-être à un à-coup quelque part. Nos cavaliers et nos groupes mobiles ont beau se multiplier, douze cents kilomètres de frontière, c'est un rude morceau à surveiller.

2 mars 1906.

Il faut d'abord partir de ceci, c'est que les nouvelles de la Conférence d'Algésiras se propagent avec une incroyable rapidité dans les milieux indigènes et avec une abondance d'informations, parfois très exactes, mais toujours présentées sous le jour le plus défavorable à notre cause. Il n'y a pas un centre important de nos

confins où les journaux ne soient lus et commentés. L'*Écho d'Oran* notamment, qui publie au jour le jour les nouvelles provenant de toutes sources, est reçu à Figuig, à Kenadza par tous les chefs indigènes importants, traduit sur le champ et commenté, soit par les nombreux indigènes connaissant notre langue, soit même parfois par des Européens ne se rendant pas toujours compte de l'inopportunité de leur intervention et sur lesquels on ne peut exercer de contrôle efficace.

Or les nouvelles publiées par les journaux au sujet des dernières discussions de la conférence et de la situation faite à la France par l'attitude de l'Allemagne ont causé dans la population indigène, et plus particulièrement dans les ksour et tribus de l'Ouest, une très vive émotion.

A *Figuig*, dans une lettre adressée au fonctionnaire amel, et lue à la plupart des notables, le pacha de Tanger informait les représentants du sultan et les populations soumises à Sa Majesté chérifienne que le sultan avait réclamé de la France l'évacuation du Sahara, que la France avait opposé à cette demande ses droits de premier occupant, et que le Makhzen s'était alors adressé à l'Allemagne, qui avait promis son concours pour nous forcer à abandonner tout le territoire occupé depuis 1900. On dit que l'Allemagne a fait débarquer à Agadir Irir une quantité considérable d'armes et de munitions qui sont destinées aux populations du Tafilalet ; on affirme que le sultan a envoyé des instructions au gouverneur du Tafilalet, Moulay Rachid, et aux Beraber pour les inviter à se rassembler et à se tenir prêts, « l'heure de la délivrance devant sonner bientôt ». On raconte que Bou Amama doit prendre part au mouvement contre nous à la tête de toutes les tribus arabes voisines de l'Ouest et de nombreux indigènes du Territoire français.

Le 18 février, lorsque les 21 coups de canon ont été tirés à Beni Ounif en l'honneur de l'installation de M. le Président de la République, l'amel a dit, faisant allusion aux nouvelles qu'il avait reçues de Tanger : « nous aussi nous avons lieu de nous réjouir », et il a fait sortir sa petite garnison marocaine à qui il a fait solennellement parcourir tous les ksour en signe de réjouissance, ce qui n'avait jamais eu lieu jusqu'ici.

Dans la région de Kenadza et du Guir, le commandant supé-

rieur du cercle de Colomb me signale le même état d'esprit, provoqué également par les échos de la Conférence et l'atteinte à notre prestige qui en est résultée. C'est ainsi que les marabouts de Kenadza, qui avaient d'abord donné leur adhésion au projet de création d'une infirmerie indigène près de la zaouïa, ont adressé brusquement au commandant supérieur du cercle de Colomb une lettre de protestation correcte mais froide et hautaine, dans laquelle ils exposent qu'ils ne peuvent consentir à la création projetée, qui ne serait que la préparation de notre installation définitive sur un territoire qui est la propriété exclusive de « leur maître le sultan Moulay Abdelaziz ». Les marabouts nous menacent de se retirer dans l'Ouest et d'aller chercher refuge « en terre d'Islam », si nous poursuivons la réalisation de cette œuvre de bienfaisance.

Je vous mets au courant de tous les détails de cet incident et de l'état d'esprit qui règne à Kenadza, avec documents à l'appui, par lettre spéciale dans le dossier ci-joint : je vous expose qu'il ne s'agissait pas là d'un empiètement politique ou administratif, mais d'une œuvre de pure humanité, d'une mesure absolument gracieuse à l'égard de nos voisins qu'ils avaient jusqu'ici paru vivement désirer et qu'il n'y a, à mon sens, qu'à ajourner, puisqu'elle ne devait profiter qu'à eux-mêmes et qu'ils paraissent aujourd'hui la redouter. Mais ce qui est à noter, c'est que jamais antérieurement ils n'auraient songé à faire une protestation de cette nature. L'an dernier, lorsqu'il avait été question de prolonger la voie ferrée sur Kenadza, les études préparatoires avaient été poussées jusqu'à cette oasis, des jalons placés et un piquetage même de la station future avait été ébauché sans soulever la moindre difficulté. Il y a donc eu un revirement subit et les marabouts ont été certainement poussés par des incitations extérieures que nous avions d'abord attribuées à Moulay Rachid, gouverneur du Tafilalet, mais que des renseignements ultérieurs nous indiquent comme provenant très probablement de l'amel de Figuig qui est le véritable centralisateur des hostilités contre notre influence dans cette région sous quelque forme qu'elles se présentent.

De même les *Doui Menia*, dont l'administration nous a pourtant été nettement attribuée par les protocoles, viennent d'adres-

ser à l'amel de Figuig, qui l'a transmise à Si Mohammed Guebbas et à Ben Sliman, une plainte au sujet de notre établissement dans la région et de notre progression lente vers le Guir, ils réclament l'appui du sultan pour les soustraire à notre autorité.

D'autre part, de divers côtés, aussi bien des milieux indigènes qui nous sont acquis, même chez nos tribus, que des milieux qui nous sont hostiles, me revient avec persistance le bruit que l'évacuation de *Talzaza* et de *Berguent* nous sera imposée.

En ce qui concerne *Talzaza* la question ne saurait même être posée, puisque nous avons apporté le soin le plus scrupuleux, malgré de réels inconvénients militaires, à établir ce poste en deçà de la ligne qui nous est reconnue par les protocoles. En ce qui concerne *Berguent*, ce n'est évidemment pas au moment où l'occupation de ce point vient de fournir une preuve éclatante de son efficacité pour assurer la police dans les régions du chott Gharbi et de l'oued Charef, terrains de parcours de nos tribus, qu'on pourrait songer à l'abandonner. Il y a là des nécessités évidentes de protection immédiate algérienne qui primeraient certainement aux yeux du gouvernement toutes autres considérations.

Tous ces renseignements viennent de me parvenir en même temps, des points les plus divers, en quelques jours. Ils indiquent à quel degré les esprits sont surexcités par les nouvelles signalant la divergence de vues entre la France et l'Allemagne, et la tension politique qui en est résultée. Ces nouvelles sont interprétées, amplifiées, dénaturées par les représentants du Makhzen à Figuig qui déploient dans cette campagne une activité contrastant singulièrement avec l'apathie habituelle des orientaux et qui suffirait à démontrer, si leurs correspondances n'en donnaient pas la preuve, qu'ils obéissent à un mot d'ordre.

On commence à parler couramment d'insurrection prochaine, de soulèvement général, de guerre sainte. C'est là un fait nouveau qu'il importe de noter parce qu'il offre un contraste évident avec l'état général de résignation passive qui régnait au contraire l'an dernier parmi les mêmes indigènes semblant s'incliner d'avance devant la fatalité inéluctable de l'extension de notre influence.

Je me garderai bien d'exagérer la gravité de cette situation

politique, mais j'ai tenu à vous rendre compte aussi exactement que possible de l'état d'esprit des indigènes et à vous signaler que cette nervosité qui menace de gagner toutes les tribus de l'Ouest mérite à mon avis d'attirer notre plus sérieuse attention.

Pour donner un tableau exact et complet de la situation, il convient de signaler par contre les dispositions favorables croissantes de certains groupements, particulièrement des nomades qui échappent à l'influence directe du Makhzen. Les documents que je vous envoie ci-joint relatifs à la démarche des Ait Tserouchen à Bechar pour y nouer des relations commerciales, aux efforts de Mohammed Ould Fekir pour nous créer des amitiés à Ain Chair et ailleurs, à l'attitude observée au contact de nos troupes par des tribus précédemment réservées et hostiles, d'autre part, les relations de plus en plus amicales qui s'établissent entre nous et les différents groupements Beni Guil, prouvent qu'au fond les populations qui ne subissent pas d'influence politique directe ne demanderaient qu'à vivre d'accord avec nous. Elles sentent vivement les avantages de notre contact, les profits matériels qu'elles en retirent, la liberté du trafic, des marchés, de la circulation, qui en résulte. Elles ont reconnu par l'expérience que si l'action de la police telle que nous l'exerçons depuis quelque temps au moyen de nos groupes mobiles et de la vigilance inlassable de nos officiers est forte, elle est en même temps bienfaisante. Les « sages » qui prennent de plus en plus dans les tribus une action prépondérante n'ont nulle envie de retourner à l'anarchie antérieure. Bref, ils comprennent, et ils ne se cachent pas pour le dire, tout le bénéfice de la « pax romana » que depuis quelque temps nous instaurons sur ces confins.

Si donc nous n'avions pas à tenir compte d'éléments étrangers, nous serions incontestablement en présence d'une situation favorable et les faits ainsi que le *consensus* universel fourniraient dès maintenant la démonstration éclatante de l'efficacité de notre police et de la formule que nous avons désormais trouvée pour l'exercer et de l'extension que nous serions en mesure de lui donner pour le plus grand profit de la paix générale.

Malheureusement ces « éléments étrangers » représentent un facteur de moins en moins négligeable. Ils ont comme agents sur nos confins des personnages considérables et influents, les

fonctionnaires chérifiens, des marabouts, ceux en un mot qui détiennent l'autorité politique et religieuse. Or on sait quelle est en pays musulman la force de ces deux autorités étroitement mêlées. On ne saurait donc trop « ouvrir l'œil », si l'on veut me passer cette expression. Si le facteur religieux entrerait définitivement en cause, si les influences jusqu'ici rivales s'entendaient pour présenter l'autorité chérifienne comme gardienne de l'islam menacé, on ne saurait répondre des conséquences. Il est très vraisemblable qu'alors les groupements les plus désireux de la paix, les moins antipathiques à notre voisinage, les « sages » dont j'ai parlé plus haut, se trouveraient débordés, entraînés dans le mouvement et que ce mouvement gagnerait même probablement certaines de nos tribus.

Je crois donc, pour conclure, qu'au point de vue militaire comme au point de vue politique jamais, depuis 25 ans, une plus grande vigilance ne s'est imposée sur ces vastes confins, et qu'il est de toute importance qu'en haut lieu on se rende compte de la répercussion que présenterait toute faute politique, toute recule, toute apparence de faiblesse pour nos intérêts algériens les plus directs.

- Ain Sefra, le 2 mars 1906.

A E. ÉTIENNE¹. Ce brave adjudant Bröker que vous venez de mettre au tableau pour la croix, et qui est au comble du bonheur, m'avait dit qu'il voudrait bien vous remercier mais qu'il n'osait pas. Comme je sais que, comme moi, vous aimez bien les humbles serviteurs, je lui ai dit d'oser et il m'a prié de vous faire parvenir la lettre ci-jointe. Vous pouvez être assuré qu'elle vient d'un *dévoué*.

C'est l'honneur, la joie, la force du commandement que ces témoignages des petits, des jeunes qui, sur un geste, sur un mot tombés à propos, *se donnent* pour la vie, sans compter. J'y attache autrement de prix qu'aux flagorneries des arrivistes et même, je l'avoue, aux compliments suspects de certains chefs. C'est encore un des nombreux points sur lesquels votre cœur et le mien battent à l'unisson.

1. Étienne était devenu ministre de la Guerre dans le ministère Rouvier en novembre 1905, à la suite de la démission de Berteaux.

L'heure est peut-être proche où il faudra leur faire appel à tous. Et je ne pense pas seulement aux graves éventualités possibles sur les Vosges. Mais, ici-même, la situation commande toute l'attention. Je viens d'envoyer à M. Jonnart un rapport sur la situation politique à la frontière, issue des choses d'Algésiras ; j'espère qu'il vous le communiquera. Je l'ai fait avec la plus entière sincérité. C'est la première fois depuis deux ans et demi que je sens ces craquements. On ne joue pas impunément avec le feu et à force d'excitations venant de Fez et Tanger, à force d'escompter notre faiblesse et notre longanimité, à force de s'entendre bercer de l'espoir d'un appui étranger, les passions musulmanes se reprennent ; il y a des pourparlers, communications, excitations réciproques entre des gens jusqu'ici divisés, et le jour où Beraber, Beni Guil, gens de Bou Amama, Roguistes s'entendront, les forces dont nous disposons dans le Sud-Oranais, ces pauvres 5 000 hommes que les épilucheurs de budget trouvent si exagérés, ne pèseraient pas lourd. Ce serait la trainée de poudre et elle gagnerait bien de nos tribus. Songez qu'ici mes propres spahis payent la « ziara¹ » à Bou Amama ; et qu'à Géryville les Oulad Sidi Cheikh n'ont pas cessé d'être en relations avec l'Ouest. Naguère j'ai dû expulser de Bou Semghoum, entre ici et Géryville, un personnage qui faisait de la propagande des plus suspectes.

On m'écrit de Paris de divers côtés qu'on n'est pas encore guéri de la politique makhzen. Quelle erreur ! Bien qu'arrivé ici sans aucun parti pris et tout disposé au contraire à adopter cette politique, je reconnais après trente mois d'expérience que c'est une aberration. Cette conception de constituer à côté de soi un État fort, à moins d'en tenir toutes les ficelles, de faire l'unité là où il y avait la division, de créer une entité consciente d'elle-même, et de sa force, là où il n'y avait qu'une nébuleuse ; ce n'est pas autre chose en somme que la politique qu'on a tant et si justement reprochée à Napoléon III ; la politique des nationalités. De même qu'il a construit sur nos flancs l'Italie, l'Allemagne, de même depuis dix ans le Quai d'Orsay a construit le Siam, favorisé la réorganisation de la Chine, rêvé de faire un

1. Tribut religieux.

« Maroc » accroché aux flancs de possessions extérieures que nous ne maintenons avec des effectifs dérisoires que par une fiction, grâce à la faiblesse de nos voisins, incapables d'organiser leur pays à l'europpéenne, à leur état « amorphique ».

On me dit que M. Rouvier est très nerveux, très impatient et l'on m'écrit, à cette occasion, d'éviter l'ombre même d'un incident de frontière. Je ne le chercherai certes pas et je ferai tout pour l'éviter. Mais qu'on soit bien convaincu qu'une attitude passive, la moindre reculade, l'apparence de la timidité sont les moyens les plus sûrs de l'attirer, de le provoquer. Ces gens-là ne respectent que la *force* et son *apparence*, et c'est au contraire pour aller au-devant des éventualités que je redoute, et les prévenir, que je suis résolu, tant qu'on me maintiendra ici, à donner de plus en plus de mobilité, d'activité et de mordant à mes troupes mobiles.

Aïn Sefra, le 2 mars 1906.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Je vous remercie de m'avoir envoyé le *Figaro* du 25. Les belles paroles ! J'ai senti d'une façon poignante tout ce que vous dites là — et dès les premières dépêches, j'ai dit autour de moi, sinon dans la même admirable langue, tout ce que vous avez ressenti et exprimé, et ce n'est pas une des moindres consolations, dans les heures tragiques, que de songer qu'il y a toujours quelqu'un avec qui mon cœur et mon cerveau marchent à l'unisson — vous.

Toujours — il y a 8 ans lors de la sinistre « Affaire » — au moment de Fachoda — au moment des expulsions religieuses — au moment du coup de Tanger — vos lettres sont venues m'apporter l'écho de ma propre pensée.

Les pauvres camarades de Saint-Servan. Il y en a là un de ma promotion, Héry, que depuis Saint-Cyr j'ai toujours connu irréductible dans ses convictions, prêt à leur tout sacrifier et que je crois chargé de famille, sans ressources. Aux premiers siècles, les officiers chrétiens refusaient de sacrifier aux idoles, de marcher sur l'image du Christ. L'Église en a fait des martyrs. L'humanité, sans distinction de confessions, en a fait des héros. Elle ne saurait pas en dénier le titre à ceux-ci.

Eh oui ! le terrible dilemne, celui que vous montrez si douloureusement, l'obéissance passive, la loi, les grèves, où, demain, il faudra ordonner aux soldats de marcher ! Mais, comme vous le dites aussi, à qui la faute ? Sinon à ceux qui depuis dix ans ont faussé, inversé toutes les notions d'ordre public — aux Pelletan, aux Combes, aux André, aux veules surtout, — et, mon Dieu, à nous tous.

Je ne puis m'empêcher d'avoir aussi une pensée de commisération pour ce pauvre Étienne — car, réellement, depuis qu'il est rue Saint-Dominique, on le voit s'efforcer à des réparations — au fond, il sent et comprend — et il aime — hier il a eu un vrai courage dans sa réplique à Berteaux à propos des inhumations — et on le sent se débattre entre ses propres sentiments et ses engagements, hélas ! qui le tiennent captif, et on sent que lui et quelques autres eussent été de très braves gens sous un régime normal — mais ils sont dans l'engrenage et le régime est immonde. Tous nous avons ici eu aux yeux la cruelle vision, celle que vous évoquez en fin d'article, les impressions ressenties de l'autre côté du Rhin, et pas là seulement, mais partout où l'on ne nous aime pas.

Et l'on se demande quelle préparation aux grandes éventualités de demain, quel labeur efficace peuvent se poursuivre dans une armée énermée par de telles angoisses, dans un pays à qui chaque jour apporte de tels spectacles et de telles émotions.

J'absous, j'admire, j'approuve aussi bien les catholiques de Sainte-Clotilde que les officiers de Saint-Servan. Les gouvernants qui en ont la garde, ont déchiré le pacte social. Tant pis.

Chacun dans cette détresse perd la notion de la collectivité et de l'intérêt général — que personne ni rien ne symbolisent plus — et reprend sa liberté d'action. — C'est l'anarchie, soit ! C'est d'en haut qu'elle vient. Alors ?

Si vous trouviez un moyen de communication avec Héry, ou avec son avocat qui me fit citer comme témoin à décharge, à titre d'officier le plus ancien et le plus élevé en grade de sa promotion, venant attester l'unité de sa vie — j'irais avec joie.

Et vous, quand venez-vous ? Le spectacle de l'armée d'ici employée exclusivement aux saines besognes, loin des mauvais bruits vous fera un vrai bien — il faut voir cela — vous y

retrouvez sur le vif vos « Soudanais ». La neige est encore revenue, mais c'est la fin. Le beau temps va revenir définitif pour vous accueillir, avec quelle joie !

— Ain Sefra, le 5 mars 1906.

A E. ÉTIENNE. Vous me parlez avec douleur de l'obligation où vous vous êtes trouvé de sévir contre les officiers qui avaient refusé d'obéir à la loi. La façon dont vous me le dites m'a ému profondément. Je vous ai plaint atrocement, car, aux termes des règlements et de la lettre de vos attributions, vous ne pouviez peut-être faire que ce que vous avez fait. Mais les malheureux ! Vous savez, vous, par les confidences intimes que je vous ai faites, combien j'ai l'esprit libre au point de vue confessionnel, et que cette liberté de pensée m'a forcé à des ruptures douloureuses avec choses et gens qui m'étaient les plus chers. Mais je ne puis me détacher de ma formation catholique et je me rends trop compte du combat affreux qui doit se livrer dans les âmes ayant conservé leur croyance intégrale dans la loi divine et le surnaturel. Et quel courage il leur faut pour sacrifier tout, aisance, sécurité du foyer, carrière, en se dérochant ainsi à la loi humaine dont la sanction est immédiate, plutôt que de violer l'autre dont la sanction est hypothétique et sans effet matériel. Certes, je connais l'argument ! les hommes à qui il faut donner l'exemple de l'obéissance et qu'il faudra faire marcher demain contre les grévistes ! Mais pourquoi aussi mettre l'armée dans cette effroyable situation ? Ah oui ! dépêchez-vous de constituer cette gendarmerie mobile dont vous sentez l'urgence, et encore elle sera dure à recruter. Quand ici il y a vingt-cinq ans, on a fait sauter la kouba d'El Abiod Sidi Cheikh, on n'a pas osé y employer des soldats musulmans, on n'y a employé que des Français et aujourd'hui encore on n'oserait pas employer des musulmans à enfoncer une mosquée. Alors ! Un officier, bien modéré, m'écrit de Lunéville : « Un colonel, Du Manoir, va prendre sa retraite de désespoir ; on a fait enfoncer les portes d'une église par ses chasseurs ; *des soldats pleuraient*. » Quelle tristesse il y a dans ce mot : « des soldats pleuraient ». Pauvres enfants qui obéissent mais ne comprennent pas et qui ne touchent qu'avec terreur à ce

qu'on les avait élevés à regarder comme sacré. Ici il n'y a pas un seul officier qui n'ait été angoissé à ces nouvelles.

Indifférents pour la plupart, beaucoup incroyants, ils s'interrogent néanmoins avec anxiété sur ce qu'ils feraient en pareil cas, tant ils ne peuvent admettre, ayant pris l'uniforme pour la noble guerre, d'être condamnés à cette besogne de crocheteurs et de pourchasseurs de femmes et d'enfants. Je me débonde avec vous, oubliant que vous êtes ministre, ne me rappelant que l'ami avec qui j'ai toujours eu une telle ouverture de cœur et puis je sais et sens que vous comprenez toutes ces choses, parce que vous souffrez plus que personne d'avoir trouvé dans votre héritage ministériel l'exécution de cette loi, bâclée à la légère, si mal bâtie, et que, comme moi, vous pensez que les Combes, Pelletan, Jaurès, qui ont jeté le pays dans cette politique de haine et de déchirement, sont des criminels d'État. C'est sur leur conscience que retomberont les désastres privés qui atteignent ces officiers qu'au nom de la discipline il fallait peut-être frapper, mais qu'il fallait avant tout éviter de placer devant un tel cas de conscience. Ah oui ! je vous plains, vous si libéral, si tolérant, si courageux qui, hier encore, avez été si crâne dans vos répliques à Dejeante, à Berteaux, à Jaurès. Mais vraiment, ne pourriez-vous dès maintenant trouver autre chose que l'armée pour achever cette lamentable besogne ? Et quelle préparation à la guerre que cet événement, ce trouble jeté dans toutes les consciences, cet écoeurement où cet emploi de l'armée jette tant d'officiers.

Excusez-moi, il faut que je vous aime bien et vous estime très haut pour oser vous écrire cela. Jamais, je vous l'assure, je ne vous ai mieux aimé et je sens que de votre côté la franchise avec laquelle je continue à me débonder avec vous, bien que ministre, tout comme dans votre cabinet de l'avenue d'Antin, vous est la meilleure preuve des sentiments que je vous porte.

Et avant de fermer cette lettre, je vous dois, à vous, de vous dire en toute sincérité que je me suis fixé un point ferme. Il y a dans une région de France des églises auxquelles se rattachent pour moi les souvenirs les plus sacrés, où mes parents, mes grands parents ont été mariés, enterrés. Le jour où j'apprendrais que des hommes portant mon uniforme auraient été contraints de les violer, je suis résolu à demander ma retraite. Cela peut être

demain, car il me semblerait en passant en tenue devant leur seuil que les miens vont se dresser de leurs tombes devant moi.

Ce ne sera certes pas là de la désobéissance, ce sera l'abandon, le cœur déchiré, d'un uniforme que je ne pourrais plus porter sans déshonneur. Et vous ne sauriez ne pas le comprendre, vous, qui dès l'Empire avez lutté pour le respect de vos convictions et glorifié ceux qui brisaient alors leur vie et leur carrière pour ne pas se déshonorer. Ah ! vraiment, si vous ne voulez pas que ce qu'il y a de meilleur dans cette armée la quitte, outragé dans ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré, obtenez, oh ! obtenez vite qu'on la réserve pour les seules tâches auxquelles nous nous étions destinés — et que ce cauchemar cesse.

Aïn Sefra, le 6 mars 1906.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

J'attache un tel prix à l'étroite communion de nos cœurs et de nos esprits que je vous demande de ne pas trouver indiscret que je vous envoie copie d'une lettre que je viens d'écrire à Étienne. — Dans une lettre privée où il me parlait de nos affaires d'ici il me disait « sa douleur d'avoir eu à frapper des officiers pour désobéissance à la loi ». — J'ai cru devoir prendre la balle au bond. Ce n'est en somme que la paraphrase médiocre de votre admirable article, mais j'ai pensé que, lui arrivant directement d'un officier général en activité et qu'il estime, cet appel ne lui serait peut-être pas insensible et puis il soulage ma conscience, ce qui est quelque chose. — Ce que je dis en terminant est formel et j'y suis résolu — je n'ai pas voulu lui nommer l'église en question, pour ne pas faire de chantage, et ne pas risquer qu'à cause de moi elle soit un objet d'exception — ce serait trop commode. — Je tiens à ce que vous sachiez bien que les relations que les circonstances m'ont amené à avoir avec certains de nos gouvernants n'ont pas enlevé un iota de mon indépendance.

Aïn Sefra, le 11 avril 1906.

A PAUL DESJARDINS. Moi aussi je n'ai qu'un instant. Je ne fais que traverser Aïn Sefra entre deux déplacements. La Conférence¹ nous a donné ici de gros contre-coups. Si par hasard vous lisez le *Temps*, vous auriez pu les voir très bien exposés par Georges Villiers, qui y a vu très clair. Je suis forcé d'être constamment sur ma frontière à veiller au grain — et cette vie est rude et saine. Ah ! quel dommage que vous ne nous y veniez pas voir ! vous y trouveriez des contacts réconfortants.

Mais, si pressé que je sois, je ne veux pas tarder un jour à vous remercier de votre lettre, et à vous dire surtout avec quelle émotion je viens de lire le « Regard en arrière ». Depuis si longtemps j'avais soif que cela fût écrit. Que de souvenirs ! Il y aurait à en causer des heures durant, et aujourd'hui je ne veux pas même l'aborder. J'ai senti plus chaude que jamais notre fraternité.

Aïn Sefra, le 14 avril 1906.

A RENÉ MOULIN². J'ai reçu la *Petite Gironde*, j'ai reçu le *Matin*.

Merci, vous êtes un très intelligent et utile témoin. C'est une joie de causer avec vous. C'est si, si rare de trouver des gens qui comprennent, même parmi les meilleurs.

— Le *Matin* du 2 avril :

Tout à fait intéressant, pas une réserve à faire. Bonne synthèse. Bon clou enfoncé dans l'opinion ignorante et indifférente.

— La *Petite Gironde* du 31 mars :

Excellent dans l'ensemble, et d'un « amicalisme » dont je ne puis qu'être reconnaissant ; une ou deux petites réserves : d'abord trop de compliments pour moi qui n'ai eu que la veine d'être merveilleusement secondé par les officiers que vous avez vus. Dans ces conditions, rien n'est difficile.

1. D'Algésiras.

2. René Moulin était venu à Aïn Sefra faire une enquête pour différents journaux dont le *Matin*.

Dans le paragraphe : « la politique du double et mutuel appui : l'erreur. » Je crains qu'après être parti de France trop orienté vers la politique makhzen vous n'ayez « un peu trop » réagi dans l'autre sens. Oui, travailler avec les tribus, c'est la seule *méthode pratique*, mais nous dépasserions le but en l'adoptant comme *formule officielle* et, tout en la pratiquant, il convient, à l'égard de l'Europe, des bureaux, de conserver dans une certaine mesure le *pavillon* de l'entente avec le sultan, tout fictif d'ailleurs, question de mesure, difficile à écrire brièvement (et je suis horriblement pressé) mais dont nous recauserons.

Enfin, comme organisation des troupes, vous me faites la part trop belle. Il y a bien des choses que j'ai précisées, codifiées, mais que je n'ai pas *inventées*, telles que l'emploi exclusif du mehari dans les sables et dans les oasis, qui existait bien avant moi puisqu'il ne peut en être autrement. Je crains que ceux qui ont, des années avant moi, organisé ces compagnies de méharistes ne tiquent un peu s'ils vous lisent.

On n'a pas pris à Bou Amama 1 500 chameaux, à l'oued Nesly, mais 600 seulement. Il est vrai que s'il y en avait eu 1 500 on les aurait pris tout aussi bien.

Mais je ne vous chicane ainsi que sur des détails et l'ensemble est parfait.

Jamais encore on n'avait écrit sur ceci deux ensembles aussi judicieux et exacts.

Aïn Sefra, le 2 mai 1906.

A MA SŒUR. Je rentre à l'instant à Aïn Sefra et je repars demain. Je reviens d'Oran, et de Bel Abbès où j'ai été participer aux grandes fêtes de la remise de la légion d'honneur au drapeau du 1^{er} régiment de légion étrangère, fêtes officielles, grande tenue ; j'y ai rencontré beaucoup de monde à qui j'avais affaire et réglé un tas de questions. J'ai ramené ici les deux officiers d'ordonnance du ministre de la Guerre délégués à cette fête, qui vont vers le Sud pour rapporter au ministre les derniers tuyaux ; je repars demain pour Ounif avec eux, je reviens samedi pour donner les dernières instructions au commandant Pein, qui va me faire dans l'Ouest de grosses opérations des plus délicates qui vont me tenir tout ce mois-ci sur le pont avec

pas mal d'anxiété ; j'ai en ce moment l'horizon chargé partout : les Touareg s'agitent comme les Marocains et jamais il n'a fallu plus de doigté, de fermeté.

Aïn Sefra, le 3 mai 1906.

A C. JONNART. Je vous transmets les derniers renseignements du cercle de Colomb.

Je me permets d'attirer sur eux votre plus sérieuse attention. Je les trouve fort graves. Je me permets de vous reporter à ce sujet à ma lettre du 23 mars où je vous signalais les dangers qui me semblaient résulter de la non-application des protocoles à l'égard des Doui Menia et des Oulad Djerir ; de notre tolérance, pour ne pas dire de notre pusillanimité à cet égard et le risque que nous courions de voir les Doui Menia, ralliés à si grand peine depuis deux ans, s'éloigner définitivement et gagner le Tafilalet. Je vous demande instamment de vous reporter à ma lettre précitée parce qu'elle expose toute la question avec des documents à l'appui.

Or voici que ces craintes se réalisent.

Tout le monde dans la région s'attendait à nous voir châtier les Oulad Djerir dissidents qui bénéficient d'excellents pâturages dans notre rayon d'action, à la portée de nos postes. Eux-mêmes vivaient et vivent encore dans un état d'alerte constant. Par lettre du 12 avril, vous avez cru devoir ajourner dans les circonstances actuelles la reconnaissance que le colonel Pierron avait préparée dans le but de faire sentir à ces dissidents qu'ils étaient à notre merci. En présence des nouveaux renseignements, je crois qu'il serait de la plus sérieuse importance de l'autoriser. Il est trop visible que notre inaction, succédant à l'incident de Kenadza, est exploitée dans toute la région comme une preuve d'impuissance et comme le signe qu'un pouvoir plus fort que nous nous frappe d'immobilité. Voici que les Doui Menia, après deux ans et demi de rapprochement progressif, de progrès constants, après avoir, l'an dernier, accepté sans réserve l'hypothèse de notre installation au Guir, déclarent nettement qu'ils vont émigrer au Tafilalet. Or il n'y a pas à chercher à ce changement d'attitude d'autre cause que la disparition de la crainte que nous leur inspirions, car c'est bien avec ces populations qu'on

peut dire en toute assurance que la crainte est le commencement de la sagesse.

D'autre part, vous verrez dans ces renseignements que le bruit court d'une prochaine délimitation territoriale précise dans la région du Guir. Vous savez ce que je pense du péril, de l'impossibilité, d'ailleurs, d'une pareille mesure dans un pays de nomades et de brigandages aux distances les plus lointaines. J'avais tout lieu de croire que cette idée était abandonnée. J'espérais qu'à la suite de la Conférence nous pourrions, à bref délai, exercer notre police sans entraves, en avant de notre front, dans ces régions où le Maroc est incapable d'exercer une police efficace et d'entraver en quoi que ce soit la liberté d'action des rez-zous contre nos caravanes, contre les trafiquants.

La prolongation de l'état de choses actuel est des plus graves. Sans aucune exagération, elle va entraîner l'arrêt du développement commercial de notre terminus de Bechar, de nos relations d'affaires naissantes avec le Tafilalet et avec les tribus Beraber du Nord, de toute cette œuvre d'appropriation qui se poursuivait depuis un an, suivant une progression si sensible et si intéressante. Elle était en effet motivée par deux causes : d'une part certainement, par la constatation de notre attitude essentiellement bienveillante, pacifique et profitable aux intérêts des populations ; mais d'autre part, et plus encore, par la certitude résultant des derniers succès de nos reconnaissances militaires, de la vigueur et de l'instantanéité de nos répressions, que nous étions avant tout la force qu'il n'y a plus à discuter : les maîtres de l'heure. L'attitude nouvelle qui nous a été imposée pour ne provoquer à aucun prix un incident pendant les longs pourparlers d'Algésiras et qui a abouti à notre abstention si regrettable dans l'affaire de Kenadza et à notre inaction en face des provocations des Oulad Djerir, les nombreux commentaires amplifiés dont cette attitude a été l'objet sont en train de détruire tout l'effet de notre fermeté antérieure.

Le résultat de tant d'efforts et de patience va être bien gravement compromis. Tout cela est lamentable.

Il y a vraiment urgence à ce qu'une telle situation ne se prolonge pas et à ce que, sans envisager de nouvelles conquêtes ni aucun empiétement sur les possessions chérifiennes, nous puis-

sions exercer nos droits légitimes dans toute leur plénitude. Au premier rang de ceux-ci se place la nécessité d'en imposer aux Oulad Djerir dissidents qui nous narguent et vont entraîner à bref délai les Doui Menia ralliés, et d'exécuter, à leur égard, la démonstration sur la rive droite du Guir que je vous avais proposée précédemment et que, du reste, vous n'aviez fait qu'ajourner.

Aln Sefra, mai 1906.

A C. JONNART. Par lettre du 2 mai, vous avez bien voulu me transmettre une analyse d'une communication que vous veniez de recevoir de M. le Ministre des Affaires Étrangères.

D'une part, M. Léon Bourgeois vous faisait connaître qu'il reconnaissait la légitimité de nos griefs contre l'amel de Figuig, qu'il invitait M. Saint-René Taillandier à demander au Makhzen d'aboutir au remplacement de cet agent tout en le laissant juge de la mesure dans laquelle il croirait pouvoir donner suite à cette affaire en l'état actuel des choses. Il ajoutait que l'établissement d'un régime de frontière satisfaisant demeurerait l'un des principaux objets de notre politique marocaine.

D'autre part, M. Léon Bourgeois vous priait de le renseigner avec précision sur les mesures vexatoires prises par le gouverneur du Tafilalet.

Pour la seconde de ces questions, j'attends l'enquête très précise que mène à cet égard le lieutenant-colonel Pierron : elle demandera quelque temps, car lorsqu'il s'agit d'arriver à des précisions, il est assez difficile de s'y reconnaître entre les déclarations contradictoires et souvent intéressées des indigènes.

Pour la première question, l'attitude prise par l'amel intérimaire de Figuig dans ces derniers temps va peut-être nous amener à l'envisager d'une façon un peu différente.

Je vous envoie ci-joint une lettre du capitaine Pariel, commissaire français à Figuig, sur laquelle je ne saurais trop appeler votre attention.

Je vous ai déjà rendu compte par ma lettre du 11 mai de l'empressement que j'avais cru devoir mettre à aider l'amel à rechercher ses déserteurs pour bien prouver, comme nous n'avons

jamais cessé de le faire, quoi qu'on ait pu dire, que nous étions sincèrement désireux d'aider les autorités chérifiennes dans leur action de police et que la loyauté et les bons procédés avaient, à cet égard, toujours été de notre côté.

L'amel s'en est-il enfin rendu compte ? Y a-t-il là un résultat de la conclusion des négociations d'Algésiras ? A-t-il reçu des instructions de Fez ? Je l'ignore. Je ne constate qu'un fait, c'est que l'entretien qu'il vient d'avoir avec le capitaine Pariel a pris un caractère de cordialité et d'entente qu'il avait depuis longtemps cessé de donner à ses relations avec nous.

Vous y verrez que j'ai tenu à le mettre loyalement au courant des reconnaissances que les nécessités de notre action de police nous forcent à exécuter contre les auteurs de brigandages qualifiés et que je lui ai demandé d'y coopérer de son côté dans toute la mesure du possible pour le plus grand profit du bon ordre et de la sécurité sur ses confins. Ce n'est pas que j'aie la moindre illusion sur l'efficacité de l'action qu'il peut exercer, mais le fait seul de l'inviter à s'y associer marque bien notre volonté de ne dénoncer en rien le principe d'entente avec les autorités chérifiennes.

Je saisis cette occasion pour rappeler brièvement comment une expérience de deux années m'amène à considérer les possibilités d'une action commune dans cette région.

Plus je vais, plus je suis convaincu que le Makhzen à lui tout seul est absolument incapable d'exercer une action efficace. La comédie qui se joue depuis deux ans sur la basse Moulouya en donne une preuve évidente. Les troupes chérifiennes passent leur temps à tâter les forces adverses en faisant semblant, pour ainsi dire, de leur livrer des combats dont il ne résulte jamais rien de décisif. On annonce à grand fracas des opérations qui n'aboutissent jamais. Le temps se passe en démonstrations et très probablement aussi en compromis occultes dans lesquels il est très difficile de voir clair. En attendant c'est nous qui en supportons les conséquences ; vous savez mieux que moi ce qu'elles sont pour les marchés de Tlemcen et de Marnia et dans quelle inertie économique elles ont plongé cette partie de l'Oranie.

Il en serait certainement de même ici le jour où le Makhzen prétendrait à y prendre en main lui-même l'action de police sur les tribus qui relèvent de lui momentanément, mais qui ne reconnais-

sent pas son autorité. Et il ne peut en être autrement. En effet, quand même on placerait à Figuig, à Ain Chair, des fonctionnaires chérifiens actifs, et réellement résolus à faire régner l'ordre, quand même on leur donnerait des effectifs supérieurs aux quelques dizaines de soldats dont dispose actuellement l'amel de Figuig, le résultat n'en serait pas sensiblement différent, il manquera toujours à ces agents l'*initiative*, la *décision*, et la *rapidité d'exécution* ; ligotés étroitement par le gouvernement de Fez, ils n'oseront jamais risquer une mesure, si anodine quelle soit, avant d'avoir écrit, demandé des instructions, reçu des réponses qui seront presque toujours dilatoires, et cela durera des semaines, sinon des mois ; fussent-ils même munis d'instructions beaucoup plus larges que par tempérament ils n'en profiteraient pas ; ce sont tous des temporisateurs ; rien n'est plus difficile à mettre en mouvement qu'un fonctionnaire chérifien ; en outre, il y a toujours dans leur affaire une part de cupidité qui vicie toute leur action. Il leur importe beaucoup moins d'établir l'ordre d'une manière durable que de mettre la main sur de soi-disants coupables riches, de les jeter en prison et d'en obtenir une rançon ; dans la plupart des cas, la solvabilité du prévenu importe beaucoup plus que sa culpabilité réelle. Du même esprit de cupidité résulte l'impossibilité d'organiser des forces sérieuses : la solde, condition première d'une bonne troupe, ne leur étant jamais assurée régulièrement. Si même par hasard on tombait sur un fonctionnaire intègre, il y aurait toujours des intermédiaires qui se chargeraient de neutraliser sa bonne volonté et ce serait entre leurs mains sinon entre les siennes que resterait le plus clair des allocations. Pour changer cet état de choses, il faudra des siècles et la sécurité de la frontière, nos intérêts algériens ne nous permettent pas d'attendre si longtemps.

Je n'ose même pas espérer que la présence d'instructeurs français puisse modifier sensiblement cet état de choses, du moins de longtemps.

Je crois donc en toute sincérité que la véritable façon d'appliquer la politique d'entente avec le Makhzen, dans les régions où les intérêts algériens sont directement en jeu, consiste, tout en sauvegardant avec le plus grand soin l'esprit de cette entente, à nous substituer à lui dans la plus large mesure, en ce qui con-

cerne la décision et l'action. L'essentiel, me semble-t-il, est de toujours prendre soin de sauver la face de l'autorité chérifienne, de sauvegarder son amour-propre en l'associant à tout ce que nous faisons, en lui en faisant toucher du doigt la nécessité, en lui en exposant les motifs, en lui prouvant par des faits que nous n'avons nulle arrière-pensée d'empiètements clandestins, ni d'accroissements territoriaux, mais l'unique souci de l'ordre et de la paix, également profitable aux populations de l'une et l'autre obédiences et à leurs intérêts économiques.

Je persiste à croire, avec la plus entière conviction, que c'est sur cette base seule que nous devons établir une police efficace de la frontière algéro-marocaine.

En espèce vous voyez que c'est ainsi que je viens d'agir vis-à-vis de l'amel en ce qui concerne les revendications que nous sommes amenés à faire contre les auteurs du dernier vol de chameaux aux Hamyane; l'amel s'est aussitôt empressé de prendre la balle au bond, en décrétant que ces voleurs étant des dissidents partisans du Prétendant : le coup était régulier, si j'ose m'exprimer ainsi.

1 Pour lui la face est sauvée et c'est ce qui importe.

Dans ces conditions, j'en suis amené à me demander si nous avons, pour le moment, intérêt à poursuivre activement le remplacement de l'amel intérimaire. Il sera toujours temps de voir s'il reprend son ancienne attitude. Mais en somme que ce soit celui-là ou un autre, il sera toujours ce que lui dicteront les instructions de Fez : conciliant et soucieux de coopérer avec nous au maintien de l'ordre, si c'est la note qu'on lui donne, intransigeant et hostile, si c'est la note contraire. C'est donc à Fez et à Tanger que sont les nœuds de la situation. Quelles que soient les indications qu'on me donne à cet égard, je m'y conformerai scrupuleusement, mais vous voudrez bien m'excuser d'avoir saisi cette occasion de vous donner mon avis personnel sur une question d'ordre plus général que la question seule de Figuig.

Aïn Sefra, le 6 mai 1906.

A MAX LECLERC. Pour ma part, je subis de plus en plus le charme et l'attraction de ce merveilleux pays de soleil. Entre Jonnart et moi l'union est entière et intime ; nous avons à un degré rare la même vision des choses. L'autorité militaire me laisse tranquille parce que l'amitié d'Étienne m'immunise ; mes subordonnés et mes troupes me donnent un dévouement sans limites ; je me déclare donc parfaitement satisfait. Je ne désire rien tant qu'être oublié ici et y rester le plus longtemps possible. L'œuvre est modeste, mais elle est certainement utile et efficace.

M. Étienne vient de me convoquer et je passerai à Paris 8 à 11 jours à partir du 25 juin. Ce sera le tourbillon et vous me reprocherez encore ma vie mondaine, ce qui sera vraiment injuste, car là vous ne réfléchissez vraiment pas assez à ce qu'est l'austérité de ma vie depuis 12 ans. Songez que, rentré hier, il y avait 20 jours que je ne m'étais pas déshabillé, changeant de bivouac chaque jour, couchant dans mon burnous, mangeant n'importe quoi, menant la vie des primitifs et que telle a été ma vie au Tonkin, à Madagascar, 9 mois sur 12, et cessez donc de vous étonner que, lorsque tous les deux ans je parviens à attraper 8 jours de Paris, ce soit pour m'y rassasier d'un peu d'élégance, de confort, d'art, de jolies femmes, de réunions où les yeux se régalaient, de détente enfin que l'austérité habituelle de ma vie légitime assez.

Aïn Sefra, le 9 mai 1906.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ. Voici deux mois sans communication — c'est beaucoup trop — c'est notre faute à tous les deux. J'attendais, il est vrai, de jour en jour, la lettre annonçant votre arrivée, car vous n'aviez rien repris de votre chère promesse — il est vrai que du jour où vous m'avez annoncé votre déménagement j'ai compris que ce projet, que j'ai tant escompté, était ajourné bien loin. Je ne l'ai regretté qu'à demi en ce qui concerne les deux mois écoulés. *Nous n'y avons pas eu huit jours de beau temps* — pluie, cra-

chin, ciel gris, froid, et alors, vraiment, ce n'est pas la peine, et puis les vacances de Pâques, le soi-disant printemps, ont déversé sur le Sud-Oranais des centaines de touristes, des congrès de botanistes, des amicales d'instituteurs, des équipes de médecins, sans compter des mondains et mondaines très recommandés — dans le nombre, quelques très sympathiques et intéressants, mais en minorité — ajoutez que mes déplacements de service continuaient sans répit et que je ne touchais barre à Ain Sefra ou à Ounif que pour y tomber dans cette invasion à travers laquelle il fallait fournir la besogne. Que de fois je me suis demandé quelle figure vous eussiez faite dans cette bousculade. Mais après tout, pourquoi venir en hiver et même au printemps dans ce « pays froid » ? Il n'est vraiment beau qu'en été, et alors, il est splendide et la chaleur, ici, n'est jamais insupportable et, du moins, on y est tranquille. Comme je ne sais pas du tout où je serai l'an prochain et que *je ne me consolerais pas de ma vie* que vous ne puissiez venir me voir ici dans ce commandement que j'aime comme je n'ai jamais aimé aucune tâche (malgré ou à cause de ses difficultés), il faut que je vous aie cet été — c'est également pour vous la période d'accalmie.

Il m'a été bien dur de ne pouvoir aller en France depuis 6 mois — mais je suis absolument rivé.

Depuis la Conférence d'Algésiras la situation est devenue ici des plus difficiles, je dirai même périlleuse, et ceci spécialement pour moi. Tout ce qu'il y a de marocain en face de nous, du Tafilalet à Kenadza, à Figuig et à Oudjda est devenu de la plus insolente audace. La *provocation* est journalière — insultes contre nos nationaux, vexations de toutes sortes contre nos trafiquants et enfin agressions contre nos gens — or, je suis, par définition, chargé de maintenir, sur ces confins, l'ordre et la sécurité — mais, d'autre part, dès que je réprime quoi que ce soit, j'envahis le Maroc ! Si j'envoie la moindre reconnaissance pour rattraper des chameaux volés, les autorités chérifiennes, qui se rendent merveilleusement compte de la mentalité européenne, écrivent à Fez que je commence une expédition militaire — et... naturellement... la légation de Tanger embolte le pas en criant plus fort bue le Makhzen, car rien n'a guéri et ne guérira nos diplomates.

De sorte que vous jugez à quel jeu de bascule il faut me livrer,

de quel doigté, de quel « *combinazione* » il faut user pour maintenir ici la dignité du drapeau, la sécurité de ceux que j'ai charge de protéger, sans me faire brutalement acculer à une reculade et me faire désavouer.

Et quelque prudence que j'y mette, quelque soin que j'apporte à retenir mon monde, à l'*extrême limite* de la patience, je n'en reste pas moins à Paris pour les chapelles diplomatiques et marocaines, l'agité, le gêneur, l'empêcheur d'aboutir, le monsieur qui ne cherche que plaies et bosses, « absolument fermé aux idées générales et incapable de comprendre les nécessités de la situation politique », je copie textuellement ce passage dans une lettre d'un très haut diplomate qu'une indiscretion a mise sous mes yeux. Le résultat le plus clair, c'est qu'il m'est *impossible* de bouger, tant je sens ma responsabilité engagée, tant je me sens seul maître de mon monde et des incidents. En mon absence, le moindre coup de barre à faux pourrait amener des accidents.

Et, malgré toutes ces difficultés, ces graves ennuis même — et voici ma conclusion — combien tout de même je jouis d'être ici et hors de France. Ah ! mon ami, vous devinez tout ce que j'ai éprouvé dans ces deux mois à la lecture des journaux ; je vous en fais grâce, vous devinez tout ; j'ai écumé, compati, admiré les camarades, maudit le régime. Jamais, jamais, je n'ai été plus fier de porter l'uniforme : la noble armée ! Mais c'est son dernier chant, car la loi de deux ans détruit tout ce qui en restait. A l'heure où je vous écris, je ne sais rien encore des élections, sauf quelques résultats locaux, mais je n'en attendais et n'en attends rien ; vous le savez bien et pensez de même. N'y a-t-il donc qu'à fermer les yeux en se laissant sombrer ! En attendant, je les ouvre ici sur mon soleil, mes troupes, mes Arabes, et c'est du moins le régal de l'heure présente et puis franchement cela repose de la vie démagogique et citadine. Allons, il faut se quitter.

Aïn Sefra, le 22 mai 1906.

A J. CHAILLEY. Vite un mot avant de monter à cheval pour une tournée de 15 jours. Votre carte d'affectueux reproche s'est croisée avec ma lettre qui vous a apporté ma réponse par anticipation. Je vous ai écrit dès que

j'ai connu le résultat, car ici ce n'est que 6 jours après que nous avons les nouvelles et pour peu que nous soyons dehors, ce qui est mon état habituel, cela fait 8 ou 10 jours, mais vous savez par ma lettre aujourd'hui quelle joie j'ai eue de votre succès¹ et combien je l'escompte pour les intérêts coloniaux.

Vous savez que je vous connais, et que je sais à quel point vous êtes a-sectaire et partisan d'une « réciproque liberté », comme vous le dites si bien. Je ne puis dire que dans leur ensemble les élections me rassurent. Je crois qu'actuellement le souci de notre intégrité nationale et de la meilleure politique extérieure devrait tout primer et qu'il serait temps de mettre un frein aux surenchères destructives. Vous en êtes aussi convaincu que moi, et je sais bien aussi que beaucoup, peut-être la majorité de ceux élus sur l'étiquette de radicaux-socialistes sont moins socialistes que moi, et qu'il n'y a là qu'une étiquette nécessitée par les conditions de la lutte électorale. L'essentiel sera de se reprendre une fois à la Chambre, et si vous pouviez contribuer à y fonder un grand parti recruté parmi tous ceux des radicaux-socialistes qui, en réalité, ne sont que des modérés, vous feriez une œuvre rudement utile et cela répondrait autrement à la réalité des faits et des opinions, qu'une course au clocher vers des réformes hâtives que neuf sur dix ne voteraient que par pusillanimité et sans y croire. Oui, je compte beaucoup sur vous et je suis heureux de vous le redire.

Matarka, le 27 mai 1906.

A C. JONNART. Je crois que cette fois, ici, nous avons vraiment un peu mérité votre confiance, et que la besogne faite depuis un mois est une des meilleurs que mon monde vous ait servie.

J'ai passé, je puis vous l'avouer, par d'assez grosses anxiétés, entre la nécessité absolue, d'une part, de régler avant l'été cette restitution toujours pendante, et de faire disparaître ce point litigieux entre nous et les Beni Guil, et, d'autre part, de tenir compte de l'opinion qui grossit et dénature tout, et aussi la crainte que Paris ne se laissât entraîner au delà des limites pré-

1. M. Chailley venait d'être élu député.

cises que je lui avais tracées. Il a fallu jouer entre ces éléments contraires, et se livrer à un travail incessant pour garder toutes les ficelles en main.

J'ai été parfaitement satisfait de Pein. Il a eu le mérite de comprendre, dès le début la situation, l'opportunité d'éviter tout incident en ce moment, de poursuivre avant tout une solution pacifique, toujours *facile quand on est très fort*, et de résister à toute suggestion de la jeunesse guerrière.

Au point de vue local et général, le règlement de cette affaire, tel qu'il a été mené jusqu'au bout, *est de tout premier ordre*. En somme 200 chameaux avaient été volés il y a un an aux Hamyane par des fractions Beni Guil *dissidentes*, c'est-à-dire n'ayant pas voulu adhérer au pacte avec nous. M.... malgré mes instances avait mis la plus grande mollesse à poursuivre cette affaire et s'était laissé soutirer toute une série de délais, de sorte qu'au bout d'un an 125 chameaux seulement avaient été rendus, et il en restait 75 sur lesquels on ergotait, et qu'on comptait visiblement nous « carotter ». Or c'était moins la question de *valeur* des animaux que la question de *principe*. Aujourd'hui, notre police est assez fortement organisée, et mobile, pour que nous ne tolérions plus qu'on se moque de nous, ni qu'on nous fasse tort d'une aune. Je pense que, sur ce point, vous êtes pleinement de mon avis.

Aussitôt après l'affaire de l'oued Nesly, qui faisait faire un tel pas à notre prestige et à la confiance de nos gens, je dis à Pein : « l'occasion est propice, il faut absolument en finir avec cette affaire du vol du Teniet el Hamri ». En effet les voleurs dissidents en cause avaient fini par aller se coller aux fractions Beni Guil amies, mêlant leurs troupeaux, les compromettant à la fois vis-à-vis de nous, tout en les excitant contre nous. Coincidant avec les échos d'Algésiras, les excitations musulmanes, les difficultés présentes de la situation générale, cela pouvait devenir tout à fait dangereux et je n'ai pas été sans craindre de voir tous les Beni Guil me glisser dans les mains, ce qui après deux ans et demi eût été un piteux résultat, et nous eût fait perdre le plus beau fleuron de nos acquisitions politiques récentes.

J'avais trouvé très vacillante l'attitude des chefs des fractions amies que j'avais convoqués à Ain Sefra, pour les prier

de m'aider à en finir avec cette question irritante. Je sentais très bien le terrain ébranlé, et la nécessité urgente d'une *manifestation de force*. Je vous l'ai dit à Alger à mon dernier séjour.

J'avais d'abord songé à y associer Pierron venant par le Sud donner la main à Pein, pour peser plus fort et plus vite. Mais devant le risque d'une réclamation si je faisais franchir à Pierron la ligne des accords, j'écartais cette combinaison, et voyant que les langues commençaient à dérailler, je prescrivis à Pein de réduire son déplacement au minimum et de faire vite.

Or voici que tout est réglé. Les fractions Beni Guil à qui appartenaient les voleurs étaient au nombre de quatre : les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed, les Oulad Ahmed ben Abdallah, les Oulad Belkacem, les Oulad Embarek.

Les deux premières étaient campées dans la région située au Sud et à proximité de Matarka.

A peine Pein arrivé avec ses 600 hommes, et bien campé sur la superbe position militaire qu'est Matarka, point de communication obligé entre Ain Chair, Figuig, Debdou, Taza, la Moulaya, véritable carrefour que ses beaux points d'eau imposent aux nomades — que les deux premières entrèrent en composition par l'intermédiaire de Cheikhould Ali, chef des Ouled Farès qui nous sert depuis l'origine avec la plus grande loyauté, 2 ou 3 belles reconnaissances de nos troupes dans un appareil et avec un effectif inconnu dans cette région et en huit jours le principe de la restitution fut admis pour le jour de mon arrivée fixé au 26.

Restaient les deux dernières ; elles s'étaient réfugiées au Sud dans le massif Tioudadine, où des Beraber s'étaient joints à elles, déclarant qu'elles ne rendraient rien et qu'elles nous recevraient à coups de fusils. J'ai cru un moment qu'il faudrait les y aller chercher et en découdre pour en finir, ce qui ne se serait pas passé sans quelque casse ; à ce moment il y a quatre jours, Pariel est arrivé d'Ounif par le Sud avec ses groupes francs et ses mokhazenis. Mon arrivée a été annoncée. Tout cela s'est amplifié chez les indigènes. Nous devenions une armée, résolue à agir. Bref en venant au-devant de moi avant-hier, Pein pouvait m'annoncer qu'il avait la certitude que je trouverais à mon arrivée le miad des deux dernières tribus jusqu'ici irréductibles. C'est ce qui se produisit.

Arrivé hier à 10 heures du matin, reçu par toutes les troupes dans le plus grand appareil, je trouvais toutes les « délégations » m'attendant ayant amené soit chameaux, soit moutons et argent représentatifs de la valeur (ce que nous avons accepté) et à 6 heures du soir tout cela était réglé, compté devant ma tente, sauf 15 chameaux dont on reconnaissait la dette mais pour lesquels on ergotait sur la tribu responsable. Je l'ai de ma propre autorité imposé aux Oulad Embarek qui s'étaient montrés les plus rétifs, en leur annonçant que j'irais les recevoir chez eux-mêmes dans 3 jours. Je pars après-demain 29 pour revenir par Beni Ounif et c'est à El Gorra que je recevrai, le 30, ce reliquat — c'est absolument convenu — au Sud du massif de Tioudadine que j'aurai traversé et que ces mêmes gens juraient il y a un mois de nous interdire à coups de fusil. Le résultat est assez amusant et coquet. Je serai le 3 à Ounif, tandis que de Tioudadine Pein reviendra ici pour y évacuer son dernier groupe le 2.

Le 2 au soir, *il n'y aura donc plus personne à Matarka* et chacun rentrera chez soi, à Berguent, à Forthassa, à Mecheria, par le plus court chemin.

Entre temps, pendant ces quinze jours, nos jeunes topographes ont fait un levé complet de toute cette région jusqu'ici indéterminée.

L'affaire locale est donc bien réglée ; et dans mon discours d'hier je leur ai dit que c'était la dernière fois qu'on mettrait un an de patience à obtenir satisfaction et que désormais nous n'admettions pas qu'on nous volât *un* chameau, sans aller le reprendre dans les 8 jours avec toutes les forces nécessaires, et où qu'il soit.

Mais le plus important, c'est que Pein, Berriau et moi, nous avons le sentiment très net que désormais les Beni Guil sont dans nos mains. Jusqu'ici ils nous voyaient sur leurs confins, n'ayant sur eux qu'une action effective très faible. Cette fois nous serons venus en force pour aller sur leur revers, avec une rapidité, une importance d'effectifs, une absence d'*impedimenta* qui les a absolument « médusés » et ils ont compris que vraiment nous étions des gens dont il valait mieux être les amis que les ennemis et avec lesquels il était superflu de discuter et d'ergoter.

De plus, ils ont vu que maîtres de la force, nous n'avions fait

aucune violence, aucune razzia, que nous avons accepté tous les délais et toutes les paroles. Bien mieux, 25 chameaux ayant été il y a trois semaines volés à une autre fraction Beni Guil par des Hamyane, Pein les a fait rendre dans les 8 jours, sans même attendre la restitution des autres, spontanément, généreusement, de bonne grâce et tout cela est excellent. El Habib a protesté voulant les garder et ergotant, mais grâce au ciel Pein ne s'en est pas ému.

Il résulte de cela une grosse impression de *force* et de *justice*. Et voici les fractions dissidentes avec qui nous avons désormais contact. *Il ne reste plus désormais une seule fraction Beni Guil constituée*, hors de notre action.

Enfin, et cela ressort de toutes leurs déclarations, ils commencent à nous regarder comme des *arbitres*, maintenant la paix entre eux et mettant de l'ordre dans leur anarchie. Du reste sur toute cette longue route (où j'ai traversé de magnifiques pâturages), j'ai rencontré une circulation incessante, indice décisif de la pacification, et des campements Hamyane et Beni Guil enchevêtrés.

Il a failli se produire un gros incident ; il y a cinq jours, par une nuit noire, des voleurs se sont introduits dans une tente et ont volé 3 fusils. Pein était en reconnaissance. Tout le monde était allumé et n'attendait que son retour pour aller tout razzier. Il a eu la sagesse de ne pas s'emballer, a pris en gage 30 chameaux de la tribu la plus voisine et a commencé ses recherches. Elles lui ont prouvé clair comme le jour qu'il s'agissait de voleurs professionnels et que les traces retrouvées s'éloignaient de cette tribu, à qui il a immédiatement rendu le gage. Pein a repris 50 chameaux à une tribu plus éloignée (au Nord) mais dans les environs de laquelle on a trouvé les traces suspectes. Ou cette tribu retrouvera les fusils, ou les voleurs, ou on gardera son gage. Mais elle se trouve du côté de Berguent, c'est donc une question absolument indépendante de celle qui nous a amenés ici. J'ai témoigné à Pein toute ma satisfaction du calme qu'il a montré à cette occasion.

Bref nous tenons le bon bout et sommes ici les maîtres de la situation.

Matarka, le 28 mai 1906.

A MA SŒUR. Je suis ici à mi-chemin entre Fez et Ain Sefra, en route depuis huit jours, la vraie route cette fois et non plus le voyage de touriste de Géryville. J'ai quitté Ain Sefra avec le capitaine de Lardemelle, mon officier d'ordonnance le capitaine Poeymireau et l'interprète Marchand, les bagages les plus légers possible portés sur 4 chevaux, y compris notre popote, un mulet nous suit portant mon lit de camp et quelques bouteilles de champagne pour les officiers à rencontrer ; mes officiers couchent par terre dans les burnous, chaque soir nous trouvons une tente arabe, mais non plus les luxueux abris de l'an passé.

On part à 5 heures du matin avant la chaleur qui s'est installée, dure. Je suis escorté par un peloton de spahis ; au poste de Forthassa, je trouve le reste de l'escadron venu de Beni Ounif.

Le troisième jour, à Tendirara, je retrouve l'agha Si Moulay avec ses fils, nos amis, et son goum de 60 cavaliers.

Tendirara est une chose extraordinaire. C'est la nécropole de la grande tribu nomade des Beni Guil. Ces gens qui n'ont jamais eu une maison, dont les tentes changent de place chaque jour, ont, depuis des siècles, choisi cette gorge pierreuse, serrée entre deux rochers, pour y faire la seule ville qu'ils aient jamais bâtie et bâtiront jamais, celle de leurs morts. Parmi la foule des tombes obscures se dressent les koubas, chapelles funéraires des personnages principaux, qui servent en même temps de gîtes aux rares passagers égarés sur cette route. Cela est bâti auprès de sources abondantes et excellentes où s'installe notre camp, et la rencontre avec cette cité des morts, après deux jours de route sans avoir vu un être vivant, est assez saisissante.

Mais la route était superbe, l'immense plateau désolé mais lumineux, l'espace sans fin, la steppe, qui se nomme ici le « bled », enfin, celui que nous adorons nous autres, les réfractaires à toute sujétion et toute domination.

Le commandant Pein, le vainqueur de l'oued Nesly, qui mène toute cette affaire, est venu au devant de moi à la dernière étape. Tout allait bien et malgré des incidents assez graves qui avaient

failli faire tout craquer, il m'annonçait que tout allait se régler.

En effet le 26 mai à mon arrivée, j'ai trouvé au camp des envoyés de toutes les tribus compromises dans les vols et les agressions depuis un an. Il y avait en somme ici près de 1 000 fusils ou sabres et depuis huit jours le commandant Pein les avait montrés sur tous les points avec une facilité et une rapidité de rayonnement qui avait fixé les gens sur notre force. Il avait en même temps admirablement tenu sa troupe, empêchant la moindre violence, la moindre tentative sur les innombrables douars rencontrés, malgré quelques provocations, assez habile pour rendre spontanément 25 chameaux volés par nos gens, afin d'être en droit d'exiger à notre tour les restitutions, bref, comprenant à la perfection ma politique : force et justice.

Je ne te redirai pas la splendeur de mon arrivée dans cette plaine où tous les groupes m'attendaient à 9 heures du matin pour fondre sur moi au galop, sous le ciel et sur la terre en feu ; on ne s'en lasse pas.

Le soir tout ce qu'on nous devait depuis un an, chameaux, moutons, argent étaient devant ma tente, comptés, réglés ; ce fut une liquidation générale, sauf une discussion sur 15 chameaux que leurs débiteurs n'ont pas amenés et que j'irai chercher après-demain chez eux, au Sud d'ici dans le massif de Tioudadine, où il y a un mois ils juraient de nous recevoir à coups de fusils et où j'irai chez eux-mêmes prendre la diffa que je leur ai commandée, car je sens que désormais tous ces gens sont absolument dans ma main. Quel dommage avec un outil pareil de n'avoir pas les mains libres et de ne pas aller jusqu'à Fez ! Ce serait si simple. Il y a deux jours un détachement est allé jusqu'à la Moulouya, ils en sont revenus emballés et c'est le diable de les tenir. Moi-même, en voyant ce matin si nettement, comme si je les touchais, à l'Ouest, les grandes et superbes montagnes neigeuses (3 000 mètres) au pied desquelles passe la route de Fez, à cinq étapes d'ici, je me suis senti de rudes démangeaisons de faire des bêtises.

Bref, je repars demain matin pour gagner au Sud Beni Ounif en cinq rudes journées, d'au moins 50 kilomètres chacune, que, par cette chaleur, j'aimerais mieux sentir derrière moi que devant. Je t'écris de ma tente, au milieu du camp, du vrai camp cette fois, tout militaire et très gardé ; mais quelle, quelle chaleur !

Bivouac d'Aïn Deffa, le 31 mai 1906.

AU VICOMTE C'est en un point perdu du glacis
E.-M. DE VOGÜÉ. algéro-marocain, à 200 kilomètres à
l'Ouest d'Aïn Sefra, que me rejoint
votre lettre du 22. — Lettre évocatrice et trop clairvoyante
hélas! des terribles lendemains qui nous sont réservés¹. Oui cela va
vite et c'est bien la fin d'un monde, de celui seul pour lequel notre
atavisme nous avait formés. Je me sens absolument inadaptable
à la société égalitaire et collectiviste. Il y a quelques années,
avant que fût opérée la transformation radicale des masses
votantes, si rapidement accélérée depuis le long règne de Combes,
on pouvait encore tenter un coup de barre. Aujourd'hui il est trop
tard. Pour ceux d'entre nous assoiffés d'action, l'heure sera pas-
sée depuis longtemps, quand même nous arriverions à détenir
une part de la puissance publique.

Aussi, ne songeant plus qu'à vivre l'heure présente avec le
moindre dommage et le maximum d'intérêt, je me cramponne
ici, tant qu'on m'y oubliera. Je me suggestionne pour m'illu-
sionner et illusionner mon monde sur la portée pratique de nos
gestes. J'y réussis à peu près.

Depuis 12 jours et pour 6 jours encore, je promène quelques
centaines de fusils et de sabres sur le glacis qui me sépare de
la Moulouya, un de mes détachements a même poussé jusqu'aux
bords de cette rivière, que la diplomatie nous interdit de fran-
chir, a compté les ksour de l'autre rive adossés aux splendides
massifs qui portent à 3 000 mètres leurs cimes neigeuses. Mes
officiers en sont revenus avec des émotions d'Hébreux devant
la Terre promise. Et nous avons ainsi exploré et battu tout le
pays des Beni Guil, *terra incognita*. A quoi bon, direz-vous peut-
être? Eh bien! si, c'est quelque chose que de porter encore
quelque part le respect et la crainte de notre nom, parmi les
belles peuplades guerrières, que notre justice, notre modération,
notre abstention de toute violence étonnent non moins que l'ap-
pareil de notre force et qui, en présence de cet instrument de
guerre dont il nous suffirait de presser la détente, s'empressent de

1. Conférence d'Algésiras. Pronostics d'élections socialistes.

venir régler à notre gré les litiges passés. Je viens ainsi de liquider entièrement, sans un coup de fusil, mais prêt à tirer, et ils le savaient bien, mes comptes d'une année. Et je sens que je tiens ce pays en mains comme il ne l'a jamais été. Et c'est ainsi, au temps où les rêves étaient permis, que je rêvais de pénétrer le Maroc de proche en proche, sûr de mon outil et de ma méthode. Mais le rêve est évanoui. Du moins ici nous oublions les tristesses de chez vous. Nous vivons. Nous sommes tous ici « gens du Bled ». Vous savez que le Bled (en arabe, pays) est ici la désignation générique de la steppe quelle qu'elle soit — hauts plateaux verts, Sahara fauve. C'est la « brousse » des Tonkinois.

Et savez-vous à quoi j'occupe les longues étapes à cheval, solitaire, en tête de ma troupe ? Haussez les épaules, et souriez !... à faire des vers de mirliton !!! ce qui ne m'est pas arrivé depuis Madagascar. Et si mirlitonesques soient-ils, je ne puis résister à vous envoyer l'élucubration de la dernière étape :

Journée dans le Bled.

Sous le grand ciel voici le Bled,
L'immense steppe verte et rose.
N'y venez pas, les gens de prose :
C'est notre terre, cavaliers,
Enthousiastes, irréguliers,
A nous le Bled !

Oh, les joyeux réveils du Bled.
Sur les spahis rouges et bleus
L'aube jette ses premiers feux.
Dans les burnous, sommeil sans rêv.
On a dormi : le camp se lève.
Vive le Bled !

La troupe a rompu dans le Bled,
Le gai fanion clapote au vent,
Le corps léger, l'âme contente,
Le sabre au flanc, on va rêvant
Qu'on est un Chef de Grande Tente.
Vive le Bled !

Le soleil monte sur le Bled,
Au loin, frangé de neige rose,
Mystérieux, l'Atlas Marocain
Évoque en une apothéose
Nos rêves d'Empire Africain.
Vive le Bled !

Mais l'ombre s'étend sur le Bled.
Auprès du puits, rare et précieux,
Tels les nomades des vieux âges,
Nous campons sous l'abri des cieux.
Loin des gêneurs ! loin des servages !
Vive le Bled !

Splendide est la nuit dans le Bled :
La brève nuit des gens de guerre.
Dormez mes gars, ô ma fierté !
Gens de poudre et de liberté
Pour galoper à l'aube claire
Dans le grand Bled !

Ce n'est pas cela qui me mènera à l'Académie Française et je vous autorise à me prendre en pitié : que voulez-vous, on ne reçoit pas impunément le soleil sur la tête 15 jours durant.

Ce soir, pour la première fois, nous avons atterri à un flot de végétation. Ma tente s'ouvre sur la berge d'un oued rempli de lauriers-roses. En face, sur l'autre berge, de beaux arbres touffus sous lesquels s'est installé le bivouac de mon agha, le tableau de turquerie guerrière que vous savez, réédité cent fois, mais dont on ne se lasse pas, quand c'est « pour de vrai ».

Hier le bivouac avait été merveilleux, le site s'y prêtait, il y avait grande réunion de tribus venues me demander l'aman, apportant pour le mériter l'équivalent des brigandages commis par elles depuis un an, et cet étalage, à nos pieds, devant ma tente, devant mon cheval, de ces chameaux, de ces moutons, de ces pièces d'argent comptées une à une sur les tapis, c'était de la Bible. Mes troupes avaient fourni 60 kilomètres, distance de 2 points d'eau — deux compagnies de légion, mes extraordinaires

groupes francs de tirailleurs, invention de mon crû, qui, allégés, franchissent maintenant n'importe quoi, mes spahis, mes goums, tout cela dévoué, allègre, sobre comme chameau, sans une plainte contre la nourriture quelconque, contre la terrible chaleur de fin d'étape, contre l'abri sommaire et mené par une équipe de jeunes officiers comme je n'en ai jamais vus. Je les embrasserais ! Ah les braves gens ! et comme on se sent impuissant à les récompenser. Tout ce que je puis faire pour eux, c'est de les « intéresser » et j'y réussis, les réunissant à l'étape, leur expliquant sur carte la politique du jour, le résultat obtenu, la raison de chaque mouvement, pratique inusitée et d'autant plus appréciée.

C'est égal, depuis le 19, je me lève chaque jour à 3 h. 1/2 pour rompre à 4 h. 1/2, marcher 7 à 8 heures, rôtir sous la tente et coucher tout habillé sur mon lit de camp et la plupart de mes officiers se roulent simplement dans leur burnous. Je suis vraiment content de la résistance persistante. Que de fois je vous ai évoqué pendant cette tournée, que de choses vous eussent distrait et consolé de la tristesse de l'heure !

Juin 1906.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

L'organisation de la protection de la frontière comporte trois éléments essentiels :

Éléments mobiles, destinés à l'exploration, à la protection éloignée, à la poursuite, et constitués par :

- a) les compagnies sahariennes, les unes montées en mehara, les autres montées en chevaux ;
- b) les escadrons de spahis ;
- c) les makhzens montés. (Les makhzens sont de la cavalerie irrégulière, recrutée dans le pays, ayant une solde peu élevée, armés jusqu'ici de la carabine 74, mais qui vont l'être prochainement de carabines 90. Ils sont aux ordres des officiers des Affaires Indigènes ; le cavalier de makhzen s'appelle *mokhazeni*.)

Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre de ces éléments, c'est de la cavalerie.

Éléments d'appui et de repli, destinés, comme ces deux termes l'indiquent, à soutenir les éléments précédents et à leur donner de la consistance, de la confiance et de la sécurité, en poussant

rapidement derrière eux des fusils solides, soit pour les appuyer en cas de contact et assurer le succès, soit pour les recueillir en cas d'échec : c'est le rôle des compagnies montées, qui ne sont ni de la cavalerie proprement dite, dont elles ne peuvent avoir la mobilité, ni de l'infanterie proprement dite, dont elles peuvent doubler les étapes ; c'est de l'*infanterie montée*.

Éléments fixes, destinés à garder les postes ou les camps, ou encore à servir de réserves en cas d'opération d'ensemble de manière à laisser aux éléments précédents toute leur mobilité, et destinés également à faire tous les travaux de construction, de routes, de puits, de lignes télégraphiques qui se poursuivent activement dans le Sud-Oranais : c'est le rôle des troupes à pied, de l'*infanterie proprement dite*.

* * *

Chacun des grands postes de première ligne, Berguent, Forthassa Gharbia, Talzaza, Bechar, Beni Abbès¹, comporte en proportions variables ces trois éléments. L'organisation de la frontière, sa sécurité reposent essentiellement sur l'action de ces postes, action mobile à grand rayon, et sur leur liaison constante entre eux par un système de patrouilles et de reconnaissances incessantes.

Les Sahariens, les spahis et les mokhazenis battent le pays en avant du front : ils explorent et renseignent.

Les compagnies montées les appuient, représentent la force de contact.

Les compagnies à pied gardent et construisent.

Il doit donc être bien entendu, une fois pour toutes, qu'il ne faut pas envisager, ainsi qu'on l'a fait souvent, comme faisant double emploi, les compagnies Sahariennes et les compagnies montées dont le rôle est nettement distinct.

Les diverses formations employées dans le Sud, troupes de cavalerie (à cheval ou à chameau), infanterie montée, troupes

1. Beni Abbès seul n'a pas d'infanterie montée, mais seulement une compagnie Saharienne (cavalerie) et un peloton de tirailleurs (infanterie), en raison du caractère purement saharien de ce poste, dans une région qui ne permet pas, faute d'eau, l'emploi efficace d'une troupe à mulets.

à pied, ne sont pas interchangeable, mais ont un rôle nettement distinct.

Il en est de même, dans les troupes à pied, entre les troupes européennes (légion et bataillon d'Afrique) et les troupes indigènes (tirailleurs), qui ont chacune leur caractère et leur mode d'emploi distinct, qu'il y a tout intérêt à conserver et même à développer.

Le soldat européen a plus de solidité ; il est, en outre, apte à toutes les besognes auxquelles on a à l'employer dans un pays en voie d'organisation : c'est la meilleure des mains-d'œuvre ; par contre, il est sensible au climat, à l'anémie, ne peut supporter une fatigue excessive ; en un mot, il est à ménager ; c'est pourquoi on ne peut lui demander de grands efforts de marche qu'en le mettant dans des conditions spéciales ; c'est à quoi répondent les compagnies montées de légion, donnant un outil toujours en mesure de porter rapidement et instantanément les meilleurs fusils sur un point donné.

Le soldat indigène originaire du pays, acclimaté, endurci à la chaleur, ayant beaucoup moins de besoins, si surtout l'on réagit contre la tendance néfaste de trop l'eupéaniser, est capable de fournir à pied, dans n'importe quel terrain, un effort supérieur, à la seule condition d'être allégé, d'être replacé dans les conditions de ses adversaires indigènes, c'est-à-dire de ne porter que le fusil, les munitions et un minimum de provisions. Par contre, il ne rend pas dans les postes les services des Européens, ne peut être employé aussi efficacement aux constructions et aux travaux.

Pour ne laisser aucune force perdue et faire le meilleur usage de toutes celles dont on dispose, il y a donc tout intérêt à réserver pour le service des garnisons, des postes et des travaux, les compagnies à pied européennes et à employer d'une manière plus constamment extérieure les compagnies à pied indigènes.

Or, pour ce rôle extérieur, tandis que les Européens ne peuvent le remplir efficacement et rapidement que s'ils sont montés pendant une partie de l'étape — et c'est là l'objet des compagnies montées de légion — les indigènes n'ont besoin que d'être allégés à cause de leur endurance supérieure.

En 1903, en même temps que l'on portait de deux à trois le

nombre des compagnies montées de légion, on avait créé une compagnie montée de tirailleurs. Pour le motif qui vient d'être donné, cette dernière mesure a été rapportée en 1905. En effet, en *montant* une seule compagnie de tirailleurs sur les quatre compagnies affectées au Sud-Oranais, on donnait à cette unité plus qu'il ne lui était nécessaire, parce que les tirailleurs n'ont pas besoin d'employer le mulet comme animal de selle, mais simplement pour se décharger : par contre on immobilisait inutilement les autres compagnies de tirailleurs parce que n'ayant pas le moyen de les alléger, on ne pouvait pas les employer à ce rôle d'*infanterie légère* qui est leur véritable rôle et que, d'autre part, elles ne sont pas utilisables en station aux mêmes besognes que les troupes européennes à pied.

Les mulets de la compagnie montée supprimée ont été répartis dans les quatre compagnies du Sud à raison de 25 par unité. Il a pu être donné ainsi aux tirailleurs du Sud leur maximum d'utilisation, en donnant à l'ensemble de cette troupe les moyens de mobilité attribués de 1903 à 1905 à une seule de leurs unités.

En outre, dans chacune de ces quatre compagnies de tirailleurs a été constitué un *groupe franc* composé des soldats les meilleurs, les plus résistants et les meilleurs tireurs, placés sous les ordres d'un officier choisi. Le rôle spécial de ces groupes francs consiste à battre les massifs montagneux, impraticables à la cavalerie, et à y poursuivre les piétons. Pour atteindre ce but, il suffisait de rendre à ces indigènes les qualités de leurs adversaires, la mobilité, la légèreté, l'habitude de se passer de tout *impedimentum*, c'est-à-dire les qualités natives de l'indigène. Depuis plusieurs années, la vie régimentaire et les habitudes d'uniformisation avaient amené à assimiler de plus en plus les tirailleurs indigènes aux troupes européennes, en leur créant des besoins de nourriture, d'habillement, de chaussure, de couchage, qui les avaient fait complètement dévier du but primitif qui avait inspiré leur création. La première conséquence avait été de leur imposer un chargement qui, les alourdissant, les mettait hors d'état de prendre une offensive efficace contre leurs adversaires de même race. La caractéristique des groupes francs a été le retour aux habitudes indigènes : marcher avec des sandales ; vivre d'une petite provision de dattes et de farine ; coucher dans un burnous.

Les hommes ne portant plus que leur fusil, leurs cartouches et un chargement réduit à l'extrême minimum, ont pu acquérir une mobilité pareille à celle de leurs adversaires, avec la supériorité de l'armement, de la discipline et de l'encadrement.

Dans ceux des postes auxquels étaient affectés déjà des mokhazenis à pied recrutés dans le pays, ceux-ci ont été mêlés aux tirailleurs, les groupes francs formant ainsi des groupes mixtes réalisant les meilleures conditions de légèreté et de connaissance du pays.

* * *

Depuis cette dernière création, on peut considérer qu'on a dans le Sud tous les éléments d'une organisation absolument complète répondant chacun à leur objet propre, à savoir :

De la cavalerie à mehari, pour les zones où cet animal seul peut être employé à l'exclusion du cheval, c'est-à-dire les régions de sable et où les points d'eau sont très espacés (ce sont les compagnies Sahariennes du Tidikelt, du Touat et de Beni Abbès).

De la cavalerie à cheval, pour les zones où le cheval est d'un emploi préférable au chameau, c'est-à-dire les régions de sol rocheux et où les points d'eau sont moins espacés (compagnie Saharienne de Bechar montée en chevaux ; escadrons de spahis ; mokhazenis montés).

Des troupes solides, mais mobiles, d'appui et de repli (compagnies montées de légion).

Des troupes d'infanterie légère, spécialement pour battre les massifs montagneux et partir incessamment en reconnaissance et en patrouille à toute heure dans les nombreuses circonstances et les régions qui ne comportent pas l'emploi de la cavalerie (compagnies de tirailleurs pourvues d'équipages de mulets et « groupes francs » dans chacune de ces compagnies).

Des troupes d'infanterie servant de réserve, de troupes de garnison fixe, assurant la garde des postes et employées aux nombreux travaux de mise en œuvre du pays (compagnies à pied de légion et du bataillon d'Afrique).

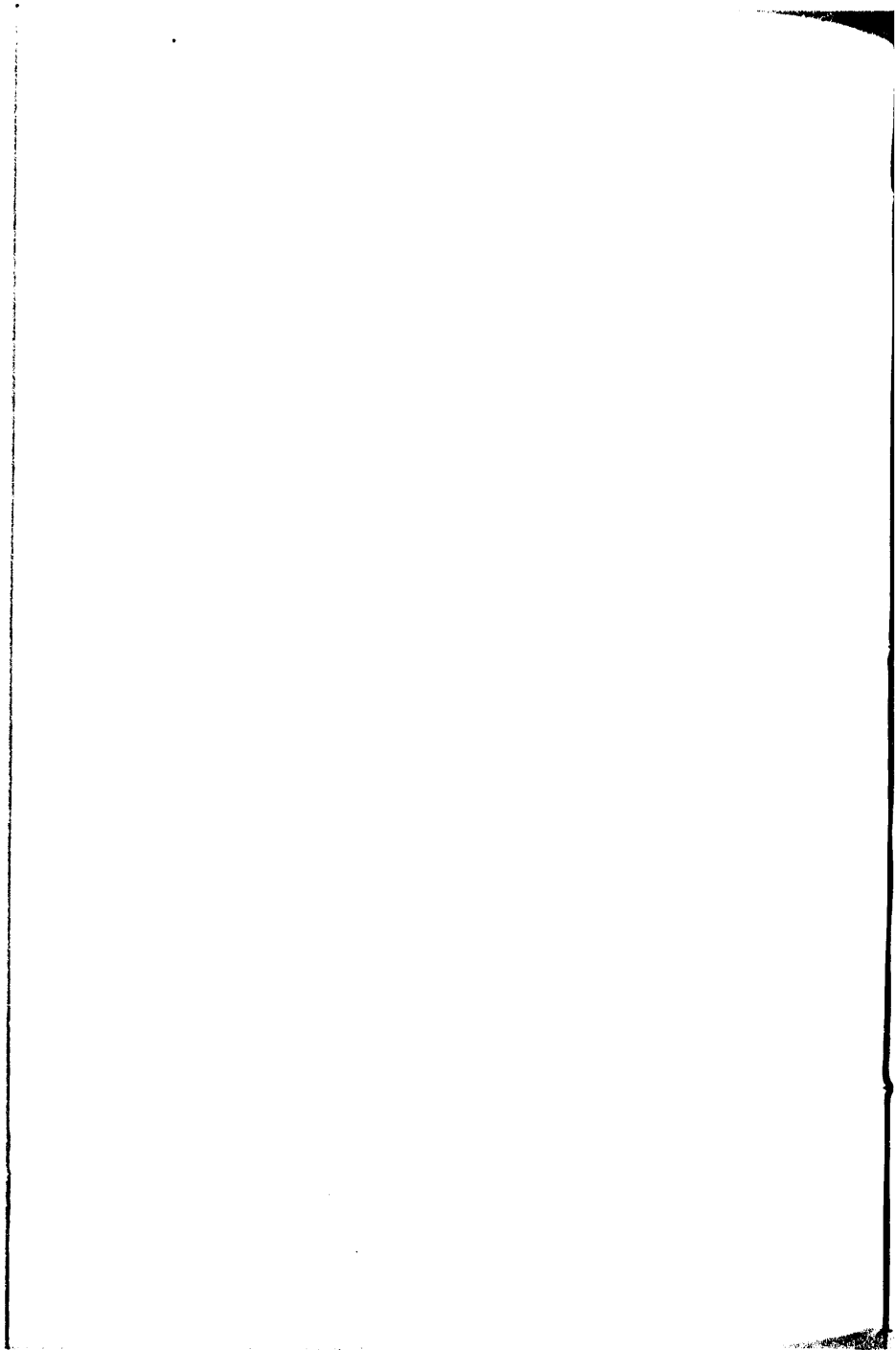
A bord, le 10 juillet 1906.

A MAX LECLERC. J'ai pu rencontrer, à Marseille, M. Regnault, notre nouveau ministre à Tanger, et j'ai été parfaitement satisfait de notre conversation. Je crois que nous y avons jeté toutes les bases de concordance d'action entre la légation et la frontière, chose si essentielle et qui avait toujours manqué jusqu'ici. Ceci est excellent. Comme je n'ai qu'un souci, celui des intérêts supérieurs français et vous aussi, vous vous en réjouirez comme moi.

Alger, le 10 juillet 1906.

A J. CHAILLEY. Je tiens à vous dire que le lendemain de notre dernière réunion, j'ai eu avec M. Regnault, notre nouveau ministre à Tanger, une rencontre dont je suis sorti pleinement satisfait. Je l'ai vu longuement et seul, et sans contester que forcément, par suite de la différence d'optique Tanger, Algérie, il y ait des points dont l'importance et le degré d'urgence nous apparaissent différemment, il m'a semblé que du moins sur les principes, nous étions pleinement d'accord, et surtout que je me trouvais en face d'un homme parfaitement loyal, de bonne foi, sans parti pris, et de sens pratique, d'actes plus que de paroles.

C'est certainement le meilleur résultat de mon rapide passage à Paris et malgré votre absorption par la « Commission de Prévoyance sociale », vous restez trop à la tête des choses coloniales pour que vous ne soyez pas des premiers que j'en veuille aviser.



CHAPITRE VII
LES HARKAS DU TAFILALET
MENACENT TOUT LE FRONT¹

JUILLET-DÉCEMBRE 1906

Effervescence au Tafilalet. — Djich d'Oulad Djerir et contre-djich victorieux. — Mesures de protection à la frontière. — Le général Lyautey est nommé au commandement de la division d'Oran.

Colomb-Bechar, le 17 juillet 1906.

A J. REGNAULT². Rentré à Ain Sefra depuis quatre jours, reparti sans délai pour Bechar, afin de m'y rendre compte sur place de l'état des choses depuis mon départ, j'en profite pour commencer de suite avec vous la correspondance personnelle dont vous avez bien voulu envisager l'utilité. Je tiens à vous parler de la situation sérieuse et de la nécessité de solutions urgentes que je viens de trouver ici.

En somme, voici que tout à coup, sans avertissement préalable, les gens du Tafilalet, au mépris des conventions de 1901, rompent toutes les relations commerciales avec nous. Les Doui Menia, reconnus pourtant pour nos sujets par les accords de 1901, mais qui ont à peu près moitié de leurs intérêts au Tafilalet, viennent de nous en prévenir. Depuis quinze jours, tout ce qui est Doui Menia, Oulad Djerir vendent à Figuig, à Ounif, tout ce dont ils peuvent se défaire, chevaux, troupeaux, pour faire de l'argent et s'approvisionner en vue de leur exode au Tafilalet.

1. Au mois d'octobre 1906, Sarrien donne sa démission. Clemenceau constitue le nouveau cabinet (octobre 1906) avec Pichon aux Affaires Étrangères et le général Picquart à la Guerre.

2. Ministre de France à Tanger.

Il y a surtout au fond de tout cela un coup monté par les Chorfa du Tafilalet, habitués à être sans effort et sans grands frais les maîtres du marché et les courtiers du Tafilalet, qui ont vu les Doui Meria et les Israélites profiter intelligemment et activement de notre voisinage pour substituer le trafic de l'Ouest, par Bechar, par chez nous, infiniment plus économique et sûr, au trafic par le Nord plus onéreux et aléatoire.

Ce sont donc au premier chef les intérêts économiques de nos ressortissants qui sont en cause, au mépris de tous les traités. C'est sur vous seul, en effet, que nous devons compter pour mettre le sultan en demeure d'observer les accords de 1901.

Château de Montrambert, le 8 septembre 1906.

A VICTOR BARRUCAND. Votre lettre est venue m'apporter ici l'écho précis de ce que je ressens moi-même. Ici dans une vieille maison où j'ai été presque élevé, où les miens ont vécu, je me sens ressaisi par tout le passé, et forcé de me raidir pour ne pas me laisser chloroformer par la douceur des choses, des souvenirs. Je ne vis depuis trois semaines que parmi des gens aussi éloignés que possible de tout ce qui me passionne et me donne une raison de vivre. Je comprends donc mieux que personne votre état d'âme, et, tout en ayant joui de ce repos, je suis bien aise de secouer prochainement la trop douce et endormeuse existence pour me rejeter dans la fournaise.

Montrambert, par Thervay, Jura, le 9 septembre 1906.

A PAUL DESJARDINS. Hélas, bien qu'en France, ce ne sera pas cette fois encore que nous nous rencontrerons, et j'en souffre réellement. Je suis venu pour un mois pour régler des affaires de famille et d'intérêt qui étaient en souffrance depuis longtemps et pour lesquelles je me suis réuni en Lorraine à mon frère et à ma sœur. Je passe ici trois jours chez une sœur de mon père et je repars pour mon Sud-Oranais. Quand reviendrai-je ? Que fera-t-on de moi ? Me nommera-t-on divisionnaire ? Autant d'inconnues, qui me préoccupent d'ailleurs peu, tant j'ai pris l'habitude de suivre mon sort, de regarder

que le mieux est d'accepter tout ce que la vie nous apporte en tâchant d'en tirer tout le bien possible. Plus je vais, plus je m'attache aux hommes, convaincu qu'on peut toujours, toujours leur faire du bien, et qu'il n'y a pas de terre plus féconde et qu'il soit plus réconfortant de remuer que le cœur et l'esprit humain.

Ain Sefra, 28 septembre 1900.

A MA SŒUR. Je suis arrivé à Marseille deux heures avant le bateau pour apprendre que M. Étienne ne partait pas, parce que malade ; je ne suis donc pas parti non plus puisqu'il fallait absolument que je le voie. C'était le lundi, je ne suis plus reparti que le jeudi ; j'ai passé le mardi de 9 heures à 4 heures à l'Exposition Coloniale de la façon la plus intéressante, piloté par M. Charles-Roux ; le gouverneur général de l'Afrique, M. Roume, le résident supérieur du Laos, mon vieil ami Mahé, prévenus la veille, avaient voulu me faire eux-mêmes les honneurs de leurs pavillons respectifs ; je leur ai ensuite présenté le Sud-Oranais ; après le déjeuner, M. Charles-Roux m'a fait les honneurs des pavillons marseillais : arts, navigation, etc., une vraie tournée présidentielle, et aussi pour moi une vraie résurrection de me retrouver dans cette atmosphère d'action, d'indépendance, de déférence, de notoriété après ce terrible mois ; je me tâtais pour me rendre compte que j'étais encore bien vivant et quelque un attelé à de hautes besognes. A Alger vendredi soir trouvé Henrys ; samedi et dimanche, journées d'affaires, et retour ici mardi matin où j'ai trouvé un temps superbe, mais une besogne terrible ; je n'ai pu encore mettre le nez dehors, attelé à mon bureau de l'aube jusqu'à 1 heure du matin. Il y a tellement de graves questions accumulées que je ne vois pas du tout comment j'en sortirai, d'autant plus que je suis très dérangé par les allants et venants.

Le Tafilalet continue à être très menaçant ; c'est un véritable orage qui se prépare. J'ai du pain sur la planche, du moins, ce qui facilite le travail, c'est l'installation. Quelle charmante maison, elle est exquise et la saison est délicieuse. Nous prenons notre café le soir dehors et sous la lune, ce sont des heures d'Égypte.

Aïn Sefra, le 29 septembre 1906.

A LA COMTESSE
JEAN DE CASTELLANE.

Me voici de retour à Aïn Sefra après 40 jours de France exclusivement consacrés à mes affaires particulières que, depuis de longues années, j'avais par trop laissées en souffrance. — Je n'ai pas mis les pieds à Paris, je n'ai fait que le traverser d'une gare à l'autre entre mes séjours en Lorraine et en Beauce. — Je n'ai donc vu personne — du reste en cette saison, ce n'est pas à Paris qu'il eût fallu chercher intéressante compagnie. Nos arrangements de famille seront définitivement fixés en Lorraine — « fixer » est une périphrase, car je sens qu'avec ma vie errante je n'y serai jamais — mais j'y aurai un centre d'intérêts y ayant repris une terre de moitié avec mon frère et un pied-à-terre à Nancy — ce qui m'y a décidé, c'est que ce pays lorrain est plein d'intérêt et de ressources. Les gens y sont vivants. — On s'y intéresse aux choses et Nancy est une ville délicieuse. — Si jamais cela pouvait s'arranger, je serais en joie de vous y recevoir à l'un de vos passages, et de voir un peu ensemble cette ville rare où l'on sent tellement le passé.

Je devais reprendre le même bateau qu'Étienne pour revenir en Algérie, et puis il a fait demi-tour à cause d'un deuil et surtout parce qu'il était fort souffrant. — Je n'ai donc fait que l'apercevoir à Marseille, et je l'ai trouvé fort mal en point et éreinté.

— Ici je reviens très préoccupé.

Réellement la situation de la frontière est très inquiétante, il y a une effervescence inouïe — on prépare ouvertement des armements contre nous, on prêche la guerre sainte, on provoque nos indigènes à la désertion, et l'un de ces jours il va nous tomber une tuile sur les bras. — Ma grosse préoccupation, c'est qu'à ce moment, en France, l'opinion désaccoutumée de songer au Sud-Oranais et au Maroc ne dise que c'est le « lapin qui a commencé » et n'accuse les militaires, et moi d'abord, d'avoir provoqué des incidents pour en tirer profit. — C'est ce que j'ai dit très fortement et gravement à Étienne. J'ai écrit à Tardieu.

Tout cela va me river ici pour bien du temps encore — et je m'attends à un hiver chargé, intéressant, très lourd et peut-être

très critique. — Il est certain que si le Rogui lance sur nos postes 5 000 à 6 000 hommes, excellents guerriers, comme il l'annonce, j'aurai quelque fil à retordre.

Je suis en cette occasion fort satisfait de notre nouveau ministre à Tanger, M. Regnault ; il est parfait, ferme, précis, judicieux et j'ai de lui des documents qui sont satisfaisants en tout point. — Il rend le même son de cloche que moi — et donne certainement à Tanger la conviction qu'il n'y a qu'une France et non pas deux rivales, l'algérienne et la diplomatique. C'est un très bon atout.

Je crains de vous ennuyer un peu avec toutes ces histoires marocaines. — Tout ce que vous m'écrivez par contre m'intéresse hautement et je vous demande de daigner continuer à m'informer ainsi de ce qui se passe et se dit de par le monde.

30 septembre 1906.

A C. JONNART. Des renseignements concordants, nous parvenant de sources très diverses, appellent toute notre attention sur la situation de la frontière algéro-marocaine. Aussi bien au Nord, dans la zone qui confine à Oudjda, qu'à l'Extrême-Sud, dans la zone qui confine au Tafilalet, il paraît certain que, sous l'action d'influences complexes, il y a sur tous nos confins une recrudescence d'hostilités contre nous, qui a pris, depuis quelques semaines, une telle gravité qu'elle semble devoir prochainement se traduire par des actes.

Il est incontestable que depuis les incidents qui ont marqué le début de la conférence d'Algésiras, et surtout depuis le coup de théâtre de Tanger, il y a quinze mois, les autorités chérifiennes d'une part, les éléments hostiles à notre influence d'autre part, se croient, à tort ou à raison, assurés contre nous d'appuis étrangers, et ont pris vis-à-vis de nous une attitude de plus en plus arrogante et agressive.

Au Nord, on a vu que les mesures prises par les autorités chérifiennes d'Oudjda contre nos ressortissants et nos sujets étaient devenues à ce point intolérables que le gouvernement général d'Algérie s'est vu contraint de fermer temporairement le marché de Marnia.

Au Sud, en raison de l'éloignement, l'hostilité de nos voisins n'a pas eu autant d'écho, ni une répercussion aussi immédiate. Là, cependant, elle paraît être plus grave encore et risquer d'aboutir aux plus sérieux incidents.

On sait que la prolongation de notre voie ferrée jusqu'à Bechar, achevée depuis un an, avait des résultats économiques inespérés et s'était présentée comme un des facteurs les plus efficaces de notre « pénétration pacifique ».

Par cette voie, nous commençons réellement à drainer le trafic du Tafilalet. On sait que cette région, formant l'Extrême-Sud de l'empire marocain, berceau de la dynastie et où se trouvent les tombeaux des ancêtres du sultan actuel, est une des plus fanatiques, des plus réfractaires au contact avec le chrétien ; en même temps qu'avec sa nombreuse population berbère elle contient les éléments les plus guerriers et les plus agressifs, où se sont depuis des années recrutées les bandes qui inquiètent périodiquement aussi bien nos populations du Soudan que nos populations algériennes de la Saoura et de la Zousfana. C'est à elles principalement que sont dues les grandes agressions de 1903 : Taghit et Moungar.

Depuis lors, une organisation plus solide et plus mobile de nos forces frontalières les avaient tenues en respect ; mais, sous les influences énoncées plus haut, elles semblent actuellement prêtes à renouveler, et sur une plus grande échelle, leurs anciennes tentatives.

Il y a eu, à l'origine de cette situation, des intérêts économiques en jeu, auxquels les intéressés ont su donner très habilement, vis-à-vis des populations, une couleur religieuse et nationale. En effet la proximité du terminus de notre voie ferrée à Bechar amena tout naturellement, l'année dernière, les commerçants du Tafilalet à comparer les bénéfices de cette voie commerciale nouvelle, sa sécurité, sa rapidité et son économie avec l'insécurité et la difficulté des voies commerciales habituelles : jusque-là, le Tafilalet ne trafiquait que par la côte atlantique, vers Agadir, ou par le Nord, par Marrakech et Fez. L'insécurité et l'anarchie croissantes au Maroc, le pillage des caravanes, l'obligation de payer des droits exorbitants aux autorités et aux petits chefs locaux avaient fini par rendre ces voies à ce point

aléatoires que le trafic du Tafilalet avait été, au cours des dernières années, complètement frappé d'inertie et que la population y souffrait gravement de la misère et de la famine. Notre voie ferrée de Bechar était arrivée à point pour recueillir le bénéfice de cette situation. Du coup, les Israélites du Tafilalet et de Kenadza, puis les Doui Menia, puissante et nombreuse tribu établie à cheval sur le Tafilalet et sur nos territoires du Guir, avaient pris en main le transit entre le Tafilalet et nous. Notre terminus de Bechar avait gagné de ce fait une activité commerciale et un développement des plus intéressants, et le chiffre croissant de son mouvement d'affaires en témoignait éloquemment. En dernier lieu, en avril dernier, une grosse maison indigène de Fez s'était décidée à y établir un comptoir pour faire passer par Bechar un des articles de consommation les plus importants du Tafilalet : la toile.

Mais ce résultat, si avantageux pour notre commerce, ne fit pas le compte des commanditaires habituels qui étaient précisément les chérifs du Tafilalet, c'est-à-dire la fraction la plus puissante, la plus influente en même temps que la plus fanatique.

C'est de là que date leur déchaînement contre nous ; et, pour colorer le péril de leurs intérêts matériels, ils ont mis en œuvre toutes les passions politiques et religieuses.

Depuis lors, les faits se sont succédés sans interruption.

Ils ont commencé par boycotter notre marché de Bechar en défendant l'accès à toutes les marchandises du Tafilalet et en interdisant l'entrée du Tafilalet, non seulement aux caravanes algériennes, mais encore à tous ceux ayant des rapports quelconques avec nous, Israélites, Oulad Djerir, Doui Menia, violant ainsi de la façon la plus formelle les conventions de 1901, qui avaient stipulé la liberté commerciale entière entre les deux pays.

Bien plus, quoique les protocoles de 1901 aient reconnu nettement les Doui Menia comme nos ressortissants, en leur garantissant l'intégrité de leurs propriétés au Tafilalet, les autorités chérifiennes de cette région viennent de les mettre en demeure d'abandonner les territoires qu'ils occupent chez nous au Guir et de se retirer dans l'Ouest sous peine de se voir confisquer les biens les plus importants qu'ils possèdent au Tafilalet. Actuellement, les Doui Menia préparent leur exode.

Les gens du Tafilalet mobilisent actuellement leurs guerriers pour une attaque avec toutes leurs forces, de nos postes, de nos lignes de communication et de nos tribus.

Ils viennent d'envoyer un rezzou préparatoire de 300 méharistes qui a cherché à surprendre au pâturage nos chameaux du Touat.

Son attaque a été déjouée, mais il ressort de tous les renseignements, que des agressions autrement puissantes et nombreuses se préparent.

Il se fait au Tafilalet de nombreux achats de chevaux et d'orge ; les chefs de contingent sont désignés. Il y a 15 jours, un rassemblement des plus suspects d'un millier d'hommes s'était formé au confluent de l'oued Guir et de l'oued Talzaza, sur la rive Est du Guir et avait commencé la construction d'un bordj devant servir de point de départ et de ravitaillement aux prochaines agressions. Ce rassemblement a été disloqué et ses chefs arrêtés par une reconnaissance venue de Bechar.

Par solidarité religieuse, une fraction des marabouts de Kenadza qui, jusqu'ici, avaient marché avec nous est devenue nettement hostile, et l'action maraboutique s'exerce sur nos populations avec une intensité telle que de nombreuses défections se sont produites dans notre compagnie Saharienne de Beni Abbès, recrutée localement, et qu'il a fallu envoyer en ce poste extrême un détachement de légion étrangère pour en assurer la sécurité.

Il y a là tout un ensemble d'indices sérieux et concordants dont il importe que nos autorités locales tiennent le plus grand compte. Elles auront probablement à prendre des mesures préventives pour ne pas se laisser surprendre par les événements.

Ain Sefra, octobre 1906.

A C. JONNART. Dans une lettre du ministre des Affaires Étrangères, il est suggéré qu'on pourrait peut-être éviter les frais d'une expédition militaire coûteuse et meurtrière en cherchant par des moyens amiables à agir sur les Chorfas du Tafilalet.

Le ministre des Affaires Étrangères fait observer qu'à l'ori-

gine de l'effervescence actuelle au Tafilalet il y a une question économique, à savoir la perturbation apportée dans les habitudes commerciales par le développement du trafic à Bechar et le dommage qui en est résulté pour les intérêts particuliers des Chorfas. Il se demande, d'une part, si en engageant les commerçants arabes et juifs de la région de Bechar à verser, au moins temporairement, aux Tafilaliens une sorte de droit d'entrée, le boycottage actuel ne cesserait pas, et, d'autre part, s'il n'y aurait pas, à Kenadza, quelques chefs en relation avec le Tafilalet, en mesure d'intervenir dans ce sens auprès des Chorfas.

Je reconnais, et, du reste, les observations du ministre des Affaires Étrangères ont été suggérées par nos rapports, qu'il y a eu à l'origine de l'effervescence actuelle du Tafilalet une cause économique. Mais d'une part, en la serrant de près, elle me paraît bien factice, car, en somme, rien n'eût été plus facile aux Chorfas que d'être les premiers à bénéficier des avantages de la nouvelle voie commerciale. Avec l'influence dont ils disposent, ils auraient trouvé tout profit à entrer en relations avec nous et à nous servir d'intermédiaires. Vous vous rappelez que dès l'occupation de Bechar j'avais écrit à Mouley Rachid qui ne m'a même pas répondu. J'avais de même cherché par l'intermédiaire des gens de Kenadza à entrer en relations avec les Chorfas. Nous nous sommes heurtés à une irréductibilité absolue. Je ne dis pas que, si, à ce moment, nous avions disposé de fonds très importants, il ne nous eût pas été possible de nous concilier des influences importantes. Maintenant il est trop tard. D'autre part, en effet, la cause économique a à peu près disparu sous l'effervescence générale, politique et religieuse, qui, de proche en proche, a gagné toute la région, et je ne crois pas qu'il soit du pouvoir des Chorfas de la calmer facilement.

En second lieu, vous n'ignorez pas combien en pays arabe, tout se sait et combien vite sont connues les démarches même les plus secrètes. Si discrètement que nous agissions sur les commercants indigènes et les israélites pour les engager à accepter de payer des droits au Tafilalet, notre intervention serait vite connue et si elle n'était pas connue elle serait supposée. Notre situation apparaîtrait immédiatement comme celle de gens qui ont peur et qui acceptent spontanément de payer tribut. Mais

cette solution fâcheuse n'aurait même pas l'avantage d'être efficace, car nos adversaires en concluraient immédiatement que, le moyen étant bon, on peut nous faire « chanter » et leurs exigences croîtraient sans limites.

Quant à l'intervention des gens de Kenadza comme intermédiaires, que suggère également le ministre des Affaires Étrangères, c'est de toutes les solutions celle à laquelle il faut le moins songer pour le moment. Toute une fraction de la zaouïa de Kenadza est bien en relations avec les gens du Tafilalet et très suivies, mais précisément cette action s'exerce exclusivement contre nous.

Car c'est, en effet, à Kenadza, que tout naturellement nous avons cherché au début de notre occupation nos premiers intermédiaires au Tafilalet et c'est justement le fait que les marabouts ont cru que nous avions absolument besoin d'eux qui leur a donné une idée de leur importance dont est résultée leur attitude actuelle.

Tous ces gens-là, Tafilaliens, marabouts de Kenadza, ont avant tout besoin d'une leçon ; l'essentiel est de leur montrer tout d'abord que l'heure de la passivité et des reculades a cessé et que leurs manifestations ne nous effrayent pas. Ensuite on pourra causer et on causera alors très facilement.

Or l'action que je préconise est une action purement défensive par laquelle nous nous bornons à reprendre l'exercice strict de nos droits, exercice que les circonstances avaient suspendu.

Je ne saurais trop insister sur ce point essentiel qu'il ne s'agit pas d'expédition militaire, puisqu'au contraire j'en écarte nettement l'éventualité.

Ce que je préconise, c'est simplement de laisser leur libre jeu aux forces dont nous disposons aux avant-postes, telles quelles sont actuellement organisées, sans y ajouter aucun moyen nouveau : 1^o pour procéder efficacement sur la Hammada à des actions de police contre les Oulad Djerir et Doui Menia dissidents dans les conditions indiquées par M. le Ministre de France à Tanger à M. le Ministre des Affaires Étrangères, s'opposer aux agressions dont nous menacent les gens du Tafilalet et rétablir ainsi la sécurité dans la région troublée du Guir ; 2^o exercer sur

les flancs du Tafilalet une action indirecte aussi politique que militaire dont je garantis avec certitude l'efficacité.

Je crois que ce simple exercice de nos droits, ces simples menaces, telles que l'occupation du Guir, bas et haut, l'application du droit de suite sur la rive droite et quelques actes de vigueur auront pour le moment une autre action sur le Tafilalet que les moyens pécuniaires.

Cela ne veut nullement dire que je les écarte, car si vous pouviez faire mettre à ma disposition des fonds assez importants, il pourrait y avoir concurremment avec la manifestation de nos forces sur les points précités un travail de désagrégation assez intéressant.

Mais, c'est surtout après que nous serons installés au Guir, c'est-à-dire que nous aurons bien marqué par des faits tangibles qu'aucune influence extérieure ne nous paralyse, après que nous aurons rendu à tous la notion qu'il faut compter avec nous, que nous pourrons entrer dans la voie qu'indique M. le Ministre des Affaires Étrangères. — Oh ! alors, ce sera parfait et il y aura tout profit ! je suis tout porté à croire que lorsque nous serons à Bou Denib, d'une part, que nous nous serons installés aux Baharia, d'autre part, et que nous aurons donné quelques bonnes leçons à des dissidents avérés, les subsides personnels, les interventions latérales de commerçants Doui Menia ou israélites, les entremises même de marabouts pourront entrer en jeu et influencer de la manière la plus heureuse sur l'établissement définitif d'un bon voisinage avec le Tafilalet.

Toutes les adhésions viennent toujours au plus fort à bref délai et au meilleur compte, voilà l'axiome qu'il ne faut pas perdre de vue. L'Allemagne le sait bien : et la transformation absolument imprévue qui s'est opérée au Nord de mon commandement en quelques mois dans nos relations avec les Beni Guil, avec les gens de Bou Amama, avec les tribus avoisinant Berguent à la suite du coup de vigueur de l'oued Nesly¹, l'accroissement de trafic qui en est résulté, en ont apporté récemment la preuve la plus convaincante.

1. 27 janvier 1906.

3 octobre 1906.

A C. JONNART. Laissez-moi vous dire d'abord combien j'ai été touché de votre affectueux télégramme reçu ici même à mon retour et de votre dernière lettre. Je ne saurais vous répéter assez combien votre confiance me va au cœur et quelles forces elle me donne pour poursuivre la mission que vous m'avez confiée et dont je sens chaque jour l'importance et le poids, mais aussi l'intérêt.

J'écarte l'hypothèse, quoi qu'il arrive, d'une expédition militaire proprement dite au Tafilalet. Il ne faut à aucun prix s'engager dans la voie des marchandages pécuniaires et il faut écraser l'œuf avant qu'il n'éclore. Après les menaces et les provocations dont nous a accablés le Tafilalet depuis quelques mois, vouloir nous en tirer par des moyens purement pécuniaires serait nous mettre dans une situation inextricable. Nous représenterions tout à fait le monsieur qu'un maître-chanteur veut faire marcher et qui donne dans le panneau au lieu d'aller à la préfecture de police. Allons d'abord à la préfecture de police, c'est-à-dire au Guir, et après nous causerons et nous serons tout stupéfaits de la facilité avec laquelle alors on causera.

Du reste, je pense qu'au fond de tout cela il y a surtout la terreur d'une expédition militaire, de son impression sur l'opinion, de l'engrenage financier dans lequel elle nous mènerait et les incidents parlementaires qui pourraient en résulter. Il me semble qu'il est facile de dissiper ces appréhensions. Ce que je demande, en effet, c'est qu'on me laisse simplement, avec mes propres moyens continuer l'infiltration lente, la pénétration progressive, la désagrégation occulte que j'ai pratiquée et qui a réussi jusqu'ici. Les résultats acquis depuis trois ans sont mes meilleurs garants et, s'il ne fallait toujours se garder d'être trop audacieux en ces matières, j'oserais dire que je répons du succès.

Bechar, le 13 octobre 1906.

AU COLONEL LAQUIÈRE¹. Comme vous le dites, « l'heure est grave » ; je la juge même très grave. Nous sommes, en effet, en face d'un problème qui ne s'était jamais posé en Algérie sous cette forme, le facteur incontestable d'une grosse intervention européenne éventuelle dans un conflit avec des voisins indigènes. Bref nos affaires marocaines ne seraient pas grand'chose si l'Allemagne n'était derrière. Comme vous le savez, je suis abonné à l'*Argus de la Presse* : or il n'y a pas de semaine où des coupures de la *Gazette de Cologne* et autres organes ne m'apportent la preuve du souci du détail, de la précision avec lesquels sont suivis ici nos moindres mouvements. Je ne puis remuer un homme sans que ce soit commenté, ils ont par la légion une équipe d'informateurs et cela est impossible à éviter, quelque surveillance discrète que je fasse exercer. Or bien que, certes, je ne me dérobe pas aux responsabilités et aux initiatives, cela donne tout de même un certain frisson dans le dos de songer qu'une initiative peut être saisie comme le prétexte d'un conflit européen, et si peu qu'on répugne aux responsabilités, on y regarde pourtant à deux fois avant de prendre celle de jeter son pays dans une telle aventure. Je trouve donc que ma responsabilité est une des plus lourdes qu'un Français puisse avoir en ce moment. M. Jonnart me télégraphie qu'il va me convoquer à Oran, il va me donner les directives politiques telles qu'elles résultent des dernières délibérations gouvernementales, mais je prévois trop que malgré sa bonne volonté personnelle, elles seront très vagues, peut-être contradictoires, laissant la plus grande marge à la décision locale, et qu'elles n'auront surtout, par la force des choses, aucune précision militaire.

Or, à cet égard, il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le général en chef a certainement compris que si, dans mes deux réponses aux notes du ministère des Affaires Étrangères, j'avais tant insisté pour écarter l'idée d'une « expédition militaire », c'est parce que je sentais trop bien que par ce temps de pacifisme, de politique intérieure absorbante, de banqueroute menaçante,

¹. Chef d'état-major du général commandant le 19^e corps.

c'était là, en France, l'épouvantail par excellence et qu'il eût suffi que j'insistasse le moins du monde sur l'impossibilité de s'en tirer sans un « gros effort militaire » pour provoquer immédiatement toutes les reculades, toutes les concessions. Or, vraiment, pour l'honneur du drapeau, pour notre prestige et notre force ici, pour notre sécurité même et le strict maintien de notre situation, il faut que cela finisse ; et j'ai préféré leur présenter l'hypothèse d'une politique ferme, sous sa forme la plus anodine, en en atténuant les conséquences, au risque même de les amener malgré eux à de plus grosses affaires qu'ils ne le prévoient. J'en porterai la responsabilité, mais je crois que c'est un devoir supérieur.

Il ne faut pas s'illusionner, en effet, *Bou Denib est un très gros morceau*. D'après tous les renseignements, cela se fortifie, cela s'approvisionne, c'est défendu par les Ait Khebbach les plus résistants et surtout c'est appuyé en arrière et sur les flancs par des nuées d'adversaires, Ait Tserouchen au Nord et à l'Est, Beraber du Tafilalet à l'Ouest. Je crois que c'est le nœud de la situation, l'objectif stratégique, la scène à faire, mais ce ne sera pas une plaisanterie et ce sera un gros effort qu'il faudra préparer avec toute l'ampleur qu'il comporte.

Je n'en ai pas encore étudié les détails ; voici en « gros » comment je l'envisage :

Constitution de deux masses, l'une fournie par Bechar-Ounif (colonel Pierron), l'autre par le Nord (commandant Pein) ; la première d'environ 1 000 hommes, la seconde d'environ 700 hommes.

J'estime approximativement, et c'est naturellement à préciser, que Pein devrait amener cette seconde colonne par la plaine de Tamlelt et Talzaza pour s'y ravitailler, et aussi pour suivre la route la moins dangereuse, afin de ne pas user son effort avant le coup de chien par des affaires de détail avec tout ce qu'il rencontrerait certainement en route s'il piquait droit sur Bou Denib par Anoual et l'oued Halber, pays des plus hostiles et rempli de monde. Cela serait au contraire à régler au retour après s'être solidement installé à Bou Denib ou environs. Du reste, subsidiairement, les groupes hostiles pourraient être observés et contenus par de gros goums Hamyane et Trafis, qui formeraient flanc

garde au Nord. Je crains, en effet, avec l'effervescence générale et la prédication de guerre sainte, qu'au premier déclenchement tout prenne feu.

Enfin il faudra renforcer par l'arrière les postes vidés en partie par les troupes parties en colonnes. Ce qui compliquera, c'est l'extrême étendue du front et l'obligation de se tenir en garde contre de grosses menaces à Beni Abbès, Taghit, etc.

Je ne veux pas faire de tragique et il est possible que ce soit moins sérieux, mais franchement avec les renseignements si concordants sur l'excitation générale, sur les efforts faits pour détacher de nous le plus de gens possible, avec des symptômes aussi nets que l'exode des Doui Menia, il est de toute prudence d'être en mesure de parer à la situation que je vous expose.

Aïn Sefra, le 15 octobre 1906.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

J'arrive moi-même de Bechar et de Kenadza : il y a huit jours que je suis dans la région où j'ai tenu à me rendre compte par moi-même de la situation en causant avec le lieutenant-colonel Pierron, les officiers des Affaires Indigènes et plusieurs indigènes et en recoupant les renseignements des diverses sources.

Or il y a entre eux une concordance absolue, et, très sincèrement, la situation m'apparait comme des plus sérieuses.

Il n'est plus possible de douter qu'il se prépare contre nous à l'issue du Ramadan (mi-novembre) un mouvement général et il y a trop d'ensemble dans les préparatifs, une entente trop certaine entre des groupements jusqu'ici divisés, trop de précision dans le plan d'action pour qu'il n'y ait pas une inspiration d'ordre supérieur, soit qu'elle provienne d'une recrudescence du fanatisme religieux et national, soit qu'elle provienne d'une influence étrangère, soit de l'un et de l'autre.

Tous les renseignements se résument ainsi : ç'a été d'abord le boycottage commercial, puis la mise en demeure faite aux Doui Menia qui ne demandaient et ne demandent encore qu'à vivre en paix avec nous, y trouvant tout profit, d'avoir à quitter le Guir sous peine de voir confisquer leurs propriétés au Tafilalet.

C'a été ensuite un miad officiel parcourant tout le Tafilalet et le pays des Beraber, pour y établir l'accord entre les tribus, y régler les querelles intestines, y déterminer les contingents à fournir, y désigner les chefs, y provoquer des achats de chevaux et d'orge.

Voici maintenant que les choses se corsent et se précisent.

Les sollicitations se multiplient auprès des groupements hésitants : d'après les renseignements de diverses sources, les plus concordants, un miad des Ait Haïber, au Nord et non loin de Bou Denib, vient d'aller faire des démarches auprès de Bou Amama et du Prétendant, ce qui peut ne pas avoir une très grande importance, ces personnages étant fort éloignés et assez occupés de leur côté ; ils paraissent d'ailleurs n'avoir fait que des réponses évasives : par contre, ce qui est beaucoup plus important, ils ont agi fortement auprès des Beni Guil et il se produit chez ceux-ci des mouvements de retrait peu naturels et que ne semblent justifier aucun motif de pâturage, ni aucune de leurs traditions annuelles.

Enfin il ne faut pas négliger non plus l'avis que certains chefs des Oulad Sidi Cheik ne seraient pas insensibles à cette propagande. Il ne faut pas perdre de vue que ceux de ces grands chefs qui ne sont pas au pouvoir et qui jaloussent Si Eddin se montrent volontiers mécontents. Je fais d'ailleurs contrôler ces renseignements avec soin.

Les gens d'Aïn Chaïr sont également l'objet de sollicitations et semblent faire des préparatifs.

D'autre part, tout indique avec précision que l'oasis de Bou Denib sur le haut Guir est désigné comme point de concentration et base de ravitaillement du mouvement, que des approvisionnements commencent à y être réunis et qu'il est déjà gardé d'une manière permanente. Le principal ksar de cette oasis est occupé par les Ait Khebbach qui sont parmi nos adversaires les plus irréductibles.

Il faudrait être volontairement aveugle pour négliger de tels symptômes qui ne se sont pas produits avec cet ensemble et cette importance depuis de longues années, depuis 1881, je crois.

Il est donc tout à fait admissible et même très vraisemblable (à moins qu'un mot d'ordre de Fez ne calme tout à coup cette

agitation, ce qui me paraît à moi des plus improbables) que d'ici quelques semaines nous pouvons avoir sur les bras une ou plusieurs agressions des plus sérieuses.

En 1903, contre Taghit, 6 000 hommes au moins ont été mis en mouvement : or, à ce moment, il n'y avait rien de comparable à l'agitation d'ensemble actuelle et elle n'était pas soutenue par des influences extérieures. Avec le réservoir des populations que nous avons en face de nous au Tafilalet, chez les Beraber, les Beni Guil, nous pouvons sans exagération aucune avoir 20 000 hommes sur les bras.

C'est avec le sentiment le plus profond de ma responsabilité que je donne ces renseignements, car depuis trois ans on ne m'a pas vu pessimiste, ni disposé à grossir les nouvelles en circulation, mais au contraire à les atténuer et à les réduire à leur juste valeur.

Je demande donc d'abord que ces renseignements soient portés en haut lieu.

Mais ce qui importe beaucoup plus, c'est de ne pas se laisser surprendre par les événements et de prendre dès maintenant, pendant qu'il en est temps encore, les mesures préventives indispensables.

Je laisse ici de côté pour le moment, la question d'offensive qui est d'ordre gouvernemental pour n'envisager que la question de défensive, c'est-à-dire l'immunité des postes et des régions qui sont sous mon commandement.

Je rappelle que depuis deux ans, pour obéir à des considérations budgétaires et pour réaliser des économies, les garnisons du Sud ont été réduites au plus strict minimum. Je les ai garanties comme suffisant aux besoins d'une situation normale et les événements l'ont prouvé. Mais elles ne répondent plus du tout, très loin de là, à une situation anormale, ce qui est le cas.

Les postes avancés ont bien chacun leur groupe mobile pour l'action de police journalière, mais ils ne peuvent former une colonne pour une défense active sérieuse, ni pour une contre-attaque, et, en arrière, il n'y a pas une réserve, ni une troupe mobile sérieuse disponible. En temps normal, il n'y avait pas d'inconvénients, puisque ces réserves peuvent être amenées rapidement en chemin de fer, mais j'estime que le moment est venu.

Les postes sont insuffisamment garnis de troupes fixes en cas d'attaque ou même de menaces simultanées ; il faut les renforcer, et j'estime qu'il faut que tout le monde soit en place vers le 10 novembre au plus tard pour parer aux événements.

Si la situation s'aggravait encore ou si le gouvernement prescrivait des mesures offensives vis-à-vis de nos voisins, il y aurait vraisemblablement d'autres renforcements à demander et d'autres mouvements à prescrire. Mais j'estime que ceux que je demande sont indispensables comme mesures préventives, que la situation les commande, pour ne pas se laisser surprendre par les événements et ne pas courir le risque de gros accidents et de surprises irréparables ; l'expérience du passé enseigne avec trop d'évidence que les mouvements indigènes se déchaînent avec une soudaineté imprévue, que les tribus fidèles la veille font volte-face d'une heure à l'autre et que tout le monde sait que la fin du Ramadan, après un mois d'excitation, de fanatisme, et avec des symptômes aussi caractéristiques que ceux qui sont signalés de toutes parts, constitue la période critique entre toutes et la plus favorable aux surprises.

Ces mesures préventives d'ailleurs, si elles ne suffisent pas pour empêcher les agressions de nos adversaires déclarés du Tafilalet et des Beraber, suffiront peut-être pour tenir en respect les tribus intermédiaires qui sont l'objet de leurs sollicitations et pour maintenir dans la fidélité les populations hésitantes. Il me semble que cette simple considération, en réduisant l'extension du péril éventuel, doit peser d'un poids suffisant pour qu'elles soient prises sans hésiter.

Oran, le 18 octobre 1906.

A MA SŒUR. Ta lettre m'a pris hier au passage à Ain Sefra que je ne faisais que traverser, revenant de Bechar et d'au delà pour venir à Oran où me convoquait le gouverneur. J'y suis arrivé ce matin, j'y ai passé la matinée avec le gouverneur, je dîne ce soir avec lui à la Préfecture et demain à l'aube je file sur Berguent où je serai après-demain en chevauchant dur pour y rejoindre le général en chef et causer de nos affaires. Après les heures strictement nécessaires pour cet

entretien, je me rabattrai sur Ain Sefra où je serai dans cinq ou six jours — les déplacements sont longs ici.

La situation s'aggrave sérieusement ; mais le Quai d'Orsay reste convaincu que c'est moi qui exagère et imagine cet incendie pour faire marcher mes troupes. Il se trompe lourdement et il risque d'avoir un réveil désagréable. Je crains les plus grosses difficultés à la fin du Ramadan dans un mois. Le Tafilalet en face de moi est absolument incandescent et tous les indices annoncent une attaque générale. Ils peuvent nous jeter 20 000 à 30 000 hommes dessus, et si j'arrive à en réunir 1 500 à 2 000 au même point, ce sera l'immense maximum. Des à-coups sont donc possibles ; je les crie sur les toits et, en attendant, je viens de demander deux bataillons de renfort et de l'artillerie qu'on m'envoie d'urgence ; je fais mettre tous mes postes en état de défense et j'attends l'orage que j'eusse préféré prévenir en allant occuper à 150 kilomètres en avant un point excellent dont ils font leur base d'approvisionnement, ce qui les eût coupés en deux ; c'était la seule chose à faire, mais le gouvernement n'en veut pas entendre parler de peur de jeter le Maroc dans les bras de l'Allemagne. J'écume, nous sommes sur les dents, je vais bien, mais je sens rudement le manque de la détente d'un mois que je n'ai pu cette année donner à mon cerveau, d'autant plus que je sens que je vais avoir les plus lourdes responsabilités, et que quoi que j'aie dit, si cela tourne mal, c'est moi qui serai le bouc émissaire.

Oran, le 18 octobre.

A C. JONNART. Par votre télégramme du 13 octobre, vous me demandez :

1^o ... « d'examiner avec soin les raisons qui rendraient beaucoup plus difficile une opération sur Bou Denib si nous attendons pour la réaliser qu'une harka y fût réunie »,

2^o ... « de prévoir dès maintenant les mesures que nous prendrions pour éviter d'y prolonger notre séjour au delà du temps très court qui devrait lui être assigné parce qu'il importerait absolument de limiter autant que possible notre présence éventuelle sur ce point ».

Je réponds à ces deux points :

Il faut prendre la question dans son ensemble. Je rapporte de ma tournée aux avant-postes et de l'ensemble des renseignements qui me parviennent de toutes sources, la conviction ferme que l'agitation contre nous au Tafilalet, chez les Beraber, est aussi intense que possible et que les tribus hésitantes, jusqu'ici soumises à notre influence, telles que les Doui Menia et les Beni Guil, sont l'objet de sollicitations pressantes pour se tourner contre nous. J'en ai fait l'objet d'un rapport détaillé au général commandant le 19^e corps d'armée que je vous ai communiqué d'autre part et je ne reviens pas sur les faits que j'y expose. Je l'ai conclu en disant qu'à la fin du Ramadan, c'est-à-dire à la fin de novembre, nous pouvions avoir 20 000 hommes sur les bras, et j'ai demandé les renforts nécessaires pour mettre dès maintenant nos postes à l'abri de toute surprise et pour ne pas être surpris par les événements.

Je tiens ici à être aussi sincère que possible, et je ne veux, sous aucun prétexte, pouvoir être suspecté d'avoir voulu peser sur les décisions du gouvernement en grossissant les faits. Je tiens donc à dire qu'il n'est pas impossible que la grande harka formée par tout l'ensemble de nos adversaires, dont ils font grand bruit, et qui, à leur dire, comprendrait plusieurs dizaines de mille hommes, ne se forme pas. Il est possible que, par suite du défaut d'organisation, de rivalités personnelles, d'hésitation de certaines fractions, au dernier moment elle ne réussisse pas à se constituer. Mais ce que je crois hors de conteste, c'est que, dans ce cas, sous l'influence d'une excitation générale telle qu'il n'y en a pas eu de semblable depuis de nombreuses années, il se produira après le Ramadan, période d'excitation, de fanatisme intense, une série d'attaques partielles sur tout notre front. Ceci ne veut dire nullement que j'exclue la première hypothèse qui, si nos adversaires réussissent à s'organiser comme ils l'essaient, peut parfaitement se réaliser. Je dois dire que je préférerais cette première hypothèse à la seconde, et qu'il vaudrait mieux avoir affaire à une attaque unique, si nombreuse, si supérieure en nombre fût-elle, qu'à une série d'attaques partielles menaçant simultanément tous nos postes, toutes nos lignes de convois, tenant nos troupes sur tous les points dans un état d'alerte perpétuel et énervant et nous forçant à maintenir partout de très gros effectifs.

Jusqu'ici, d'après tous les renseignements, la grande harka unique semble être le premier objet du programme de nos adversaires et son itinéraire paraît parfaitement déterminé par le Haut-Tafilalet, le haut Guir, Bou Denib (où sont déjà concentrés des approvisionnements et où une garde permanente est déjà constituée), le cours du Guir, en ralliant au passage tous les groupes de l'oued Haïber, Talzaza, Bechar.

Quelle que soit celle de ces deux hypothèses qui se réalise, pouvons-nous nous y opposer par une stricte défensive ? Oui, à la rigueur. Je crois, en effet, qu'en renforçant dès maintenant tous nos postes, en les mettant en état de défense, en doublant par une augmentation des effectifs le service de surveillance sur nos lignes de communication, nous sommes en mesure de recevoir les attaques et de les repousser.

Je le dis en toute loyauté, pour ne peser en rien sur les décisions à prendre, mais je ne crois pas que ce soit une bonne solution.

Elle a de graves inconvénients.

Elle enhardit nos adversaires, qui nous savent parfaitement informés de leurs préparatifs, en accédant chez eux la conviction déjà établie que nous sommes paralysés sur place par une volonté supérieure.

Elle ne résout rien, car le fait seul de repousser ces attaques ne rétablira pas notre prestige et ne les empêchera pas de se reproduire indéfiniment.

Elle est très onéreuse, parce qu'elle nous force à maintenir sur un front de 1 200 kilomètres des effectifs considérables, maintenus en état d'alerte perpétuel.

Elle a en un mot tous les inconvénients classiques d'une défensive purement passive.

J'estime au contraire qu'il y a tout avantage, et qu'il n'y a que des avantages, à prévenir l'attaque.

Je crois fermement qu'un coup de vigueur, frappé dès maintenant, pendant cette période si particulièrement favorable du Ramadan, au point opportun, est de nature à arrêter net toute cette agitation, et à l'arrêter de telle façon qu'on ne songe plus à y revenir de longtemps.

Je crois que le point où il faut frapper, c'est Bou Denib, parce que c'est le point désigné par tous les renseignements comme

devant servir à la concentration de l'attaque principale, que des approvisionnements s'y constituent déjà, et parce que c'est en même temps au point de vue politique et militaire un point stratégique de premier ordre, comme je l'ai exposé dans de précédents rapports.

Plus tôt nous irons, rapides et forts, plus l'opération sera facile. Or, maintenant, c'est un point à enlever probablement de vive force, mais plus on attendra, plus il se fortifiera, et plus l'opération deviendra sérieuse. En nous y jetant dès maintenant, nous coupons en deux le champ d'action de nos adversaires, en séparant par un coup de vigueur le Tafilalet du pays des Beraber, d'Aïn Chair et des Beni Guil.

C'est une jolie manœuvre et j'en garantis l'efficacité.

Telles sont les raisons qui militent en faveur d'une action immédiate sur Bou Denib.

Je réponds maintenant au second point, à savoir « la limitation au temps le plus court de notre présence sur ce point ».

Ici il y a eu un malentendu de doctrine complet. Toute mon expérience coloniale, toutes les méthodes dont je me réclame et qui sont ma seule raison d'être ici condamnent d'une manière absolue l'occupation d'un point si on ne doit pas y rester un temps prolongé. Si j'osais, je reporterais à mon article sur « le rôle colonial de l'armée » et à mon livre sur « le Sud de Madagascar » pour en donner la démonstration. L'histoire de cette région en ces dernières années y suffit.

Dans notre marche sur Bou Denib, nous rencontrerons des populations, à El Hadjoui et à Bou Anane sur notre droite, à Saheli sur notre route. Nous chercherons à nous les concilier au passage (et ce n'est pas difficile) réduisant ainsi d'autant les risques de l'opération. Elles nous poseront toutes dès l'abord la même question : « Comptez-vous rester ? si oui, nous marcherons avec vous, si non, nous ne voulons pas être exposés à des représailles, nous compromettre vis-à-vis de nos frères et nous les rejoignons. » Le souvenir de tant de colonnes récentes est là pour leur donner raison. A notre première colonne sur Bechar, Bou Kars et El Hammar, en 1903, où nous n'avons fait qu'aller et revenir, tous les groupes qui nous avaient fait bon accueil, fourni des vivres, des guides, ont été impitoyablement raziés après notre

départ. Quand nous y sommes revenus en 1904, ils ont fait le vide devant nous et il a fallu l'établissement de nos postes, la certitude que notre installation était définitive pour les ramener définitivement, timidement, à grand'peine.

A Bou Denib il en sera de même. Ou bien les ksour seront évacués; on aura fait ce vide devant nous (ce qui est peu probable d'ailleurs) et notre promenade se fera sans aucun résultat efficace; ou bien, après un coup de force, victorieux je n'en doute pas, nous nous replierons. Mais alors dans tout le pays s'établira la légende que nous avons été contraints de nous retirer par la force: notre action se trouvera avoir été absolument inutile et même nuisible, sans compter que tout ce qui nous aura aidé sur notre route sera impitoyablement châtié, le vide se reformera devant nous au plus grand préjudice de notre bonne foi et de notre prestige, et l'état de guerre se reproduira avec la même intensité qu'auparavant.

Si donc nous devons aller à Bou Denib pour ne pas y rester, mieux vaut ne pas y aller.

Mais je crois qu'il y a tout intérêt à y aller, et que nous avons des motifs largement suffisants pour que la diplomatie accepte et fasse reconnaître la nécessité de prendre un gage à l'égard du Tafilalet, et ce gage je ne le vois nulle part mieux que dans l'occupation provisoire (on sait tout ce qu'on peut tirer du mot « provisoire ») de Bou Denib.

Le rezzou de trois cents méharistes, qui est venu il y a deux mois en plein sur notre territoire avec l'assentiment des autorités officielles du Tafilalet, le boycottage commercial prescrit par les autorités même au mépris des accords ne sont pas de simples hypothèses, mais des faits concrets et récents qui ne peuvent pourtant pas rester sans réplique.

Quant à la prédication de la guerre sainte et à la préparation d'une attaque générale contre nous par un miad officiel parcourant le pays, c'est là également un fait qui ne peut plus être mis en doute.

Franchement il me semble qu'il y a là de telles menaces pour notre sécurité, de telles violations de conventions formelles, qu'elles donnent tous les éléments nécessaires pour justifier aux yeux de l'opinion et des puissances la prise d'un gage et l'occupa-

tion sur le flanc du Tafilalet d'un point favorable pouvant peser sérieusement sur cette région.

Ce me semble même un minimum, une mesure d'une extrême modération, qui est en somme infiniment plus une mesure d'ordre préventif pour empêcher la situation actuelle de se prolonger ou de se renouveler, qu'une mesure proprement offensive. Enfin, pour que cette opération réussisse, il faut que jusqu'au dernier moment elle reste aussi secrète que possible. Il y a à cet égard deux moyens de donner le change : d'abord, c'est de profiter de la situation troublée actuelle pour renforcer tous nos postes, comme je le fais en ce moment de façon à amener à pied d'œuvre progressivement, sans à-coup, tous les éléments nécessaires à une colonne éventuelle ; ensuite, c'est de prononcer sur le Sud du Tafilalet vers Gaouz avec les compagnies Sahariennes du Touat et de la Saoura une très forte menace qui, en inquiétant toutes les populations Sud du Tafilalet, les maintiendra sur place et les empêchera de participer au mouvement du Nord. C'est ce qu'on appelle en langage militaire une diversion qu'il faut faire aussi importante, aussi bruyante que possible, afin de dissimuler la véritable action sur l'objectif principal et diminuer la force de résistance de ce dernier.

Oran, le 21 octobre 1906.

A E. ÉTIENNE. Ces jours-ci, j'hésitais à vous ennuyer d'affaires, en raison de la crise ouverte¹. Les dépêches de ce matin laissent entrevoir que tout espoir de vous conserver au ministère de la Guerre n'est pas perdu et qu'en tout cas la crise peut se prolonger assez pour que cette lettre vous trouve encore rue Saint-Dominique.

Mais avec quelle anxiété nous ouvrons chaque matin le journal ! Va-t-on reprendre l'œuvre de désorganisation matérielle et morale de l'armée, sa « terrorisation » à laquelle vous aviez si heureusement mis fin. Je suis convaincu que nos institutions militaires doivent subir des modifications profondes pour se mettre en harmonie avec les conditions nouvelles de la société,

1. La chute du ministère Sarrien, qui devait être remplacé par le ministère Clemenceau, avec le général Picquart comme ministre de la Guerre.

que la mentalité d'une grande partie du commandement doit se modifier du tout au tout à cet égard. *Mais* je crois non moins fermement, et vous le croyez de même, que cela doit se faire avec d'infinis ménagements, en essayant de convaincre les gens avant de les exécuter, en se gardant surtout des procès de tendance et en ne classant pas dès l'abord dans les suspects toute une catégorie de gens sur le simple vu de leur nom, de leur origine, de leurs relations de famille, en évitant à la fois l'*ostracisme* et le *favoritisme*, qui ont été le procédé de vos prédécesseurs immédiats, en n'éccourant pas par la brutalité et la suspicion. Que de gens je connais, prêts à collaborer à tout progrès si on ne les rebute pas !

Ce que vous aviez compris, c'est que l'armée était malade, que la constitution d'un organisme traditionnel comme elle l'est ne subit pas impunément des secousses de plusieurs années aussi graves que l'Affaire Dreyfus, le discrédit du commandement, le régime des fiches, et qu'avant de soumettre cet organisme à l'épreuve d'une nouvelle évolution, de nouvelles secousses, d'un changement de régime presque complet, il fallait d'abord le soigner, panser ses plaies, calmer ses nerfs, le rassurer, le remettre d'aplomb, et qu'ensuite on pouvait repartir, mais encore avec combien de précautions, de douceur, de ménagements, et surtout de ménagements pour les personnes de bonne foi, pour leurs intérêts privés respectables. C'est bien là votre pensée, n'est-ce pas ? et je ne m'illusionne pas en vous prêtant la mienne. Oui, vous avez senti tout ce qu'il y avait dans cette armée de bonne volonté et de bonne foi profondes, qu'elle avait avant tout besoin qu'on l'aimât et vous avez parlé à son cœur, avec votre cœur.

Je veux encore vous parler affaires, afin de vous mettre au courant, si vous restez, de vous permettre de donner d'utiles avis, si vous partez.

Je reviens de Kenadza, Bechar, Berguent, de tout le front. Je suis sincèrement fort inquiet ; à l'issue du Ramadan, cela peut fort mal tourner. Si Tafilalet et Beraber se mettent d'accord et savent exécuter leur programme fort bien conçu, nous serons débordés. Comme vous le savez, j'avais proposé de prendre les devants, de couper court à tout cela très probablement, en allant.

de suite et vivement occuper Bou Denib sur le haut Guir, y mettre de suite la main sur leurs approvisionnements et surtout exécuter ainsi une manœuvre hardie et habile qui coupât en deux nos adversaires, rendit leur concentration impossible, et nous mit en mesure d'opérer éventuellement soit contre le Tafilalet, soit contre les Beraber au Nord. C'était la vraie et seule solution militaire, la solution classique ; vous n'avez qu'à consulter une carte et des spécialistes militaires pour en être convaincu ; c'était aussi la plus efficace et la moins onéreuse.

M. Jonnart en paraît également convaincu, mais m'a dit qu'il n'y avait pas à compter en avoir l'autorisation. Je m'incline naturellement, mais la situation restant ce qu'elle est et ma responsabilité entière, la première chose qui s'impose, c'est de renforcer tous les postes et de se mettre en garde. Je prends de suite ces mesures préventives et je demande des renforts.

Un article paru dans le *Bulletin de l'Afrique française* décrète qu'on « tolérera l'application du droit de suite, mais jamais d'agrandissements territoriaux au Sud qui ne feraient qu'aboutir à l'occupation d'oasis sans valeur ». Or les « oasis peuvent être sans valeur », mais avoir une valeur stratégique qui impose leur occupation comme pivot de manœuvre pour assurer le jeu des forces mobiles de protection. Poursuivre dans le vide, faire du droit de suite à aller et retour, je ne mange pas de ce pain-là, c'est la vieille et stupide méthode, et si l'on m'a envoyé ici, c'est pour appliquer la méthode que j'avais préconisée dans mes écrits et mise en pratique ailleurs. Je sais mon métier ; si les littérateurs coloniaux de chambre le savent mieux que moi, ils n'ont qu'à venir prendre la queue de la poêle.

Oran, le 22 octobre 1906.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Me voilà dans une intéressante période ; cela marchait assez bien, Jonnart voyant fort juste avait à peu près fait admettre à Paris la nécessité de mesures énergiques et *préventives* qui, me semblait-il, eussent coupé net ce mouvement. Mais la crise ministérielle a tout remis en question et je crains d'être forcé de m'en tenir au renforcement de mes postes et à la défen-

sive, que je ferai naturellement la plus active possible ; mais c'est bien sérieux, je ne sais vraiment pas si je ne vais pas avoir sur les bras une véritable inondation de Beraber ; eux et le Tafilalet forment un immense réservoir d'hommes et je puis être débordé. Ma responsabilité est énorme, car il me faut voir avant tout clair dans la situation et cela n'est pas commode ; j'ai à côté de moi deux impressions dominantes et contradictoires : l'une qu'un acte de vigueur préventif couperait court au mouvement ; l'autre qu'il le déclencherait, ferait immédiatement contre nous une union qui est encore incertaine, et déterminerait les hésitants à se rallier à nos adversaires, par solidarité religieuse et nationale. Entre ces deux hypothèses, vous comprenez qu'il y ait de quoi être perplexe. Bref, j'ai encore quelque répit avant de me décider et j'accumule les renseignements.

Je retourne demain à Ain Sefra.

26 octobre 1906.

A C. JONNART. J'apprends à mon retour que les chefs Doui Menia avant de prendre une résolution définitive entre nous et Tafilalet demandent à venir me voir. Ils auraient reçu, paraît-il, la nouvelle que le caïd venu de Fez au Tafilalet, au lieu d'apporter des instructions venant les soutenir contre nous, aurait apporté une lettre du sultan invitant le Tafilalet au calme et à reprendre les relations commerciales. Je vous donne cette nouvelle sous les plus expresses réserves, car elle nous arrive par les voies les plus indirectes, mais si elle se confirmait, elle serait bien intéressante, car elle prouverait que l'action de M. Regnault commence à produire son efficacité.

Je réponds au colonel Pierron de me les amener et s'ils se décident à venir, je ferais tout mon possible tout en restant très ferme sur le principe de nos droits, pour les rassurer sur nos intentions et les convaincre du profit matériel qu'ils ont à rester avec nous.

D'autre part, le renforcement rapide de nos postes et l'annonce de nouveaux renforts éventuels, que je laisse répandre le plus possible dans les milieux indigènes, semblent, d'après mes renseignements, avoir déjà produit un effet calmant sur nos populations et sur les fractions hésitantes.

Je commence notamment à être un peu plus rassuré sur l'attitude que prendraient les Beni Guil. Je tiens à vous donner bien sincèrement ces indices, mais il ne faudrait à aucun prix les exagérer, ni en tirer des conclusions trop optimistes, car ce ne sont que des indices et le fond de la situation reste très sérieux, puisque d'après mes renseignements les préparatifs de harka continuent et que rien ne dénote que les dispositions soient changées au Tafilalet même et surtout chez les Beraber du haut Guir et que la fin du Ramadan se présente toujours comme une période critique. Je continue donc à pousser activement les mesures de défense, à concentrer les moyens dont je dispose sur les points nécessaires et à prescrire aux groupes mobiles un redoublement d'activité dans le rayon d'action des postes avancés qui me paraît le meilleur moyen d'en imposer à nos adversaires. Les deux compagnies destinées à renforcer Taghit et Beni Abbès quittent Ounif le 1^{er} novembre, mais tout en accentuant une attitude très résolue et en prenant toutes les précautions, je saisisrais avec empressement tout moyen politique ou économique pour agir sur les fractions hésitantes et restreindre ainsi le péril, sinon l'écartier. En présence de l'excitation qui m'est signalée dans une partie de la presse, il me paraît utile que ces assurances soient données au gouvernement et surtout que M. Regnault sache que tout sera fait ici pour aider son action et non l'entraver. Il est indispensable par contre qu'il nous télégraphie de son côté tous ses renseignements, notamment sur ce qu'il saurait de l'action du sultan au Tafilalet, afin qu'il y ait concordance d'action complète.

Ain Sefra, le 26 octobre 1906.

J'ai été convoqué par le gouverneur général à Oran et par le général en chef à El Aricha.

J'ai été avisé par le gouverneur que pour le moment, pour des motifs de politique générale, le gouvernement écartait l'idée de toute action offensive préventive. Il redoute, soit qu'elle puisse être interprétée par d'autres puissances comme préparatoire

1. Commandant du cercle de Colomb-Bechar.

d'une extension territoriale, soit qu'elle risque de provoquer de la part de nos adversaires un mouvement général qui semble s'annoncer, mais dont il n'y a encore aucun commencement d'exécution effective. D'autre part, il convient de laisser à notre ministre à Tanger toute sa liberté d'action pour la pression qu'il exerce en ce moment sur le Makhzen et de ne donner aucun prétexte qui puisse être interprété comme anticipant sur les réponses qu'il n'a pas encore reçues. Le gouvernement estime en conséquence qu'il y a lieu de rester jusqu'à nouvel ordre sur la défensive, tout en se mettant en mesure de donner une sévère leçon aux attaques éventuelles et même, si elles se produisent, à occuper les points que les circonstances nous imposeraient.

Avec les renforts maintenus ou amenés, et avec cette artillerie, je serais en mesure de vous constituer, le cas échéant, tous les éléments d'une colonne pouvant opérer contre une attaque ou la prévenir.

Mais pour le moment, comme tous ces éléments pourraient être rapidement concentrés par voie ferrée, je regarde comme inutile de les accumuler à l'avant et j'ai jugé préférable de doubler dans chaque poste (Aïn Sefra, Ounif, Colomb) les unités relevées des unités de relève jusqu'à ce que la situation se dessine. Il y a là une grande simplification pour l'installation des troupes et pour leur ravitaillement.

Dès maintenant, d'après du moins les renseignements qui me parviennent de cette région-ci, l'arrivée de ces renforts et l'annonce d'artillerie est de nature, sinon à intimider nos adversaires proprement dits, du moins à faire réfléchir les tribus hésitantes et à rassurer les populations. Il n'y a pas d'inconvénient, dans ce but, à grossir l'importance des mesures prises et à faire sentir que nous ne nous laisserons pas prendre en défaut, sans toutefois laisser prévoir une attaque, et en rassurant sur nos intentions les gens disposés à revenir à nous. Vous me ferez connaître tout ce que vous recueillerez à cet égard.

Mais je tiens essentiellement à ce que les troupes maintenues sur place ou nouvellement arrivées ne restent pas inutilisées. *Je ne veux pas que le cafard s'y mette.* Elles arrivent comme toujours convaincues qu'elles partent en guerre, il faut au moins leur en laisser une certaine illusion, afin que la dépression ne s'y mette

pas et qu'elles restent dans l'état d'entrain, de gaité, de mordant qui est la première condition pour faire une bonne besogne. Employez donc vos troupes à pied à de petites reconnaissances : la matière n'en manque pas et vous trouverez dans la région de petits objectifs intéressants à leur offrir qui leur donnent la sensation qu'elles ne se promènent pas pour se promener, mais qu'elles ont fait œuvre utile. Tenez-les en haleine. Intéressez les officiers au pays et à la situation dont vous les mettez au courant dans la mesure où vous le pouvez. Ce que je dis là s'applique également bien entendu aux nouvelles compagnies de tirailleurs de Taghit et de Beni Abbès. Ce sont là des facteurs moraux de premier ordre et ils influent d'une manière décisive sur le rendement des troupes le jour où on a à les employer. Il faut que de Beni Abbès à Talzaza tout le monde soit en état de tension électrique.

Vous avez trop l'expérience de ce pays pour ne pas comprendre la portée de ces indications et je compte absolument sur vous pour leur application.

Aïn Sefra, le 29 octobre 1906.

A RENÉ MOULIN. Je viens vous demander un gros service et un gros sacrifice. Ajournez votre article dans le *Correspondant*. Le départ d'Étienne change du tout au tout la situation — je suis *persona fort ingrata* auprès du nouveau ministre et il est probable que je ne pourrai pas tenir le coup et que je serai forcé de m'en aller. En tout cas, j'ai été avisé de *source sûre* que l'on n'admettait pas que je communique quoi que ce soit à qui que ce soit ; il ne faut donc pas qu'on retrouve dans un article trace d'un document quelconque — et rien qui puisse faire supposer qu'il soit fait au moyen de renseignements que j'aie donnés. Or, comme toute votre documentation est bâtie avec ce que je vous ai fourni ici, il est impossible qu'on ne le voie pas, et c'est moi qui écoperai. Le plus grand service qu'on puisse me rendre en ce moment est de ne pas parler de moi — je ne cherche qu'une chose, m'en aller d'ici sans encombre et préparer ma retraite le plus correctement possible, sans donner prise à la moindre incorrection militaire. — *C'est très, très sérieux et je suis très menacé.*

C'est donc tout à fait en invoquant nos bonnes relations d'amitié que je vous demande ce service capital.

Aïn Sefra, le 6 novembre 1906.

A J. CHAILLEY. Merci de votre signe affectueux. Je voudrais vous écrire longuement, je ne le puis, je suis surmené, et pourtant que de choses à vous dire ! je suis bien mécontent de Paris où l'on me donne toute la responsabilité sans me laisser d'initiative et en faisant croire au public, par des déclarations hypocrites et mensongères, qu'on me laisse cette initiative. C'est un vilain jeu, mais de vilaines gens ne peuvent en jouer d'autre. Je resterai ici à mon poste tant qu'il y aura péril, risque à courir, et point d'honneur professionnel à y rester, c'est-à-dire probablement plusieurs mois encore, car la situation ne se résoudra pas avant plusieurs mois ; mais à ce moment ma conscience tranquille et mon devoir rempli, je me réjouis de tirer ma révérence et de rentrer dans la vie privée, soit pour y ranger mes bouquins et mes papiers, soit pour lutter contre la brutale dictature qui s'annonce et que je n'aime pas. Le départ d'Étienne me laisse inconsolable. Je me méfie terriblement de son successeur, non à cause de l'Affaire, mais parce que, le connaissant depuis longtemps, je le crois absolument différent de la silhouette que l'Affaire lui a faite, et je le crois capable de tous les guets-apens et de toutes les trahisures à mon égard, mais je ne me laisserai pas égorger sans crier.

Aïn Sefra, 9 novembre 1906.

A MA SŒUR. Je suis, tu penses bien, débordé ; c'est le plus beau coup de feu que j'aie eu de ma vie, le télégraphe n'arrête ni jour ni nuit, tout le monde est sur le pont, mes troupes prennent en avant leurs emplacements d'attente, et je viens de leur faire la main en faisant faire à un détachement un raid près du Tafilalet qui a parfaitement réussi. Cette fournaille me rend toute ma sève et toutes mes facultés, jamais je ne me suis senti plus en forme ; mais si on m'ennuie je les envoie promener et en faisant un éclat qu'on entendra de

loin ; ma troisième étoile m'indiffère, j'aime mieux en avoir deux avec un peu de gloire que trois ou davantage avec du ramollissement et de l'obscurité.

11 novembre 1906.

A REGNAULT. Je profite de la bonne occasion que vous m'offrez pour vous mettre au courant de la situation actuelle de nos affaires.

Les Doui Menia ne demandent qu'à rester avec nous et la menace seule de voir confisquer leurs propriétés du Tafilalet les en empêche. Si donc la garantie formelle immédiatement sanctionnée par des actes leur était nettement donnée par Moulay Rachid au nom du sultan, la question des Doui Menia serait résolue.

Vous aurez probablement su que des gens du Tafilalet sont venus il y a quelques jours nous enlever des chameaux en plein sur notre territoire, en deçà de Bechar, contre la voie ferrée. C'était vraiment trop fort. Aussi ai-je fait répondre du tac au tac par une poursuite et une représaille qui a, heureusement, parfaitement réussi. Je vous envoie copie du compte rendu que j'en ai fait. Il me revient de tous les milieux indigènes que l'effet produit pour cet acte de vigueur a été excellent.

Il n'en reste pas moins que l'attitude qui nous est imposée, et dont je ne songe pas un instant à discuter la nécessité impérieuse au point de vue de la politique générale, n'est ni reluisante, ni décisive, ni économique.

Elle diffère singulièrement de l'attitude que semblait faire présager votre lettre du 28 août à M. le Ministre des Affaires Étrangères et qui se terminait par le vœu que, lorsque les délais impartis au sultan (22 oct.) seraient expirés, « nous n'affaiblissions pas notre position en nous livrant à des manifestations qui resteraient sans effet et que le Conseil des Ministres voulût bien approuver les projets d'action sur la frontière afin que l'exécution des mesures arrêtées puisse se réaliser sans retard le moment venu. Je sais par M. Jonnart que vous avez fait tous vos efforts pour que cette attitude fût adoptée et que vous avez été le premier à regretter la solution négative à laquelle on s'est arrêté.

C'était précisément en réponse à vos propositions qui m'avaient été officiellement communiquées que j'avais cru devoir proposer qu'après l'expiration des délais on procédât à l'occupation provisoire préventive de Bou Denib.

Je ne m'explique pas encore que cette proposition, si conforme aux suggestions qui m'étaient faites, ait excité une telle émotion. Elle me semblait en absolue conformité avec les propositions qu'on me demandait au sujet des mesures effectives à prendre, et être même un minimum, car, s'il ne s'agissait que d'aller aux Baharia, de se maintenir sur le Guir, c'est-à-dire de rester sur les positions où nos troupes vont journellement, il n'y avait là aucune manifestation d'énergie, et il n'en résultait aucune pression effective pour éclaircir la situation et amener nos adversaires à céder devant nos légitimes exigences. Bou Denib n'est nullement le Tafilalet. En l'occupant provisoirement, nous ne touchions pas à l'intégrité de ce district, mais nous pressions sérieusement sur lui..., nous coupions ses communications avec les autres foyers d'agitation, Beraber, Aïn Chair et Figuig, et nous étions en mesure de lui dicter nos conditions.

Je suis absolument certain d'après les renseignements les plus sûrs que cette mesure n'aurait nullement provoqué un soulèvement général et que, bien au contraire, par son contraste avec notre longanimité et notre passivité de trop longue date, elle eût donné la douche nécessaire et mis un terme immédiat à l'effervescence. J'affirme que l'effet local eût été radical. Quoi qu'il en soit la cause est entendue, il n'y a plus à y revenir pour le moment, et la question est réglée, mais je crois qu'elle est mal réglée.

Je ne vois pas, en effet, très bien comment nous en sortirons. La question va fuser. En présence de nos postes renforcés, il est vraisemblable que la grande harka annoncée ne se mobilisera pas, mais, par contre, nous allons être assaillis pendant des mois par une série de djiouch et de petites harkas incessantes qui tiendront nos troupes en perpétuelle alerte et nous forceront à maintenir ici pendant une durée indéterminée des effectifs considérables et onéreux. D'autre part la cloison étanche, que j'aurais absolument désiré faire tomber, n'en subsistera pas moins, plus étanche encore ; le boycottage commercial ne fait que s'accen-

tuer. Or, vraiment, après cette période de deux années où notre voie ferrée drainait de plus en plus le trafic du Tafilalet et en arrivait à « payer », c'est-à-dire à justifier, à couvrir les dépenses qu'elle avait coûtées, et, après avoir été construite comme une simple ligne stratégique en arrivait à devenir une bonne affaire commerciale, un tel résultat est profondément regrettable. Il n'y aura de véritable détente que le jour où ce boycottage prendra fin et où les relations normales de bon voisinage seront rétablies. Ce résultat se produira-t-il par ce seul fait d'une action verbale du sultan auprès des autorités du Tafilalet, sans une pression effective de notre part, telle qu'elle eût résulté d'une occupation provisoire de Bou Denib ? Je voudrais l'espérer, et je m'empresserais d'accueillir le moindre symptôme, mais je reste fort sceptique en m'inspirant du passage même de votre lettre du 28 août où vous dites qu'« il est probable que le sultan blâmera la conduite des pachas du Tafilalet et qu'il nous donnera des assurances de bonne volonté, mais sans les notifier effectivement ni à ses agents, ni aux tribus intéressées ».

Je tiens, enfin, à vous dire un mot de la campagne de presse dont on s'est vivement ému à Paris. Je décline d'abord toute responsabilité à ce sujet, je tiens à le dire bien haut et je serais heureux que vous le disiez bien haut autour de vous. Il est facile d'en déterminer les origines. M. Jonnart à la veille de son départ m'avait demandé par télégramme un résumé de la situation. Je le lui ai donné très franchement. Il l'a communiqué au ministère et au gouvernement et dès le lendemain le ministère de la Guerre a donné à la presse un communiqué officieux des points principaux. C'est sur ce communiqué auquel je suis parfaitement étranger que la presse parisienne est partie en guerre. Il faudrait ne pas connaître les habitudes de la presse pour s'étonner qu'elle ait manqué une si belle occasion d'allécher les lecteurs et de s'offrir des manchettes tapageuses. J'étais à ce moment à Oran et à El Aricha et, en voyant dans les journaux locaux la « Revue de la Presse », j'ai si bien senti le danger que d'Oran, avec l'approbation de M. Jonnart qui s'y trouvait, j'ai envoyé spontanément au ministre de la Guerre le télégramme dont je vous envoie ci-joint copie afin de remettre les choses au point en même temps que je donnais à l'*Écho d'Oran* la note calmante que

je vous envoie également ci-joint. Le ministère de la Guerre et le ministère des Affaires Étrangères se sont vivement émus de deux articles parus dans le *Journal* et dont le second donnait une « interview » de moi. Or le premier article du *Journal*, où il était question de Bou Denib, avait été télégraphié par M. Jacques Dhur, son correspondant, alors en tournée dans le Sud-Oranais, tandis que j'étais à El Aricha, c'est-à-dire à 400 kilomètres de là. Il n'avait eu de communications avec personne de mon entourage et son information provenait de racontars de cafés. J'en avais également senti si bien le péril qu'à mon retour à Ain Sefra j'avais cru devoir recevoir M. Jacques Dhur pour lui donner la note la plus calmante en le priant de ne pas me mettre en cause. C'est malgré ma demande formelle qu'il a donné à cette information la forme d'une « interview » à mon grand mécontentement. Toute mon intervention personnelle a donc consisté à doucher cette excitation absolument intempes- tive et je tiens formellement à être mis hors de cause et à ne pas être rendu responsable de toutes les fantaisies qu'ont publiées, publient, ou publieront les reporters nombreux qui circulent actuellement sans que mes officiers ni moi les voyions.

Je crois que non seulement mon passé et les doctrines dont je m'inspire, mais encore la façon dont j'accueille, encourage et provoque les moindres avances pacifiques telles que celles des Doui Menia, ainsi que l'action calmante que je viens d'exercer sur les Beni Guil très travaillés, offrent des garanties suffisantes pour qu'on ne me suspecte pas de chercher à provoquer des affaires pour pêcher en eau trouble. Je compte beaucoup sur votre loyauté pour m'aider à détruire définitivement cette légende. Franchement, si j'avais voulu profiter de la situation pour me faire un piédestal militaire, je n'avais qu'à ne pas signaler avec tant d'insistance le danger en temps opportun, à ne pas demander de renforts et à laisser la harka se former et venir.

11 novembre 1906.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

Un contre-djich a été effectué par les troupes mobiles du poste de Colomb du 28 octobre au 8 novembre, à la suite du vol

de 24 chameaux effectué le 28 octobre sur notre territoire au point dit Tagnana, par un parti d'Oulad Djerir dissidents, à 30 kilomètres au Nord-Est de Bechar, non loin de la voie ferrée, c'est-à-dire en plein dans l'intérieur de nos lignes.

Ces chameaux qui étaient tranquillement au pâturage sous la garde de deux jeunes bergers, dans une région où la sécurité était habituelle, appartenaient aux soldats sahariens de la compagnie de Colomb. Le chef de la bande d'Oulad Djerir était El Aroussi, brigand bien connu, qui, au mois de juillet de l'année dernière, avait dirigé l'attaque contre les cavaliers faisant le courrier de Taghit à Bechar, où nous avons perdu 4 cavaliers de la compagnie Saharienne. Cette fois, en enlevant les chameaux, le 28, dans l'après-midi, il avait emmené également les deux jeunes bergers, et c'est en les relâchant près de Kenadza qu'il se nomma à eux, en les chargeant « de dire aux Français que c'était lui, El Aroussi, qui avait fait le coup ».

Le vol fut connu le 29 à 8 heures 30 du matin, les propriétaires des chameaux, inquiets de n'avoir pas vu rentrer leurs bêtes la veille au soir, étant allés au pâturage, l'ayant trouvé vide, et ayant vu les traces se dirigeant vers l'Ouest.

L'attentat commis avec une telle audace, sur notre ligne de communications, ne pouvait rester impuni.

Il fallait avant tout préciser la direction ; le lieutenant-colonel Pierron, commandant supérieur du cercle de Colomb envoyait un faisceau de patrouilles, de façon à recouper tous les itinéraires de retraite possibles.

La première prêle, 50 Sahariens sous les ordres du lieutenant Rousseau, partait avec trois jours de vivres à 9 heures 15 (45 minutes après la nouvelle reçue) et à 10 heures 30 elle recouvrait les traces à 10 kilomètres à l'Est de Bechar, traces se dirigeant vers le Sud-Ouest. Le lieutenant Rousseau prenait immédiatement la piste à bonne allure. Il rejoignait vers midi le déta-

chement du lieutenant Husson (20 cavaliers) qui avait été dirigé d'emblée sur le Sud-Ouest. Ces deux détachements continuant la poursuite sans arrêt, toujours dans la direction du Sud-Ouest obliquant de plus en plus vers l'Ouest, arrivaient le même jour, 29 octobre, à 9 heures du soir à Aïn Mennouna et à minuit, à 8 kilomètres en deçà du Guir. En ce point la difficulté du terrain et l'obscurité de la nuit faisaient déclarer aux guides qu'ils ne pouvaient continuer à suivre les traces et qu'il fallait s'arrêter jusqu'au petit jour.

Pendant ce temps, à Colomb, le lieutenant-colonel Pierron, qui avait reçu à 11 heures du matin du lieutenant Rousseau les premiers renseignements précis sur la direction des traces, prescrivait des mesures spéciales au chef du contre-djich, capitaine Descoins du 2^e spahis, qui se résumaient ainsi :

En raison des circonstances, la poursuite devrait être menée à fond, pour qu'à aucun prix l'agression ne restât impunie.

Or le premier échelon de poursuite (lieutenant Rousseau et lieutenant Husson avec 70 cavaliers) parti dès la première nouvelle, extrêmement léger, ne pouvait forcément s'engager dans la Hammada qui sépare le Guir du Tafilalet, s'il n'avait atteint le djich auparavant. En effet, une fois sur la Hammada, où il y a 80 kilomètres sans eau, le djich ne pouvait plus être atteint avant la lisière du Tafilalet, et le premier détachement de poursuite ne pouvait l'y suivre, d'abord faute de vivres, puis parce qu'il eût été souverainement imprudent de se lancer aussi loin avec un détachement aussi léger.

Le lieutenant-colonel Pierron envisagea donc immédiatement l'organisation de la poursuite en 3 échelons :

Le 1^{er} échelon, formé par le détachement de Sahariens déjà parti, appuyé par le groupe franc de 50 tirailleurs (lieutenant Thiriet) parti dès 9 heures 1/2 du matin.

Le 2^e échelon, constitué en cavalerie, pouvant partir presque immédiatement, pour aller appuyer le 1^{er} et lui porter un premier jour de ravitaillement, lui permettant d'attendre sur place. L'échelon comprenait 3 pelotons du 4^e escadron du 2^e spahis (78 sabres), commandés par le capitaine Descoins commandant l'escadron. Cet officier, par son ancienneté, devait prendre le

commandement du contre-djich. Il partait le même jour, 29, à 4 heures de l'après-midi.

Le 3^e échelon, constitué en infanterie allégée portant un ravitaillement suffisant pour assurer à la cavalerie un appui et un repli. Il comprenait 170 légionnaires des 22^e compagnie du 1^{er} étranger et 23^e compagnie du 2^e étranger, sous le commandement du capitaine Duriez, commandant la 22^e compagnie. Il était accompagné du capitaine Doury, commandant la compagnie Saharienne, amenant le complément de son effectif disponible. Cet officier très au courant du pays, très connu des troupes et des indigènes, avait pour mission spéciale de seconder le capitaine Descoins récemment arrivé et de lui apporter le concours de son expérience. Cet échelon auquel il fallait le temps pour constituer son convoi (161 chameaux) partait le 30 à 6 heures du matin.

Le lieutenant-colonel Pierron avait remis au capitaine Descoins, à son départ, les instructions jointes à son rapport. Ces instructions déterminaient nettement le rôle de chaque échelon. Elles indiquaient avec précision le but à atteindre et les limites dont il ne fallait à aucun prix s'écarter, pour concilier à la fois l'obligation d'infliger une représaille immédiate à l'agression que nous venions de subir, la stricte observation des instructions données par le gouvernement au sujet de la prudence à garder à l'égard du Tafilalet et aussi la nécessité de ne pas se laisser entraîner dans une aventure. Je ne saurais trop en louer la sagesse et la clarté ainsi que la façon judicieuse avec laquelle l'opération était conçue et le rôle de chaque échelon indiqué.

Nous avons laissé le 1^{er} échelon (lieutenant Rousseau) le 29 à minuit à 8 kilomètres en deçà du Guir, 60 kilomètres de Bechar. Le 30 au petit jour, il repartait. Le 30 à 9 heures 1/2 du matin, il arrivait à Tiberbatine, lisière orientale de la Hammada, dernier point d'eau sur ce versant ; il continuait sa marche jusqu'à midi, pénétrait de 35 kilomètres sur la Hammada, et s'arrêtait en un point où le djich avait fait son premier repas avec ses prises. Cet officier, en 26 heures, sur un terrain souvent très difficile, suivant des traces, avait effectué un parcours de 140 kilomètres. A ce moment, ne pouvant plus espérer atteindre le djich même, il se repliait sur le point d'eau de Tiberbatine, conformé-

ment aux instructions verbales que lui avait données le lieutenant-colonel Pierron au départ.

Les 2^e et 3^e échelons exécutaient leur mouvement conformément aux instructions indiquées plus haut.

Le 2^e échelon, commandé par le capitaine Descoins, arrivait au point d'eau de Tiberbatine le 31 au soir. Il y bivouaquait et y passait avec le 1^{er} échelon la journée du 1^{er} novembre, en attendant l'arrivée du 3^e échelon qui arrivait le 2 à 5 heures du soir.

Tous les éléments de poursuite étaient alors ravitaillés. La *troupe de repli* était en place, gardant le point d'eau et le convoi dans une bonne position militaire, et assurant la retraite par l'occupation de la crête Est de la Hammada.

La marche reprenait le 3 novembre à 7 heures du matin sur les traces des chameaux enlevés qu'elle suivait exactement.

Le détachement de poursuite était constitué par toute la cavalerie, spahis et Sahariens, et par le groupe franc de tirailleurs qui devait servir de *troupe d'appui*.

A 4 heures du soir, le détachement s'arrêtait à l'Est de la lisière de la Hammada, afin de ne pas être en vue en arrivant sur la crête, et d'en reconnaître auparavant le débouché dans les plaines. Cette reconnaissance se faisait de nuit conformément aux ordres du capitaine Descoins et était exécutée par des patrouilles à pied dirigées par le lieutenant Rousseau, qui déterminaient les pistes descendant de la Hammada tandis que le maréchal des logis Aïssa poussait à 18 kilomètres jusqu'au point d'eau de Talghemt pour en reconnaître l'emplacement exact et l'état.

Le capitaine Descoins recevait le renseignement à minuit et reprenait sa marche jusqu'au point d'eau de Talghemt, où il arrivait le 4 novembre à 2 heures du matin.

Il laissait sous les ordres du lieutenant Thiriet le groupe franc de tirailleurs, qui s'établissait dans une bonne position militaire gardant le point d'eau et la ligne de retraite.

Il en repartait à 8 heures du matin avec toute la cavalerie, précédé d'un détachement léger sous les ordres du lieutenant Rousseau comprenant 60 Sahariens et 20 spahis avec le lieutenant Bonamy. Le détachement se jetait sur les traces des chameaux enlevés, relevés pendant la nuit par une patrouille

de 3 Sahariens volontaires qui était rentrée à Talghemt à 6 h. 30 du matin.

Les traces amenaient le détachement dans un campement où elles s'arrêtaient. Il n'y avait donc plus de doute que le djich y eût reçu l'hospitalité et stationné. En même temps des troupeaux étaient signalés dans diverses directions. Le lieutenant Rousseau et le lieutenant Bonamy s'y portaient pour les razzier, en demandant à être appuyés. Bien que recus à coups de fusil par les gens qui les gardaient, ils ramenaient 70 chameaux, ainsi que 400 à 500 chèvres et moutons, qui étaient laissés sur place, tandis que les chameaux étaient enlevés. Pendant ce temps les femmes du douar, interrogées, confirmaient que le douar, qui était aux Aït Khebbach, avait accueilli les Oulad Djerir, nos agresseurs, mais que ceux-ci avaient décampé la veille pour gagner l'Ouest du Tafilalet.

L'opération était exécutée et le but atteint. Il s'agissait maintenant de revenir au plus vite avec les prises et de franchir sans encombre : d'abord le défilé continu de 40 kilomètres jusqu'à la crête de la Hammada puis les 80 kilomètres de Hammada pour rejoindre Tiberbatine.

C'était la première partie qui était de beaucoup la plus délicate. La région où la razzia s'était faite était semée de douars, dont les hommes avaient commencé à apparaître et à tirer des coups de fusil pendant la razzia. Déjà ils étaient signalés les uns à cheval, les autres à pied, gagnant les flancs du détachement et menaçant d'occuper en arrière les débouchés des défilés.

Le capitaine Descoins prit les dispositions les plus heureuses pour la retraite, poussant en avant les prises pour leur faire gagner, en toute hâte, les débouchés, envoyant le lieutenant Raho, avec son peloton de spahis, au galop, occuper, d'avance, le col de la Hammada et rallier les tirailleurs au passage ; il couvrait la retraite avec le gros de la cavalerie, couvert lui-même par l'arrière-garde du lieutenant Husson, cette marche, sur une quinzaine de kilomètres, se faisant le plus souvent sous le feu des adversaires postés sur les crêtes ; une partie de l'escadron, sous les ordres du capitaine en second Mascarel et du lieutenant Lechlech mettait pied à terre pour riposter au feu.

A la tombée de la nuit, le détachement tout entier et les prises

étaient rassemblés sur la crête de la Hammada à travers laquelle il reprenait une marche rapide. Au cours d'une halte à 1 heure du matin, on relâchait un jeune berger enlevé avec les chameaux, auquel on remettait une lettre, dont la traduction est ci-jointe, adressée au douar des Ait Khebbach pour bien préciser que la razzia avait été faite en représaille de leur complicité avec les Oulad Djerir, et leur signifier qu'ils n'avaient qu'à en rendre ceux-ci responsables.

Le détachement ralliait Tiberbatine le 5 à 8 heures du matin, ayant accompli en 49 heures 250 kilomètres pour le gros du détachement, bien davantage pour les patrouilles et 166 kilomètres pour le groupe franc des tirailleurs. On peut dire sans exagération de cette dernière troupe, qu'elle a accompli un véritable tour de force. Il est superflu d'insister sur la nouvelle preuve qu'elle vient de donner de l'effort qu'on peut demander à ces formations spéciales de tirailleurs allégés, entraînés, bien commandés, et de l'efficacité de leur concours comme troupes d'appui dans les opérations de cet ordre. Quant à la cavalerie qui a ramené tous ses chevaux en bon état, malgré deux marches de nuit, dans un terrain inconnu, difficile et dans une situation pleine de périls, elle a donné un magnifique effort.

Le 5 novembre, le détachement ayant rallié à Tiberbatine le détachement de légion, la troupe de repli, s'y reposait et reprenait le 6 sa marche de retour, pour être le 8 à Bechar.

Conclusions. — Le résultat est excellent. C'est la première fois que nos troupes vont à cette distance infliger un châtement immédiat à une agression commise sur notre territoire. De nombreuses agressions précédentes étaient restées impunies et nos adversaires du Tafilalet s'accoutumaient à venir piller chez nous en considérant les abords de leur territoire comme intangibles. Il a fallu l'autorisation donnée par l'autorité supérieure de châtier désormais toute agression, mais aussi et surtout l'état d'entraînement et d'endurance auquel sont arrivées les troupes mobiles de Colomb et l'esprit d'initiative que le lieutenant-colonel Pierron a su donner à chacun, pour arriver à ce résultat.

L'opération était des plus délicates. D'une part, la répression s'imposait sous peine de voir se renouveler sans répit des agressions aussi audacieuses. D'autre part, il importait de se main-

tenir strictement dans les limites de la poursuite du djich, et de ne pas se laisser entraîner dans une opération accessoire qui eût pu être interprétée comme une provocation à l'adresse du Tafilalet et amener dans les circonstances présentes de graves complications. Il n'était pas moins essentiel que l'opération réussit, et qu'un échec ne nous acculât pas à la double alternative de le subir sans réponse au grand préjudice de notre prestige et de notre sécurité, ou bien d'y répondre par des représailles qui eussent pu nous entraîner très loin. Aussi puis-je avouer que ce n'est pas sans une véritable anxiété que j'attendais l'issue de l'opération. Mais, en examinant les détails, on doit reconnaître qu'elle offre un véritable modèle de conception, de préparation et d'exécution où toutes les précautions que la prudence commandait ont été alliées à la vigueur et à la rapidité, conditions essentielles du succès. Elle a donné pleine confiance à nos troupes et à nos indigènes. L'effet sur nos adversaires n'a pas été moins heureux, car d'après les derniers renseignements parvenus à Bechar, quelques heures après, un grand nombre de cavaliers se réunissaient pour poursuivre notre détachement qu'ils ne pouvaient atteindre et, d'autre part, les Ait Kebbach razzies, reconnaissant implicitement le principe de responsabilité collective qui est de règle chez les indigènes, au lieu de s'en prendre à nous, auraient déjà mis en demeure les Oulad Djerir de leur restituer les chameaux enlevés.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1906.

AU GÉNÉRAL
SERVIÈRES.

Notre ministre à Tanger n'a reçu qu'une réponse évasive du ministre des Affaires Étrangères chérifien Ben Sliman à nos réclamations relatives à l'agitation du Tafilalet. Ben Sliman indiquait dans sa réponse que « des instructions catégoriques adressées à Moulay Rachid dans le sens de l'apaisement auraient déjà amélioré la situation ». Le télégramme se termine ainsi : « Le Conseil des Ministres estime qu'aucune action offensive ne doit être dirigée sur des territoires marocains, mais que toutes les mesures doivent être immédiatement prises pour assurer la sécurité de

notre frontière et infliger un châtimeut exemplaire aux bandes qui viendraient nous attaquer. »

Le second de ces télégrammes écarte, comme l'avait déjà fait une lettre précédente des Affaires Étrangères du 17 octobre, l'occupation préventive de Bou Denib que j'avais proposée, en se basant sur l'effet salulaire déjà produit par le renforcement de nos postes. Il ajoute : « Cependant si le général Lyautey estimait que ces mesures sont insuffisantes pour assurer une défense vigoureuse de notre frontière, je vous prie de l'inviter à saisir d'urgence le gouvernement de propositions précises. »

Enfin ce télégramme rappelle le programme dont la réalisation est dès maintenant autorisée, à savoir :

- 1° occupation provisoire des Baharia ;
- 2° interdiction de l'accès du Guir aux dissidents ;
- 3° reconnaissances sur la rive droite du Guir mais dans le seul but d'éclairer les abords de nos postes, et sans aller jusqu'à entrer en contact avec le Tafilalet ;
- 4° action purement défensive sur notre frontière, mais suffisamment puissante pour répondre d'une façon exemplaire à toute agression ;
- 5° en cas d'attaque imminente, autorisation de dissiper les rassemblements mais sans aller jusqu'à Bou Denib et sans occupation, même provisoire, de points situés au delà de la rive droite du Guir.

En ce qui concerne *Bou Denib*, les raisons impératives de politique générale qui en interdisent l'occupation préventive coupent court à toute discussion et il n'y a plus à envisager cette éventualité. Mais je tiens à déclarer qu'*au point de vue local* elle n'aurait vraisemblablement pas eu pour conséquence de susciter un soulèvement général contre nous, comme le prévoit le télégramme de M. le ministre des Affaires Étrangères. Je ne me suis permis de proposer une telle mesure, et je demande qu'on en ait la certitude, qu'après m'être assuré, au moyen de renseignements puisés aux sources les plus sûres, qu'une telle conséquence n'était pas à craindre et qu'au contraire, en mettant la main sans délai sur ce point important, en séparant ainsi les deux groupes principaux de nos adversaires, Tafilalet et Beraber, on arrêtait net les menaces d'agression et on pesait sur le Tafilalet, sans toutefois y être,

d'une façon assez efficace pour l'amener à nous donner satisfaction sur les points économiques et politiques qui font l'objet de nos réclamations. Cela était et c'est encore ma conviction. Ceci n'est nullement pour rouvrir la question d'occupation de Bou Denib qui est définitivement écartée, c'est bien entendu, mais pour donner à l'autorité supérieure l'assurance formelle que, lorsque je propose une mesure, j'en ai pesé toutes les conséquences locales et que rien n'est plus éloigné de ma pensée et de ma manière de faire que de provoquer des hostilités pour avoir le mérite de les réprimer.

A. — *Mesures militaires prises.*

Ceci posé, et les prescriptions formelles du gouvernement étant de se tenir sur la défensive, voici les mesures prises jusqu'ici.

Les postes les plus exposés à une surprise étant les postes avancés, Beni Abbès, Taghit et Talzaza, les précautions suivantes y ont été prises :

Beni Abbès. La garnison fixe y était d'un peloton de 100 tirailleurs dont 50 hommes de groupe franc entraînés à marcher avec la compagnie Saharienne. Il y a été envoyé une des compagnies de tirailleurs de renfort à 200 fusils qui y sera le 13 novembre et assurera la garnison fixe du poste, laissant la compagnie Saharienne et le groupe franc disponibles pour l'action mobile. Un détachement de 40 légionnaires y arrivera à la même date pour l'achèvement rapide de la nouvelle redoute juxtaposée au bureau arabe afin d'unifier la défense jusqu'ici divisée entre deux ouvrages distants de 1 500 mètres.

Taghit. La garnison y était d'un peloton de 80 tirailleurs. Il y a été envoyé une des compagnies de tirailleurs de renfort à 200 fusils qui y est arrivée le 7 novembre et assurera la garnison fixe du poste. Le capitaine d'artillerie Pujos, stagiaire à mon état-major, a été y étudier sur place les moyens de mettre en meilleur état de défense ce poste si défectueux et m'en a transmis des propositions que j'ai approuvées pour exécution : aménagement du fortin de l'éperon pour l'emploi de l'artillerie tenant sous son feu la dune et le plateau ; réseau continu de fil de fer enveloppant la redoute, le fortin et la communication entre ce

dernier et le puits fortifié ; dispositions accessoires. Ces travaux sont en cours d'exécution.

Talzaza. Un peloton de légion de 110 fusils y a été envoyé d'Aïn Sefra, de manière à laisser disponibles les tirailleurs qui l'occupaient. Moyennant quelques travaux supplémentaires qui sont en cours, le réduit est dans les meilleures conditions de défense comme périmètre et comme vues, à condition d'en dégager les abords de constructions provisoires et sans valeur qui s'y étaient peu à peu élevées. On les démolit. On fortifie la source placée au pied du poste qu'on y relie par un chemin couvert. On établit un fort réseau de fil de fer autour du poste ; une équipe est dressée au service des pièces de 5 pour lesquelles des plates-formes ont été aménagées et qui ont fait leur tir d'essai sous la direction du capitaine Pujos. Un détachement de spahis et de Sahariens en assure l'action mobile.

Je pense que dans quelques jours ces trois postes seront à l'abri de toute insulte.

En ce qui concerne la répartition des troupes, voici les mesures prises.

En première ligne :

Le point qui s'impose comme emplacement d'une colonne soit de protection, soit de contre-attaque, composée à la fois d'éléments solides et légers, et prête à se porter selon les circonstances, soit au Nord sur le haut Guir, soit à l'Ouest dans la direction du Tafilalet, soit au Sud, vers le bas Guir, c'est *Colomb*.

J'y concentre 3 compagnies de tirailleurs du bataillon du Sud, l'une, la 23^e, qui occupait précédemment Beni Abbès-Taghit, rendue disponible par l'arrivée des nouvelles compagnies de renfort, la seconde, la 22^e, qui occupait précédemment Talzaza, relevée par la légion. La troisième, la 24^e, envoyée de Beni Ounif. Elles y seront toutes trois rendues le 15 novembre.

Il s'y trouve déjà deux compagnies de légion, l'une ancienne, maintenue, l'autre de relève. Cela fait 5 compagnies d'infanterie à pied.

Comme éléments mobiles : la 24^e compagnie montée du 1^{er} étranger, la compagnie Saharienne, le 4^e escadron du 2^e spahis, le 5^e escadron du 1^{er} spahis ; ce dernier venant de Beni Ounif

où il a été relevé par le 3^e escadron du 1^{er} spahis arrivé le 8 novembre par voie ferrée.

Comme artillerie, la batterie formée par la section de montagne et par la section de fortune, mise sur pied mobile, toutes deux commandées par le capitaine d'artillerie Bourgerie, venu d'Oran, qui, sitôt que j'aurai reçu les éléments complémentaires en personnel, en matériel et en mulets que j'ai demandés, formeront une batterie de campagne utilisable.

Le lieutenant-colonel Pierron a ainsi, dès maintenant, sous la main un groupe d'action constitué pourvu de tous ses organes.

En seconde ligne :

A *Beni Ounif*. La garnison fixe y est assurée par la 15^e compagnie de tirailleurs, un peloton de la 1^{re} compagnie du 2^e étranger, deux sections de discipline, et une compagnie du bataillon d'Afrique.

Il s'y trouve en outre comme éléments disponibles deux compagnies de légion, une ancienne, maintenue, l'autre de relève, deux compagnies de tirailleurs du bataillon de renfort (les deux autres sont à Taghit et Beni Abbès), le 4^e escadron du 1^{er} spahis, une section de montagne (arrivée de Constantine le 30 octobre).

Le lieutenant-colonel Pilot, qui commande les troupes à Beni Ounif, dispose donc, comme colonne de réserve pour se porter au secours d'un poste menacé et protéger les communications, de 4 compagnies d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie.

B. — *Mesures politiques prises.*

Doui Menia. J'ai rendu compte précédemment du pacte conclu avec les Doui Menia qui semble devoir les neutraliser jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire nous garantir dans une certaine mesure au Sud, sur notre flanc gauche, mais à une *condition absolue*, c'est que notre diplomatie obtienne du Makhzen la parole ferme et précise qui garantisse leurs propriétés au Tafilalet. Si cette assurance ne leur est pas garantie officiellement à bref délai par Moulay Rachid, il n'y aura rien de fait et ils reprendront leur exode. J'ai fait tout ce que j'ai pu de mon

côté, je leur ai engagé la parole de la France que la pression la plus active serait exercée dans ce sens; j'ai été jusqu'à l'extrême limite des concessions; je ne puis en faire davantage; c'est aux autorités chérifiennes qu'il appartient maintenant d'agir sous la pression de notre diplomatie. *Je ne saurais trop insister sur ce point essentiel.*

Beni Guil. Aussitôt que j'ai été informé des suggestions auxquelles ils étaient en butte et des flottements qui étaient constatés dans leurs dispositions, j'ai fait agir sur eux par le commandant Pein. Il s'y est employé très habilement et très énergiquement. Dès maintenant ils ont cessé tout déplacement suspect, ont repris leur attitude antérieure et je regarde jusqu'à nouvel ordre toute appréhension comme dissipée de ce côté, ce qui assure notre flanc droit.

Par contre, au Tafilalet et chez les Beraber, rien, absolument rien, n'indique jusqu'ici que leurs dispositions à notre égard se soient modifiées ainsi qu'il ressort de la dernière feuille de renseignements que je vous envoie. — Il n'y a aucune atténuation dans les préparatifs de harka, ni dans l'effervescence. Bou Denib est toujours indiqué comme le point de concentration et il serait absolument inconsideré de ne pas se tenir sur ses gardes, c'est à quoi j'espère avoir pourvu par les mesures militaires indiquées plus haut.

C. — *Observations que suggèrent les télégrammes du ministère des Affaires Étrangères.*

Le télégramme notifié le 28 octobre dit que « les instructions catégoriques adressées à Moulay Rachid dans le sens de l'apaisement auraient déjà amélioré la situation ». Je n'en ai jusqu'ici aucun indice. Les préparatifs de harka continuent. Aucune parole rassurante n'est arrivée aux Doui Menia concernant leurs biens; enfin et surtout le boycottage commercial persiste, plus rigoureux que jamais. Je ne demande qu'à croire aux intentions favorables des autorités chérifiennes signalées par le ministre des Affaires Étrangères, mais il faudrait les voir se traduire par un signe palpable quelconque. Tout ce qui se dira à cet égard à Paris, à Tanger ou à Fez, ce ne seront que des paroles.

C'est ici seulement qu'elles apparaîtront en actes. Il faudrait de toute nécessité, pour envisager un commencement de détente, qu'il arrivât aux Doui Menia, aux commerçants indigènes de Bechar et de Figuig une parole ferme de Moulay Rachid ou des Chorfas. Je l'attends encore. Je n'ai encore vu jusqu'ici que le rezzou parti du Tafilalet qui est venu enlever nos chameaux sur notre territoire à 20 kilomètres en deçà de Bechar et que le rezzou parti également du Tafilalet qui est signalé marchant sur le Touat. Comme manifestation de détente c'est insuffisant.

Dans le programme que trace le ministre des Affaires Étrangères, il autorise les reconnaissances sur la rive droite du Guir, mais sans aller jusqu'à entrer en contact avec le Tafilalet.

J'entends bien qu'il ne s'agit ici que des reconnaissances de surveillance destinées à éclairer nos postes, car, s'il s'agit de reconnaissances ayant pour objet de châtier une agression, leur action ne peut être limitée ; ce n'est pas dans la Hammada déserte, sans points d'eau, qu'elles rencontreront l'adversaire, mais par application du droit de *suite* elles le *suivront* là où les traces les mèneront, c'est-à-dire au point de départ de l'agresseur ; or ce point de départ sera forcément, soit un point quelconque du Tafilalet, soit un ksar du haut Guir. C'est ainsi que le capitaine Descoins, dans sa vigoureuse poursuite de la dernière agression faite sur notre territoire, a été amené jusqu'à la lisière du Tafilalet. La phrase du télégramme ministériel « infliger un châtiment exemplaire aux bandes qui viendraient nous attaquer » ne peut avoir un autre sens. Les gens du Tafilalet ne viendront pas nous livrer de bataille rangée dans la Hammada. On n'inflige de châtiment exemplaire aux gens qu'en allant les chercher là où ils sont. On ne poursuit pas dans le vide. Toute autre interprétation nous acculerait à une impossibilité. Je pense qu'il ne peut y avoir de malentendu à cet égard.

D. — *Application du programme tracé par le ministre.*

1^o *Occupation provisoire des Baharia.* Ceci est un sérieux point acquis. Ce n'est pas qu'elle doive être, à mon sens, envisagée à date fixe. Aujourd'hui notamment elle serait inopportune. Les Doui Menia y sont, se remettent en confiance et ce

n'est pas le moment de les effrayer. Si leurs dispositions changent, ou bien si, menacés par les gens du Tafilalet, ils demandent notre protection, ce sera le moment d'y aller et j'irai sans autres ordres.

2^o *Interdiction de l'accès du Guir aux dissidents.* Ceci peut et doit s'appliquer dès maintenant. Sans faire encore d'occupation aux Baharia, les reconnaissances vont y aller, s'assurer que les Doui Menia observent le pacte et empêcher les dissidents de se mêler à eux.

3^o Enfin, en ce qui concerne les reconnaissances sur la rive droite du Guir et l'action à exercer pour répondre à toute agression, j'ai dit plus haut comment il me semblait qu'on devait les pratiquer.

Pour terminer, je réponds à la demande du ministre des Affaires Étrangères : « Cependant si le général Lyautey estimait que ces mesures sont insuffisantes pour assurer une défense vigoureuse de notre frontière, je vous prie de l'inviter à saisir d'urgence le gouvernement de propositions précises. » Vous estimerez, mon général, que, du moment qu'il s'agit de *défensive*, on ne saurait faire de propositions plus précises. On ne peut en faire de telles que lorsqu'il s'agit de mesures préventives, c'est-à-dire de mesures d'offensive. La défensive, c'est la défensive avec tous ses inconvénients. Sa première conséquence, c'est d'être forcément fonction des intentions de l'adversaire. Je ferai tout ce que je pourrai pour être renseigné, mais je ne pourrai prendre d'autres dispositions que lorsque ces initiatives se dessineront.

En attendant, puisque pour des raisons de politique générale la défensive nous est strictement imposée, je ne vois pas qu'on puisse envisager d'autres mesures que celles énumérées plus haut, à savoir :

1^o mise en état de défense des postes avancés renforcés avec des effectifs suffisants ;

2^o colonne mobile toute constituée à Colomb en première ligne, pour se porter au-devant d'une attaque ou pour opérer une contre-attaque ;

3^o colonne de réserve à Beni Ounif en seconde ligne pour appuyer la première, ou porter secours à un poste menacé, ou protéger les lignes de communication et les ravitaillements ;

4^o répondre du tac au tac à toute agression de détail avec les éléments légers, comme il vient d'être fait par la reconnaissance du capitaine Descoins.

Je vous serais très reconnaissant, mon Général, de vouloir bien m'adresser vos observations sur ce qui précède, me faire connaître les points sur lesquels vous approuveriez mes propositions et ceux sur lesquels vous jugerez qu'elles doivent être modifiées.

Je me permettrai de faire remarquer en terminant que la solution qu'on a cru devoir adopter et dont je vais essayer de tirer tout le parti possible aura comme résultat de maintenir pendant de longs mois sur ces confins un renforcement de troupes et par suite d'approvisionnements et de matériel ainsi qu'un état d'alerte qui seront fort onéreux, tandis que la solution qui aurait consisté à exercer immédiatement une pression vigoureuse et rapide aurait éclairci à bref délai la situation et permis de revenir beaucoup plus vite à l'état normal. Elle paraissait, d'ailleurs, le plus conforme aux premières communications de M. Regnault et du ministre des Affaires Étrangères qui faisaient prévoir qu'à l'expiration des délais impartis au sultan nous prendrions nous-mêmes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre sur nos confins.

Avec la solution purement défensive actuellement adoptée, l'éclaircissement défensif de la situation dépend en somme du bon vouloir des autorités chérifiennes sur lesquelles les ultimatus verbaux sans sanctions me semblent n'avoir qu'une influence très limitée. Cela peut donc durer très longtemps. Du moment que la politique générale impose cette solution, il n'y a évidemment qu'à s'incliner, mais je crois néanmoins devoir attirer l'attention de l'autorité supérieure sur ce point de vue.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1906.

A JONNART. Je crois qu'à Paris on s'est beaucoup exagéré la portée des mesures préventives que je suggérais en allant d'avance m'installer sur le haut Guir, seule manière efficace de peser sur le Tafilalet sans y être, et j'ai l'impression que l'Allemagne n'aurait pu s'émouvoir d'une mesure de police aussi conforme aux nécessités locales et surtout je suis convaincu que loin de déchaîner l'explosion générale, cet acte

rapide et vigoureux en aurait imposé aux Beraber et au Tafilalet, dont l'attitude et les provocations résultent surtout de notre longanimité et de notre passivité.

Mais la question est entendue et il n'y a pas à y revenir. Comme je suis avant tout solutionniste, il n'y a plus qu'à voir quel est le meilleur parti à tirer de la situation actuelle et du programme limité qui nous est tracé. Or elle peut ne pas être mauvaise si on joue très serré.

1^o Le contre-djich du début de novembre, dirigé par le capitaine Descoins, a été une affaire des plus heureuses ; c'était risqué et je vous avoue maintenant que j'ai passé par des heures angoissées, mais cela ne pouvait mieux réussir. Le coup est bien rendu, les gens d'en face l'ont bien senti et le retentissement est considérable chez les indigènes. Si Moulay m'en a apporté les échos les plus intéressants.

2^o En balance avec ce coup de vigueur, la solution « provisoire » de l'affaire des Doui Menia s'est présentée de la façon la plus opportune, en faisant ressortir d'une façon éclatante le double caractère de notre méthode : « paix aux hommes de bonne volonté, répression impitoyable des autres ». Malheureusement je crains que cette convocation, dont je vous ai prévenu, des Doui Menia par Moulay Rachid et le caïd du sultan ne viennent embrouiller les choses. Je n'ose espérer qu'ils apportent réellement les paroles pacificatrices, si simples pourtant, puisqu'elles se réduisent à un seul point : la garantie de la propriété des Doui Menia au Tafilalet, moyennant quoi la question serait résolue. Enfin cela va être intéressant à observer et très symptomatique de ce qu'aura réellement et pratiquement produit à Fez l'action de notre diplomatie.

3^o Toutes nos troupes sont actuellement en place, prêtes à la riposte, et mes postes parés. J'en viens, j'y retourne. Tout cela a bonne allure et inspire confiance.

4^o Par contre il ne faut pas s'imaginer qu'au Tafilalet même et sur le haut Guir il y ait la moindre détente. *Les chiens aboient toujours aussi fort : mordront-ils ? That is the question.* Je ne serais pas fâché que, du moins, ils essaient de mordre pour avoir l'occasion de leur donner une bonne leçon ; je pense superflu de vous affirmer que je ne ferai rien pour la faire naître.

Mais maintenant que nous nous sommes mis en garde, sur toute la ligne, que nous avons pris une attitude résolue, dont tout le monde a l'impression, que nous avons débuté par un coup réussi avec la reconnaissance Descoins, c'est le moment de *faire de la politique*, et je tends mes ficelles.

La grosse affaire serait de pouvoir arriver à causer avec le Tafilalet, mais jusqu'ici je n'ai pu y réussir.

La situation actuelle, en effet, nous garantit à peu près contre les accidents, mais en somme elle est négative, et elle est onéreuse en raison des renforcements de troupes qu'elle nécessite. Parce que le Tafilalet avec son réservoir d'hommes est en ébullition et nous menace, doubler les postes, tenir tout le monde en état d'alerte, c'est un moyen d'éviter des Taghit et des Moungar, mais ce n'est pas une solution. Le mal est au Tafilalet lui-même, et tant qu'on n'y aura pas un point d'appui, ce sera toujours à recommencer. Il m'a été impossible de créer ce point d'appui jusqu'ici, comme j'y ai réussi au contraire chez les Beni Guil et chez Bou Amama. Mais je vais de nouveau m'y employer activement et rien ne me découragera. Il y a d'abord à voir si nous ne pourrions arriver à trouver quelques intermédiaires chez les Doui Menia, au cas où nous réussirions à les fixer sur le Guir. Je crois que la zaouia de Kenadza ne nous donnera rien de sérieux ; les marabouts sont trop mous et à double face.

Mais j'ai fait agir Si Moulay et voici 3 mois qu'il me travaille une importante fraction de Beraber, les *Aït Atta* qui gravitent entre Kasbah el Makhzen, sur la Moulouya, et l'oued Haïber et parmi lesquels il a des adhérents. Il m'annonce qu'ils vont venir me voir en miad pour causer et s'entendre. Si cela se réalise, cela pourra être très amusant, car ce serait la première porte ouverte à une conversation avec les Beraber.

Bref, il va y avoir là un double jeu de forces et de politique des plus passionnants à suivre et auquel je vais me donner tout entier ; je me sens absolument en forme en ce moment, maître de mon échiquier et de mon personnel ; tous me donnent leur maximum de confiance et d'entrain, nous pouvons donc faire de la très bonne besogne malgré les inconvénients de l'attitude par trop strictement défensive qui nous est imposée.

Berri Abbès, le 24 novembre 1906.

A MA SŒUR. Je suis dans mon Extrême-Sud, devant le plus merveilleux paysage de couleurs, de palmiers, de dunes, mais sans avoir le temps d'en jouir, harcelé que je suis de télégrammes, d'ordres à donner, de rapports à faire. Je crois que nous avons, par le renforcement rapide de nos postes, paré à la grosse attaque et qu'elle ne se produira pas ; ils n'oseront pas se frotter en masse à de telles forces, mais l'hostilité n'en finit pas pour cela et se traduit en multiples attaques de détail qui nous harcèlent et me forcent à maintenir toutes mes troupes en alerte et à être moi-même sur un qui-vive perpétuel. C'est la fournaise sans relâche, mais je me porte admirablement et je puise mes forces dans cette action sans trêve elle-même jusqu'au jour où cela cassera.

On vient de me surprendre et de me massacrer, il y a huit jours, une patrouille de cinq méharistes sur la route même où je suis passé ; en arrivant il y a trois jours, j'ai lancé une reconnaissance de 200 méharistes avec un canon et 100 tirailleurs à la poursuite de ces bandits, et rien n'était superbe à voir comme ces 200 *Sarrazins* sur leurs mehara, tout empanachés, partant pour la guerre. Comme le poste est exposé, je l'ai fait remettre en état de défense. Je repars demain, je couche à Igli, après-demain 25 à Zaouia Tahtania, le 27 je m'arrête à Taghit, le 28 je repars pour camper dans le désert à un point d'eau quelconque sous la protection de mon escadron de spahis, le 29 au soir j'arriverai à Bechar, où je trouverai notre nouveau consul à Oudjda, M. Destailleurs, qui vient pour prendre langue et pour que nous nous concertions ; c'est la première fois que le Quai d'Orsay me fait l'honneur de m'adresser un de ses agents. Le 30 je pense rester à Bechar pour y travailler et rentrer à Ain Sefra le 1^{er} ou le 2.

C'est dans l'ermitage du Père de Foucauld que j'ai été aujourd'hui évoquer nos douloureux anniversaires.

Beni Abbès, le 24 novembre 1906.

A MAX LECLERC. C'est à mon poste le plus extrême que je reçois votre bonne lettre du 11. Je suis sur une corde raide. Je crois que, grâce au renforcement rapide de mes postes et aux concentrations de troupes que j'ai faites aux points nécessaires, la grosse attaque en formation ne se produira pas, mais se diffusera en agressions de détail, bien fatigantes et énervantes, car elles tiennent tout le monde en alerte et me forcent à un qui-vive perpétuel. Comme vous le dites, l'accord complet avec Alger et Tanger facilite la tâche, mais, par contre, depuis le départ d'Étienne, je sens le terrain moins solide à Paris.

Aïn Sefra, décembre 1906.

A S. PICHON¹. Je viens de lire dans l'*Officiel* le compte rendu de la séance de la Chambre du 6 décembre et je vous demande de m'excuser si je ne puis résister au désir de vous exprimer toute ma gratitude pour le témoignage personnel de confiance dont vous m'avez honoré.

Ce témoignage donné du haut de la tribune française par le ministre qualifié pour parler au nom du gouvernement m'est d'autant plus précieux que j'avais été, je vous l'avoue, fort ému par les bruits qui m'étaient revenus le mois dernier de divers milieux parlementaires. Je savais que ma bonne foi y avait été nettement mise en cause, que j'avais été suspecté d'avoir, dans je ne sais quel intérêt personnel, forgé de toutes pièces l'agitation que je signalais sur nos confins, et d'avoir provoqué la campagne de presse qui s'est produite à ce sujet. Votre haut témoignage a fait justice de ces « potins » absolument injurieux pour moi et j'en éprouve un grand soulagement.

Vous saviez mieux que personne, en effet, par les rapports de vos agents de Fez, que l'agitation au Tafilalet n'était que trop réelle et que j'obéissais à la prudence la plus élémentaire en demandant des renforcements d'effectifs qui ont fait réflé-

1. Ministre des Affaires Étrangères.

chir nos adversaires. Si je m'étais laissé influencer par l'intérêt personnel et par des suggestions batailleuses, et si j'avais eu l'arrière-pensée de provoquer un incident, je n'aurais eu qu'à laisser venir les événements pour me donner le mérite de les réprimer, au lieu de crier casse-cou.

Vous saviez également que dès que j'ai eu l'écho de la campagne de presse engagée, j'en ai senti le péril et que j'ai tout fait pour mettre le gouvernement en mesure de la calmer et de remettre les choses au point.

Il ne m'appartient pas de louer votre discours ; permettez-moi cependant, Monsieur le Ministre, de vous dire quelle satisfaction nous ont apportée, à nous qui sommes aux prises avec des difficultés quotidiennes, vos déclarations si nettes au sujet de la frontière algéro-marocaine. Vous avez donné une publicité bien opportune aux arrangements pris à ce sujet établissant toute notre liberté d'action de police à l'égard des tribus marocaines « en contact habituel avec les tribus algériennes » et vis-à-vis desquelles le sultan est impuissant dans la pratique. En somme, vous avez dit clairement que si, pour des raisons supérieures de politique générale, nous restions en ce moment en deçà de nos droits, cette attitude n'était que conditionnelle et provisoire et que notre droit restait entier ; j'estime que l'affirmation formelle de ce principe est plus importante que son application immédiate. Mais comme vous l'avez dit, il ne faudrait pas que nos agresseurs « abusent par trop de la patience que nous nous sommes imposés vis-à-vis d'eux ». Or sur place, vous vous rendriez compte qu'ils en abusent, et je crois que, tout en restant dans la limite la plus stricte et la plus restreinte même de nos droits, discrètement, et sous la réserve d'une entente étroite avec la légation de Tanger, nous pourrions et nous devrions être moins timides dans la répression. Nous y trouverions rapidement, soyez-en assuré, une sérieuse économie de forces et de dépenses. Mais ce point de vue m'entraînerait au delà du développement que je peux donner à cette lettre déjà trop longue. Je serais toutefois bien heureux, si, appelé un jour à Paris, je pouvais avoir l'honneur de vous le développer.

Du reste je viens d'avoir ici pendant 15 jours votre consul à Oudjda, M. Destailleurs, qui, s'étant rendu compte sur place de

la situation, sera en mesure de vous renseigner ainsi que M. Regnault, votre ministre à Tanger.

7 décembre 1906.

A LA COMTESSE
MÉLANIE DE POURTALÈS.

Je reçois de Strasbourg, de M. Doumer, une lettre qui évoque votre souvenir et me reporte aux trop rares heures où ma vie errante m'apporte l'heureuse fortune de vous rencontrer. Et je pense à l'accueil inoubliable que vous faisiez le printemps dernier, chez Mme Jean de Castellane, à mes histoires de bivouacs algériens. Aussi ne puis-je résister au désir, un peu prétentieux — mais votre indulgence m'excusera — de vous envoyer deux petits cahiers. L'un qui est le récit de cette belle chevauchée de mes jeunes officiers qui fit vibrer votre cœur de vaillante Française ; l'autre qui est la reproduction de cinq de mes lettres de l'an passé à ma sœur, lui racontant une de mes tournées.

Vous y serez indulgente. Vous y verrez seulement que par ici, loin des misères métropolitaines, il y a encore une génération qui croit aux nobles choses que vous avez connues et aimées dans les temps glorieux. Vous y verrez surtout qu'il y a quelqu'un qui est si heureux de saisir cette occasion de mettre à vos pieds l'hommage de son plus respectueux et profond dévouement.

27 décembre 1906.

A LA COMTESSE
JEAN DE CASTELLANE.

Je viens de traverser une quinzaine terrible et ce n'est pas fini. L'effervescence est de plus en plus grande en face de moi, les attaques de plus en plus nombreuses et le comique est de ne pas l'avouer, de le nier et d'envoyer à Paris des dépêches optimistes. Mes rapports sont étouffés ou dénaturés, mais je suis forcé de recevoir l'arme au pied toutes ces agressions ou de ne les confier qu'en sourdine et sans l'avouer. De sorte que je ne puis même pas faire récompenser les officiers et les troupes qui donnent constamment un tel effort, puisque officiellement, ils ne marchent pas. — Comme je le leur dis, il

faut qu'ils se résignent pendant cette mauvaise passe à travailler « à l'œil ». — Heureusement qu'ils sont assez dévoués et assez désintéressés pour en être capables. — Mais c'est abominable.

Ma nomination à Oran¹ n'est qu'une façade — le ministre l'a subie de mauvaise grâce et il me suscite pour l'inauguration de mon service de telles difficultés de détail que, cette fois, c'est pour tout de bon que j'envisage ma retraite. — Je pars pour Alger demain et si Jonnart ne revient, ne réussit pas à remettre les choses au point, je suis résolu cette fois à demander ma mise à la retraite plutôt que de me laisser mettre dans un guépier avec les plus lourdes responsabilités sans les moyens nécessaires. — Vous me reverrez donc peut-être dans quelques semaines, redevenu civil. — Ce n'est pas sans une profonde angoisse que je ferai un tel saut dans l'inconnu et je ferai tout pour l'éviter, sauf de compromettre mon intégrité morale. — Picquart est très hostile à tout ce qui se fait ici, — choses et gens. —

Je suis trop loin, je ne suis plus au courant de rien et je compte sur vous pour m'y mettre un peu. — Dites-moi un peu les dessous — que veut l'Allemagne ? Le Maroc n'est-il qu'un levier pour obtenir de grosses concessions en Orient ? Que devient Doumer ? Je crois Étienne perdu comme action efficace. Ah ! quand pourrai-je un peu causer tranquillement dans votre intime home ? Quelle détente ce serait !

Je vais surveiller l'arrivée à Beni Abbès de l'envoi fait par la Société de Secours aux blessés au Maroc.

Ain Sefra, le 28 décembre 1906.

A RENÉ MOULIN. Il y a en ce moment et dans les milieux les plus prépondérants une campagne formidable contre moi. La guigne a été la chute d'Étienne survenant juste à ce moment. Nous y avons tous été englobés. J'ai été nettement accusé de fomenter, de *payer* la campagne de presse (faudrait-il que je fusse riche !), de fomenter ici tous les troubles et les incidents et c'est pourquoi, à ce moment,

1. Par décision ministérielle du 9 décembre 1906, le général Lyautey avait été nommé au commandement de la division d'Oran.

j'ai adjuré mes amis, à commencer par vous, de ne plus prononcer mon nom — mais ce n'est pas fini.

Le général Picquart a *subi* ma désignation pour Oran, mais de mauvaise grâce, en l'entourant de restrictions telles qu'encore aujourd'hui je ne sais si je vais pouvoir l'accepter — je pars pour Alger et si le gouverneur ne réussit pas à remettre les choses au point, *je demanderai ma retraite*. C'est un gros et dur sacrifice, mais tout vaut mieux que de rester dans un guépier au risque d'y compromettre mon honorabilité, ma dignité, mon intégrité. Le régime nouveau ne me dit rien qui vaille, c'est celui de la fêrule, de la suspicion et de la délation — et après la si grande confiance que, depuis cinq ans, j'ai trouvée chez tous mes ministres, cela me change par trop. Vous me retrouverez donc peut-être dans quelques semaines à Paris, redevenu civil — et libre — et alors nous ferons toutes les campagnes que nous voudrons et il y en a de belles à faire — quel gâchis, quelle tristesse, quelle honte !

Dès maintenant d'ailleurs, je sais que je ne suis plus qu'un « suspect » pour la rue Saint-Dominique, suspect comme colonial, comme ami d'Étienne, comme homme d'action.

Aln Sefra, le 28 décembre 1906.

AU VICOMTE
E.-M. DE VOGÜÉ.

Vous pensez si de tout cœur je me suis associé à la douleur que vous apporte la mort de Brunetière. Je sais tout ce qu'il vous était ; je l'ai mal connu. J'avais pour lui l'admiration et la haute estime qu'imposaient la noblesse de sa vie et son talent, et aussi la gratitude pour l'accueil qu'il avait fait au capitaine inconnu lui apportant un article sur le « Rôle social de l'officier » ; je lui dois tout ce que je puis avoir de petite notoriété, je le dois à vous d'abord, qui m'avez pris par la main et m'avez ouvert sa porte. La chaude amitié que vous lui portiez et tout ce que vous m'en disiez m'avait révélé tout ce qu'il y avait de tendre humanité dans cet homme. Mais vous, ce n'est à travers personne que je vous aime, et votre chaude et vigilante affection est l'honneur de ma vie ; elle sera peut-être prochainement ma meilleure consolation. Mes plus sûrs et calmes collaborateurs pensent eux aussi que l'heure du départ peut être très

proche. Ma désignation intérimaire pour Oran a été imposée par Jonnart et, mettons si vous voulez, l'opinion, mais elle a été subie de mauvaise grâce au ministère et, déjà, toutes les propositions que Jonnart et moi avons faites d'accord pour l'organisation de mon service sont écartées de la façon la plus désobligeante. On me refuse ce que jamais je n'aurais pu prévoir et ce qui est contraire à tous les précédents, d'emmener avec moi mes officiers d'ici, ceux en qui j'ai une confiance absolue, et qui sont accoutumés à ma méthode de travail, et l'on veut m'imposer ceux qui sont à Oran.



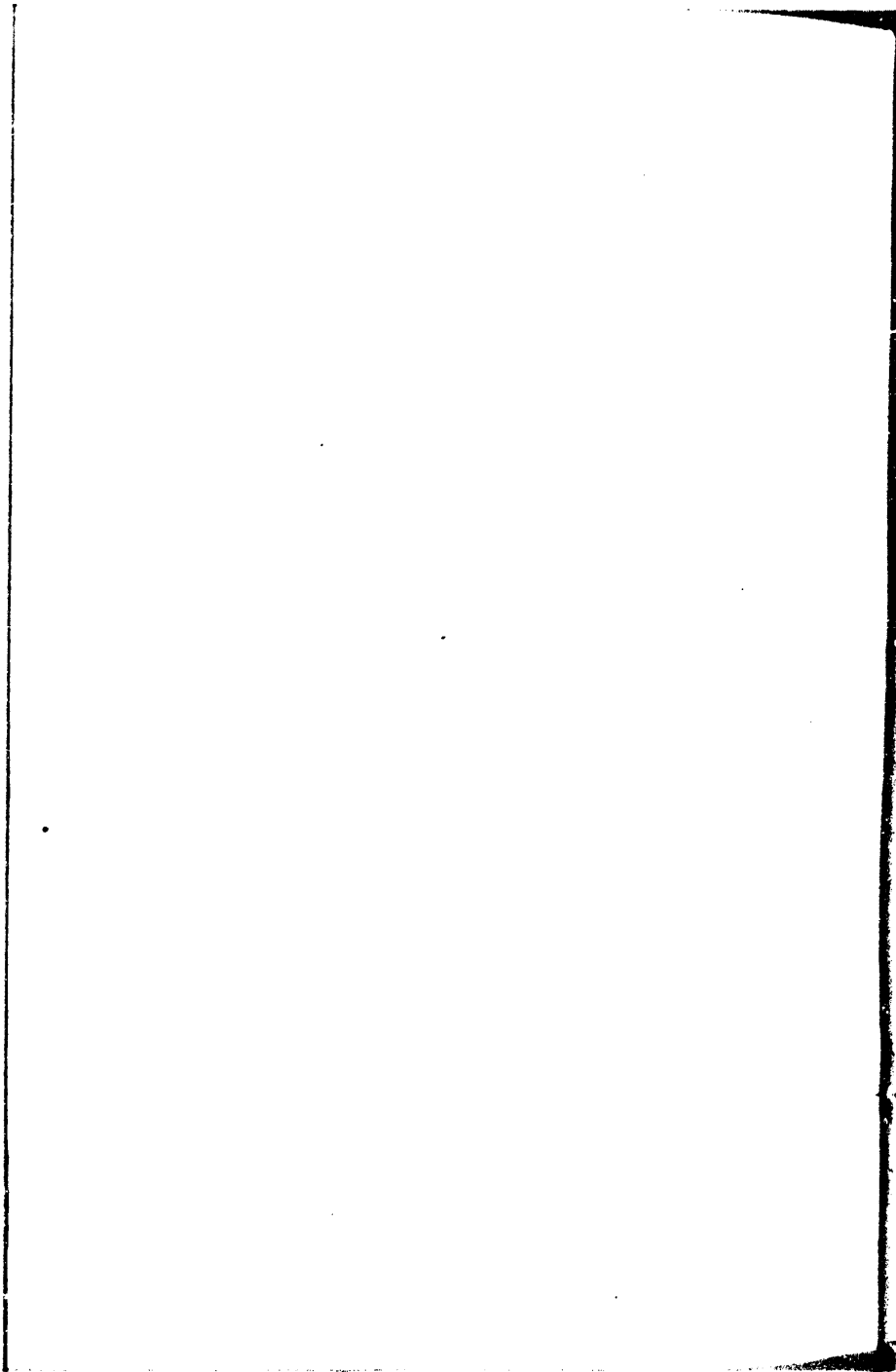


TABLE DES MATIÈRES

FRONTISPICE : LE GÉNÉRAL LYAUTÉY A AIN SEFRA
(photographie hors texte)

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Prise de commandement (octobre 1903-juin 1904)	5
<p>L'arrivée à Ain Sefra, 5. — Le général Lyautey demande et obtient l'autonomie de sa subdivision, 9. — Colonnes au Sud du Maroc : vers Bechar, vers les massifs montagneux au Nord du chemin de fer en construction et vers Forthassa Gharbia, à l'Ouest, 38. — Organisation des forces mobiles et action politique, 46.</p>	
CHAPITRE II. — L'affaire de Berguent (juin-septembre 1904)	75
<p>Protection de la zone Nord de la frontière algéro-marocaine, 75. — Occupation de Ras el Ain, 76. — Ordre d'évacuation par le gouvernement, 81. — Demande de mise en disponibilité, 83. — Le général obtient le maintien du poste de Berguent, 95.</p>	
CHAPITRE III. — Incidents à la frontière et à la Chambre (octobre 1904-janvier 1905)	121
<p>Inondation d'Ain Sefra, 121. — Visite de Jonnart et interpellation de Jaurès à la Chambre, 122. — Reconnaissances des groupes de Berguent et de Forthassa Gharbia,</p>	



138. — Contre-rezzou au Sud-Ouest d'Aïn Sefra, 147. — Combat de Garet Douifa, 153.

CHAPITRE IV. — Prolongation et protection du chemin de fer de Beni Ounif à Bèchar (janvier-juin 1905) . . . 163

Sur les chantiers du chemin de fer, 167. — Création du poste de l'oued Talzaza en direction d'Aïn Chair, 168. — Tournées dans le Sahara, 171, et dans le cercle de Géryville, 194. — Projet de prolongation du chemin de fer sur le Tafilalet, 212.

CHAPITRE V. — Sur le glacié de la Moulouya (juillet 1905-février 1906) 219

Projet de police algéro-marocaine, 221. — Inauguration du chemin de fer, 229. — L'affaire de l'oued Nesly, 236.

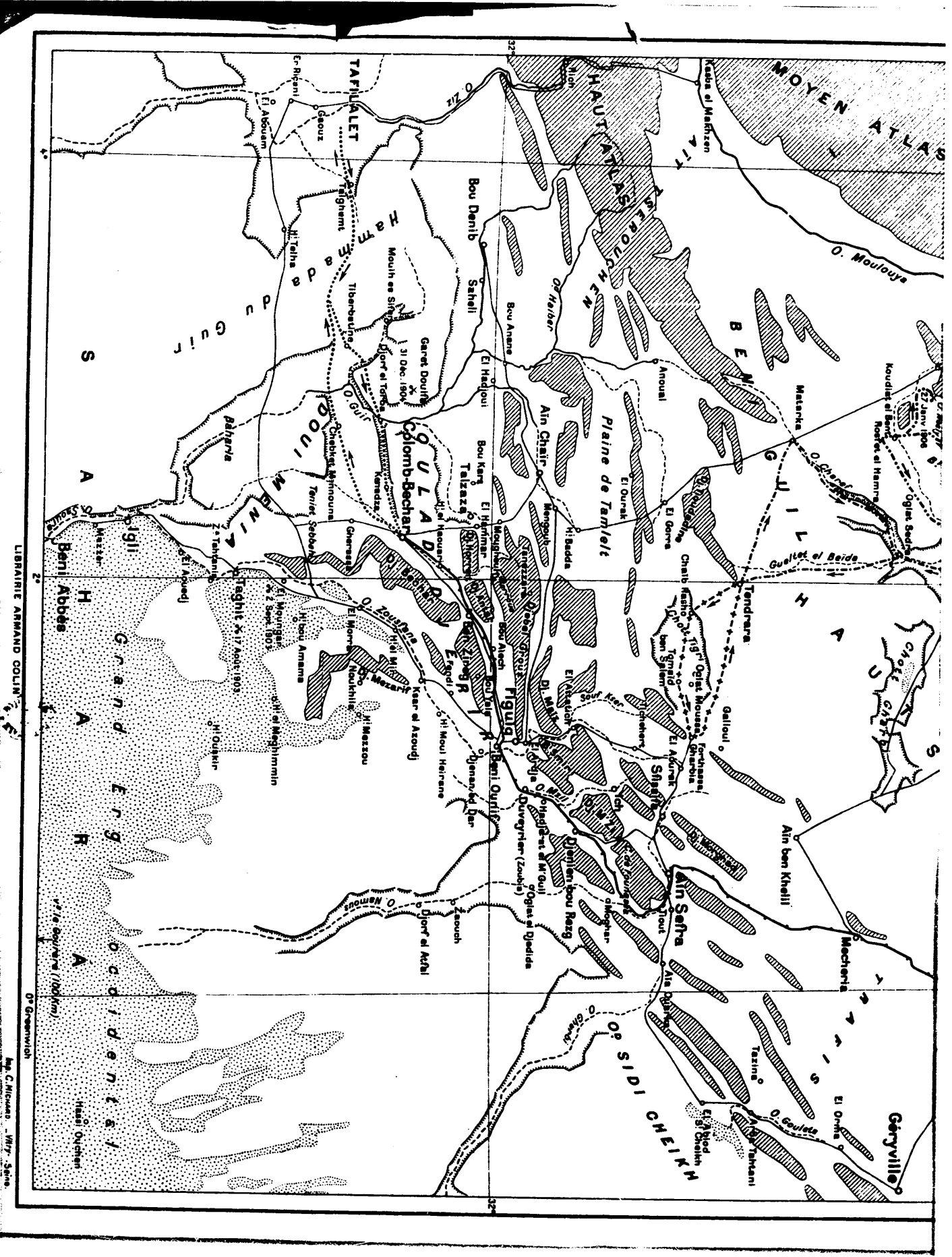
CHAPITRE VI. — Les répercussions de la Conférence d'Algésiras (février-juillet 1906) 249

L'attitude de l'Allemagne et les indigènes, 249. — Les événements de France, 256. — Soumission des Beni Guil dissidents, 272. — Organisation militaire des confins de l'Algérie et du Maroc, 282.

CHAPITRE VII. — Les harkas du Tafilalet menacent tout le front (juillet-décembre 1906) 289

Effervescence au Tafilalet, 289. — Djich d'Oulad Djerir et contre-djich victorieux, 324. — Mesures de protection à la frontière, 330. — Le général Lyautey est nommé au commandement de la division d'Oran, 345.

CARTE HORS TEXTE : LES CONFINS ALGÉRO-MAROCAINS
(à la fin du volume).



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

M. C. Nicolson. W.P. S. 1906.